



Wallonie

ACCORDS de branche « énergie/CO₂ »
Communication au Gouvernement wallon
Rapport final public concernant l'année
2012

Introduction

La politique énergétique wallonne pour le secteur de l'industrie est principalement axée sur la conclusion d'accords volontaires dits « accords de branche » entre les autorités régionales et les fédérations industrielles. En 2003, deux premiers accords ont été signés avec les fédérations Essenscia (chimie) et Cobelpa (pâtes à papier et emballages). Fin 2012, ces accords portent sur 172 entreprises dont les 205 sites d'exploitations wallons concernés représentent ensemble une part très importante de la consommation énergétique de l'industrie wallonne.

Selon les termes de ces accords, les secteurs industriels s'engagent chacun sur un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de réduction de leurs émissions de CO₂ à l'horizon de fin 2012. En contrepartie, les autorités publiques régionales s'engagent à ne pas imposer par voie réglementaire des exigences complémentaires en matière énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre concernés par l'accord de branche aux entreprises contractantes. Elles s'engagent également à défendre auprès des autorités nationales et européennes, le principe d'une exonération de toute taxe énergie/CO₂ ou tout au moins de ses effets.

L'engagement des entreprises est volontaire. Elles trouvent dans ces accords les avantages suivants :

- une bonne connaissance de leurs flux énergétiques via un audit énergétique mené sur chacun de leurs sites grâce au soutien financier des pouvoirs publics ;
- une visibilité à long terme en matière de programme d'investissements et de coûts énergétiques (malheureusement perturbés par les impondérables du marché actuel) ;
- un contact régulier avec l'administration et le pouvoir politique ;
- *in fine*, une amélioration de leur efficacité énergétique et donc de leurs coûts d'exploitation.

Pour leur part, les pouvoirs publics sont assurés :

- d'un effort substantiel en matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂ de l'industrie, pour autant que le critère de sélection des objectifs d'amélioration soit suffisamment ambitieux ;
- de la meilleure mobilisation des ressources et des connaissances, le potentiel d'économies d'énergie étant le mieux identifié par les compétences internes aux entreprises.

Les accords de branche sont passés entre le Gouvernement wallon et les principales fédérations sectorielles.

Pour l'année 2012, ils concernent les secteurs suivants :

Fédération	Secteurs	Nombre de sociétés participantes à fin 2012	Nombre de sites d'exploitation à fin 2012
GSV	Sidérurgie (froid)	6	9
ESSENSCIA	Chimie	28	31
FEBELCEM	Cimenteries	3	6
FIV	Verre	8	10
FEVIA	Alimentaire	49	49
LHOIST	Chaux	3	3
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	4	5
CARMEUSE	Chaux	3	3
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	10	11
FBB - FEDICER	Briques et céramiques	5	10
FEDIEX	Carrières	9	19
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	7	7
AGORIA	Fonderies	7	7
FETRA - FEBELGRA	Imprimeries et industries graphiques	7	7
AGORIA	Industrie technologique	17	22
AGORIA	Non-Ferreux	6	6
Totaux		172	205

Du fait du respect de leurs engagements dans le cadre de ces accords, les pouvoirs publics ont assuré aux entreprises participantes, divers mécanismes de soutien, à savoir :

- l'usage des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour calculer l'allocation des quotas de CO₂ aux sites industriels concernés par le mécanisme des échanges d'émissions ;
- le plafonnement de la restitution de certificats verts de la part de fournisseurs d'électricité alimentant des entreprises intensives en énergie, avec obligation pour le fournisseur de restituer les gains ainsi réalisés à son client ;
- l'exemption partielle ou totale (selon le niveau de consommation) des accises sur l'énergie ;
- un plafonnement progressif de la cotisation fédérale sur l'électricité.

Les accords de branche ont le statut de conventions environnementales. Ils s'inscrivent dans le cadre du respect des engagements relatifs au Protocole de KYOTO. La Commission européenne a marqué son accord sur l'ensemble de la démarche et doit être régulièrement tenue au courant de son évolution.

Le texte des accords prévoit que le Gouvernement wallon, le Parlement, le CESW et le CWEDD ainsi que le grand public soient régulièrement informés de l'état d'avancement du processus. Les secteurs engagés dans les accords ont de commun accord décidé que cette communication serait annuelle. L'Union européenne reçoit aussi ce rapport.

Le présent document présente le rapport annuel portant sur l'année 2012. Après un aperçu global, il comporte une synthèse de l'évolution de l'efficacité énergétique et des réductions d'émission de CO₂ de chaque secteur. En annexe, un bref chapitre décrit la démarche des accords de branche. Il s'agit du neuvième et dernier rapport de suivi permettant de valider les objectifs contractuels à fin 2012.

Vérification finale des accords

Comme le prévoit généralement l'article 8 des conventions accords de branche, une vérification doit être effectuée « à l'issue de l'accord, en vue d'établir objectivement dans quelle mesure les objectifs, les règles et décisions prises dans le cadre de l'accord sont respectées par toutes les parties. »

Dès lors, chaque secteur a fait appel au vérificateur accepté par le Gouvernement wallon ou à relancé une procédure d'appel d'offre avec validation du choix du vérificateur par le Gouvernement.

A. Les conclusions des vérificateurs

Agoria Non-Ferreux - AIB Vinçotte International - « Le rapport émis a globalement été rédigé conformément aux notes de l'expert technique. »

Agoria Industrie technologique - AIB Vinçotte International - « Le rapport émis a globalement été rédigé conformément aux notes de l'expert technique. »

Agoria Fonderies - AIB Vinçotte International - « Le rapport émis a globalement été rédigé conformément aux notes de l'expert technique. »

Agoria Fabrications métalliques et électriques - AIB Vinçotte International - « Les rapports vérifiés présentaient le contenu défini et requis dans la note d'orientation n°9 »

Carmeuse - AIB Vinçotte International - « Le rapport émis a globalement été rédigé conformément aux notes de l'expert technique. »

Cobelpa - QSAS - « Il peut cependant affirmer avec un degré d'assurance raisonnable que les informations du rapport sectoriel 2012 relatives aux indices IEE et IGES sont justes.

Il peut affirmer également avec un degré d'assurance raisonnable que les rapports sectoriels 2008 et 2012 sont conformes aux exigences de l'Accord de Branche. »

Essenscia - QSAS - « Il peut cependant affirmer avec un degré d'assurance raisonnable que les informations du rapport sectoriel 2012 relatives aux indices IEE et IGES sont justes. Il peut affirmer également avec un degré d'assurance raisonnable que les rapports sectoriels 2008 et 2012 sont conformes aux exigences de l'Accord de Branche. »

FBB-Fedicer - AIB Vinçotte International - « Sur base des travaux réalisés, nous pouvons affirmer que le rapport d'avancement relatif à l'Accord de Branche sectoriel (2012) a été établi selon les règles établies et ne contient pas d'erreurs significatives dans les résultats présentés. »

Febelcem - AIB Vinçotte International - « Notre vérification n'a pas permis de mettre en évidence d'erreur ou de manquement dans le traitement des données transmises par les

entreprises. Le rapport sectoriel soumis a été rédigé conformément aux notes de l'expert technique. »

Fediex - AIB Vinçotte International - « Les rapports émis ont été rédigés conformément aux notes de l'expert technique a l'exception des points suivants pour lesquels nous recommander d'évaluer les possibilités d'amélioration: Le suivi de la bonne application des règles relatives a l'emploi des ajustements est difficile a valider ; La présentation des indices bruts et ajustés manque dans le rapport sectoriel, les indices présentés sont les ajustés sans qu'il n'en soit fait mention explicite. La traçabilité des changements structurels et conjoncturels devient impossible a la lecture du seul rapport sectoriel 2012 ; Absence de validation par un réviseur des données transmises par les entreprises a la fédération »

Fetra-Febelgra - AIB Vinçotte International - « Les rapports émis ont été rédigés conformément aux notes de l'expert technique. »

Fedustria - AIB Vinçotte International - « Notre vérification n'a pas permis de mettre en évidence d'erreur ou de manquement dans le traitement des données transmises par les entreprises. Le rapport sectoriel soumis a été rédigé conformément aux notes de l'expert technique. »

Fevia - AIB Vinçotte International - « Sur base des travaux réalisés, nous pouvons affirmer que le rapport d'avancement relatif a l'Accord de Branche - Fevia Wallonie (2012) a été établi selon les règles établies et ne contient pas d'erreurs significatives dans les résultats présentés. »

FIV - AIB Vinçotte International - « Les rapports émis ont été rédigés conformément aux notes de l'expert technique. »

GSV - AIB Vinçotte International - « Les rapports émis ont été rédigés conformément aux notes de l'expert technique. »

Lhoist - QSAS - « Sur base des résultats des travaux de vérification effectués, le Vérificateur peut affirmer avec un degré d'assurance raisonnable que les informations mentionnées par le Groupe Lhoist dans son rapport sectoriel d'avancement 2012 sont exactes sauf en ce qui concerne :

- la consommation totale d'énergie primaire réelle des 3 sites de production : la consommation réelle est supérieure de 18.018 GJp à celle annoncée dans le rapport sectoriel 2012
- le total réel des émissions de CO2 pour les 3 sites de production : les émissions réelles sont supérieures de 1.012 T à celles annoncées dans le rapport sectoriel 2012
- les indices IEE et IGES pour l'année 2012 : ceux-ci sont respectivement de 96,3 % et 93,7% au lieu des 96,1% et 93,6% annoncés dans le rapport sectoriel 2012

Il peut affirmer également avec un degré d'assurance raisonnable que le rapport d'avancement 2012 du Groupe Lhoist est conforme aux exigences de l'Accord de Branche. »

B. Conclusion générale des vérifications

A l'issue de cette tâche de vérification par des tiers neutres et indépendants, il appert que l'ensemble des secteurs et entreprises, à l'exception de la correction à faire pour le groupe Lhoist, ayant signé une convention accord de branche ont établi leur rapport sur des données réelles constatées par le vérificateur et qu'elles ont été correctement utilisées pour la construction des indicateurs de suivi.

Aperçu du résultat global

A. Consommation finale du secteur industriel wallon

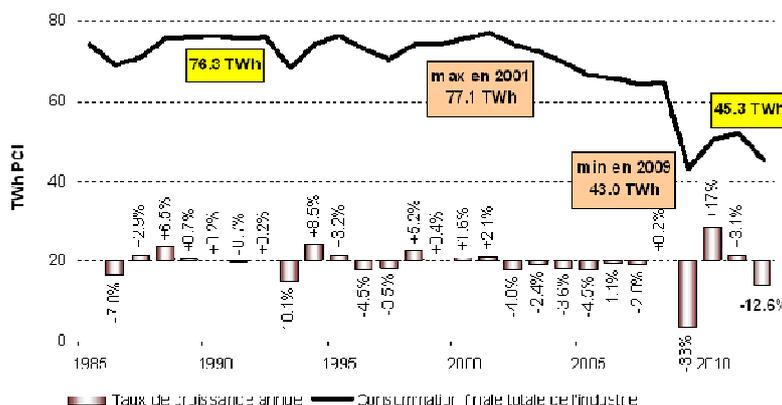
Depuis 2002, on peut imaginer que les accords de branche ont influé positivement la consommation finale du secteur industriel wallon puisque c'est le seul secteur qui diminue structurellement ses consommations à contrario du tertiaire, du résidentiel et du transport.

Extrait du bilan énergétique wallon 2011

Après le plongeon de l'année 2009 (-33 %), et la remontée de 2010 (+17 %), la consommation de l'industrie est repartie très légèrement à la hausse en 2011 (+3,8%). Depuis 1990, la consommation totale du secteur industriel a cependant baissé d'un tiers !

La baisse de la production de fonte a entraîné une nouvelle baisse de la consommation dans la sidérurgie, mais d'autres branches industrielles connaissent des progressions (+5 % à la fois pour la chimie et les minéraux non métalliques).

Depuis 1990, la structure de la consommation énergétique de l'industrie wallonne a été considérablement modifiée. La sidérurgie, qui représentait près de la moitié de la consommation totale de l'industrie en 1990, et encore 36 % en 2008, n'en représentait plus qu'un cinquième en 2011. C'est maintenant, comme en 2010, la branche des minéraux métalliques qui reste la plus énergivore en 2011, avec un tiers de la consommation totale du secteur industriel wallon.



Evolution de la consommation d'énergie finale totale de l'industrie (y compris les usages non énergétiques)

Bilan énergétique wallon 2012 (provisoire)

Pour 2012, les premiers chiffres disponibles montrent que les consommations finales de l'industrie sont à nouveau en baisse de 13% par rapport à 2011 pour atteindre 45 TWh.

En comparaison avec 2011, la sidérurgie passe à 14% et les minéraux non métalliques à 35%.

De même, l'industrie ne représente plus en 2012 que 35% de la consommation finale totale wallonne.

B. Résultats obtenus à fin 2012

La réussite des accords se mesure par l'atteinte des objectifs sectoriels, chaque entreprise ayant une obligation de résultat mais pas de moyen. En effet, l'entreprise peut mettre en œuvre des pistes non retenues lors de l'audit initial ou de nouvelles liées à l'évolution de l'entreprise et des technologies qu'elles mettent en œuvre.

La réussite globale se mesure aussi par le nombre de participants, la couverture sectorielle en termes de consommations d'énergie mais aussi et surtout par l'intérêt grandissant que les équipes dirigeantes de nos entreprises apportent à l'énergie.

En pratique lorsque l'on consolide tous les objectifs sectoriels, on constate que les objectifs globaux d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont atteints.

IEE₂₀₁₂ = 83,5%, soit :

- **28,57 millions de GJp économisés ou 7,94 TWhp ;**
- **une amélioration de l'efficacité énergétique de 16,5% contre 13,8% attendus**

IGES₂₀₁₂ = 80,7% soit :

- **2,29 millions de tonnes de CO₂ évitées ;**
- **une amélioration de 19,3% contre 13,7% attendus**

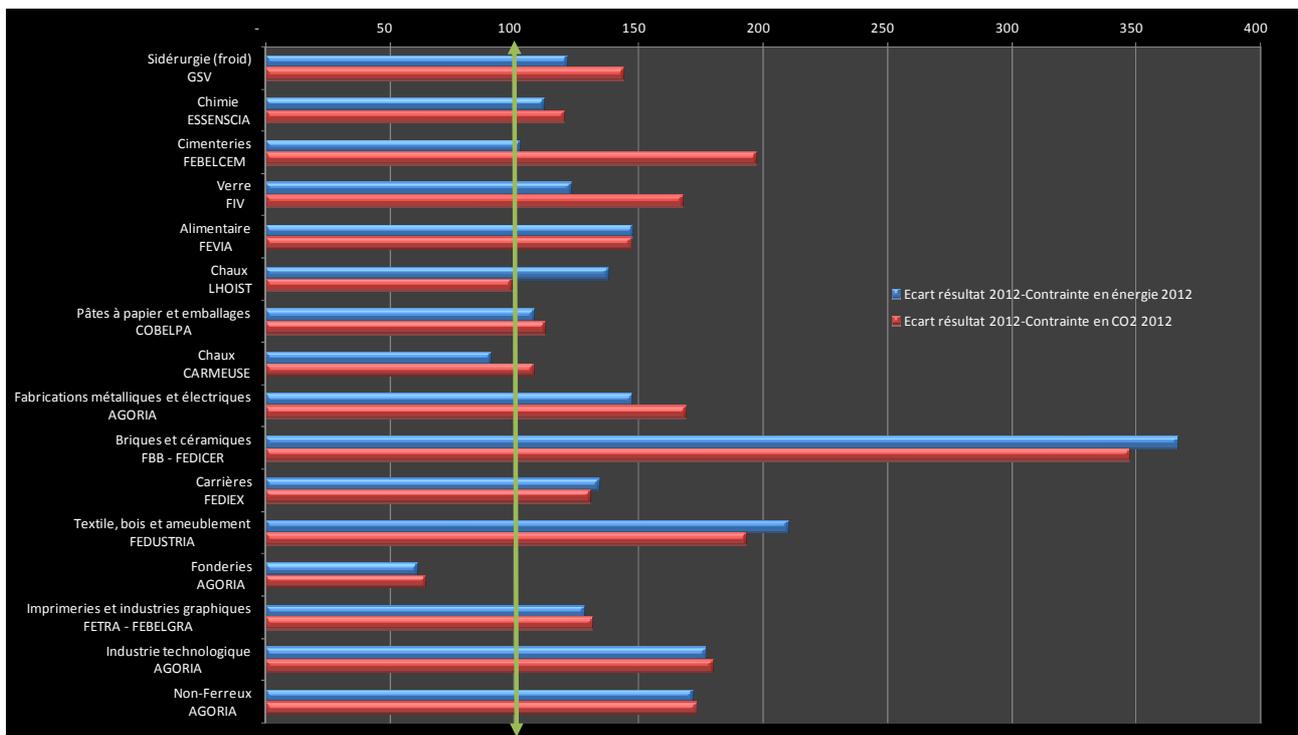
A la suite de la révision des objectifs sectoriels, menée dans le cadre de l'évaluation approfondie 2010-2011, qui a permis de fixer définitivement ceux à l'horizon de fin 2012, le graphe ci-après montre que l'évolution des indices wallons des secteurs industriels sous accords de branche a dépassé les objectifs consolidés au niveau wallon.

On pourrait s'attendre au fait que le ralentissement des activités du à la profonde crise économique que nous traversons diminue l'efficacité énergétique des procédés de fabrication, parce qu'ils fonctionnent à charge partielle. Au contraire, il est constaté que cette efficacité s'est considérablement améliorée ces dernières années, les entreprises ayant généralement concentré leurs productions sur les équipements les plus performants tout en veillant à avoir une charge maximale les jours de production, quitte à les arrêter si les commandes ne suivent pas.

Relativement par secteur, on obtient :

Fédération	Secteurs	Objectif Energie contraignant 2012	Résultat fin 2012	Objectif CO2 contraignant 2012	Résultat fin 2012
GSV	Sidérurgie (froid)	8.37%	10.1%	8.33%	12.0%
ESSENSCIA	Chimie	20.00%	22.3%	20.00%	24.0%
FEBELCEM	Cimenteries	8.30%	8.5%	9.50%	18.7%
FIV	Verre	14.60%	17.9%	13.60%	22.8%
FEVIA	Alimentaire	13.95%	20.6%	18.92%	27.7%
LHOIST	Chaux	2.80%	3.7%	6.50%	6.3%
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	33.00%	35.5%	35.00%	39.1%
CARMEUSE	Chaux	2.40%	2.2%	1.40%	1.5%
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	19.00%	27.9%	18.30%	30.8%
FBB - FEDICER	Briques et céramiques	2.74%	10.0%	2.78%	9.7%
FEDIEX	Carrières	8.59%	11.5%	8.77%	11.4%
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	7.10%	14.9%	7.20%	13.9%
AGORIA	Fonderies	7.10%	4.3%	6.70%	4.3%
FETRA - FEBELGRA	Imprimeries et industries graphiques	12.60%	16.1%	12.80%	16.8%
AGORIA	Industrie technologique	18.20%	32.1%	18.10%	32.5%
AGORIA	Non-Ferreux	21.00%	36.0%	21.00%	36.3%

Visuellement, si on ramène chaque objectif contraignant à la valeur 100, les résultats 2012 se présentent sous la forme de la figure suivante où, si les performances d'un secteur se situent à droite du repère 100, c'est que le secteur a dépassé ses objectifs. Si par contre ses performances se situent à gauche, c'est qu'il n'a pas encore atteint son objectif :



Les résultats ont été examinés à la lumière des objectifs sectoriels contraignants pour fin 2012 (cf. le tableau plus haut). Globalement, on constate que les objectifs contractuels ont été atteints voire dépassés (13 sur 16 ont dépassé l'objectif énergie et CO2) et que deux secteurs n'ont pas atteints en tout ou en partie leurs objectifs d'entreprise (Lhoist) ou sectoriels (Agoria fonderies). La sidérurgie et Carmeuse présentant des situations particulières.

Les comités directeurs des 13 secteurs ayant atteints leurs objectifs ont par conséquent validé les résultats obtenus et conclu que les engagements de ces 13 secteurs étaient respectés et même dépassés.

Pour plus de détails sur la situation particulière de chaque secteur, le lecteur est invité à parcourir chacune des synthèses remises par les fédérations correspondantes. Elles sont reprises en intégralité dans les pages suivantes (annexes).

C. Les cas particuliers de la sidérurgie et de Carmeuse

Situation de Carmeuse

Etant une des rares entreprises à avoir intégré le CO2 process dans ses objectifs et consciente des incertitudes liées aux imprécisions des mesures, du même ordre de grandeur que leurs objectifs (voir plan sectoriel point 4.2), Carmeuse et le Gouvernement ont, dès le départ, prévu à l'article 2 de la convention que les objectifs chiffrés de l'entreprise sont indicatifs pour permettre le cas échéant, de juger de la bonne foi des parties contractantes sur la base des pistes d'amélioration mises en oeuvre.

Le suivi des indices IEE et IGES indique que l'objectif en IEE est de 2,4% alors que l'IEE réel est de 2,2%. Il appert donc que l'entreprise n'atteint pas son objectif chiffré IEE.

L'objectif en IGES est de 1,4% alors que l'ICO2 réel est de 1,5%. L'objectif IGES est bien atteint, et même dépassé.

Le comité directeur a constaté que l'ensemble des pistes identifiées et chiffrées lors de l'audit initial ont effectivement été mises en œuvre.

Ainsi, il en a conclu que Carmeuse, conformément à sa convention, a bien respecté ses engagements et que l'entreprise a rempli sa part du contrat.

Situation de la sidérurgie (GSV)

Pour GSV, un avenant à l'accord de branche a été signé le 29 juin 2011 sur la base d'un plan sectoriel accepté par le comité directeur en mars 2011. Ce dernier sépare le secteur sidérurgique en deux périmètres :

- Celui de la phase à froid de la sidérurgie intégrée, la sidérurgie électrique et les installations de finition/revêtement.
Pour ce périmètre, l'obligation de résultats a été maintenue et les objectifs contraignants (repris dans le tableau récapitulatif ci-avant) ont bien été atteints.
- Celui de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée à la suite de l'intégration des hauts-fourneaux de Liège et installations connexes dans l'accord de branche
Ce périmètre est soumis à des obligations de moyens. L'engagement porte donc sur la réalisation des mesures retenues.
Pour les installations à l'arrêt au moment de la signature, la réalisation des investissements était conditionnée par un délai de mise en œuvre à partir du redémarrage de l'outil.
Pour les outils en activité au moment de la signature, l'engagement portait sur une liste de pistes différenciées en fonction de la charge des outils concernés.

La situation de ce secteur est bien connue de tous et les conditions requises pour relancer les investissements conformément aux engagements n'ont pas été rencontrées.

Les entreprises n'ont pas non plus rendu de rapport de suivi puisque les outils étaient soit au ralenti, sous cocon ou à l'arrêt et que le personnel était dans une situation sociale difficile suite au lancement de la procédure Renault.

Le comité directeur a donc conclu que le secteur de la sidérurgie a bien, dans son ensemble, respecté ses engagements.

Vu la situation particulière, il a cependant tenu à soumettre cette décision à l'approbation du Gouvernement qui l'a fait en sa séance du 16/01/2014.

D. Les deux secteurs n'ayant pas atteint leurs objectifs : Lhoist et Agoria-Fonderies

Situation Lhoist

Le premier élément à souligner est la discordance relevée par le rapport de vérification entre les chiffres repris dans le premier rapport 2012 du groupe Lhoist et les chiffres réels des trois entreprises, la consommation de l'un des fours a en effet été oubliée.

Le Comité Directeur a donc demandé au groupe Lhoist de corriger son rapport ce qui a été fait. Les chiffres repris dans ce rapport public sont donc les chiffres revus par le vérificateur.

Les IEE et IGES pour l'année 2012 sont donc respectivement de 96,1 % et 93,7% soit des améliorations constatées de 3,9% et de 6,3% pour des améliorations attendues de 2,8% et 6,5%.

Bien que l'objectif en efficacité énergétique soit atteint et même dépassé, il appert que celui en CO2 combustible est légèrement inférieur (0,2%) à l'objectif (6,5% attendus).

Cependant, il appert que Lhoist utilise, comme la méthodologie l'y autorise, les coefficients d'émission de son rapport européen Emission Trading System. Pour ce rapport, il est considéré au niveau européen qu'une marge d'erreur de 2,5% existe sur ces coefficients et que cette marge est acceptable. La différence constatée entre l'indice réel et l'objectif est largement inférieure à cet ordre de grandeur.

Le comité directeur, appuyé par l'expert technique, reconnaît donc que la différence au niveau de l'objectif CO2, est dans la marge d'erreur de la méthode.

Le comité directeur a donc conclu, lors du comité directeur intersectoriel de septembre 2013, que le groupe Lhoist a bien respecté ses engagements.

Vu la situation particulière, il a cependant tenu à soumettre cette décision à l'approbation du Gouvernement qui l'a fait en sa séance du 16/01/2014.

Situation du secteur des fonderies (Agoria)

Le comité directeur a été amené à constater, dans un premier temps, qu'aucun des deux objectifs sectoriels ne semble avoir été atteint. Il s'est donc naturellement penché sur la situation de chacune des entreprises participantes en collaboration avec la fédération et les entreprises.

Si l'on se base sur les matrices telles que présentées, quatre fonderies sont en difficultés par rapport à leur objectif.

Après analyse, nous constatons que l'écart entre les indices réels et les objectifs sont principalement dues à l'inadéquation des outils de production à des baisses de production telles qu'enregistrées les dernières années.

Ensuite, il appert que la situation étant devenu tellement difficile, toutes les entreprises participantes à cet accord de branche sont volontairement sous la tutelle de la SOGEPA.

Seules deux des quatre entreprises ont déclaré leur intention d'entrer dans les accords de branche de deuxième génération.

Il apparaît donc aux parties, dans le cadre du Comité Directeur, que l'application de l'article 17 de la convention n'est pas la voie la plus adéquate pour atteindre les objectifs de la convention de réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'efficacité énergétique dans une perspective de développement durable et de gestion parcimonieuse des deniers publics tout en soutenant la SOGEPA dans sa mission et les entreprises dans leur volonté de redémarrage.

Pour rencontrer ces objectifs, le Comité Directeur a donc proposé au Gouvernement une mise en conformité au sens de l'article 15 de la convention.

Les deux entreprises désirant intégrer les accords de branche de deuxième génération devront mettre en œuvre d'ici à la fin 2016 des pistes d'amélioration leur permettant à la fois de rattraper leur retard mais aussi de moins consommer et donc d'être plus compétitifs dans cette période difficile. Ces pistes seront rajoutées comme pistes forcées au potentiel d'amélioration de ces entreprises dans les accords de branche de deuxième génération. La même mise en conformité sera appliquée aux deux autres entreprises quand elles intégreront les accords de branche de deuxième génération.

Cette mise en conformité sera formalisée via des conventions individuelles entre chacune des entreprises et le Gouvernement wallon.

Si les termes de ces conventions ne sont pas respectés, les sanctions financières propres à l'article 17 seront alors d'application.

La situation particulière du secteur et les conventions ont été présentées au Gouvernement wallon qui les a validées en sa séance du 16/01/2014 et qui a reporté l'analyse du respect des engagements de l'accord de branche Agoria-fonderies aux diverses échéances des conventions de mise en conformité.

E. Récapitulatif des entreprises entrantes et sortantes de leurs accords de branches respectifs

Les comités directeurs respectifs ont actés qu'il n'y a pas d'entreprises entrantes ou sortantes en 2012.

Liste des annexes

DÉMARCHES DES ACCORDS DE BRANCHE

AGORIA	Industrie technologique
AGORIA	Fonderies
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques
AGORIA	Non-Ferreux
CARMEUSE	Chaux et pierres
COBELPA	Production de pâtes, papiers et cartons
ESSENSCIA	Chimie
FBB-FEDICER	Brique/Céramique
FEBELCEM	Ciments
FETRA-FEBELGRA graphique	Transformation de papier et cartons, Industrie graphique
FEDUSTRIA	Textile, Bois et ameublement
FEVIA	Alimentaire
FIV	Verre
FEDIEX	Extraction et transformation de roches non combustibles
GSV	Sidérurgie
LHOIST	Chaux

ANNEXE

DEMARCHES DES ACCORDS DE BRANCHE

ANNEXE : Démarche des accords de branche

Le déroulement d'un accord s'effectue par étapes :

1. Signature d'une déclaration d'intention par toutes les entreprises du secteur désireuses de prendre part à l'accord ;
2. Réalisation d'audits énergétiques sur chacun des sites industriels concernés, par des auditeurs agréés par les pouvoirs publics, garantissant leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'équipements énergétiques et des fournisseurs d'énergie. Les pouvoirs publics interviennent dans le financement des audits ;
3. Sur base des pistes d'amélioration identifiées par les audits, les entreprises définissent chacune un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de leur efficacité en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ;
4. La fédération professionnelle consolide les objectifs individuels des entreprises et détermine des objectifs d'amélioration sectoriels ;
5. L'accord de branche est rédigé et soumis à enquête publique ;
6. L'accord de branche est ensuite signé par les entreprises, la fédération professionnelle et le Gouvernement régional. Il stipule les objectifs auxquels le secteur s'est engagé et la durée de l'accord. Il précise les modalités de suivi de l'accord et les pénalités qui devraient être appliquées en cas de non-respect des objectifs annoncés¹.

Point important, les entreprises s'engagent sur des objectifs et non sur la réalisation des pistes d'améliorations qui ont été retenues par l'audit pour définir ces objectifs. Cette approche permet, sur la période entre la signature de l'accord et l'horizon de temps (2010 ou 2012) de tenir compte des avancées technologiques et des modifications de procédés de fabrication.

Le détail de la procédure décrit ci-après démontre la rigueur mise dans l'application de ces accords, afin de garantir la réalisation des économies d'énergie et des réductions d'émissions attendues.

A. Les audits énergétiques

Les audits énergétiques établissent la répartition détaillée des flux énergétiques sur l'ensemble des activités de chaque site industriel et identifient un ensemble de mesures d'amélioration qui sont chacune caractérisées par :

1/ une évaluation de la faisabilité de la mesure :

catégorie A :	réalisable,				
catégorie B :	réalisable	moyennant	étude	de	pré-faisabilité
	complémentaire,				

¹ Art. 17 des accords de branche : *Le Gouvernement wallon pourra exiger une compensation proportionnelle au manquement quantifié qui ne peut dépasser le double des avantages perçus pendant la période de mise en défaut constatée.* En cas d'exemption totale ou partielle de l'effet de taxes sur les produits énergétiques consommés par l'entreprise durant cette période, le Gouvernement pourra récupérer au moins les montants non perçus. Dès lors, il s'agit bien de pénalités au minimum égales à la taxation.

catégorie C : à envisager quand l'occasion se présentera ou lorsque la technologie à mettre en œuvre sera estimée suffisamment mûre ;

2/ une estimation de sa rentabilité (basée sur le calcul d'un temps de retour sur investissement).

Tous les résultats d'audit sont communiqués à l'administration régionale qui les valide.

Remarque :

Le temps de retour sur investissement (que l'on désigne parfois par le terme anglais « payback time ») exprime le nombre d'années nécessaires pour récupérer le montant d'un investissement grâce aux gains financiers qu'il génère chaque année. Pour un investissement économiseur d'énergie, il s'exprime par le rapport :

(i) Investissement [EUR]

(Economie d'énergie annuelle [MWh/an]) x (Prix unitaire du vecteur énergétique [EUR/MWh])

Plus l'économie d'énergie annuelle est importante, plus vite l'investissement sera récupéré. De même, si le prix de l'énergie augmente, les gains financiers dus à l'économie d'énergie augmentent et le montant d'investissement est récupéré plus vite. Cela se traduit par une diminution du temps de retour.

Considérons par exemple un investissement économisant du gaz naturel. Supposons que pour un prix du gaz de 4 EUR/MWh, son temps de retour est de 3 ans. Si maintenant, par l'effet d'une taxe, le prix du gaz augmente de 25% et atteint 5 EUR/MWh, le temps de retour est multiplié par le facteur $1/(1+0,25)$ et passe ainsi de 3 ans à 2,4 ans.

B. Notion d'énergie primaire

Dans le cadre des accords de branche, toutes les consommations d'énergie sont exprimées en unités d'énergie primaire (exprimées en MWhp ou GJp).

Au niveau des consommateurs les plus désagrégés, chaque machine consomme diverses formes d'énergie : fuel (en litres), gaz naturel (en m³), électricité (en MWh) mais aussi vapeur (en tonnes), air comprimé (en m³), ...etc.

Pour tout rapporter à des consommations d'énergie comparables, on convertit chacun de ces termes en évaluant l'énergie primaire nécessaire pour préparer l'énergie sous la forme où elle est consommée. Ainsi, le fuel et le gaz sont directement exprimés en MWhp ou GJp sur base de leur pouvoir calorifique inférieur. Par contre, une quantité de vapeur est mesurée par la consommation de gaz naturel en chaudière pour la préparer.

Enfin, une quantité d'électricité est convertie en considérant la consommation de gaz naturel d'une turbine gaz vapeur (TGV) pour la produire (avec un rendement global de conversion et de distribution de 50%). En d'autres termes, 1 MWh électrique correspond à 2 MWhp d'énergie primaire.

Remarque :

Ce dernier mode de conversion est forfaitaire. Il considère en fait que l'audit va identifier des économies d'électricité qui, si elles sont réalisées, vont permettre d'économiser la réalisation d'une tranche de nouvelle centrale électrique. On considère ici que la centrale moderne la plus performante est une TGV au gaz naturel.

C. Les engagements

Chaque entreprise se fixe un objectif d'amélioration d'efficacité énergétique et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en s'inspirant des pistes d'amélioration identifiées par les audits. L'objectif doit au minimum correspondre aux améliorations qui seraient obtenues par la mise en œuvre de toutes les pistes d'amélioration classées A (parfois A et B) et présentant un temps de retour sur investissement inférieur ou égal à 4 ans (parfois 5 ans). Les mesures en cours de réalisation ou réalisées récemment sont prises en considération.

L'entreprise n'est pas tenue de réaliser les projets identifiés, mais doit faire la démonstration que ses initiatives ont un effet au moins équivalent.

Usuellement, le premier critère d'acceptation de projets économiseurs d'énergie utilisé par les conseils de direction dans l'industrie est que le temps de retour sur investissement du projet soit en moyenne inférieur ou égal à 2 ans. Cette contrainte de rentabilité est très stricte et ne constitue d'ailleurs qu'une condition nécessaire mais non suffisante pour que le projet se réalise.

Le fait d'exiger des entreprises, dans le cadre des accords de branche, de considérer tous les investissements réalisables présentant un temps de retour sur investissement allant jusqu'à 4 ans pour définir leurs objectifs rend donc le critère de rentabilité qui fonde la décision deux fois plus ambitieux.

En effet, revenant à la définition du temps de retour sur investissement, on peut exprimer le critère usuel de rentabilité des entreprises comme :

$$\text{Temps de retour} = \frac{\text{Investissement}}{(\text{Economie d'énergie}) \times (\text{Prix unitaire})} \leq 2 \text{ ans}$$

Le critère exigé dans le cadre des accords de branche devient, lui :

$$\text{Temps de retour} = \frac{\text{Investissement}}{(\text{Economie d'énergie}) \times (\text{Prix unitaire})} \leq 4 \text{ ans}$$

Suivi des progrès réalisés par les entreprises : les indices d'efficacité

Efficacité énergétique : l'indice IEE

La mesure des progrès réalisés au cours de l'accord de branche s'effectue en calculant annuellement un indice d'efficacité énergétique IEE qui est le rapport entre :

- la consommation totale du site pour l'année considérée (exprimée en unités d'énergie primaire) ;
- la consommation d'énergie qui aurait eu lieu pour la même production que celle de l'année considérée, mais dans l'hypothèse où les équipements de production présentaient les performances qui étaient les leurs durant l'année de référence qui a servi de base lors des audits énergétiques (souvent dénommée « énergie de référence »).

Supposons qu'au cours d'une année de référence, repérée 0, une entreprise fabrique n produits différents en quantités P_{01} , P_{02} , ... P_{0n} (exprimées chacune en tonnes de produit par exemple).

Pour produire P_{01}^0 , elle a consommé une quantité d'énergie E_{01}^0 (MWh_p) ,
pour produire P_{02}^0 , elle a consommé une quantité d'énergie E_{02}^0 (MWh_p) ...,
pour produire P_{0n}^0 , elle a consommé une quantité d'énergie E_{0n}^0 (MWh_p)

Des performances de cette entreprise au cours de l'année 0, on peut déterminer :

1. pour chaque type de production, une consommation spécifique :

$$e_{sp\ i}^0 = E_i^0 / P_i^0 \quad \text{pour tout } i = 1, \dots, n \quad (\text{MWh}_p/\text{t})$$

2. sa consommation totale d'énergie :

$$E_{tot}^0 = \sum_{i=1}^n E_i^0 = \sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^0 P_i^0 \quad (\text{MWh}_p)$$

Au cours de l'année t, la même entreprise produit P_{t1}^t , P_{t2}^t , ... P_{tn}^t (t) et sa consommation d'énergie s'écrit :

$$E_{tot}^t = \sum_{i=1}^n E_i^t = \sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^t P_i^t \quad (\text{MWh}_p)$$

avec :

$$e_{sp\ i}^t = E_i^t / P_i^t \quad \text{pour tout } i = 1, \dots, n \quad (\text{MWh}_p/\text{t})$$

L'indice d'efficience énergétique de l'entreprise au cours de l'année t s'écrit :

$$IEE_t = \frac{C}{R} = 100 \frac{E_{tot}^t}{\sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^0 P_i^t} \quad (\%)$$

où :

- on porte au numérateur C la somme des consommations réelles de l'année t,
- figurent au dénominateur R les productions de l'année t et les consommations spécifiques de l'année 0.

Si la connaissance de la consommation totale d'énergie du site pour l'année t suffit pour déterminer le numérateur de cette dernière expression, le calcul du dénominateur nécessite, lui, outre les quantités produites durant l'année « t », la connaissance détaillée des consommations spécifiques de toutes les opérations relatives aux activités du site de l'entreprise durant l'année de référence 0, ce qui fait l'objet des audits énergétiques menés dans la phase préparatoire aux accords de branche.

Réduction d'émissions de gaz à effet de serre : l'indice IGES

Pour évaluer les émissions de CO₂ liées à la consommation de combustibles, on multiplie la consommation de chaque combustible par un facteur d'émission (FE) exprimé en kg CO₂/ GJ ou kg CO₂/MWh. Il existe un facteur d'émission différent pour chaque combustible.

Comme l'on travaille en unités d'énergie primaire, les consommations d'électricité sont exprimées en quantités de gaz naturel consommées par une centrale électrique et c'est donc un facteur d'émission relatif au gaz naturel qui s'applique.

L'audit énergétique, qui a identifié toutes les consommations spécifiques $e_{sp\ i}^0$, a également identifié pour chaque poste consommateur des émissions spécifiques (CO₂_{sp i}⁰) en repérant les vecteurs énergétiques mis en œuvre.

L'indice IGES se déduit dès lors de l'indice IEE en multipliant chaque consommation d'énergie du numérateur par un facteur d'émission correspondant et en remplaçant, au dénominateur, chaque consommation spécifique par une émission spécifique correspondante :

$$IGES_t = 100 \frac{\sum_{i=1}^n (FE_i E_i^t)}{\sum_{i=1}^n CO2_{sp\ i}^0 P_i^t} \quad (\%)$$

Sous cette forme, l'indice IGES ne fait pas intervenir de nouvelle variable à attester par le Commissaire/réviseur s'il a déjà validé les constituants de l'indice IEE.

Certains procédés industriels sont le siège d'émissions de CO₂ de procédé. Ces émissions de process sont proportionnelles à la production de l'installation.

Certains secteurs (mais pas tous ceux qui sont concernés) ont pris la décision d'inclure les émissions de process dans le calcul de IGES. Dans ce cas, l'indice IGES comporte un terme supplémentaire tant au numérateur qu'au dénominateur. Ce terme est lui-même le produit d'un volume de production et d'une émission spécifique (en kg CO₂/t produit) :

$$IGES_t = 100 \frac{\sum_{i=1}^n (FE_i E_i^t) + CO2_{proc\ j}^t P_j^t}{\sum_{i=1}^n (CO2_{sp\ i}^0 P_i^t) + CO2_{proc\ j}^0 P_j^t} \quad (\%)$$

D. Suivi des indices et considération au niveau sectoriel

L'évolution de ces indices est calculée chaque année et confrontée aux objectifs. Des objectifs à mi-parcours sont d'ailleurs prescrits dans les accords de branche afin de s'assurer que l'effort d'amélioration dans les entreprises devienne un processus continu². A l'issue de la période d'accord de branche, les indices doivent être égaux ou inférieurs aux objectifs d'engagement.

La consolidation des engagements des entreprises au niveau du secteur s'effectue de la même manière. Elle est validée par un expert technique indépendant, désigné par les autorités publiques, qui vérifie entre autres que toutes les entreprises engagées dans le processus participent à l'effort sectoriel et qu'elles s'engagent bien à mobiliser un effort équivalent à celui qui est déterminé par l'ensemble des pistes d'amélioration réalisables qui présentent un temps de retour inférieur ou égal à 4 ans.

E. Vérification et suivi

La convention d'accord de branche et le plan d'action sectoriel d'amélioration de l'efficacité énergétique sont des documents publics³. Le plan sectoriel précise le nombre de pistes d'amélioration classées par catégories, telles qu'elles sont identifiées

² Les entreprises ont d'ailleurs intérêt à réaliser les projets d'économie d'énergie sans tarder puisque plus tôt ils sont mis en œuvre, plus tôt ils génèrent des gains financiers.

³ A l'exception des plans individuels d'entreprises (cas des accords signés dans le secteur de la chaux)

dans les audits, , leur potentiel d'amélioration et leur répartition par type de mesure (bonne gestion, amélioration des procédés de fabrication, mesures portant sur les utilités, meilleure utilisation des capacités de production, autres) et précisent celles qui sont retenues pour définir les objectifs à atteindre.

Le suivi de la mise en œuvre de chaque accord est effectué par un comité directeur, formé à parts égales par les autorités publiques et par des représentants du secteur, qui s'adjoint les conseils d'un expert technique chargé de vérifier les calculs d'indices d'efficacité au cours de la période couverte par l'accord. L'Union wallonne des Entreprises est invitée à chacun des Comités directeurs afin qu'elle s'assure de la stricte égalité de traitement des différents secteurs. En pratique, elle ne participe qu'aux réunions plénières, rassemblant l'ensemble des Comités directeurs sur des aspects méthodologiques qui les concernent tous.

Chaque année, chacun des secteurs dépose un rapport d'avancement annuel devant son comité directeur qui doit l'examiner et l'approuver. Le Comité se réunit au moins deux fois par an. Il a pour mission d'examiner et approuver les rapports annuels et de s'assurer que toutes les modifications de données et d'outils sont correctement prises en compte et documentées. Il est tenu à la plus stricte confidentialité concernant les données individuelles d'entreprises.

Les données d'audit ainsi que toutes celles qui sont nécessaires au calcul de l'évolution des indices d'efficacité demeurent confidentielles, mais sont officiellement déposées chez un notaire et sont consultables par les personnes mandatées par le comité directeur. Les données comptables nécessaires au calcul des indices d'efficacité sont vérifiées et attestées par un réviseur d'entreprise indépendant.

En outre, les conventions d'accord de branche prévoient également l'intervention d'un vérificateur à espaces réguliers mais aussi lorsqu'un Comité directeur en exprime le besoin. La mission du vérificateur consiste à examiner si la consolidation des résultats individuels d'entreprises est bien réalisée. Il peut éventuellement descendre au niveau des données d'entreprises pour comprendre comment ses indices sont calculés et si toutes les modifications d'outils et de données ont été correctement réalisées et documentées.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

**AGORIA – INDUSTRIE
TECHNOLOGIQUE**



Bruxelles, le 23 octobre 2013

**4^{ème} Rapport d'avancement sectoriel concernant
l'accord de branche entre**

**l'Industrie technologique wallonne représentée par Agoria Wallonie
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement**

**relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et
à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012**

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie

TABLE DES MATIERES

Table des matières _____	2
1. L'industrie technologique wallonne _____	3
2. Introduction _____	5
2.1. Contexte de la mission _____	5
2.2. Informations disponibles _____	5
2.3. Historique de l'accord de branche _____	5
2.4. Les membres de l'accord de branche de l'industrie technologique en 2012 _____	5
3. Caractéristiques de l'industrie technologique wallonne _____	7
3.1. Évolution du chiffre d'affaires _____	7
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute _____	7
3.3. Évolution de l'emploi direct _____	8
3.4. Évolution des investissements _____	8
4. La production _____	9
5. la Consommation énergétique _____	9
5.1. Données de consommations _____	9
5.2. Evolution des consommations globales des 22 sites de l'accord de branche _____	10
5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique _____	11
5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique _____	12
6. Les émissions _____	13
6.1. Les données d'émissions _____	13
6.2. Evolution des émissions globales des 22 sites de l'accord de branche _____	13
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique _____	14
6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique _____	15
7. Les indices d'efficience _____	16
7.1. Méthodologie d'établissement des indices _____	16
7.2. Pour rappel _____	16
7.3. Evolution de l'IEE _____	16
7.4. Evolution de l'IGES _____	18
8. Les efforts consentis _____	19
8.1. Préambule _____	19
8.2. Quelques chiffres en rappel _____	19
8.3. Situation à l'initiale des pistes identifiées _____	19
8.4. Bilan final des actions menées au terme de l'accord de branche _____	21
9. Rappel des principaux chiffres _____	23
a) Pour l'IEE _____	23
b) Pour l'IGES _____	23
10. Conclusions _____	23

1. L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE WALLONNE

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Industrie technologique

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	22 sites (17 entreprises)
Consommation totale d'énergie :	889 635 GJp
Objectif énergie :	18,2 % en 2012
Objectif CO2 :	18,1 % en 2012
Amélioration finale de l'efficacité énergétique :	32,1 %
Amélioration finale des émissions de CO2 :	32,5 %
Date de signature de l'accord :	22 décembre 2009
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2013

La technologie est le fil conducteur des secteurs d'Agoria, non seulement parce que les entreprises utilisent la technologie, mais aussi - et surtout - parce qu'elles offrent des solutions technologiques à la quasi totalité des autres secteurs économiques : biens d'équipements, nouveaux matériaux, réseaux informatiques, systèmes de communications, instruments médicaux, machines outils... Aujourd'hui, une majorité d'objets de la vie quotidienne sont produits par l'industrie technologique

Les fondements des secteurs de l'industrie technologique

Les secteurs de l'industrie technologique sont un maillon vital de l'industrie wallonne. Ces secteurs forment une mosaïque de compétences, essentiellement parce qu'ils commercialisent un très large éventail de produits et services : l'offre comprend plus de 20.000 types de produit. La spécialisation souvent très poussée favorise cette fragmentation. Le dénominateur commun des entreprises participant à cet accord de branche est certainement l'évolution technologique qui permet à chacune d'elles de développer de nouveaux produits et de nouvelles formes d'organisations et de créer ainsi de nouveaux marchés et de nouveaux clients.

Les entreprises wallonnes de ces secteurs, membres d'Agoria, reconnaissent la nécessité d'élaborer une stratégie puissante en matière d'innovation. Ce secteur est en effet confronté à une concurrence internationale soutenue et à des produits au contenu hautement technologique. Les secteurs de l'industrie technologique opèrent au niveau international et sont tournés à l'exportation. Plus de 90% des livraisons sont réalisées à l'étranger. Les pays de l'Union Européenne sont les principaux acheteurs. En raison de sa forte orientation vers l'exportation et de son internationalisation, l'industrie technologique est bien entendu sensible aux variations de la conjoncture internationale. Celles-ci influencent notamment le chiffre d'affaires, l'emploi et les investissements.

Positions conjointes des secteurs de l'industrie technologique

Vu sa dépendance par rapport aux exportations et donc aussi aux fluctuations de la conjoncture économique internationale, l'industrie technologique doit constamment trouver des moyens de faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux. Du côté de la demande, il est en outre confronté aux évolutions qui se succèdent à un rythme effréné. Pour les producteurs, il importe donc de s'adapter et de réagir très vite. C'est pourquoi ils investissent également dans les nouvelles technologies et dans les réseaux.

Ce secteur est un des moteurs de la croissance durable et de la rentabilité en Wallonie. Pour pouvoir conquérir de nouveaux marchés et pour convaincre les marchés existants d'investir dans nos produits, les entreprises de l'industrie technologique doivent s'améliorer en permanence et procéder continuellement à des innovations technologiques. Depuis quelques années, ce secteur s'efforce d'accroître ses capacités de développement de produits et d'acquérir les connaissances multi-technologiques.

Les secteurs de l'industrie, bien qu'hétérogène au niveau de leur palette de produits, ne manquent pas de vitalité. Ils ont cependant besoin, plus que jamais, de nouvelles impulsions. La pression sur les prix, la concurrence accrue, les coûts de production en hausse, sont autant de facteurs qui remettent en cause la compétitivité de ces entreprises.

2. INTRODUCTION

2.1. Contexte de la mission

L'année 2012 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 22 décembre 2009 entre l'Industrie technologique wallonne, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

2.2. Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 22 membres de l'accord de branche

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2011. 2002 en constitue l'année de référence pour la majorité des sites.

2.3. Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 23 sociétés (17 entreprises) s'étaient engagées.

L'année 2011 a été marquée par la sortie forcée du site Arcelor Mittal.

Pour 2012, le plan sectoriel avait fixé l'objectif d'Agoria pour l'industrie technologique à **81,8%** pour l'IEE et **81,9%** pour l'IGES.

2.4. Les membres de l'accord de branche de l'industrie technologique en 2012

ACV Manufacturing	Boilers et chaudières
Alstom Belgium	Chemin de fer : signalisation et système de traction
AW Europe – Braine-l'Alleud	Boîte de vitesse et système de navigation
AW Europe – Mons	Boîte de vitesse et système de navigation
CMI Maintenance Hainaut	Maintenance industrielle
CMI Belle Ile	Centre administratif
CMI Embourg	Centre administratif
CMI Seraing	Siège du groupe CMI
Emerson Climate Technologies	Compresseurs
CMI EMI	Défense – véhicule militaire

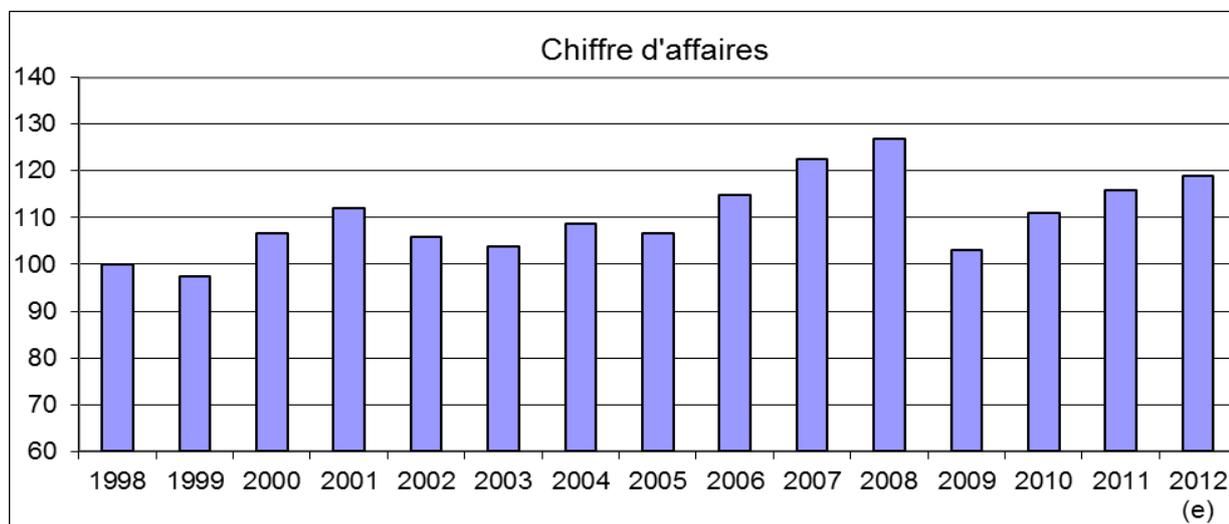
Federal-Mogul	Essuie-glaces : composants et assemblage
Garnimetal	Applications métalliques
JTEKT Torsen Europe	Différentiel mécanique de transmission
Mecar	Défense
Mosacier	Revalorisation d'acier excédentaire
Technord Automation	Système d'automatisation
Technique Electrique Industrielle	Câblage et montage électromécanique
Thales Alenia Space ETCA	Electronique et logiciel
Twin Disc International	Variateurs et embrayages à friction
Valeo Vision Belgique	Eclairage pour automobile
BEA	Ouverture automatique de portes
HEXCEL Composites	Produits en nids d'abeille

3. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE WALLONNE

Les données économiques pour l'année 2012 sont formellement encore à confirmer. Ils constituent une première estimation des tendances en 2012. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que l'Industrie technologique wallonne a traversée en 2009. On a assisté à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute, des investissements et de l'emploi. En 2011, les chiffres se redressaient sans toutefois retrouver leur niveau d'avant la crise. En 2012, les chiffres financiers poursuivent leur redressement. Malheureusement, l'emploi quant à lui se dégradait à nouveau.

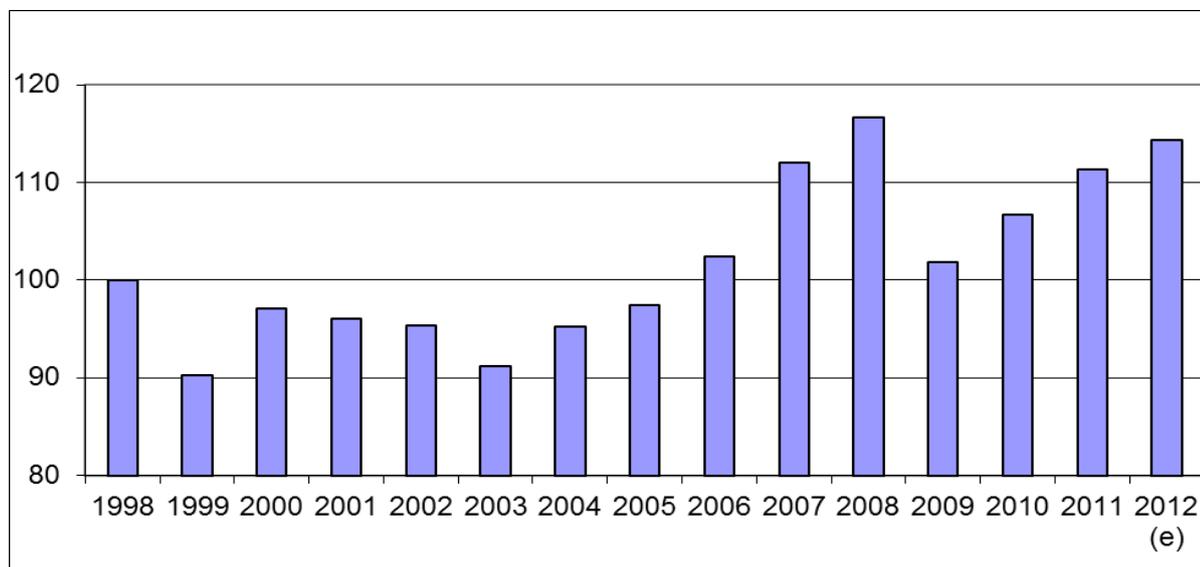
3.1. Évolution du chiffre d'affaires

(indice 100 à 1998 = 9,691 milliards €)



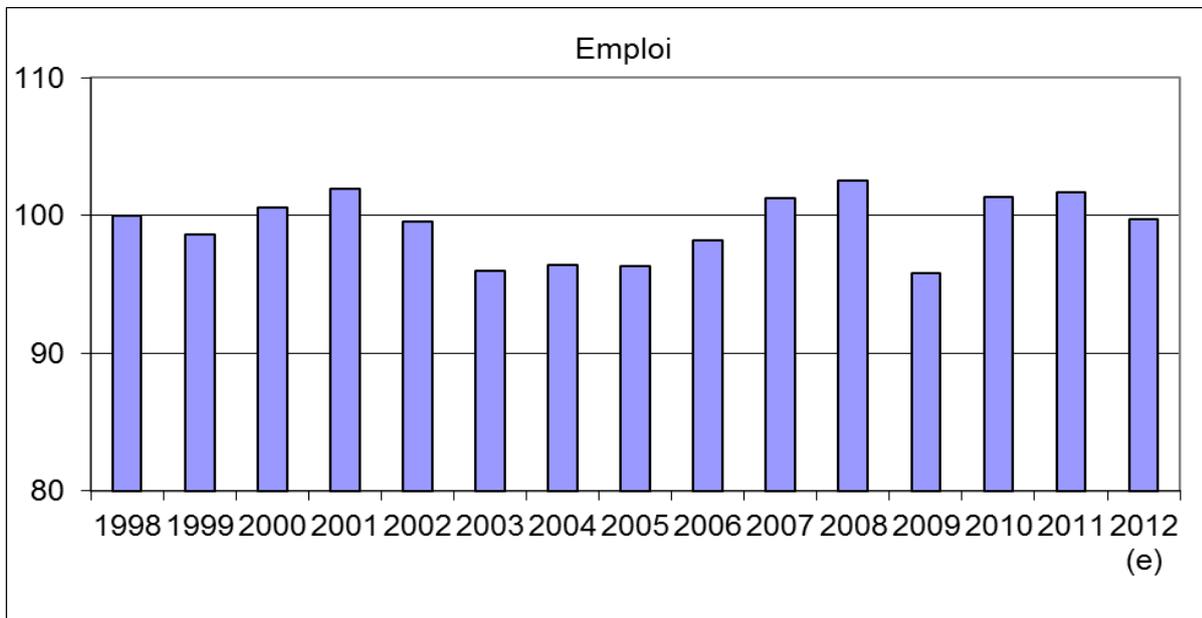
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute

(indice 100 à 1998 = 3,181 milliards €)



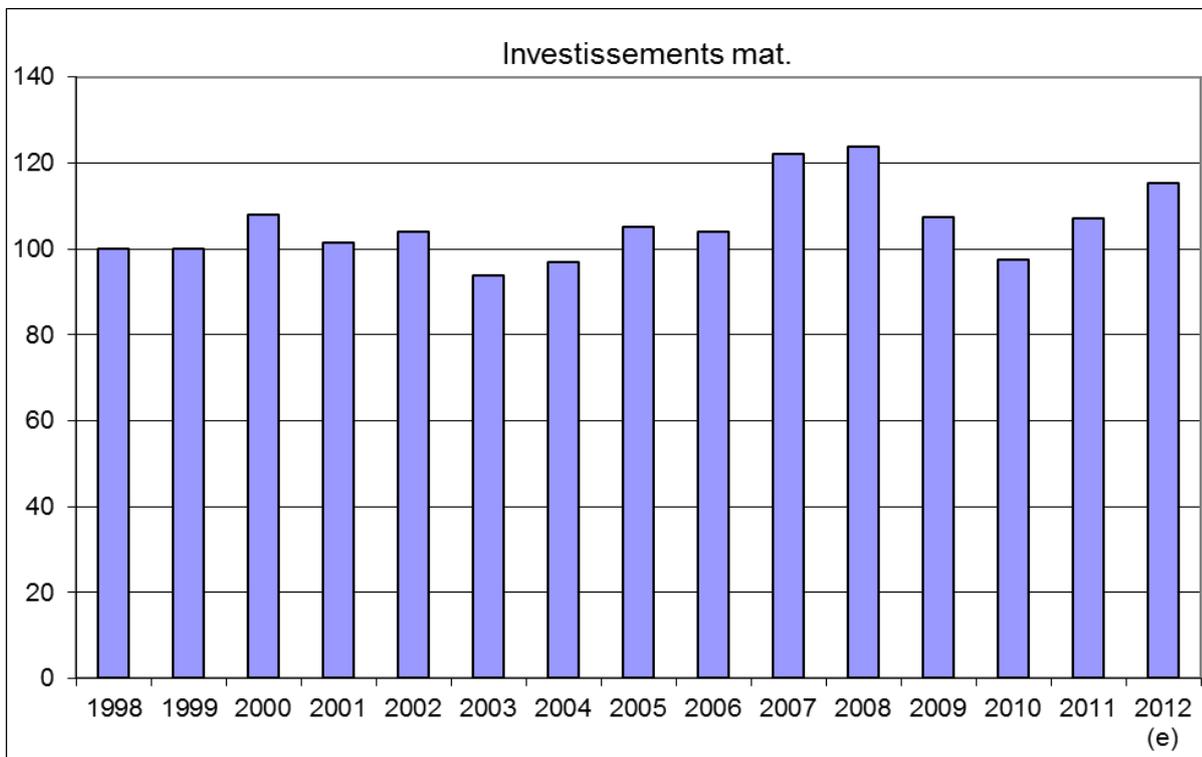
3.3. Évolution de l'emploi direct

(indice 100 à 1998 = 50 813 emplois)



3.4. Évolution des investissements

(indice 100 à 1998 = 365 millions d'euros)



4. LA PRODUCTION

Le secteur étant hétérogène, la consolidation en tonnes de produits est peu pertinente. Il est vrai qu'additionner des tonnes de boilers avec des tonnes de produits en nids d'abeille, des tonnes de boîte de vitesse et des tonnes d'essuies-glace, ne peut être pertinent. Seule l'analyse des évolutions de production individuelle est pertinente.

C'est sur base de ces analyses individuelles que nous pouvons conclure que généralement, les volumes de production ne remontent toujours pas par rapport à 2009. La cause en est bien évidemment la crise économique. La relance des volumes de production constatée en 2010 dans la plupart des entreprises signataires de l'accord de branche ne se confirme ni en 2011 et 2012 pour tous les sites, même si une reprise est présente pour une partie d'entre eux. Des différences importantes se marquent dans l'évolution de la production entre les différents sites et au sein des sites. En effet, les chiffres indiquent que l'évolution des activités au sein d'une même entreprise peut se révéler très aléatoire : une branche de l'activité peut se développer très fort tandis qu'une autre s'éteint complètement.

5. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

5.1. Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 22 sites de l'accord de branche pour l'année de référence ainsi que depuis 2009 :

Consommations primaires totales des 22 sites (GJp)					
	An. référence	2009	2010	2011	2012
Electricité	593.488	534.689	547.586	565.535	604.490
Gaz naturel	315.698	240.348	291.423	242.899	240.668
Fuel	76.395	41.746	40.598	36.324	42.451
Autres	0	4.849	1.868	1.420	2.027
TOTAL	985.581	821.633	881.475	846.179	889.635

N.B. : « Autres » reprend jusqu'ici le vecteur énergétique gas-oil.

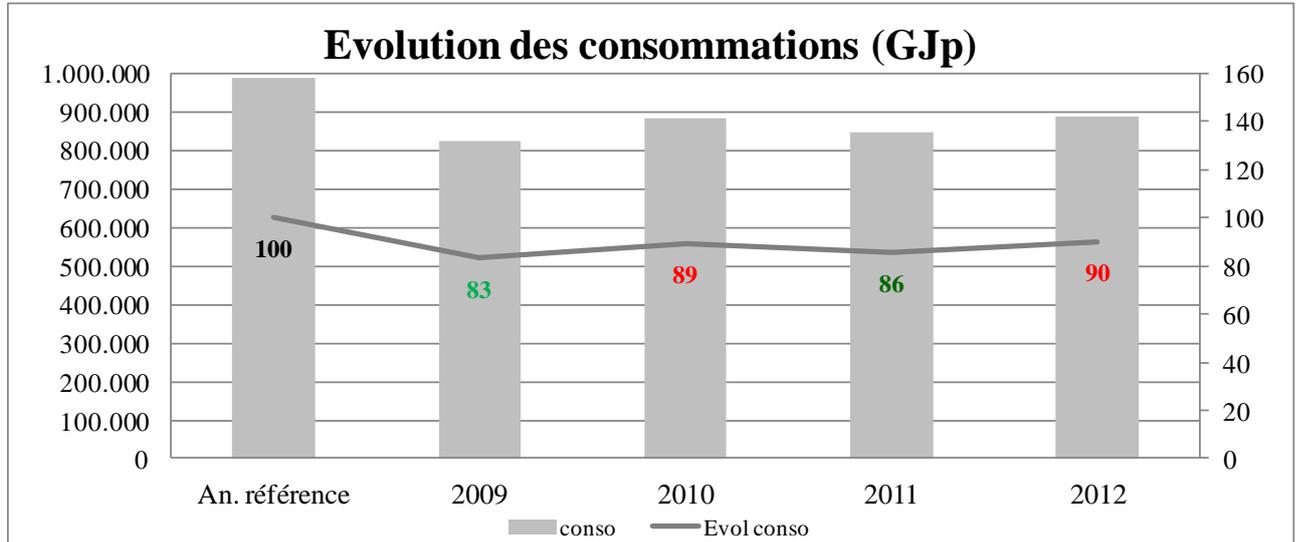
Les consommations d'électricité et de gaz naturel des années 2010 et 2011 ont été modifiées suite à la mission confiée à un auditeur extérieur pour l'un des sites. Les données renseignées préalablement par la personne en charge du dossier ne semblent pas avoir respecté les règles appliquées les autres années.

Les données ont donc été revalidées sur 2010 et 2011 pour ce site en particulier.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

5.2. Evolution des consommations globales des 22 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 22 entreprises engagées entre l'année de référence et depuis 2009 :



En 2012, la consommation globale des 22 entreprises engagées s'élevaient à **889.635 GJp**, soit **90%** des consommations totales de l'année de référence.

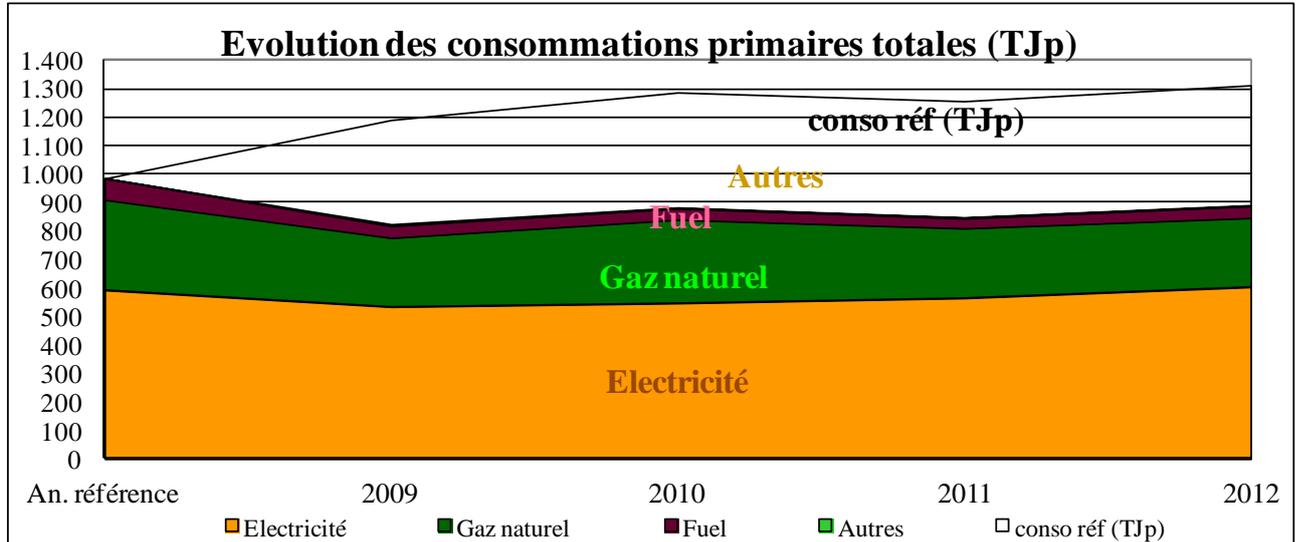
Pour rappel, en 2011, la consommation globale des 22 entreprises engagées s'élevaient à **846.179 GJp**, soit **86%** des consommations totales de l'année de référence.

L'évolution entre les 2 années est marquée par une augmentation significative du niveau de la consommation globale de l'accord de branche : +4%.

Comme expliqué précédemment, cette augmentation de la consommation ne traduit pas particulièrement une progression de l'activité des différentes entreprises mais plutôt une modification de la consommation liée à la diversification des activités.

5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont toujours logiquement les principaux vecteurs énergétiques et cela s'accroît au fil du temps. En 2012, ils couvrent plus de 95 % de la facture totale (contre 92% pour l'année de référence).

La baisse des consommations en 2009 est à attribuer principalement à la crise et non à l'optimisation des installations.

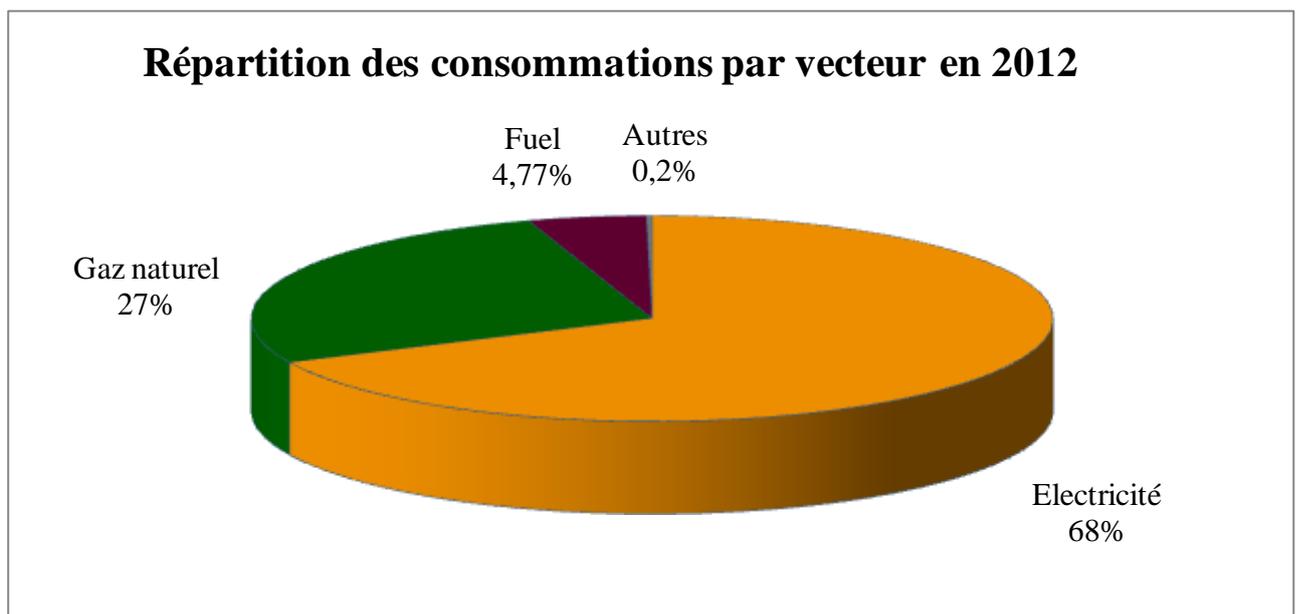
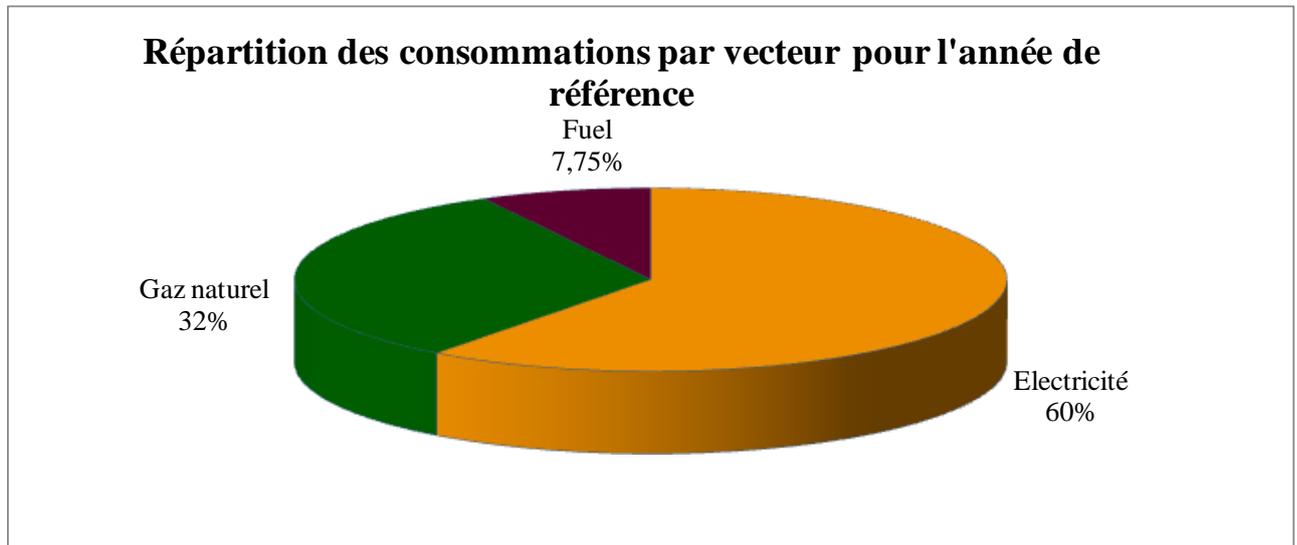
Si en 2010, le niveau des consommations était reparti à la hausse mais sans atteindre un niveau comparable à celui de l'année de référence, 2011 voyait les consommations repartir à la baisse. En 2012, une lente reprise se marque mais le niveau des consommations demeure inférieur à celui de l'année de référence.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

L'écart entre la consommation de référence et les consommations réelles augmente assez fortement et régulièrement : cela reflète les efforts consentis par les différentes entreprises.

5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour l'année de référence et 2012 :



La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques a évolué entre 2002 et 2012, même si en absolu, toutes les consommations ont diminué.

Le poids de l'**électricité** et du **gaz naturel** progresse entre l'année de référence et 2012 de 3% (+8% pour l'électricité et -5% pour le gaz).

Le recul du **fuel** est significatif : -2,98% entre 2002 et 2012.

Le poids du vecteur « **autres combustibles** », vecteur inexistant pour l'année de référence, est cependant marginal en 2012. Cela concerne tous les sites, sans particularité.

6. LES EMISSIONS

6.1. Les données d'émissions

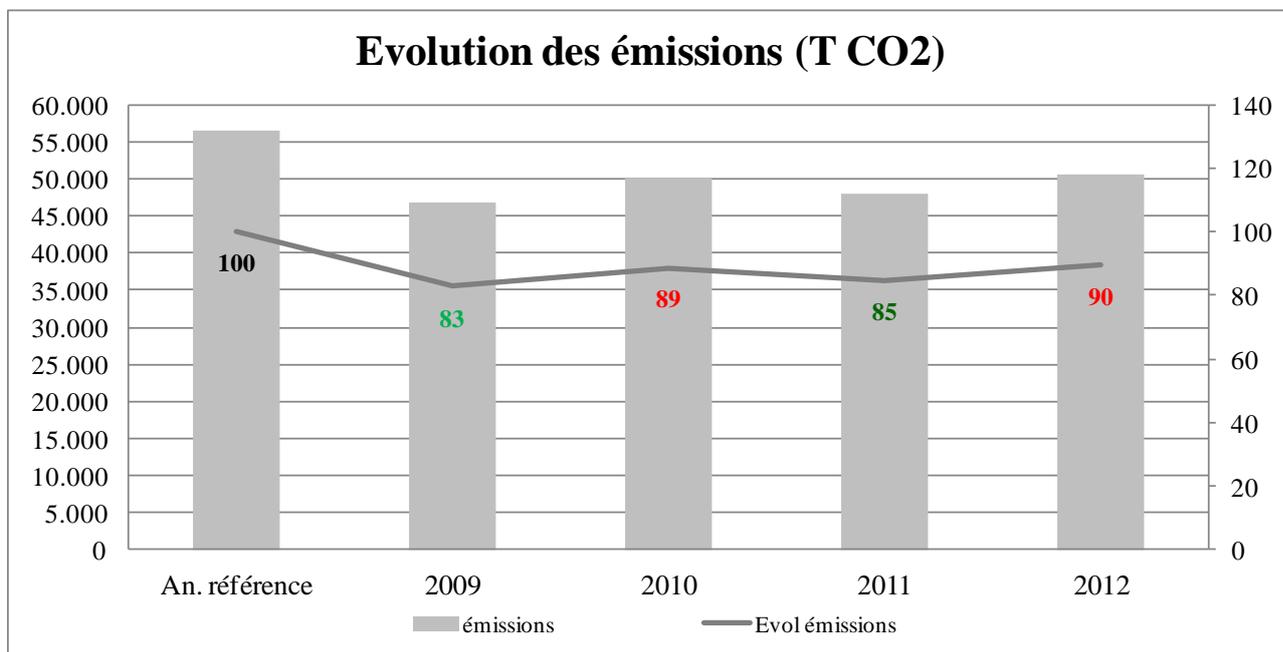
Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 22 sites de l'accord de branche depuis l'année de référence ainsi que depuis 2009 :

Emissions totales des 22 sites (tonnes CO ₂)					
	An. référence	2009	2010	2011	2012
Electricité	33.305	29.994	30.768	31.665	33.947
Gaz naturel	17.622	13.411	16.287	13.528	13.443
Fuel	5.602	3.060	2.981	2.657	3.115
Autres	0	302	116	89	128
total	56.529	46.766	50.153	47.940	50.632

Une erreur s'était glissée dans le tableau d'un des clients pour le calcul d'une partie de ces consommations (électricité et gaz) en 2010 et 2011. Les corrections ont été apportées.

6.2. Evolution des émissions globales des 22 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 22 entreprises engagées entre l'année de référence et 2012 :

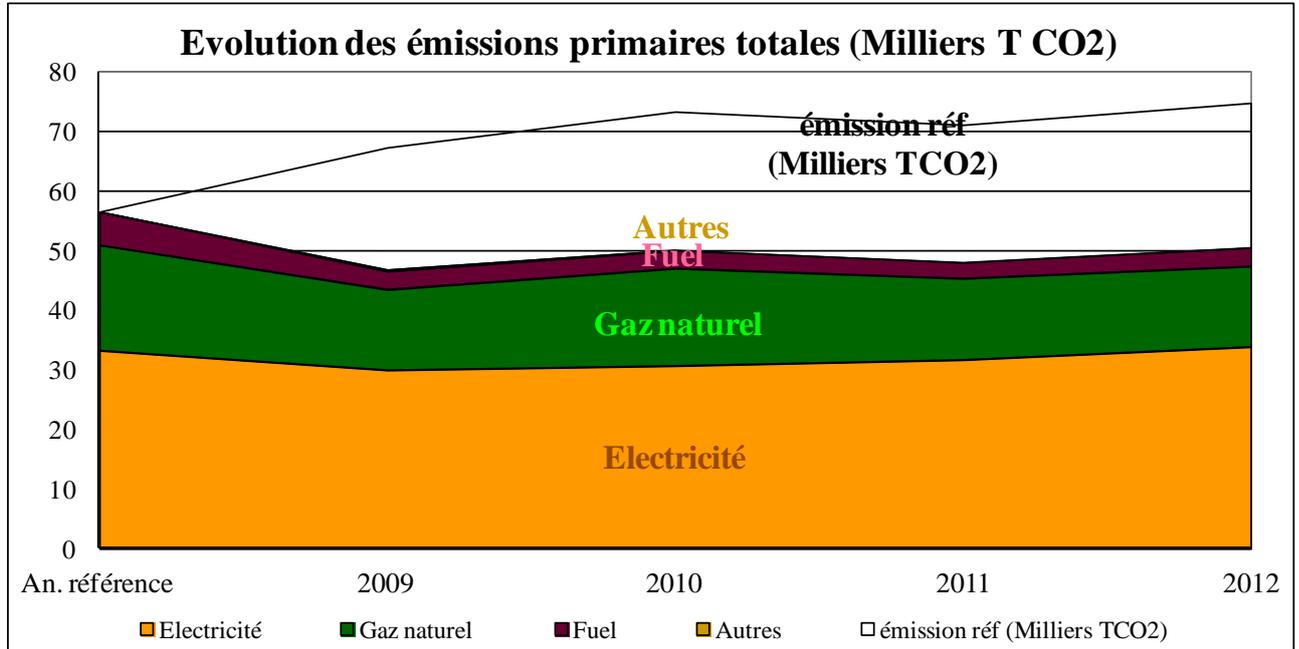


L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations. Cela s'explique par l'importance des vecteurs énergétiques électricité et gaz (plus de 95% en 2012). Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO₂ par GJp consommé.

Les émissions de 2012 s'élèvent à **50.632 tonnes de CO₂** et représentent **90 %** de celles de l'année de référence.

6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

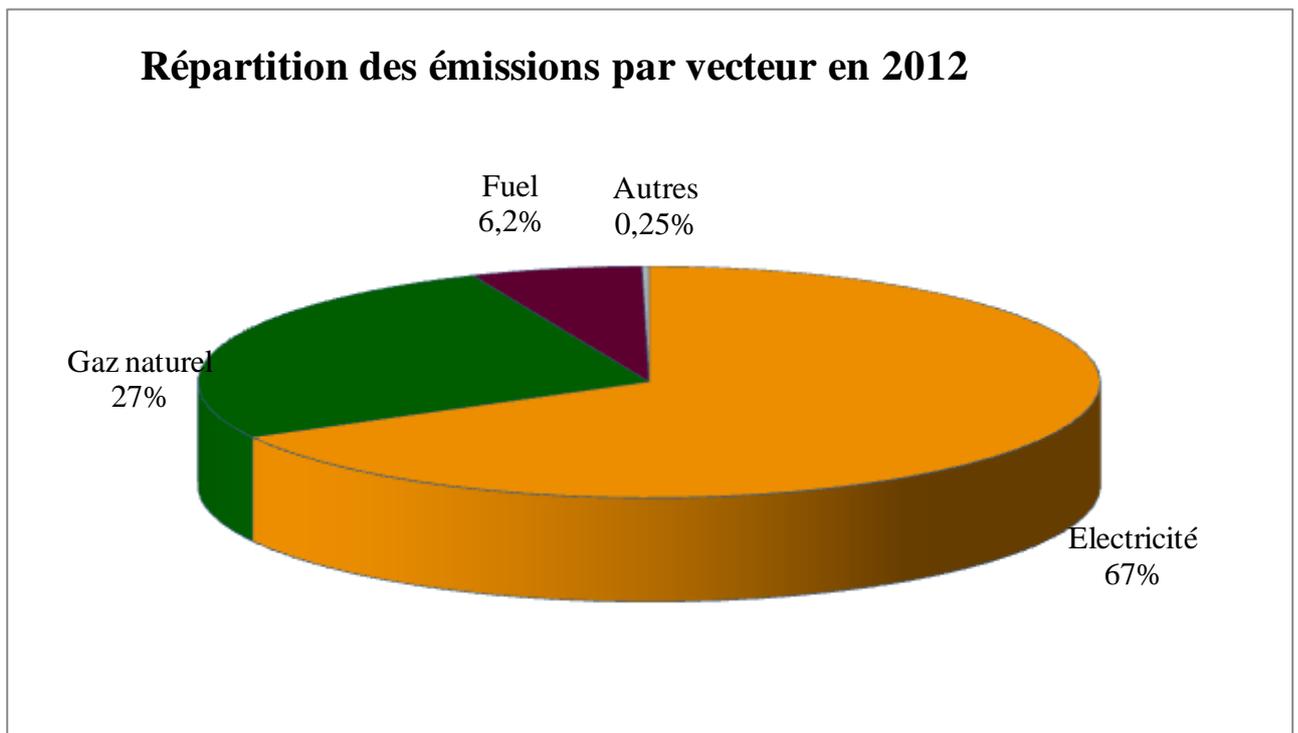
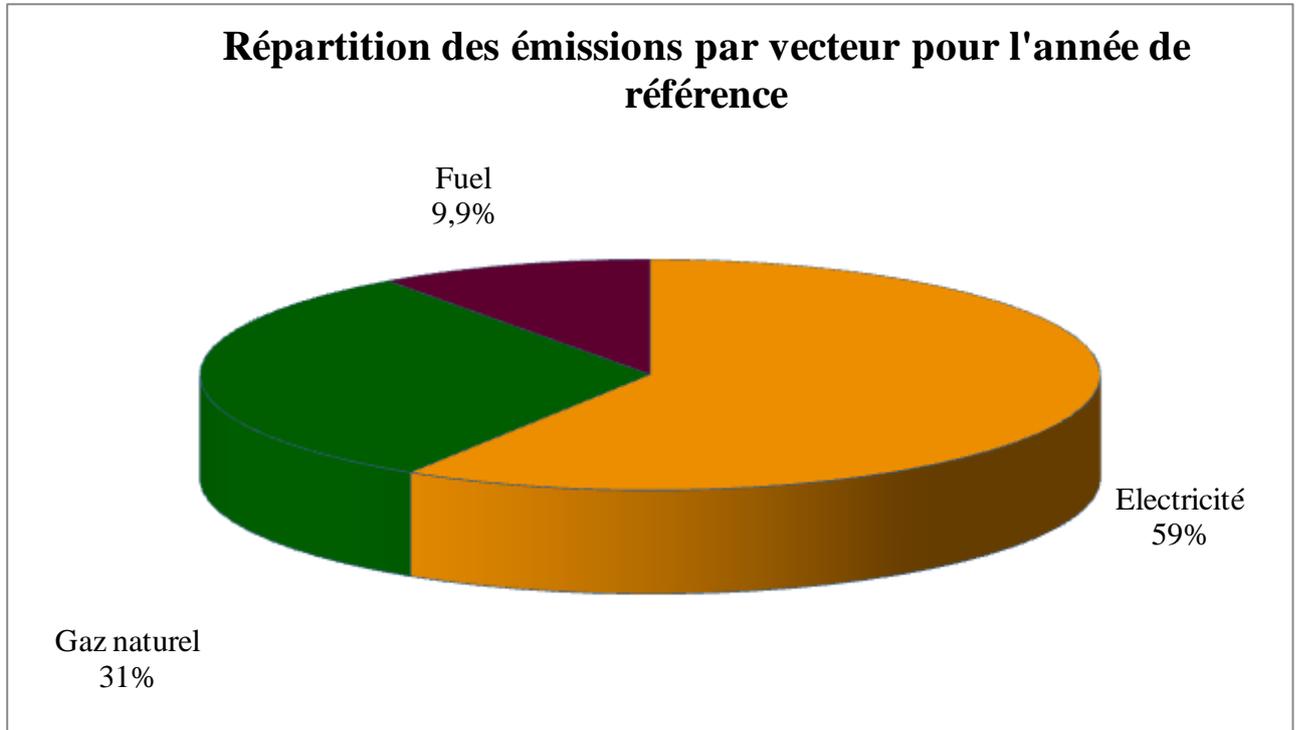
Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



L'évolution des émissions suit celle de la consommation commentée au chapitre 5.3.

6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour l'année de référence et 2012 :



Le poids de l'électricité et du gaz augmente entre 2002 et 2012 : de 90 % pour l'année de référence à **94%** en 2012 des émissions globales.

La part du fuel diminue de **3,7 %**. Les autres combustibles passent de 0 % à 0,25% des émissions globales de l'accord de branche.

7. LES INDICES D'EFFICIENCE

7.1. Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2012 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des 22 entreprises du secteur de l'Industrie technologique wallonne selon les spécifications imposées aux audits énergétiques telles que spécifiées au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

7.2. Pour rappel

L'industrie technologique wallonne s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de **81,8%** et un IGES de **81,9%**.

7.3. Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

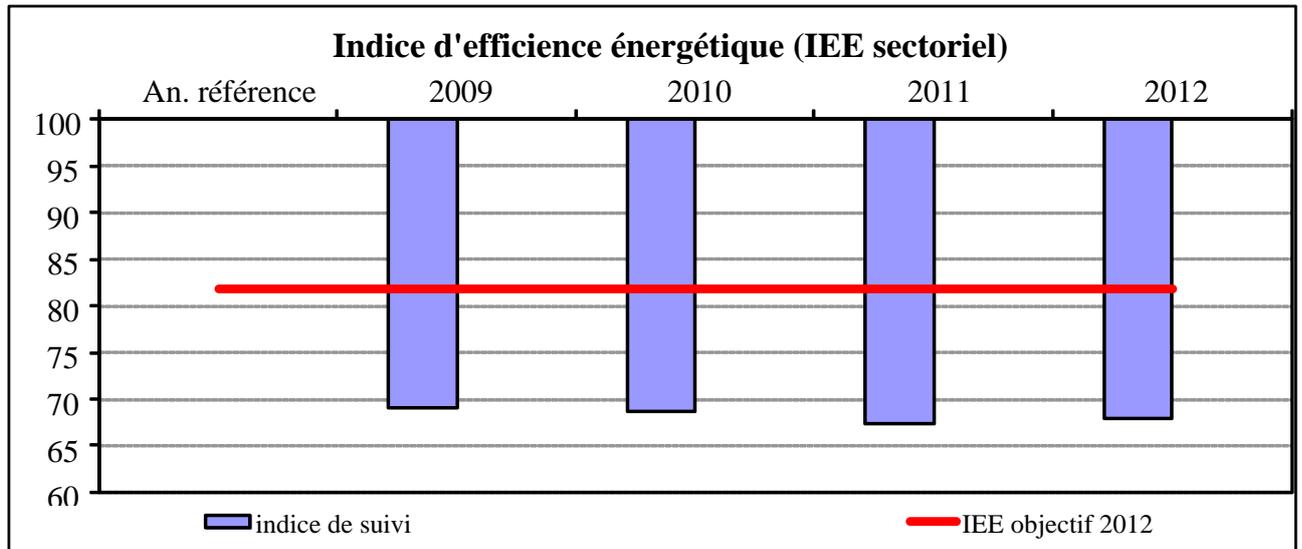
- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2012** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 2002 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE pour l'année de référence et depuis 2009:

	An. référence	2009	2010	2011	2012
consommations réelles	985.581	821.633	881.475	846.179	889.635
consommations théoriques	985.581	1.189.408	1.284.993	1.254.598	1.309.987
IEE (%)	100,00	69,08	68,60	67,45	67,91

N.B. : il n'y a pas eu d'ajustement dans les calculs IEE et IGES de l'accord de branche de la technologie.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 2009 :



Pour l'année de référence, l'indice est de 100.

Entre l'année de référence et 2012, l'IEE s'est amélioré de **32,09 %**. Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2012 soit atteint dès 2009. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Pour 2012, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 67,91%, soit une amélioration de 32,09% par rapport à l'année de référence.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

7.4. Evolution de l'IGES

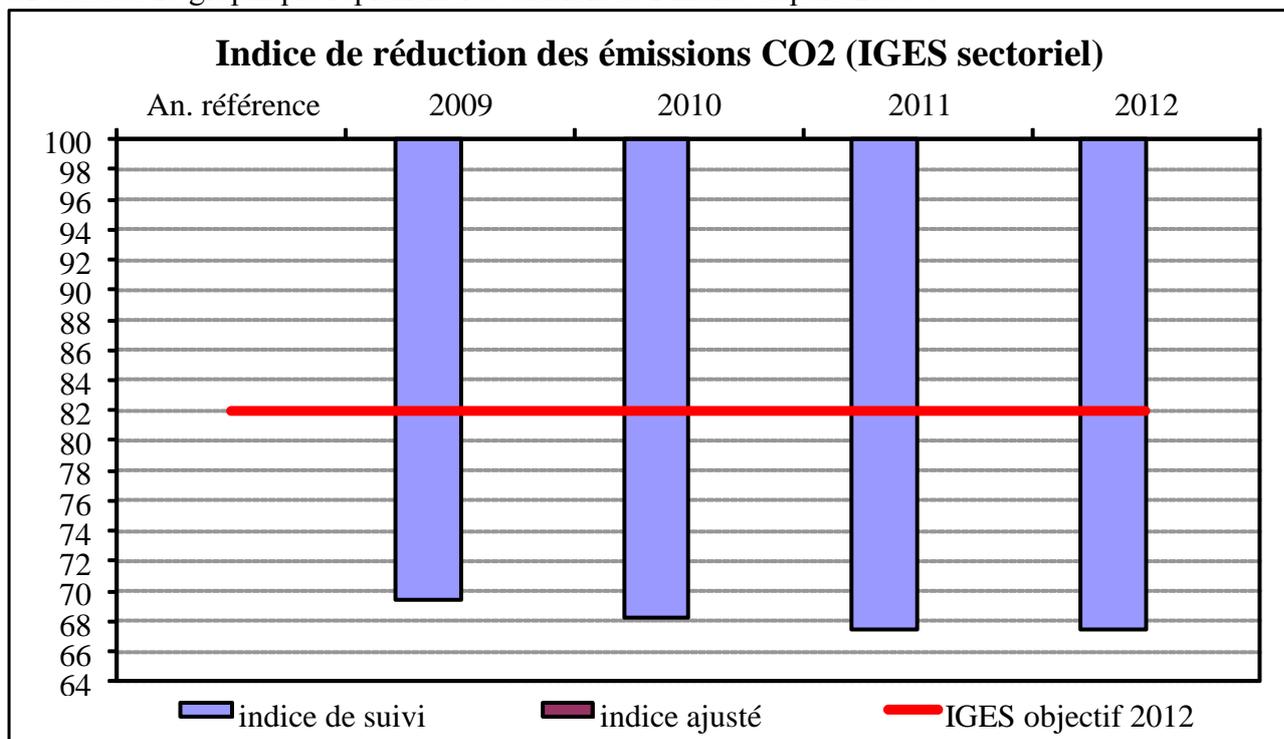
Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2012** (numérateur)
- **l'émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 2002 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis l'année de référence :

	An. référence	2009	2010	2011	2012
Emissions réelles	56.529	46.766	50.153	47.940	50.632
Emissions théoriques	56.529	67.317	73.420	71.116	74.988
IGES (%)	100,00	69,47	68,31	67,41	67,52

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 2009 :



Pour l'année de référence, l'indice est de 100.

Entre 2002 et 2012, l'IGES s'est amélioré de **32,48 %**.

Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2012 soit atteint dès 2009. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Pour 2012, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 67,52 %, soit une amélioration de 32,48% par rapport à 2002,

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

8. LES EFFORTS CONSENTIS

8.1. Préambule

Aucune étude approfondie en cours d'accord de branche n'ayant été menée sur l'état d'avancement quant à la réalisation ou non des pistes d'économies d'énergie, nous avons classifié, pour les sites pour lesquels l'information était disponible, les différentes pistes reprises dans l'audit initial et leur état d'avancement. On fait ici référence à un nombre de pistes et non au potentiel en économies d'énergie (information disponible insuffisante).

8.2. Quelques chiffres en rappel

A titre informatif et en rappel, les études menées au lancement de l'accord de branche ont permis de mettre en évidence un potentiel de plus de 670.000 GJp se répartissant sur plus de 250 pistes d'économies.

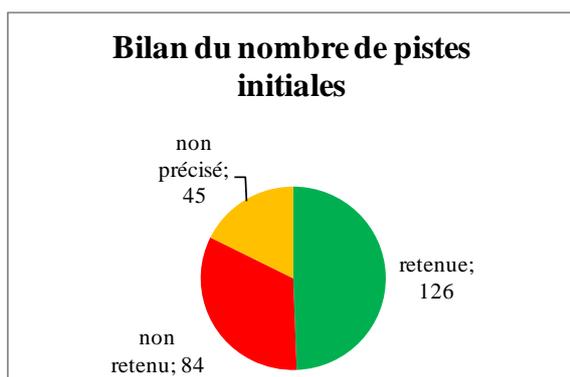
Sur ces 670.000 GJp et sur base des informations disponibles actuellement, plus **80.000** GJp (126 pistes) avaient été retenus pour le calcul de l'objectif. De ces 80.000 GJp, plus de 55.000 GJp ont bien été renseignés comme réalisés. A cela sont venus s'ajouter la réalisation des pistes initialement non retenues.

Sur les 520.000 GJp non-retenus pour le calcul de l'objectif (84 pistes), fin 2012, plus de **145.000** GJp de projets d'économies ont été repêchés et finalement réalisés et plus de 5.000 GJp sont encore en cours de projet.

Jusqu'à fin 2012, les efforts se sont poursuivis comme en atteste les performances atteintes, et ce malgré un contexte difficile et un avenir parfois incertain.

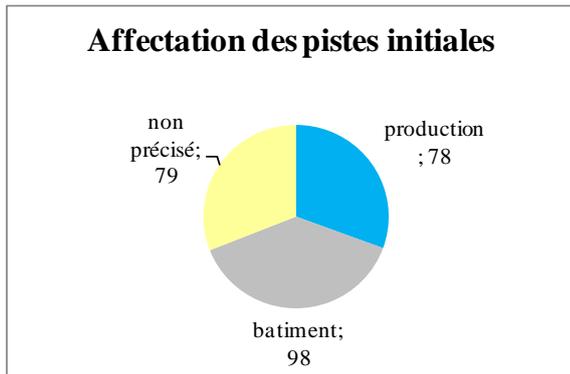
8.3. Situation à l'initiale des pistes identifiées

a) Situation globale initiale



Il est ressorti aux termes des audits énergétiques initiaux que pour l'ensemble des sites pour lesquels l'information est disponible, 255 pistes ont été mises en évidence dont **126 ont été retenues**.

b) Situation sur l'affectation des pistes initiales



Affectation				
	retenue	non retenue	non précisé	audit initial
production	30	40	8	78
bâtiment	36	27	35	98
non précisé	60	17	2	79
total	126	84	45	255

Il ressort que sur les 255 pistes mises en évidence la majorité concerne les bâtiments : 98 pistes concernaient le bâtiment, 78 la production et pour 79 d'entre elles l'information reprise est insuffisante

pour la classer.

Sur les 98 pistes touchant le **bâtiment**, 36 ont été retenues d'emblée (d'autres initialement non retenue ont tout de même été réalisées).

Sur les 78 pistes touchant la production, 30 pistes ont été retenues.

c) Situation sur la typologie des pistes initiales

Typologie				
	retenue	non retenue	non précisé	audit initial
procédé	8	7	0	15
utilités	20	28	3	51
bonne gestion	28	13	0	41
meilleure utili	1	0	0	1
autre	2	12	0	14
non précisé	67	24	42	133
total	126	84	45	255

Sur l'ensemble des 255 pistes mises en évidence et sur base des informations complémentaires, la majorité des pistes retenues concernent les utilités et le principe de bonne gestion.

d) Situation sur les catégories des pistes initiales

Catégorie				
	retenue	non retenue	non précisé	audit initial
A1	61	5	13	79
A2	16	6	5	27
A3	4	26	3	33
B1	1	19	4	24
B2	0	10	6	16
B3	1	1	5	7
C1	0	1	0	1
non précisé	43	16	9	68
total	126	84	45	255

La majorité des pistes appartient à la catégorie A et plus particulièrement à la A1. Sur les 96 pistes A1 et A2, 77 ont été retenues dès la mission initiale.

Certaines pistes A1 n'ont pas été retenues notamment à cause

- du manque de prise en compte des impératifs de production,
- de la trop grande importance des capitaux à mobiliser

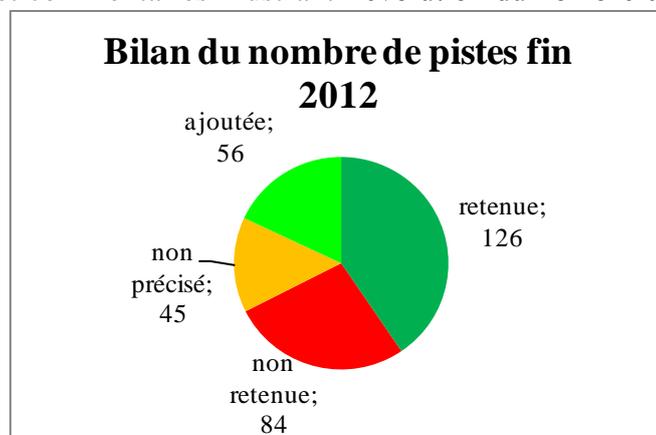
- des résultats contradictoires (plus faibles) obtenus par le site suite au recalcul par une tierce partie (fournisseur, ...) du calcul des économies annoncées
- de la disparition de l'objet du potentiel mis en évidence (restructuration, disparition de l'outil concerné, ...)
-

8.4. Bilan final des actions menées au terme de l'accord de branche

a) Situation globale fin 2012

Sur base de l'ensemble des rapports remis par les différents sites, une actualisation des efforts consentis a pu être faite.

Ci-dessous le graphe et commentaires illustrant l'évolution du nombre de pistes :



Il apparaît que **56 pistes** supplémentaires sont venues complétées les 126 initialement retenues (+ 45 imprécisé). Le nombre de pistes retenu a donc **considérablement et rapidement augmenté** entre la mission d'audit initial et le terme de l'engagement dans la mesure où cet accord de branche ne couvre que 4 années. Cela illustre une fois de plus le dynamisme des membres de cet Accord et la raison des excellents résultats affichés au terme de cet engagement.

b) Situation sur l'affectation des pistes fin 2012

Affectation fin 2012					
	retenue	non retenue	non précisé	audit initial	ajoutées
production	30	40	8	78	15
batiment	36	27	35	98	16
non précisé	60	17	2	79	25
total	126	84	45	255	56

Sur les 56 pistes ajoutées en cours d'accord, on peut observer qu'elles se distribuent assez équitablement entre la production et le bâtiment.

c) Situation sur la typologie des pistes fin 2012

Typologie fin 2012					
	retenue	non retenue	non précisé	audit initial	ajoutées
procédé	8	7	0	15	6
utilités	20	28	3	51	5
bonne gestion	28	13	0	41	9
meilleure utilité	1	0	0	1	0
autre	2	12	0	14	11
non précisé	67	24	42	133	25
total	126	84	45	255	56

La majorité des pistes ajoutées concerne des projets divers autres que le procédé, les utilités ou la bonne gestion. Pour citer quelques exemples, la pose de parois (délimiter mieux les zones occupées), le remplacement d'automates industriels en vue d'un meilleur suivi, d'une modernisation ou afin de favoriser la mise en place de meilleurs suivis, solution de contrôle, recours à des énergies renouvelables,

d) Modification du classement de pistes

Certaines pistes ont changé de statut au fil des années. En effet, si de nombreuses pistes avaient été initialement écartées, de nombreuses entreprises sont en train d'y revenir et de réaliser ces pistes.

La mise à jour des informations donnent le classement suivant :

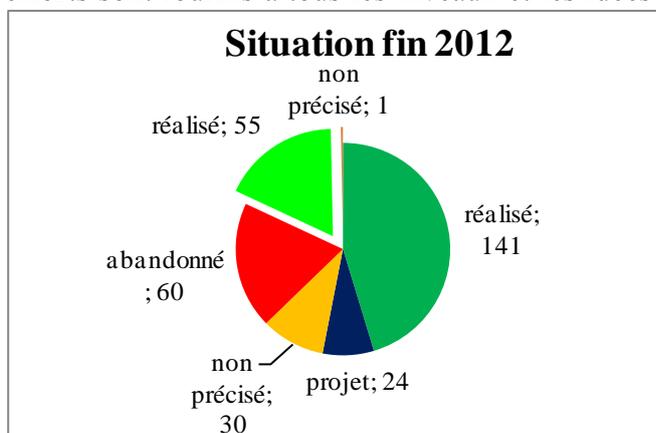
Etat	audit initial	ajoutées
Réalisé	141	55
projet	24	0
non précisé	30	1
abandonné	60	0
total	255	56

On relèvera que sur les **84 pistes** initialement abandonnées, après 4 ans, il n'en reste plus que **60**.

e) Premières conclusions

Les sites ne ménagent pas leurs efforts et de nombreuses pistes se sont ajoutées tout au long de l'engagement.

Peu importe le critère de classement retenu (typologie, rentabilité, affectation), les pistes ajoutées ne contribuent qu'à augmenter considérablement le nombre de projets réalisés. Les efforts sont fournis à tous les niveaux et les idées affectent l'ensemble du site.



Si l'on fait le bilan aux termes de ces 4 années d'engagement, **plus de 310 pistes** ont été abordées dont :

- **196 ont été réalisées**
- **24** sont en phase de **projet** (et parfois mis en veille étant donné le contexte économique, conjoncturel, ou le besoin d'étude complémentaire,...)
- Seulement **60** ont été abandonnées.

9. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

a) Pour l'IEE

	An. référence	2009	2010	2011	2012
consommations réelles	985.581	821.633	881.475	846.179	889.635
consommations théoriques	985.581	1.189.408	1.284.993	1.254.598	1.309.987
IEE (%)	100,00	69,08	68,60	67,45	67,91

b) Pour l'IGES

	An. référence	2009	2010	2011	2012
Emissions réelles	56.529	46.766	50.153	47.940	50.632
Emissions théoriques	56.529	67.317	73.420	71.116	74.988
IGES (%)	100,00	69,47	68,31	67,41	67,52

10. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie technologique wallonne s'est engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de 81,8 % et un IGES de 81,9%.

Pour l'année 2011, l'IEE du secteur s'établit à 67,91 % et l'IGES à 67,52%.

Le secteur des Technologies a donc atteint son objectif à la fin 2012 et remplit complètement ses engagements contractuels tels qu'inscrits dans la convention d'accord de branche.

Soulignons que sur les 84 pistes abandonnées lors de l'audit initial, 24 pistes auront finalement été réalisés (ou sont en phase de réalisation). Par ailleurs, 55 pistes non identifiées lors de l'audit initial seront venues se rajoutées en cours d'accord, portant ainsi le nombre total de pistes réalisées à fin 2012 à **196**.

Derrière ce résultat consolidé remarquable se cache en réalité une grande hétérogénéité de situation entre les 22 entreprises dont les résultats sont repris dans ce rapport 2012.

En réalité, on constate que les résultats des 22 entreprises de l'accord de branche se répartissent selon une courbe de Gauss et qu'**une majorité d'entre elles ont atteint leurs objectifs** d'amélioration d'IEE.

N'oublions pas que, bien que l'accord de branche a été signé en décembre 2009, la plupart des entreprises ont procédé à l'audit et entamé la mise en œuvre de leur plan d'actions il y a plusieurs années déjà. Ceci explique, entre autres, les excellents résultats affichés dès 2009 et confirmés depuis malgré le très léger recul cette année.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

AGORIA – FONDERIES



Bruxelles, le 23 octobre 2013

**9^{ème} Rapport d'avancement sectoriel concernant
l'accord de branche entre**

**l'Industrie wallonne des Fonderies représentée par Agoria Wallonie
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement**

**relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et
à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012**

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie

TABLE DES MATIERES

Table des matières _____	2
1. le secteur wallon des fonderies _____	3
2. Introduction _____	5
2.1. Contexte de la mission _____	5
2.2. Informations disponibles _____	5
2.3. Historique de l'accord de branche _____	5
2.4. Les membres de l'accord de branche Fonderies en 2012 _____	5
3. caractéristiques de l'industrie wallonne des fonderies _____	6
3.1. Évolution du chiffre d'affaires _____	6
3.2. Évolution de l'emploi _____	7
3.3. Évolution des investissements _____	7
3.4. Évolution de la rentabilité d'exploitation _____	8
4. La production _____	9
4.1. Évolution des productions annuelles dans les sept entreprises de ce secteur _____	9
5. la Consommation énergétique _____	10
5.1. Données de consommations _____	10
5.2. Evolution des consommations globales des 7 sites de l'accord de branche _____	11
5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique _____	12
5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique _____	13
6. Les émissions _____	14
6.1. Les données d'émissions _____	14
6.2. Evolution des émissions globales des 7 sites de l'accord de branche _____	15
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique _____	16
6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique _____	17
7. Les indices d'efficience _____	18
7.1. Méthodologie d'établissement des indices _____	18
7.2. Pour rappel _____	18
7.3. Evolution de l'IEE _____	18
7.4. Evolution de l'IGES _____	20
8. Les efforts consentis _____	22
8.1. Quelques chiffres en rappel _____	22
8.2. Situation à l'initiale des pistes identifiées _____	22
8.3. Bilan final des actions menées au terme de l'accord de branche _____	23
9. Rappel des principaux chiffres _____	25
a) Pour l'IEE _____	25
b) Pour l'IGES _____	25
10. Conclusions _____	26

1. LE SECTEUR WALLON DES FONDERIES

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Fonderies

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	7
Consommation totale d'énergie :	936 191 GJp
Objectif énergie :	7,1 % au 31.12.2012
Objectif CO2 :	6,7 % au 31.12.2012

Amélioration finale de l'efficacité énergétique :	4,3 %
Amélioration finale des émissions de CO2 :	4,3 %

Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2013

Un processus de production multidisciplinaire

Du porte-clés à la navette spatiale

Qu'ils soient petits ou grands, d'usage courant ou insolite, il y a peu de produits pour lesquels le secteur de la fonderie n'est pas intervenu dans le processus de fabrication. Du robot ménager à la tondeuse, du poêle à la plate-forme de forage, tous intègrent des composants qui sont fabriqués par ce secteur. Comme aux siècles précédents, les pièces de fonderie constituent toujours, au 21^e siècle, ère des hautes technologies, un élément clé du processus de fabrication des objets d'usage courant, des appareils, machines et accessoires.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que "sans fonderie, pas de nouvelle technologie". Tous les secteurs font appel à l'industrie de la fonderie. Son avenir est assuré étant donné que c'est précisément avec elle que se construit l'avenir. Pratiquement chaque nouveau développement industriel pose la question de nouveaux composants coulés encore inexistants. C'est cette force créatrice qui donne à la fonderie son élan dynamique.

La fonderie, un travail d'équipe

Bien qu'il s'agisse d'une des premières activités industrielles de l'homme, la fabrication de pièces coulées reste d'une actualité étonnante. Au cœur de la fonderie, le fondeur est prêt à couler le métal liquide dans son moule complexe. La coulée même ne représente en fait qu'une partie de cette activité.

Production & gestion de la qualité

D'autres spécialistes interviennent encore à des stades ultérieurs et font en sorte que la pièce coulée aboutisse dans l'un de ses nombreux domaines d'application: les voitures, les machines, les avions, les articles de sport, les appareils ménagers, les équipements de génie civil et médicaux,...

Gestion des stocks & maintenance

Un procédé de production complexe tel que la coulée exige une optimisation permanente des flux de matériaux et une gestion efficace des stocks pour les matrices, les pièces de rechange, les matières premières, les pièces coulées,... Les services de maintenance assurent le bon fonctionnement de toutes les machines, ce qui nécessite l'application de connaissances particulièrement diversifiées en mécanique, hydraulique, électronique, pneumatique, automatisation industrielle et informatique.

2. INTRODUCTION

2.1. Contexte de la mission

L'année 2012 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des fonderies, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

2.2. Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 7 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2012. 1999 en constitue l'année de référence (sauf pour un des sites, où l'année de référence est 2003).

2.3. Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 10 sociétés s'étaient engagées, rejointes plus tard par 2 autres entreprises.

Pour 2012, le plan sectoriel a fixé l'objectif d'Agoria pour les Fonderies à **92,9%** pour l'IEE et **93,3%** pour l'IGES.

Au fil du temps, 5 des 12 sites sont sortis de cet accord.

Fin 2012, il reste donc **7 Fonderies** engagées dans cet accord de branche.

Les chiffres repris dans le présent rapport ont été mis à jour et ne prennent en compte que les 7 entreprises encore présentes dans l'accord de branche.

2.4. Les membres de l'accord de branche Fonderies en 2012

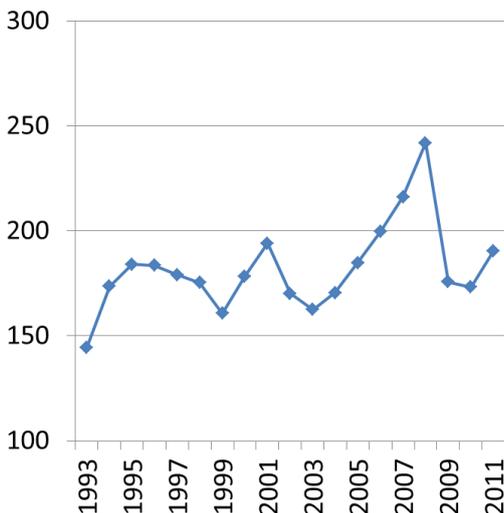
Comme expliqué ci-dessus, restent engagés en 2011 les fonderies suivantes :

- Fonderies Fallais, rue de Waremmes 123, 4530 Villers-le-Bouillet
- Magolux, Parc industriel, 6780 Messancy
- Magotteaux, rue Prés de la Tour 55, 4051 Vaux-sous-Chèvremont
- Marichal Ketin, rue Ernest Solvay 372, 4000 Liège-Sclessin
- Saint Roch Couvin, rue de la Gare 36, 5660 Couvin
- Savimétal, Prümer Strasse 44, 4780 Saint-Vith
- Settas, Allée centrale, zone industrielle, 6040 Jumet

3. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES FONDERIES

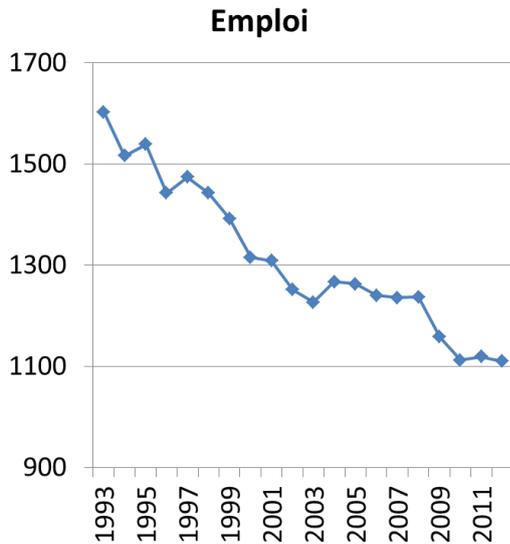
- La crise a ramené le chiffre d'affaire des fonderies wallonnes à un niveau comparable à celui de la décennie 1993-2003, effaçant l'expansion de la période 2003-2008 ;
- Depuis 1993, l'emploi du secteur s'est contracté de 30,7%. Environ 1/3 de ce recul s'est produit depuis 2009 ;
- Après un sommet en 1999, l'investissement tend à se replier. Le montant 2011 ne correspond plus qu'à 60% du montant 1999 ;
- La crise a davantage touché la rentabilité des fonderies wallonnes. Elle passe de 4,4% des ventes en 2007, niveau proche de celui de l'industrie technologique wallonne, à moins de 1% en 2009 et stagne depuis. La rentabilité de l'industrie technologique wallonne s'est redressée à 3,7% en 2010 et 2011.

3.1. Évolution du chiffre d'affaires



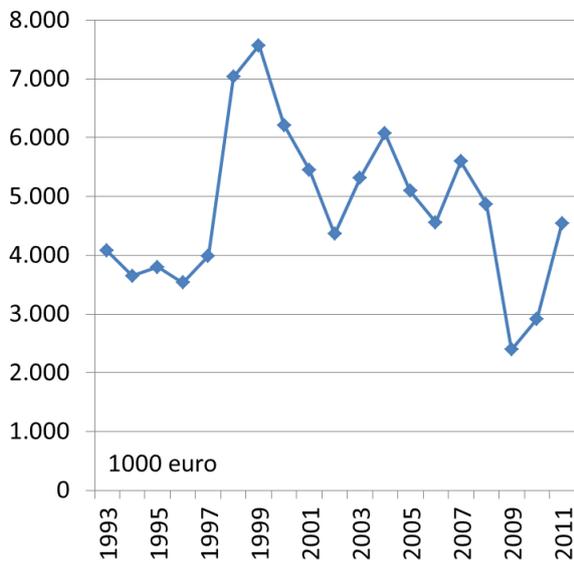
- Evolution irrégulière mais sans véritablement progresser de 1993 à 2003 ;
- Hausse de 50% entre 2003 et 2008, avant impact de la crise ;
- Retour à un niveau comparable à celui de la période 1993-2003 ;
- Rebond en 2011.

3.2. Évolution de l'emploi



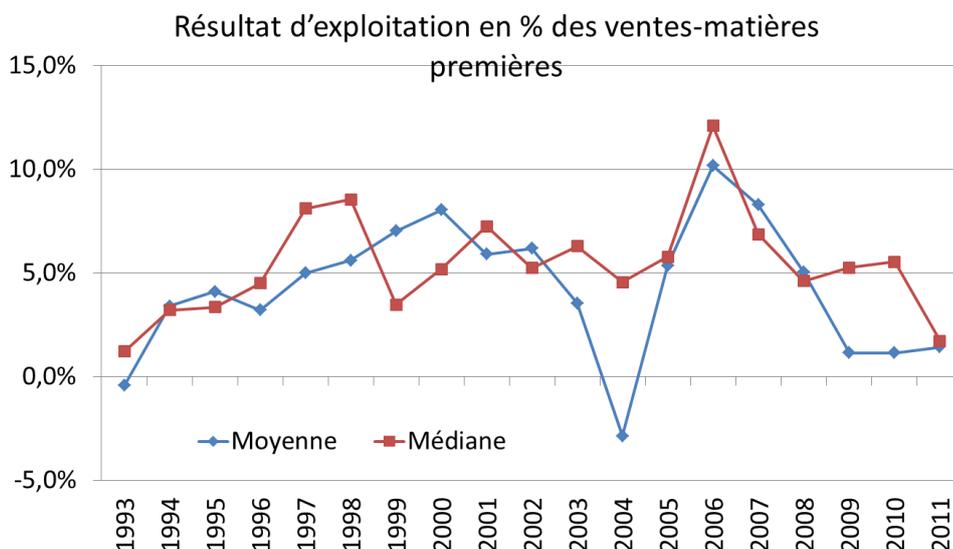
- Recul de 23,5% l'emploi entre 1993 et 2003 ;
- Stabilisation durant 5 ans jusqu'à la crise ;
- Nouvelle baisse de 10,1% en 2009-2010 avant stabilisation au cours des deux années les plus récentes ;
- Depuis 1993, l'emploi s'est replié de 30.7% ;

3.3. Évolution des investissements



- Après quelques années de stagnation, doublement des investissements en 1999-2000 ;
- Ensuite, évolution irrégulière mais orientée négativement jusqu'à un plancher en 2009 ;
- Progression en 2010 et 2011 mais on reste sous le niveau d'avant crise.

3.4. Évolution de la rentabilité d'exploitation



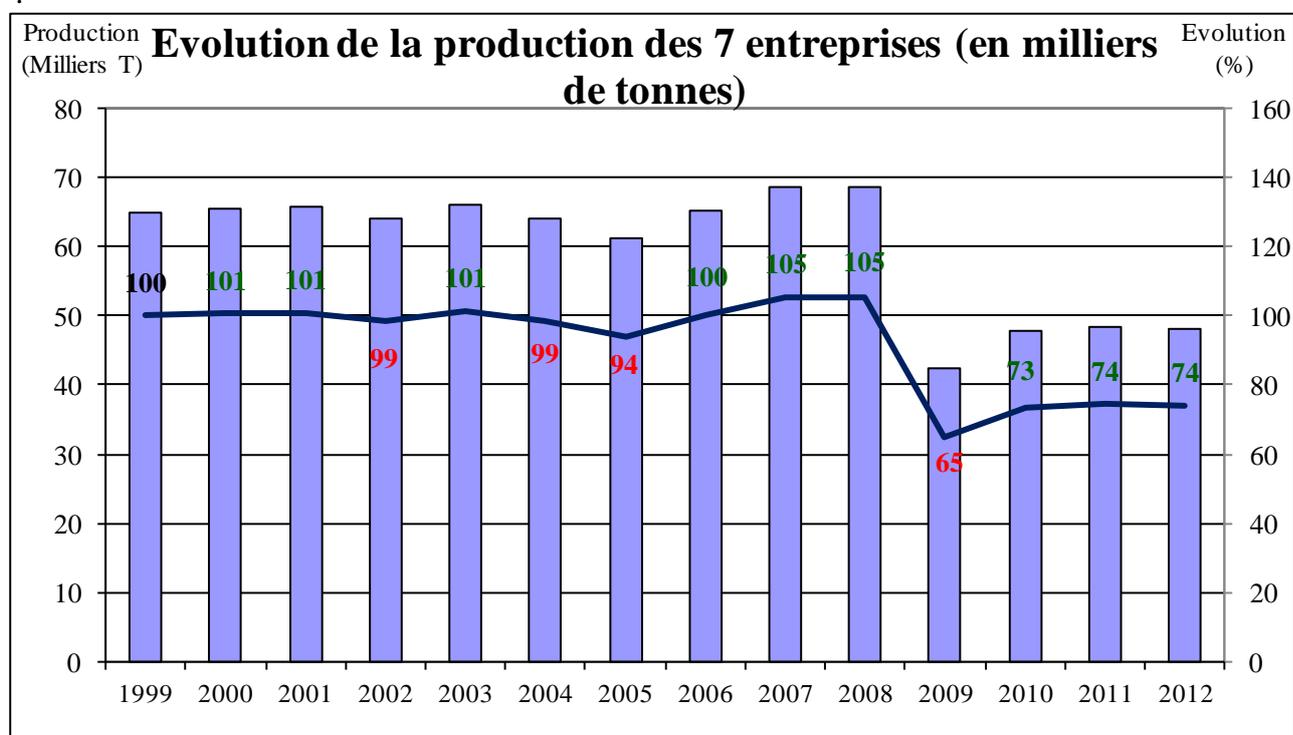
- Rentabilité d'exploitation rend compte du résultat qui découle de l'activité principale de l'entreprise sans intégrer les impacts des éléments financiers ou exceptionnels ;
- On observe une tendance positive au cours des années 90. La rentabilité moyenne atteint un sommet en 2000 à 8% des ventes hors matières premières ;
- Au cours des années 2000-2008, le niveau de rentabilité reste supérieur à celui du début de la période, à l'exception de 2003-2004 ;
- L'évolution de la médiane illustre la divergence des situations d'une fonderies à l'autre. Elle apparaît plus irrégulière mais on y retrouve les tendances de fonds dégagée ci-dessus ;
- La crise fait plonger la rentabilité mais touche davantage les fonderies : la rentabilité moyenne de l'industrie technologique wallonne passe de 4,6% des ventes en 2007 à 2,5% en 2009 puis se redresse à 3,7% en 2010 et 2011. La rentabilité des fonderies passe de 4,4% des ventes en 2007 à 0,6% en 2009 et y stagne depuis.

4. LA PRODUCTION

Les graphiques ci-dessous relatent l'évolution des sept entreprises engagées dans le présent accord de branche, à savoir : Fonderies Fallais, Magolux, Magotteaux, Marichal Ketin, Saint Roch Couvin, Savimétal, Settas.

4.1. Évolution des productions annuelles dans les sept entreprises de ce secteur

Une consolidation en tonnes produites peut être réalisée sur base des rapports d'avancement annuels fournis par les différentes entreprises contractantes à cet accord de branche. La fédération peut ainsi porter les tonnes produites sur un graphique d'évolution de 1999 à 2012 :



Après une année 2009 profondément marquée par la crise démarrée au dernier trimestre 2008, la production totale repart doucement à la hausse depuis 2010: + **14%** par rapport à 2009.

Cette reprise amorcée en 2010 se confirme bien en 2011 et 2012 mais ne permet pas aux entreprises de cet Accord de branche de ramener leur niveau de production 2012 à un niveau de production comparable à ceux du passé. En effet, la production 2012 est toujours inférieure de **26%** par rapport à celle de l'année **1999**, année de référence ou inférieure de **31%** par rapport à celle de **2008**.

5. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

5.1. Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 7 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Consommations primaires totales des 7 sites (GJp)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	783.990	796.911	811.551	756.850	782.119	740.765
Coke	22.340	22.340	22.340	22.340	22.340	21.406
gaz naturel	311.927	324.369	318.631	284.610	296.456	305.679
Autres	37.460	34.559	32.226	31.173	33.341	28.929
total	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
An Réf = 100	100,0	101,9	102,5	94,7	98,1	94,9

Consommations primaires totales des 7 sites (GJp)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	726.581	747.495	769.366	775.246	537.219	587.447
Coke	23.531	20.586	17.650	18.635	14.498	16.615
gasoil						
gaz naturel	301.886	317.812	303.197	323.511	259.345	292.344
Autres	30.125	31.669	27.576	30.962	24.327	27.405
total	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	923.811
An Réf = 100	93,6	96,7	96,7	99,4	72,3	79,9

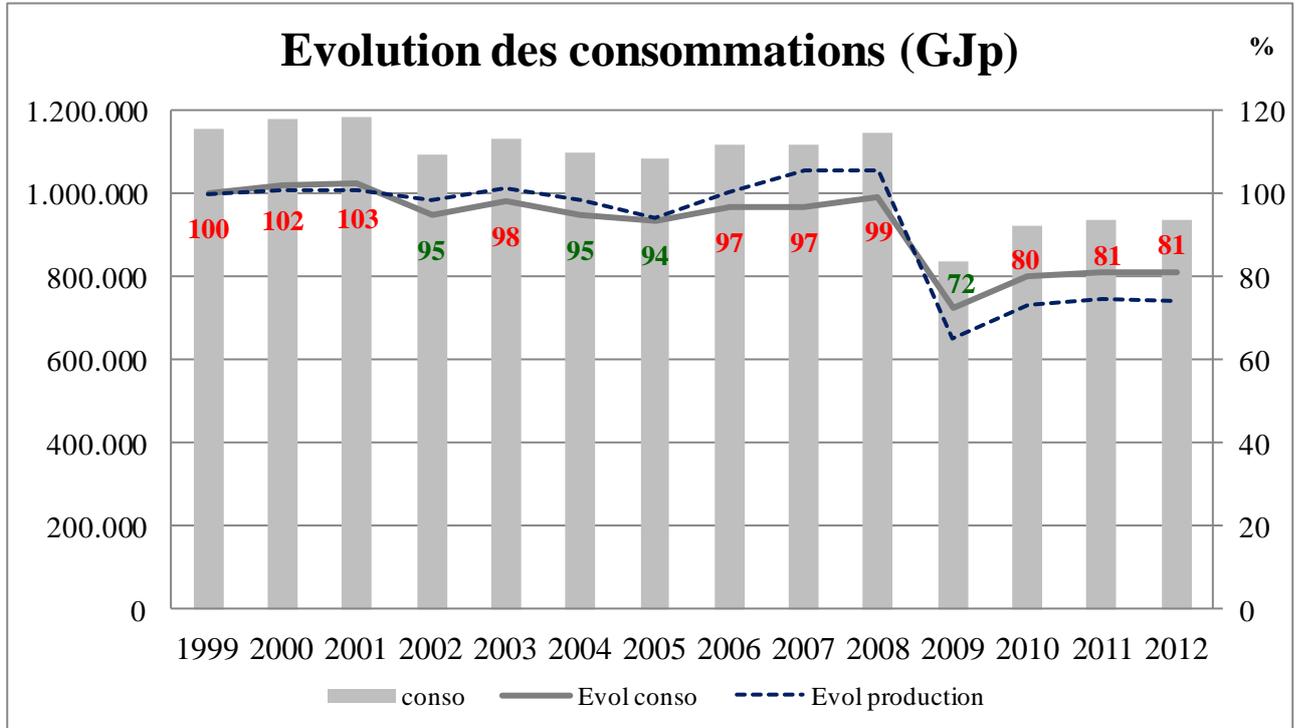
	2011	2012
Electricité	613.594	602.348
Coke	13.965	24.319
gasoil		
gaz naturel	280.218	285.475
Autres	27.634	24.050
total	935.410	936.191
An Réf = 100	80,9	81,0

N.B. : « Autres » reprend les vecteurs énergétiques propane, fuel, gasoil.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

5.2. Evolution des consommations globales des 7 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 7 entreprises engagées entre 1999 et 2012 :

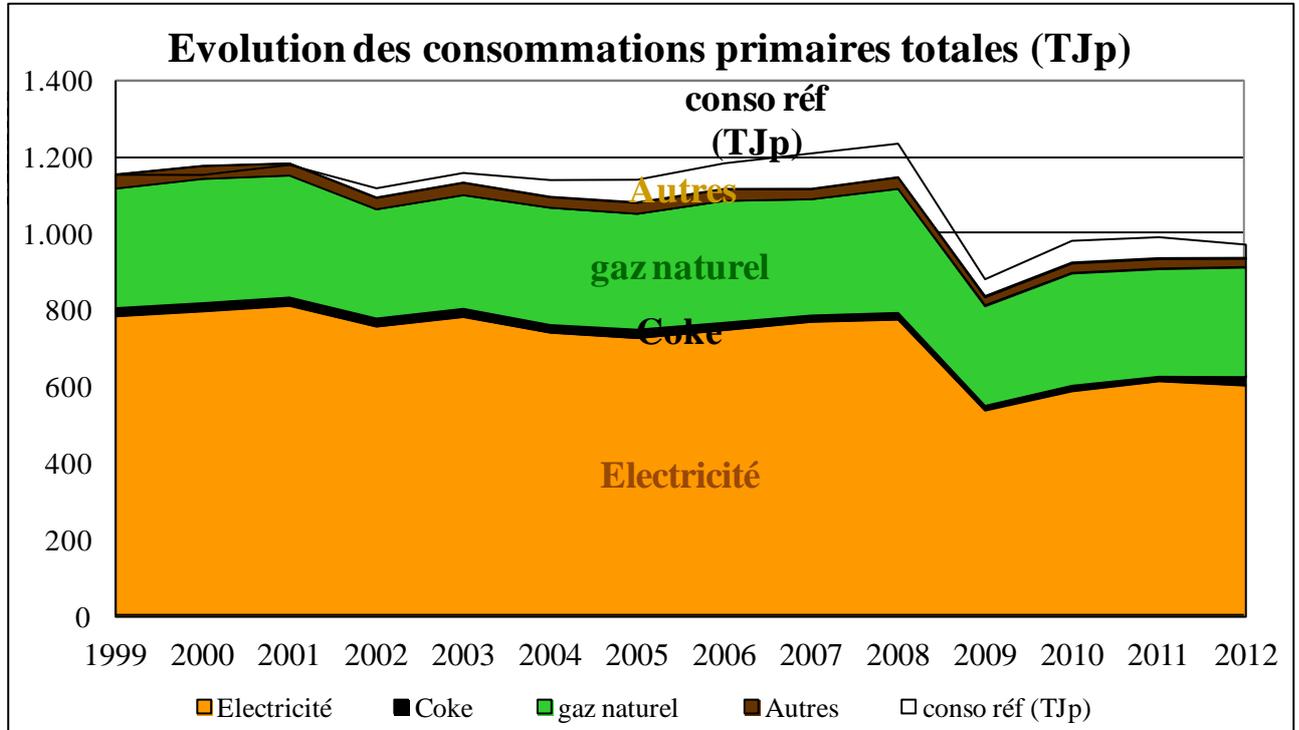


En 2012, la consommation globale des 7 entreprises engagées s'élève à **936.191 GJp**, soit **81%** des consommations totales de l'année de référence. Cela représente une augmentation de l'ordre de **0,1%** entre 2011 et 2012.

La consommation globale (ligne grise) suit exactement la même évolution que celle remarquée pour la production (représentée par la ligne pointillée bleue) : crise en 2009 et reprise douce en 2010 sensiblement confirmée en 2011 et en 2012, mais sans atteindre les niveaux de 2006, 2007 et 2008.

5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz demeurent les principaux vecteurs énergétiques.

Le vecteur énergétique « **autres** » reprend le propane, le gasoil et le fuel.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1999 et 2008 est bien une baisse légère et progressive. Cette baisse s'est accentuée en 2009 pour des raisons uniquement liées à la crise.

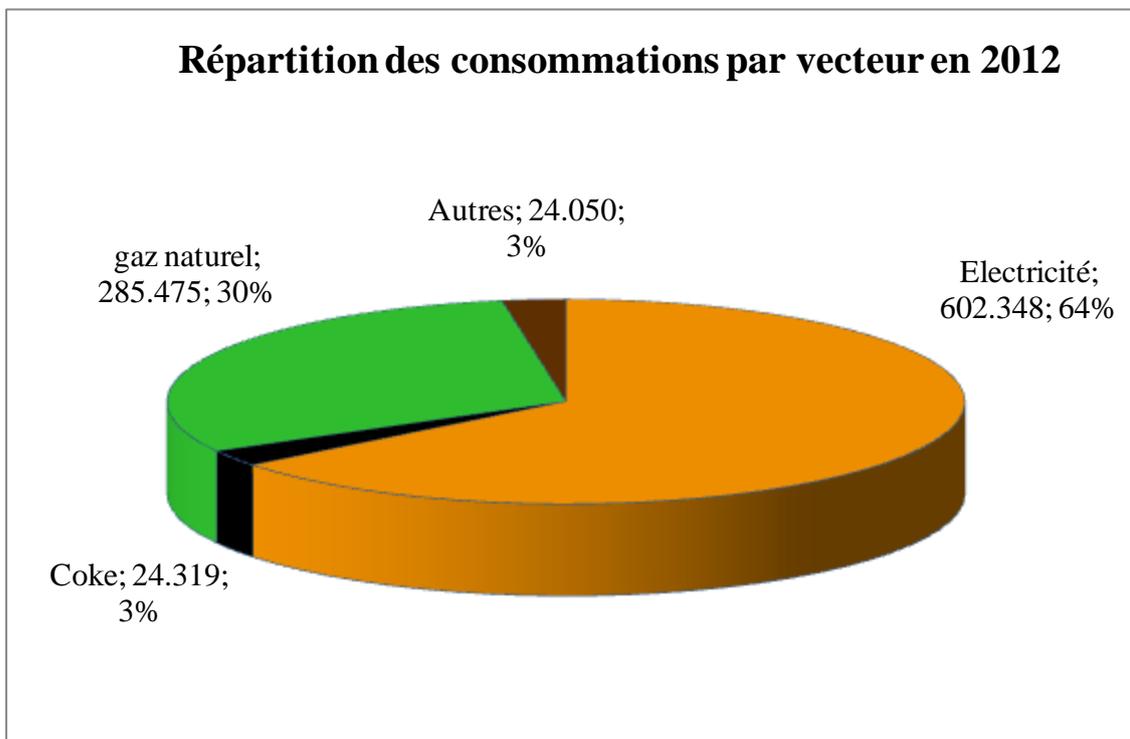
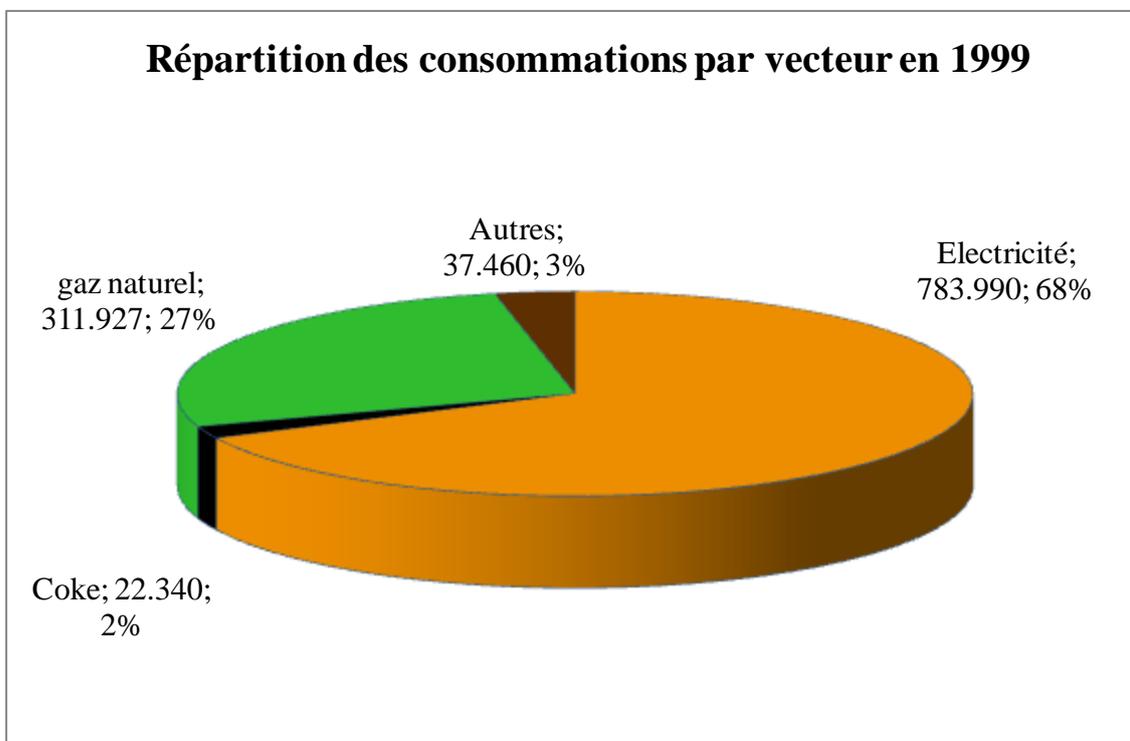
Le niveau des consommations en 2011 et 2012 confirme bien la timide reprise depuis 2010, mais sans atteindre un niveau comparable à celui du passé.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

Cela met davantage en évidence les efforts consentis par les différentes entreprises.

5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1999 et 2012 :



La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques demeure assez stable au fil du temps, même si en absolu, toutes les consommations ont diminué.

La part de l'électricité recule de 4% tandis que celle du **gaz naturel augmente** de l'ordre de 3%.

La part du vecteur « autres » reste stable tandis que la part du vecteur coke augmente de 1% (en valeur absolue, la consommation de coke avait diminué de 37% entre 1999 et 2011 mais finalement a augmenté de 9% entre 1999 et 2012 (le coke ne concerne qu'un seul site).

6. LES EMISSIONS

6.1. Les données d'émissions

Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 7 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

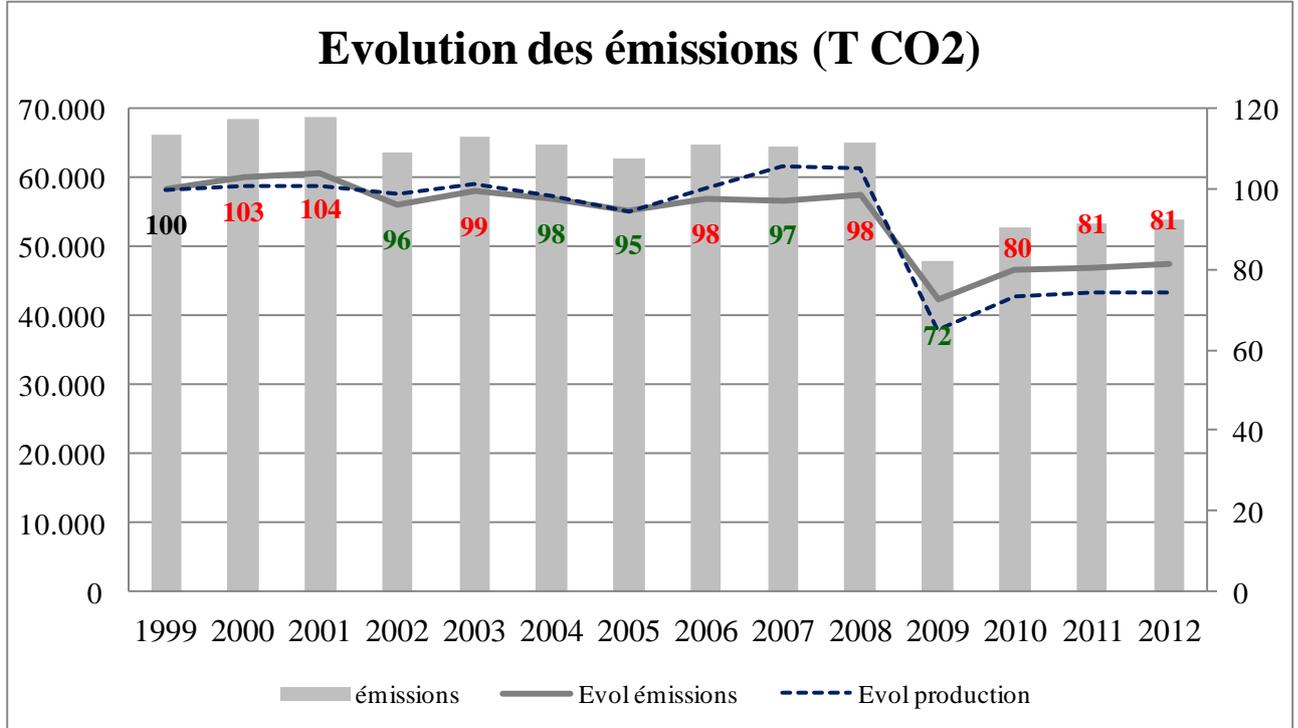
Emissions totales des 7 sites (tonnes CO ₂)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	44.033	45.360	46.187	43.106	44.471	42.825
Coke	2.371	2.403	2.402	2.404	2.400	2.338
gasoil	0	0	0	0	0	0
gaz naturel	17.519	18.463	18.134	16.210	16.856	17.672
Autres	2.340	2.188	2.040	1.975	2.109	1.860
TOTAL	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695

Emissions totales des 7 sites (tonnes CO ₂)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	41.283	42.469	43.667	43.255	30.307	32.982
Coke	2.526	2.210	1.893	1.965	1.545	1.763
gasoil	0	0	0	0	0	0
gaz naturel	17.153	18.057	17.209	18.050	14.631	16.414
Autres	1.904	2.001	1.741	1.922	1.527	1.711
TOTAL	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.870

Emissions totales des 7 sites (tonnes CO ₂)		
	2011	2012
Electricité	34.454	33.852
Coke	1.482	2.582
gasoil	0	0
gaz naturel	15.735	16.034
Autres	1.726	1.495
Total reconstitué	53.397	53.963
An Réf = 100	80,6	81,4

6.2. Evolution des émissions globales des 7 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 7 entreprises engagées entre 1999 et 2012 :



L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations et suit la tendance de la production. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques électricité et gaz. Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO2 par GJ consommé.

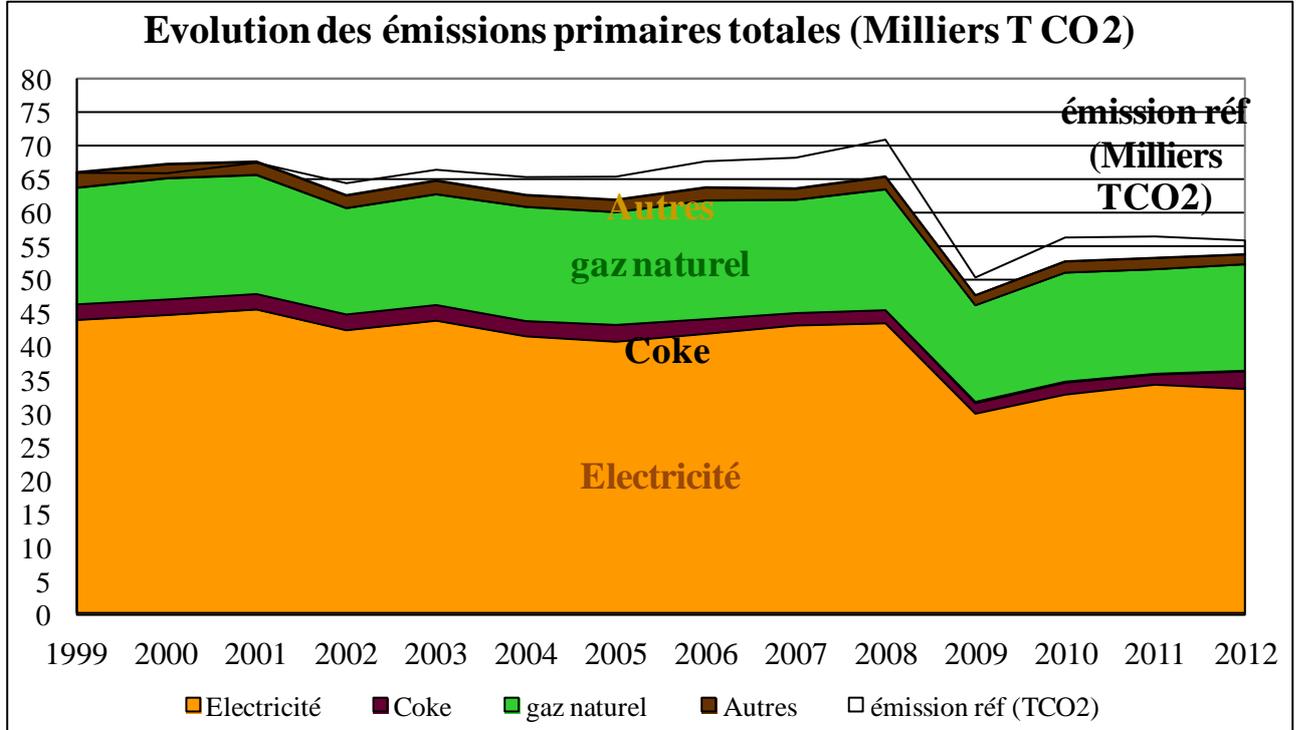
La légère déviance constatée en 2012 (émissions augmentent davantage que la production) s'explique par la forte augmentation de la consommation de coke sur un site ainsi que dans une moindre mesure l'augmentation des consommations de fuel lourd.

De même, les consommations augmentent légèrement (+0,1%) entre 2011 et 2012 alors que les émissions progressent légèrement plus : + **0,8%**.

Les émissions de 2012 représentent 81,4% de celles de 1999.

6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

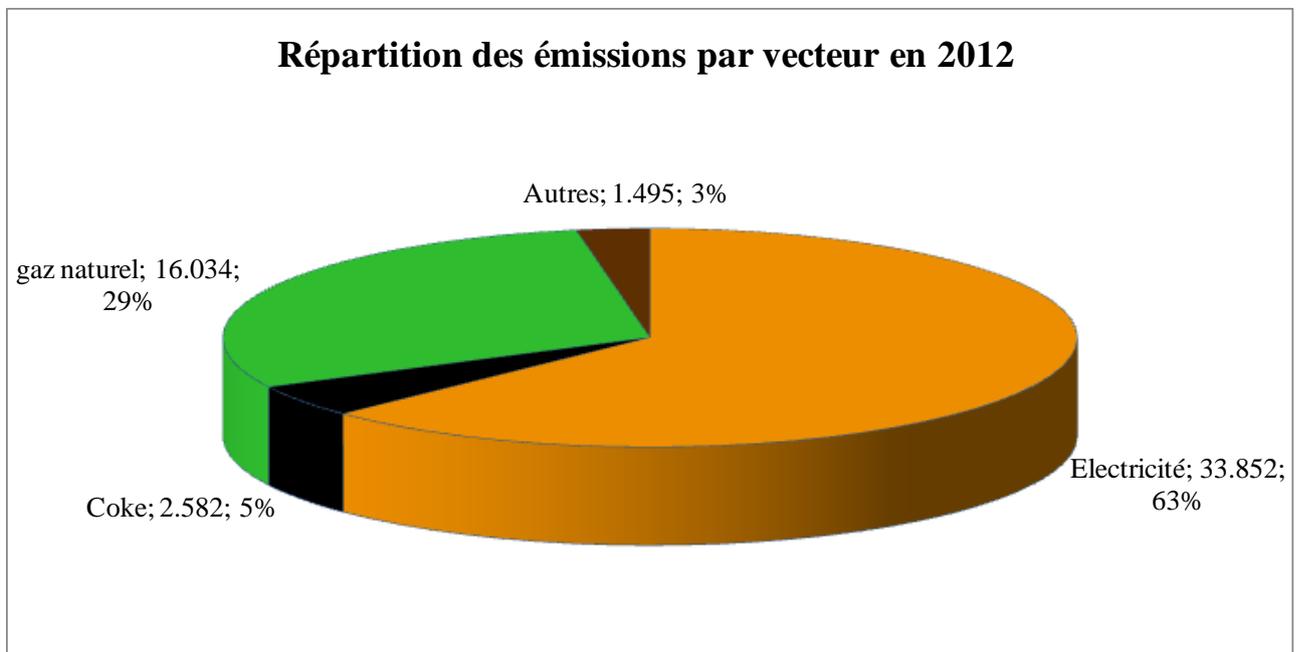
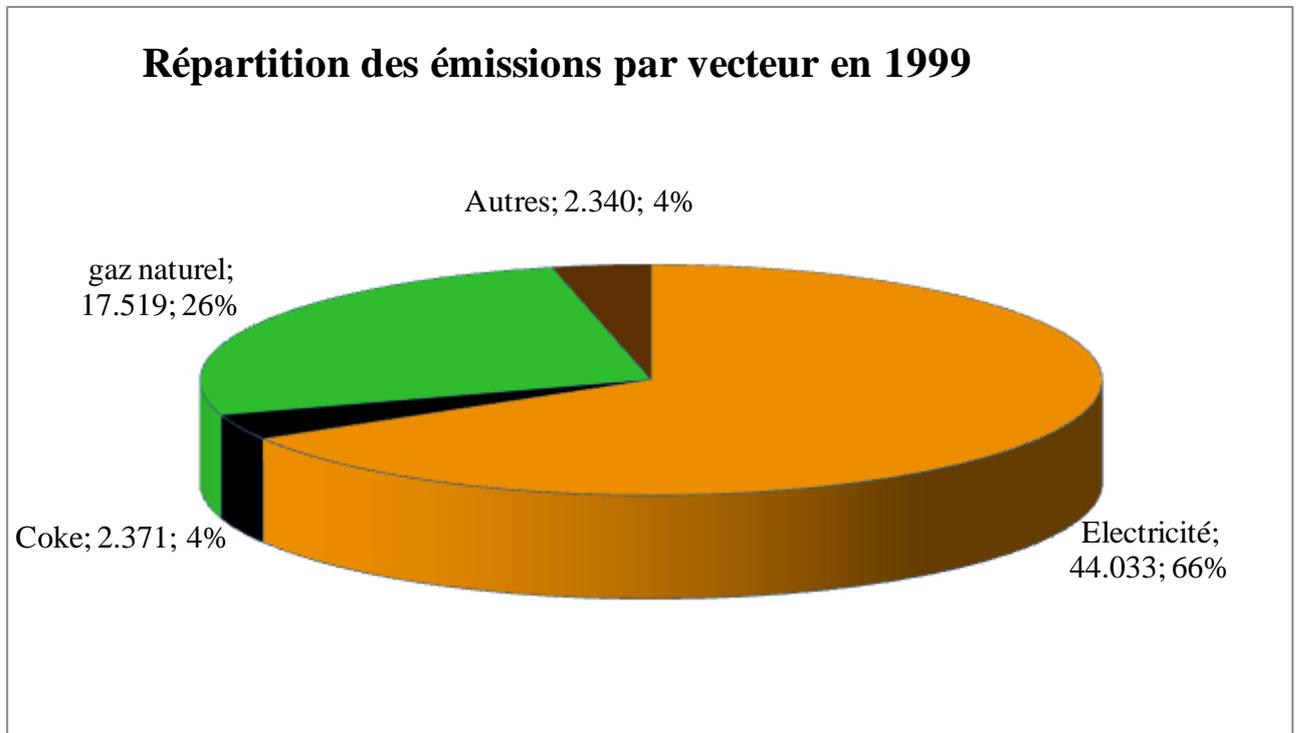
Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



L'augmentation des émissions liées au coke est nettement visible sur le graphe en 2012.

6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1999 et 2012 :



Le poids de l'électricité et du gaz demeurent identiques entre 1999 et 2012 : de 92 % de la facture des émissions globales. La part des émissions liées au coke progresse de 1%.

7. LES INDICES D'EFFICIENCE

7.1. Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2012 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des sept entreprises du secteur wallon des fonderies selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

7.2. Pour rappel

L'industrie wallonne des fonderies s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de **92,9%** et un IGES de **93,3%**.

7.3. Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2012** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
consommations théoriques	1.155.716	1.155.331	1.181.428	1.120.486	1.160.535	1.141.956
IEE (%)	100,00	101,98	100,28	97,72	97,74	96,04

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	923.811
consommations théoriques	1.142.819	1.185.671	1.211.514	1.237.054	882.881	983.290
IEE (%)	94,69	94,26	92,26	92,83	94,62	93,95

	2011	2012
consommations réelles	935.410	936.191
consommations théoriques	992.728	978.476
IEE (%)	94,23	95,68

Les données de consommations théoriques de 2011 sont sensiblement modifiées suite à l'adaptation de la méthode utilisée pour 2 sites pour la correction des consommations et d'une mauvaise version de fichier transmise pour un troisième site.

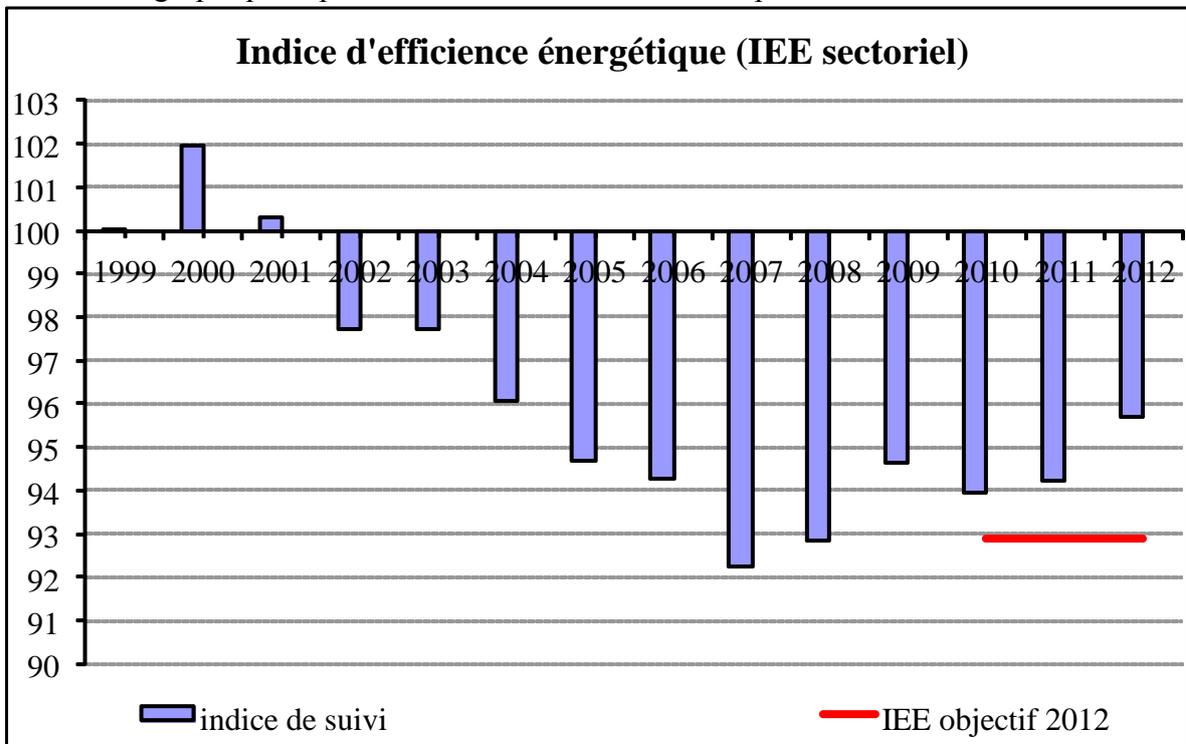
Le premier site a modifié son modèle par rapport à la correction de ses consommations liées au chauffage. Les données n'étant plus disponibles pour la station initialement choisie, le site avait utilisé la station d'Uccles en 2011 sans modification aucune. Les degrés jours étant

nettement inférieurs à Uccles qu'à la station initialement choisie, cela pénalisait les indices 2011 et 2012. Le calcul des indices a été corrigé par les valeurs des degrés jours d'Uccles depuis l'année de référence. Cette correction a été introduite par l'auditeur de l'entreprise et validée par lui.

Pour le second site, des modifications ont été introduites par l'auditeur de l'entreprise et validées par lui dans son rapport. Elles portent sur

- les fours de fusion : un facteur correctif est introduit à partir de 2011 pour pallier à l'impact négatif de la température moyenne de fusion,
- les fours de traitement thermique : un facteur correctif est introduit à partir de 2010 pour attribuer un pourcentage d'énergie supplémentaire à chaque traitement de trempe réalisé (pour entre autre mieux prendre en compte la masse traitée)

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2007, l'IEE s'est amélioré de **7,7 %**.

Entre 2008 et 2009, l'IEE s'est dégradé de **1,8%** et voit ainsi l'objectif 2012 s'éloigner.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices.

Pour 2012, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 95,68%, soit

- une amélioration de 4,32 % par rapport à 1999,
- une détérioration de 1,45 % par rapport à 2011,
- **2,78% en deçà** de l'objectif fixé pour 2012 (**ligne rouge**)

7.4. Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2012** (numérateur)
- **l'émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

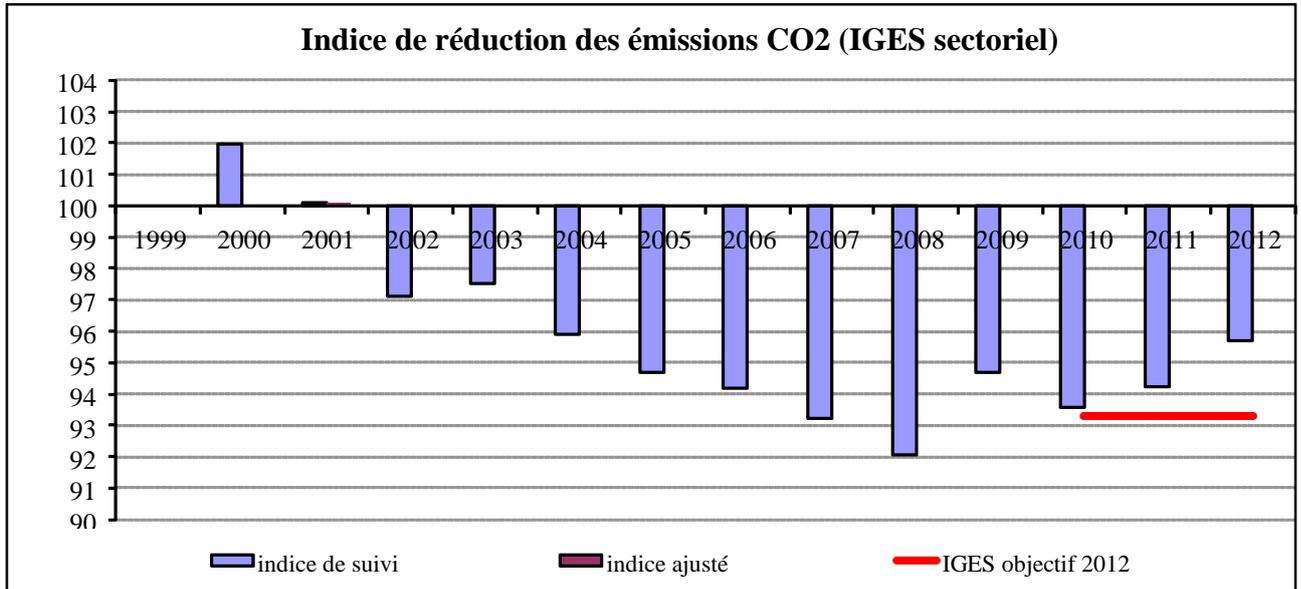
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695
Emissions théoriques	66.263	67.109	68.684	65.584	67.524	67.457
IGES (%)	100,00	101,94	100,12	97,12	97,50	95,91

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.870
Emissions théoriques	66.405	68.736	69.206	70.813	50.712	56.500
IGES (%)	94,67	94,18	93,21	92,06	94,67	93,57

	2011	2012
Emissions réelles	53.397	53.963
Emissions théoriques	56.650	56.389
IGES (%)	94,26	95,70

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2007, l'IGES s'est amélioré de **6,79 %**.

Entre 2008 et 2009, l'IGES s'est dégradé de **2,61%** et voit ainsi l'objectif 2012 s'éloigner.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices.

Pour 2012, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 95,70 %, soit

- une amélioration de 4,3% par rapport à 1999,
- une détérioration de **1,44%** par rapport à 2011,
- **2,40% en deçà** de l'objectif fixé pour 2012 (**ligne rouge**)

8. LES EFFORTS CONSENTIS

8.1. Quelques chiffres en rappel

A titre informatif et en rappel, les études menées au lancement de l'accord de branche ont permis de mettre en évidence un potentiel de plus de 135.000 GJp se répartissant sur environ 75 pistes d'économies.

Sur ces 135.000 GJp, un peu plus **117.000 GJp** ont été retenus pour le calcul de l'objectif et 18.000 GJp n'ont pas été retenus. En plus de ces 117.000 GJp, au minimum 13.000 GJp sont venus se rajoutés au travers de nouvelles pistes non-identifiés lors des audits initiaux (Le potentiel de ces nouvelles pistes a été calculé pour certaines d'entre elles seulement).

8.2. Situation à l'initiale des pistes identifiées

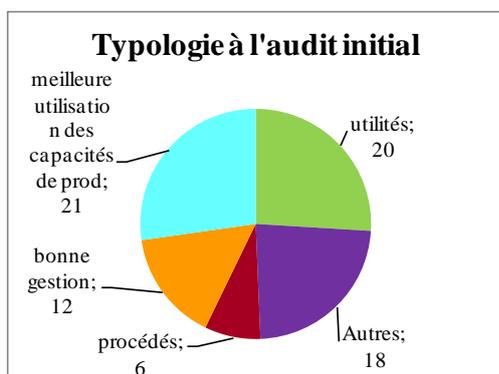
a) Situation globale initiale



Sur base des informations reprises dans les différents audits de clôture, il est ressorti aux termes des audits énergétiques initiaux que sur les 77 pistes mises en évidence, **61 ont été réalisées et 3 sont en projets.**

On peut logiquement conclure que 64 pistes ont été retenues pour le calcul de l'objectif. Seulement 13 pistes n'ont été retenues.

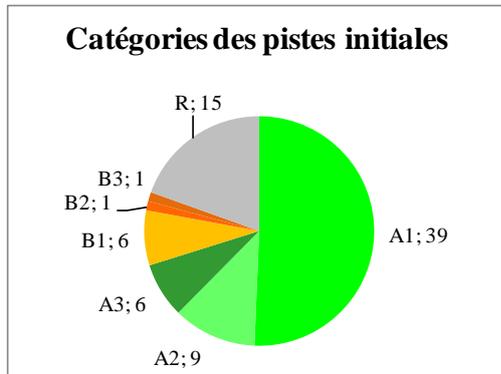
b) Situation sur la typologie des pistes initiales



	Typologie		
	audit initial		
	réalisé	non retenu	en projet
utilités	16	3	1
Autres	15	2	1
procédés	3	3	0
bonne gestion	11	1	0
meilleure utilisation	16	4	1
total	61	13	3

Sur l'ensemble des 77 pistes mises en évidence, la majorité (21) concernait une meilleure utilisation des capacités de production puis les utilités (20) et ensuite les « autres » projets (18). Par contre quand on regarde les pistes abandonnées, elles concernent un peu toutes les typologies mais majoritairement la meilleure utilisation des capacités de production (4). Cela reflète une nouvelle fois la conscience des industries de la possibilité de produire plus et mieux mais en même temps l'impossibilité de le faire compte tenu des exigences diverses (client, délai, produits, ...)

c) Situation sur les catégories des pistes initiales



Classement			
	retenu	non retenu	en projet
A1	34	4	1
A2	6	2	1
A3	4	2	0
B1	2	4	0
B2	0	1	0
B3	0	0	1
R	15	0	0
total	61	13	3

Toutes les pistes retenues sont majoritairement des pistes de catégories A dont la majorité sont des A1. Certaines pistes A1 (4) n'ont pas été retenues. Diverses justifications ont été apportées telles que

- le manque de prise en compte des impératifs de production,
- la trop grande importance des capitaux à mobiliser

8.3. Bilan final des actions menées au terme de l'accord de branche

a) Situation globale fin 2012

Sur base de l'ensemble des rapports remis par les différents sites, une actualisation des efforts consentis a pu être faite.

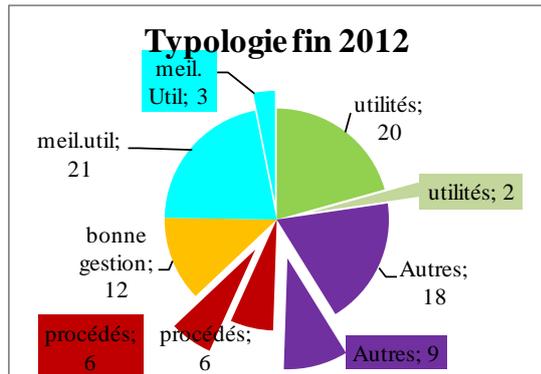
Ci-dessous 2 graphes et commentaires illustrant l'évolution des pistes :



Il apparaît que **20 pistes** supplémentaires sont venues compléter les 77 initialement dégagées (dont 64 retenues). Le nombre de pistes retenues a donc **évolué positivement** entre la mission d'audit initial et le terme de l'engagement.

Sur les 20 pistes ajoutées, 12 ont déjà été réalisées.

b) Situation sur la typologie des pistes fin 2012



Typologie		
	ajoutées	audit initial
utilités	2	20
Autres	9	18
procédés	6	6
bonne gestion	0	12
meilleure utilisation	3	21
total	20	77

La majorité des pistes ajoutées concerne les projets divers et ensuite le procédé.

c) Situation sur les catégories des pistes fin 2012

Aucune actualisation n'a pu être menée sur ce critère de classement des pistes dans la mesure où pour une grande majorité des nouvelles pistes, la catégorie n'a pas été calculée au préalable.

d) Modification du classement de pistes

Certaines pistes ont changé de statut au fil des années. On relèvera que sur les **13 pistes** initialement non-retenues pour le calcul de l'objectif

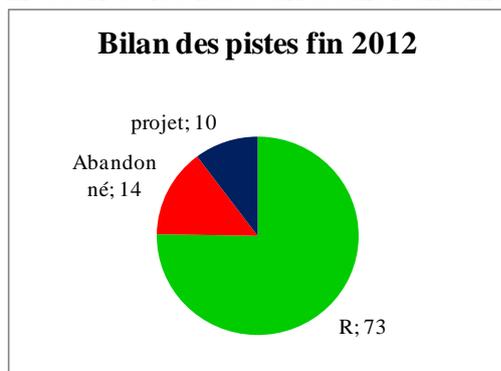
- **13** ont été définitivement abandonnées
- **1** piste (ajoutée) est venu s'ajouter aux abandonnées.

Et **14** pistes ont dû être abandonnées.

e) Premières conclusions

Les sites ne ménagent pas leurs efforts et de nombreuses pistes se sont ajoutées tout au long de l'engagement.

Peu importe le critère de classement retenu (typologie, rentabilité, affectation), les pistes ajoutées ne modifient pas l'allure générale des graphes. Les efforts sont fournis à tous les niveaux et les idées affectent l'ensemble du site.



Si l'on fait le bilan aux termes de ces 10 années d'engagement, **97 pistes** ont été abordées dont :

- 73 ont été réalisées
- 10 sont en phase de projet (et parfois mis en veille étant donné le contexte économique, conjoncturel,...)
- Seulement 14 ont été abandonnées.

9. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

a) Pour l'IEE

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
consommations théoriques	1.155.716	1.155.331	1.181.428	1.120.486	1.160.535	1.141.956
IEE (%)	100,00	101,98	100,28	97,72	97,74	96,04

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	923.811
consommations théoriques	1.142.819	1.185.671	1.211.514	1.237.054	882.881	983.290
IEE (%)	94,69	94,26	92,26	92,83	94,62	93,95

	2011	2012
consommations réelles	935.410	936.191
consommations théoriques	992.728	978.476
IEE (%)	94,23	95,68

b) Pour l'IGES

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695
Emissions théoriques	66.263	67.109	68.684	65.584	67.524	67.457
IGES (%)	100,00	101,94	100,12	97,12	97,50	95,91

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.870
Emissions théoriques	66.405	68.736	69.206	70.813	50.712	56.500
IGES (%)	94,67	94,18	93,21	92,06	94,67	93,57

	2011	2012
Emissions réelles	53.397	53.963
Emissions théoriques	56.650	56.389
IGES (%)	94,26	95,70

10. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie wallonne des fonderies s'est engagée à atteindre à fin 2010 un IEE de 92,9 % et un IGES de 93,3%.

Pour l'année 2012, l'IEE du secteur s'établit à 95,68% et l'IGES à 95,7%.

Le secteur de la fonderie termine donc à 2,78% en deçà de l'objectif fixé pour 2012 tel qu'inscrit dans la convention d'accord de branche pour l'IEE et à 2,4% en deçà pour l'IGES.

Le secteur atteint en 2007 et 2008 l'objectif final

Le suivi des valeurs des IEE et IGES montre que **pendant deux ans (2007 et 2008) le secteur avait en réalité déjà dépassé l'objectif de 2012**, et ce tant en termes d'efficacité énergétique que d'émissions de gaz à effet de serre.

La crise qui perdure de 2009 à 2012 frappe l'activité et la rentabilité

Malheureusement, la crise économique de 2009 a frappé de plein fouet le secteur des fonderies qui depuis ne parvient pas à se redresser et à retrouver les niveaux de production et de rentabilité d'avant la crise. Plus encore, comparativement aux autres secteurs de l'Industrie technologique, **la crise a davantage touché la rentabilité des fonderies wallonnes**. Elle passe de 4,4% en 2007, niveau proche de celui de l'industrie technologique wallonne, à moins de 1% en 2009 et stagne depuis, et ce alors que la rentabilité de l'Industrie technologique wallonne s'est redressée à 3,7% en 2010 et 2011. Les entreprises du secteur wallon des fonderies sont aujourd'hui fortement fragilisées et les risques de faillite et de délocalisation sont importants.

Le secteur a mis en œuvre l'intégralité des plans d'actions planifiés

Au final, la crise a entraîné une dégradation continue des indices d'efficacité. Cependant à y regarder de plus près, on constate qu'alors que 117.000 GJp avaient été initialement retenus lors des audits pour le calcul de l'objectif, à l'arrivée ce sont au moins pour 130.000 GJp de pistes qui auront été réalisés. En effet, 12 projets supplémentaires ont été réalisés en sus des plans d'actions initiaux. Au total, de 2002 à 2012, **77 projets identifiés lors des audits ou ultérieurement auront été mis en œuvre**.

Il est donc remarquable de souligner que **si le secteur des fonderies n'a pas atteint l'objectif de résultats qui lui était fixé dans l'accord de branche, ce n'est pas faute d'avoir mis en œuvre les moyens planifiés dans les plans d'actions individuels.**

Le secteur se mobilise pour ré-inverser la tendance

Le secteur des Fonderies ne peut se satisfaire de l'identification des causes objectives ayant entraîné la dégradation des indices depuis le déclenchement de la crise. Au-delà du constat que les moyens initialement prévus dans les audits ont bien été mis en œuvre, il est essentiel pour les entreprises engagées dans l'accord de branche de ré-inverser la tendance. L'amélioration de l'efficacité énergétique est une des priorités majeures du secteur des Fonderies car l'énergie pèse lourd dans la structure de coûts des entreprises en question. C'est pourquoi, en particulier au sein des trois fondeurs principaux (86% de la consommation totale de l'accord de branche), des plans d'actions ambitieux ont été mis en place. L'objectif poursuivi est bien évidemment le respect des engagements pris, mais encore l'amélioration de la compétitivité des Fonderies wallonnes indispensable à leur survie.

ANNEXE

RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR

**AGORIA – FABRICATIONS
METALLIQUES ET
ELECTRIQUES**



Bruxelles, le 23 octobre 2013

**9^{ème} Rapport d'avancement sectoriel concernant
l'accord de branche entre**

**l'Industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques représentée
par Agoria Wallonie
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement**

**relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et
à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012**

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie

TABLE DES MATIERES

Table des matières _____	2
1. Introduction _____	3
1.1. Contexte de la mission _____	3
1.2. Informations disponibles _____	3
1.3. Historique de l'accord de branche _____	3
1.4. Les membres de l'accord de branche fabrication métallique et électrique en 2012 _____	4
2. Caractéristiques de l'industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques _____	5
2.1. Évolution du chiffre d'affaires _____	5
2.2. Évolution de la valeur ajoutée brute _____	5
2.3. Évolution de l'emploi direct _____	6
2.4. Évolution des investissements _____	6
3. La production _____	7
4. la Consommation énergétique _____	7
4.1. Données de consommations _____	7
4.2. Evolution des consommations globales des 11 sites de l'accord de branche _____	8
4.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique _____	9
4.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique _____	10
5. Les émissions _____	12
5.1. Les données d'émissions _____	12
5.2. Evolution des émissions globales des 11 sites de l'accord de branche _____	13
5.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique _____	14
5.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique _____	15
6. Les indices d'efficience _____	17
6.1. Méthodologie d'établissement des indices _____	17
6.2. Pour rappel _____	17
6.3. Evolution de l'IEE _____	17
6.4. Evolution de l'IGES _____	19
7. Les efforts consentis _____	21
7.1. Quelques chiffres en rappel _____	21
7.2. Situation à l'initiale des pistes identifiées _____	21
7.3. Bilan final des actions menées au terme de l'accord de branche _____	23
8. Rappel des principaux chiffres _____	26
a) Pour l'IEE _____	26
b) Pour l'IGES _____	26
9. Conclusions _____	27

1. INTRODUCTION

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Fabrications métalliques et électriques

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	11 sites (10 entreprises)
Consommation totale d'énergie :	3 326 302 GJp
Objectif énergie :	19 % en 2012
Objectif CO2 :	18,3 % en 2012

Amélioration finale de l'efficacité énergétique :	27,9 %
Amélioration finale des émissions de CO2 :	30,8 %

Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2013

1.1. Contexte de la mission

L'année 2012 échu, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

1.2. Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 11 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2012. 1999 en constitue l'année de référence (sauf pour trois des sites, où l'année de référence est 2000, 2002 et 2004).

1.3. Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 10 sociétés s'étaient engagées, rejointes plus tard par une autre entreprise.

Pour fin 2012 et suite à l'évaluation approfondie, les objectifs pour les Fabrications métalliques et électriques sont de **81%** pour l'IEE et **81,7%** pour l'IGES.

À fin 2012, il reste **11 sites (10 entreprises) des Fabrications métalliques et électriques** engagées dans cet accord de branche.

1.4. Les membres de l'accord de branche fabrication métallique et électrique en 2012

Comme expliqué ci-dessus, restent engagées en 2012 dans les Fabrications métalliques et électriques, les entreprises suivantes :

- Caterpillar Belgium, avenue des Etats-Unis 1, 6041 Gosselies
- Câbleries Eupen, Malmedyerstrasse 9, 4700 Eupen
- Arcelor Mittal Ringmill, rue Philippe de Marnix 3, 4100 Seraing
- FN Herstal, rue Voie de Liège 33, 4040 Herstal
- Nexans Benelux Dour, rue Benoît 1, 7370 Elouges
- Nexans Benelux Marcinelle, rue Vital Françoise 218, 6001 Marcinelle
- Opticable, avenue de l'Europe, 7080 Frameries
- Sonaca, route Nationale Cinq, 6041 Gosselies
- Solar Turbines Europe, avenue des Etats-Unis 1, 6041 Gosselies
- Techspace Aero, route de Liers 121, 4041 Herstal (Milmort)
- Baxter, Boulevard René Branquart 80, 7860 Lessines

Notons que

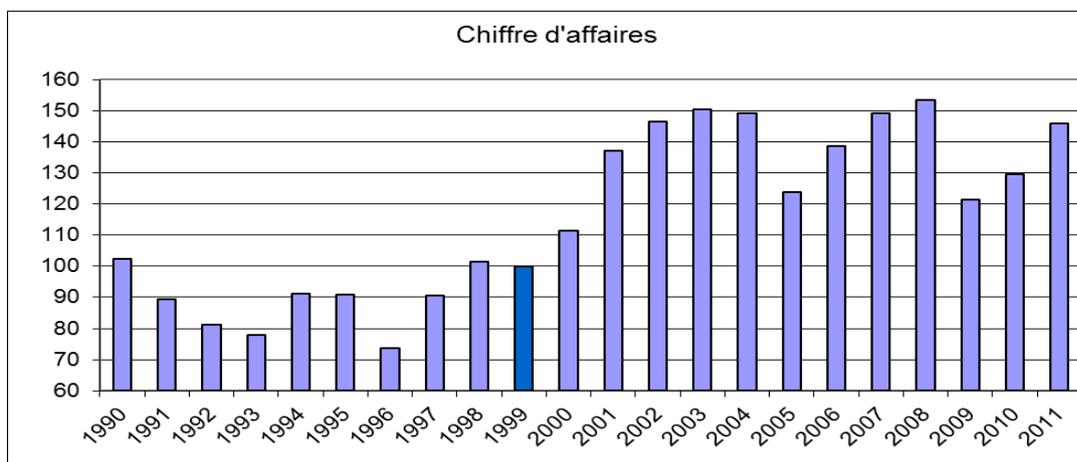
- Les consommations et indices propres à Solar Turbines sont intégrés dans ceux de Caterpillar situé sur le même site.
- Le site des câbleries d'Eupen reprend les résultats consolidés de 3 divisions : KabelWerk, Tubes et Mousses. Pour l'interprétation des résultats, chacune de ces divisions a pu être isolée.

2. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES FABRICATIONS METALLIQUES ET ELECTRIQUES

Les dernières données économiques officielles déposées par les 11 entreprises à la Banque Nationale Belge datent de 2011. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que le secteur a traversée en 2009 et 2010. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute, des investissements et de l'emploi. En 2010, les chiffres financiers s'amélioraient quelque peu mais, malheureusement, l'emploi continuait à se dégrader. En 2011, les chiffres financiers se redressent nettement et retrouvent pratiquement leur niveau d'avant crise (2008). L'emploi se redresse légèrement mais sans retrouver son niveau de 2008.

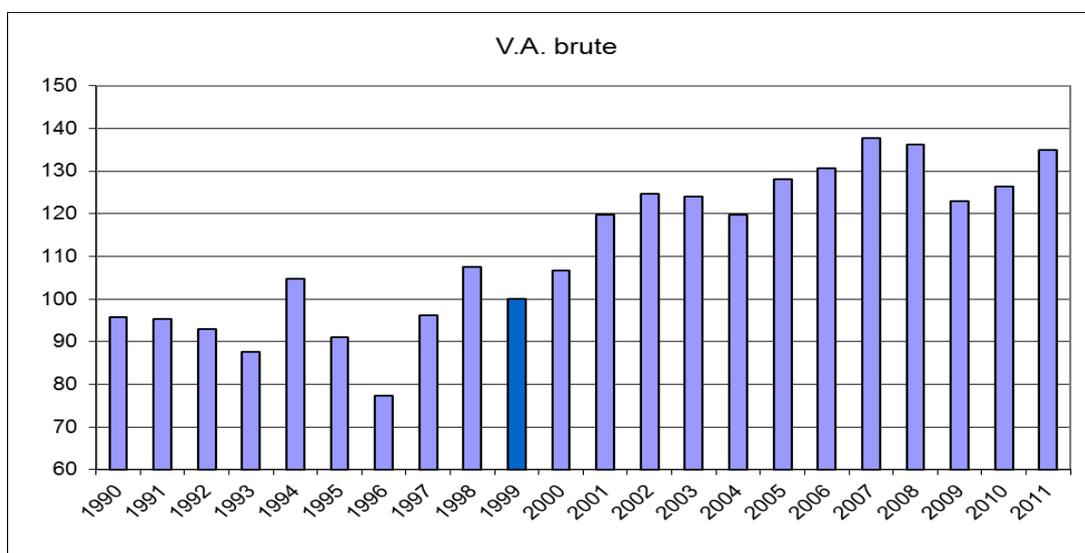
2.1. Évolution du chiffre d'affaires

(indice 100 à 1999 = 1 998,5 millions €)



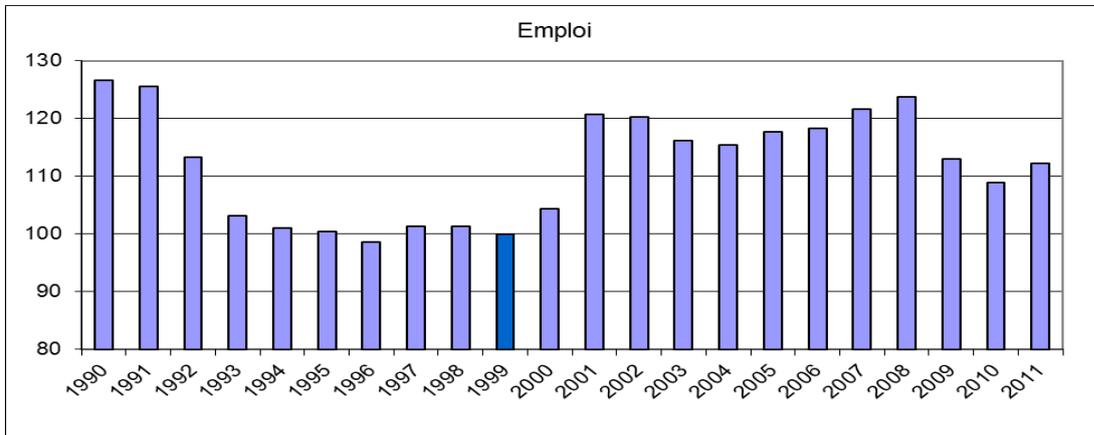
2.2. Évolution de la valeur ajoutée brute

(indice 100 à 1999 = 618 millions €)



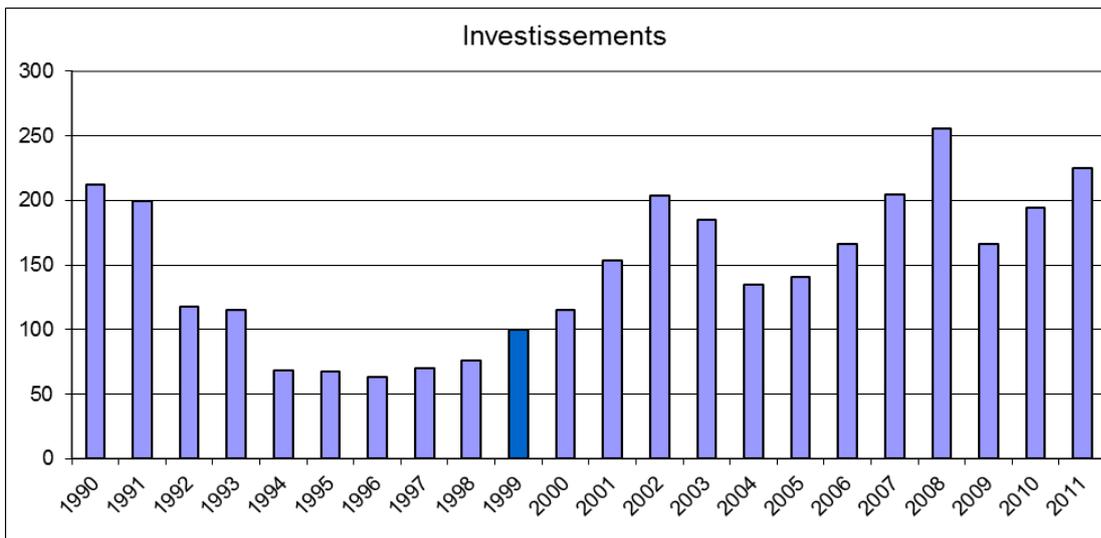
2.3. Évolution de l'emploi direct

(indice 100 à 1999 = 9 287 emplois)



2.4. Évolution des investissements

(indice 100 à 1999 = 67,9 millions d'euros)



3. LA PRODUCTION

Le secteur étant hétérogène, la consolidation en tonnes de produits est peu pertinente. Il est vrai qu'additionner des tonnes de pelleteuses avec des tonnes de câbles, des tonnes de mousse et des tonnes de matières plastiques, ne peut être significatif. Seule l'analyse des évolutions de production individuelle est pertinente.

C'est sur base de ces analyses individuelles que nous pouvons conclure qu'après une année 2009 particulièrement difficile, la tendance constatée sur l'évolution des volumes de production en 2011 demeure valable pour 2012. Les volumes produits demeurent dans la plupart des cas nettement inférieurs aux volumes produits en 2007, 2008 et même si pour certains sites on peut constater une reprise de l'activité cela est loin d'être général. La cause en est bien évidemment la crise économique.

4. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

4.1. Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 11 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Consommations primaires totales des 11 sites (GJp)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	2.152.531	2.273.709	2.294.923	2.257.492	2.210.697	2.247.917
Fuel	433.270	318.542	625.310	517.988	419.979	318.176
Gas-oil	62.629	50.708	57.256	54.331	42.451	38.141
Autres combustibl	4.110	4.708	4.399	7.626	7.335	5.580
gaz naturel	1.273.266	1.340.401	1.062.614	1.132.253	1.193.315	1.357.322
TOTAL	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137

Consommations primaires totales des 11 sites (GJp)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	2.201.366	2.245.117	2.243.913	2.299.972	1.955.540	2.058.443
Fuel	401.519	345.775	288.732	299.221	315.080	317.780
Gas-oil	52.070	38.634	33.714	21.322	17.906	16.738
Autres combustibl	10.495	13.407	10.716	9.256	6.090	6.952
gaz naturel	1.265.723	1.319.248	1.393.980	1.435.882	1.096.165	1.186.232
TOTAL	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145

Consommations primaires totales des 11 sites (GJp)		
	2011	2012
Electricité	2.039.358	1.845.071
Fuel	277.745	116.191
Gas-oil	15.463	17.610
Autres combustibl	6.748	6.702
gaz naturel	1.201.710	1.340.728
TOTAL	3.541.024	3.326.302

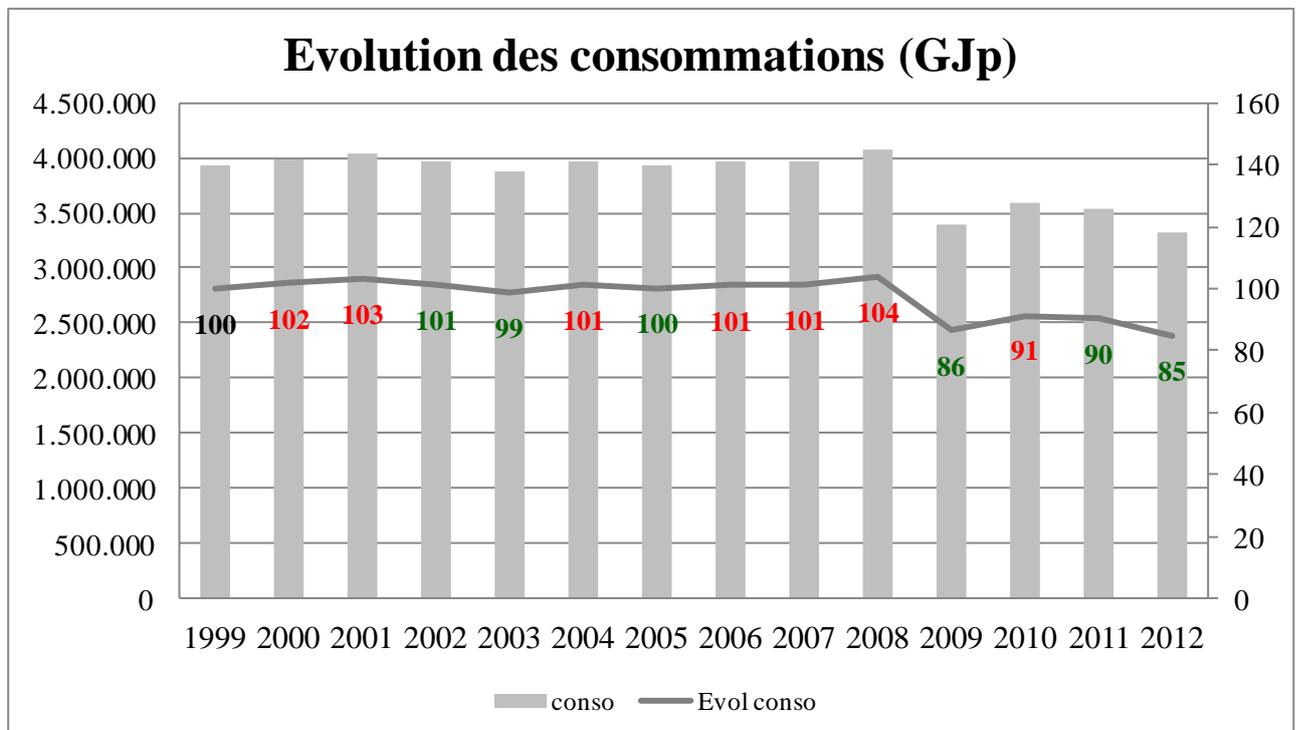
N.B.1 en rouge, pour 2011, une modification a été apportée aux consommations électriques d'un site. Il s'avère qu'en 2011, les consommations électriques d'un département du site n'avaient pas été comptabilisées dans les données renseignées pour le rapport émis en 2012. La correction a été apportée dans le rapport remis en 2013. Tous les chiffres repris dans ce rapport tiennent compte de cette modification.

N.B.2 : « Autres » reprend les vecteurs énergétiques propane, fuel, gas-oil.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

4.2. Evolution des consommations globales des 11 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 11 entreprises engagées entre 1999 et 2012 :

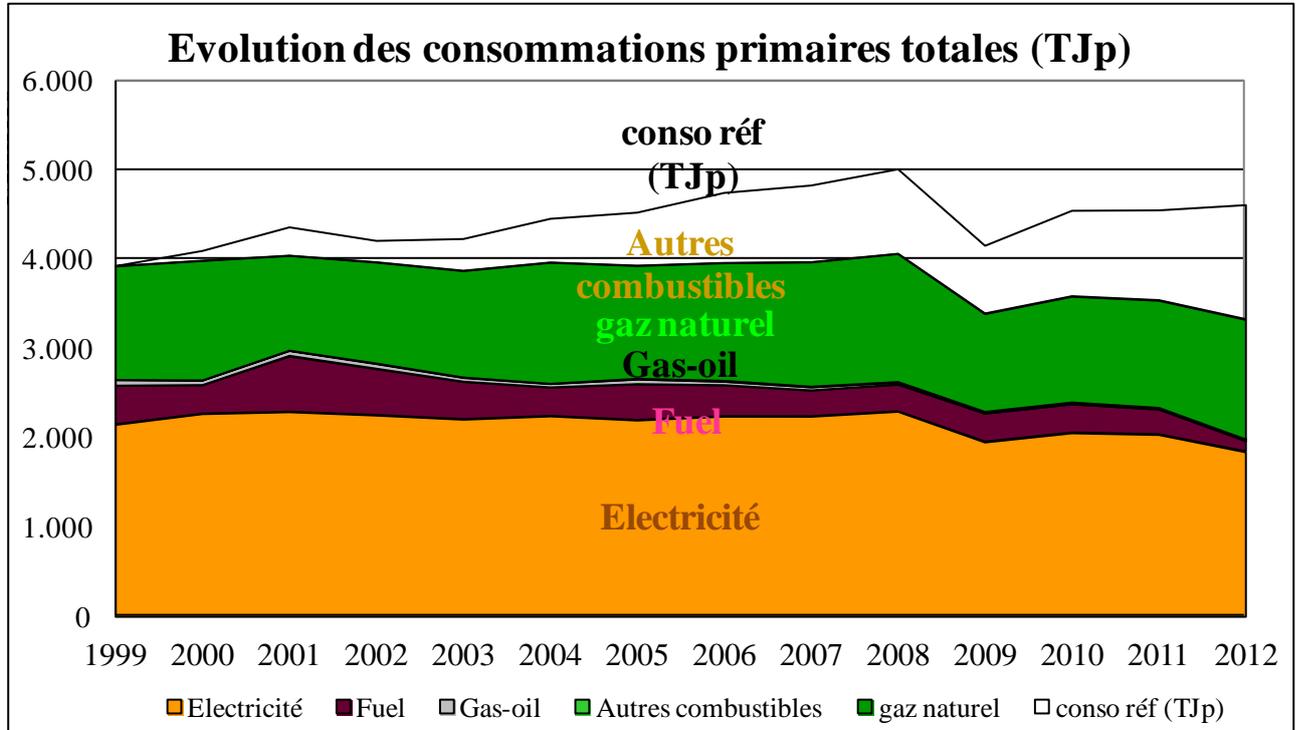


En 2012, la consommation globale des 11 entreprises engagées s'élève à **3.326.302 GJp** (pour **3.541.024 GJp** en 2011), soit **85 %** des consommations totales de l'année de référence.

On constate que le niveau des consommations est resté assez stable entre l'année de référence et 2008 : la consommation varie entre 99 et 104 % de la consommation de l'année de référence (entre 1999 et 2008). Cependant, la consommation globale (ligne grise) chute brutalement à partir de 2009 suite à la crise, puis remonte doucement en 2010 et se stabilise en 2011, et redescend fortement en 2012 pour revenir à un niveau comparable à celui de 2009.

4.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz demeurent les principaux vecteurs énergétiques tout au long de cet accord de branche. En 2012, ils couvrent 95 % de la facture totale contre 92% en 2011.

Le vecteur énergétique « **autres** » reprend le propane et la vapeur.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1999 et 2008 est à la stabilité. La baisse des consommations en 2009 est à attribuer uniquement à des raisons liées à la crise.

En 2010 et 2011, le niveau des consommations était reparti à la hausse mais sans atteindre un niveau comparable à celui du passé.

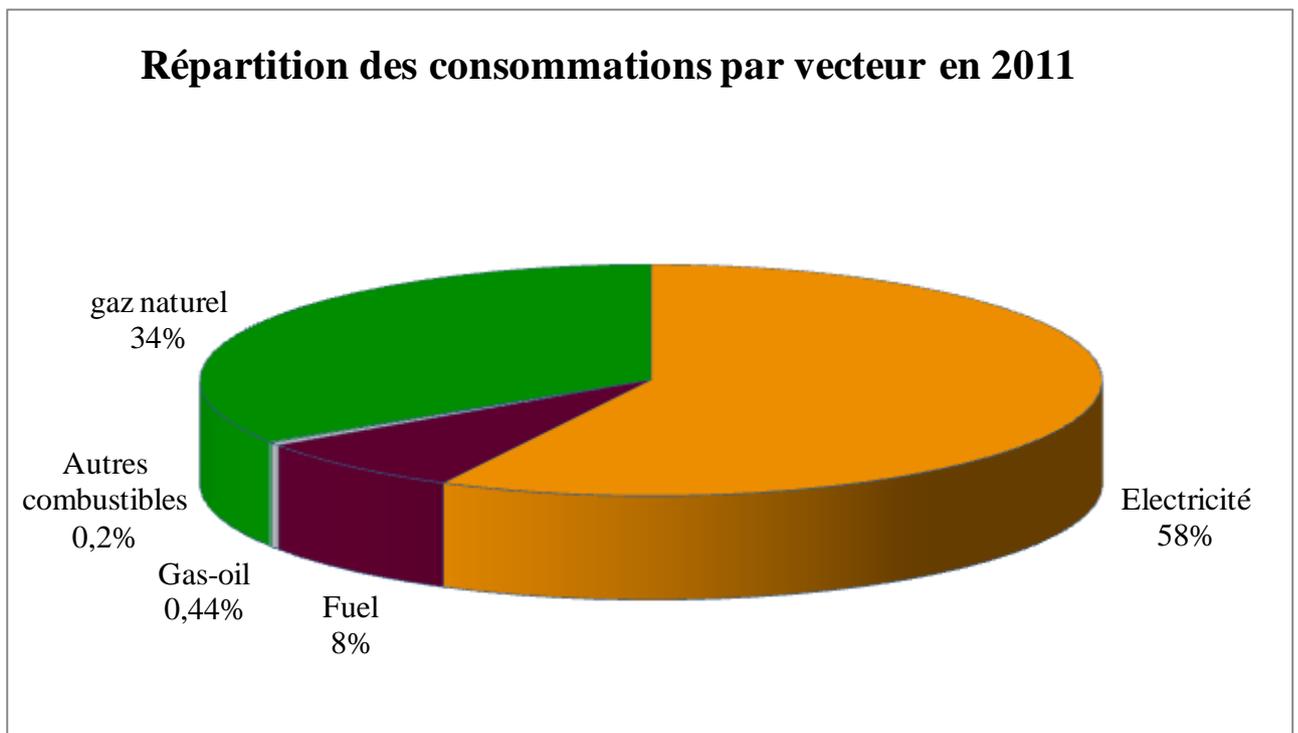
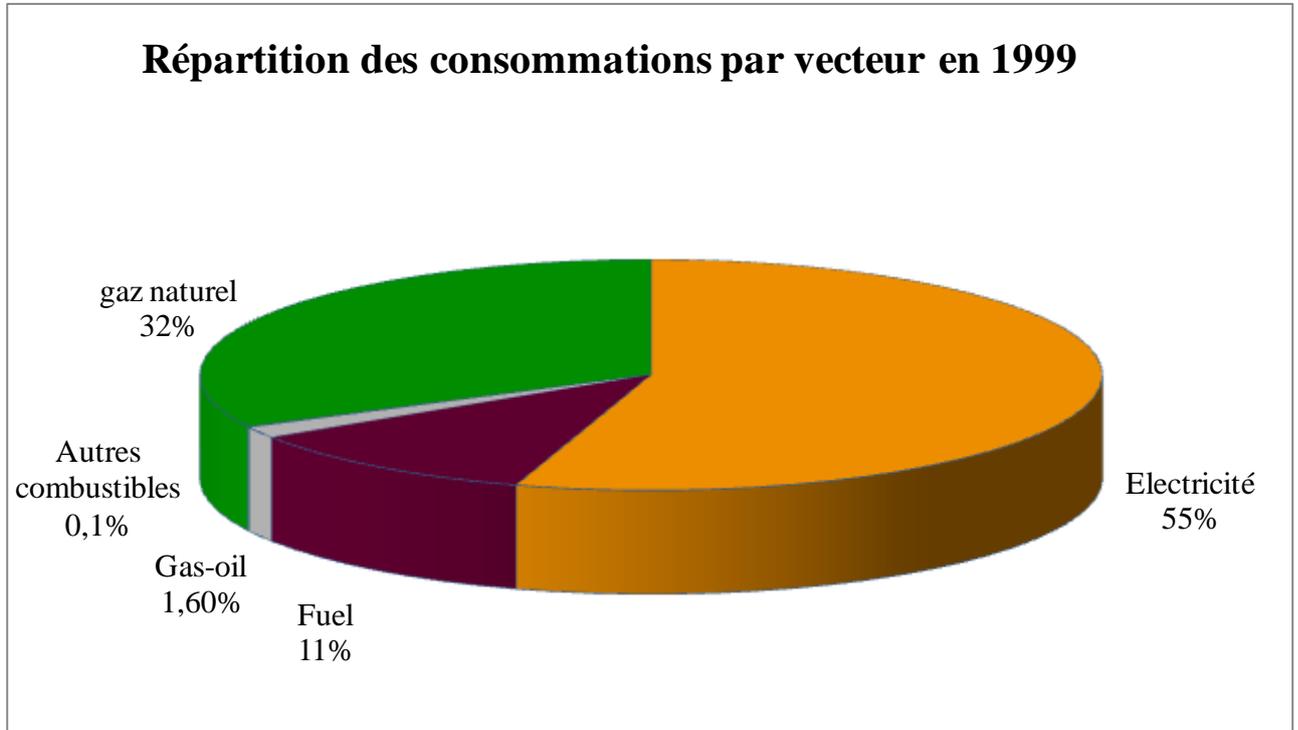
En 2012, la tendance s'inverse à nouveau : la consommation énergétique globale diminue de manière significative.

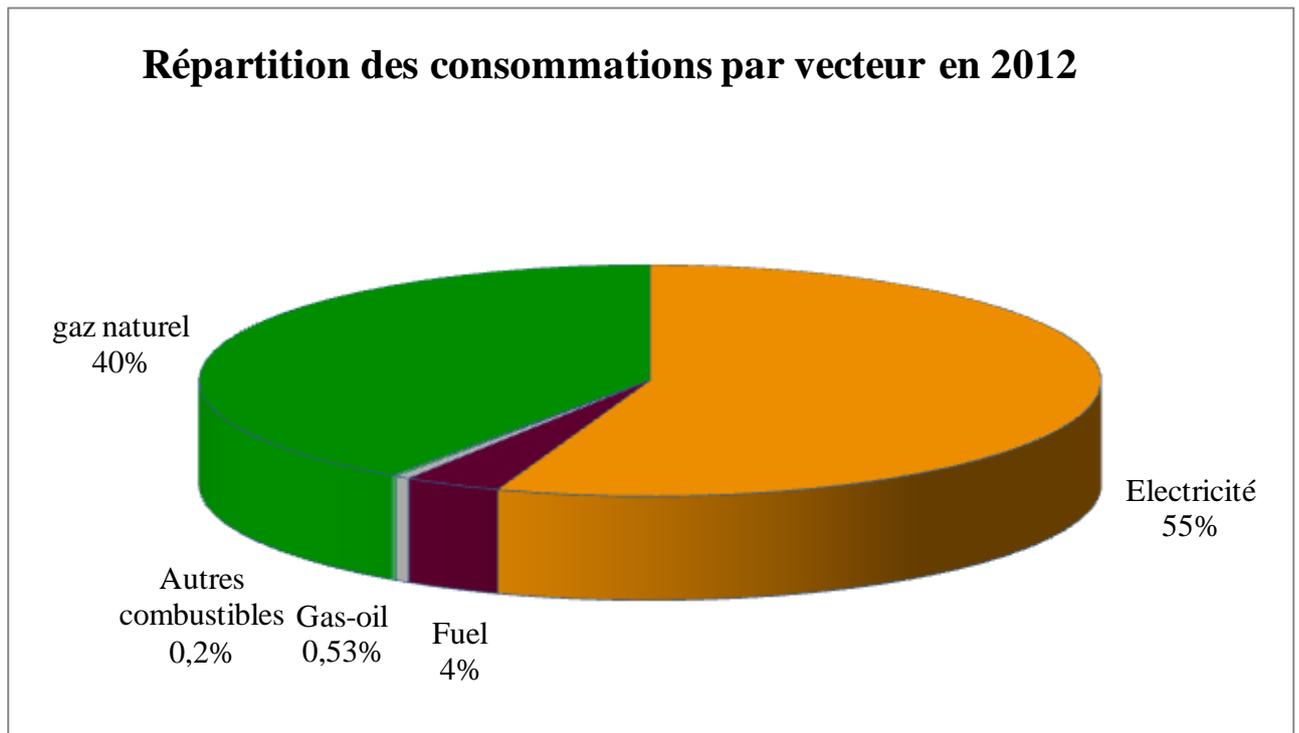
A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

L'écart entre la consommation de référence et les consommations réelles en 2012 confirme l'augmentation déjà constatée en 2011 ce qui met davantage en évidence les efforts consentis par les différentes entreprises en matière d'efficacité énergétique.

4.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1999, 2011 et 2012 :





La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques est demeurée assez stable entre 1999 et 2011, même si en absolu, toutes les consommations (sauf autres) avaient diminué.

En 2012, la répartition entre les vecteurs énergétiques est significativement modifiée : le poids du gaz s'alourdit de **6 %** entre 2011 et 2012 tandis que pour la même période la part du fuel recule de **4%** et l'électricité de **3%**.

Si l'on compare l'année de référence et 2012, les proportions évoluent respectivement de **+8%** pour le gaz, **-7%** pour le fuel et aucune variation pour l'électricité.

Ces fortes variations s'expliquent principalement par l'investissement du site principal consommateur de fuel dans une unité de cogénération.

Le poids du vecteur « **autres combustibles** » est et reste marginal.

Les variations entre site sont assez importantes et seront commentées dans les prochains paragraphes.

5. LES EMISSIONS

5.1. Les données d'émissions

Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 11 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Emissions totales des 11 sites (tonnes CO ₂)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	120.072	126.273	129.225	126.988	123.966	125.306
Fuel	31.277	22.894	45.567	37.708	30.477	22.953
Gas-oil	4.565	3.680	4.212	3.993	3.110	2.778
Autres combustibles	228	260	246	427	409	309
gaz naturel	79.128	82.933	66.661	70.957	74.550	84.293
total	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640

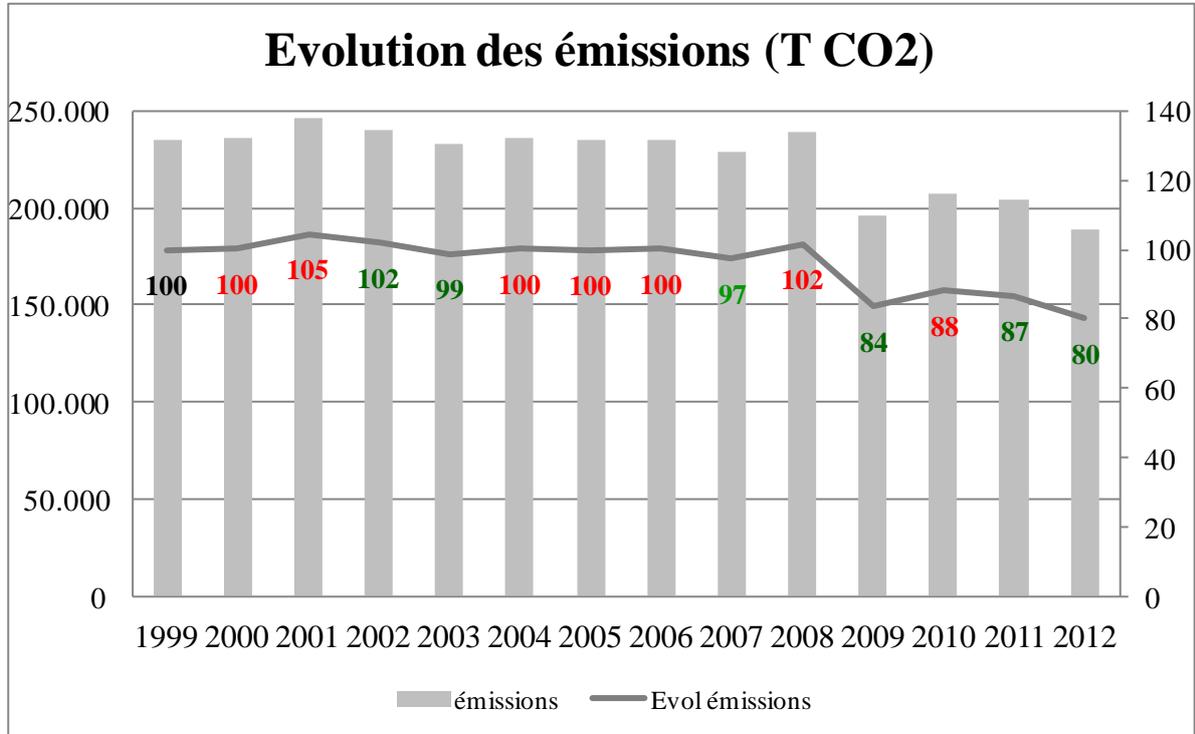
Emissions totales des 11 sites (tonnes CO ₂)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	122.802	125.111	121.424	127.180	106.339	111.769
Fuel	28.986	24.936	20.219	21.412	22.173	22.330
Gas-oil	3.795	2.813	2.384	1.541	1.272	1.188
Autres combustibles	582	743	577	509	329	375
gaz naturel	78.663	81.903	84.037	88.457	66.408	71.758
total	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420

Emissions totales des 11 sites (tonnes CO ₂)		
	2011	2012
Electricité	114.954	103.648
Fuel	20.261	8.447
Gas-oil	1.139	1.293
Autres combustibles	378	374
gaz naturel	67.377	74.913
total	204.109	188.675

N.B. : suite à une modification des consommations électriques d'un site, les émissions consolidées de l'accord de branche est modifiée en 2011 pour la partie électricité uniquement.

5.2. Evolution des émissions globales des 11 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 11 entreprises engagées entre 1999 et 2012 :



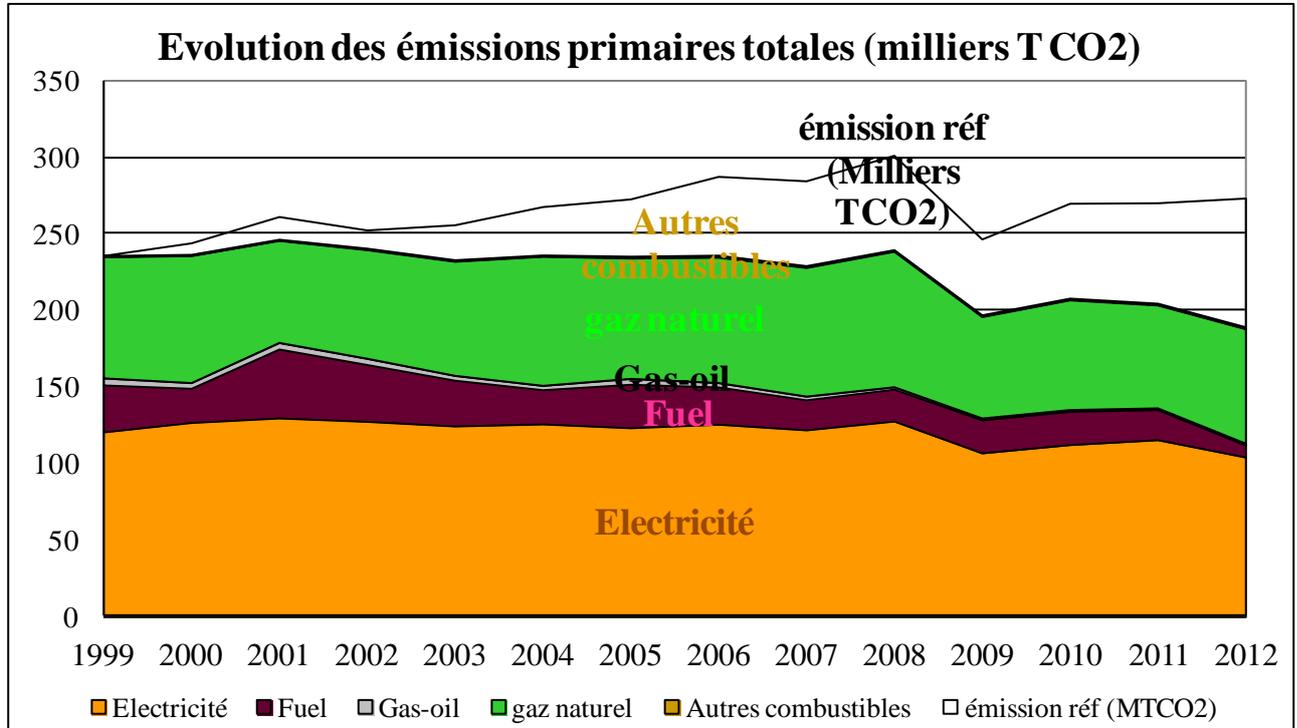
L'évolution des émissions est suivie de celle des consommations. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques, électricité et gaz depuis le début de l'accord de branche soit environ 90%. En 2012, cette part s'accroît encore pour atteindre 95% de la consommation énergétique globale. Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO2 par GJ consommé.

Cependant, il est à noter en 2012 une forte diminution de la consommation en fuel lourd. Ceci a pour conséquence une accentuation de la diminution des émissions globales (-7%) en comparaison de la diminution de la consommation globale (-5%) vu la quantité supérieure de CO2 émis par GJ de fuel lourd consommé.

Les émissions de 2011 s'élevaient à **204.109 tonnes de CO2** et représentaient **87 %** de celles de 1999. En 2012, les émissions s'élèvent à **188.675 tonnes de CO2** et représentent **80%** de celles de 1999.

5.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



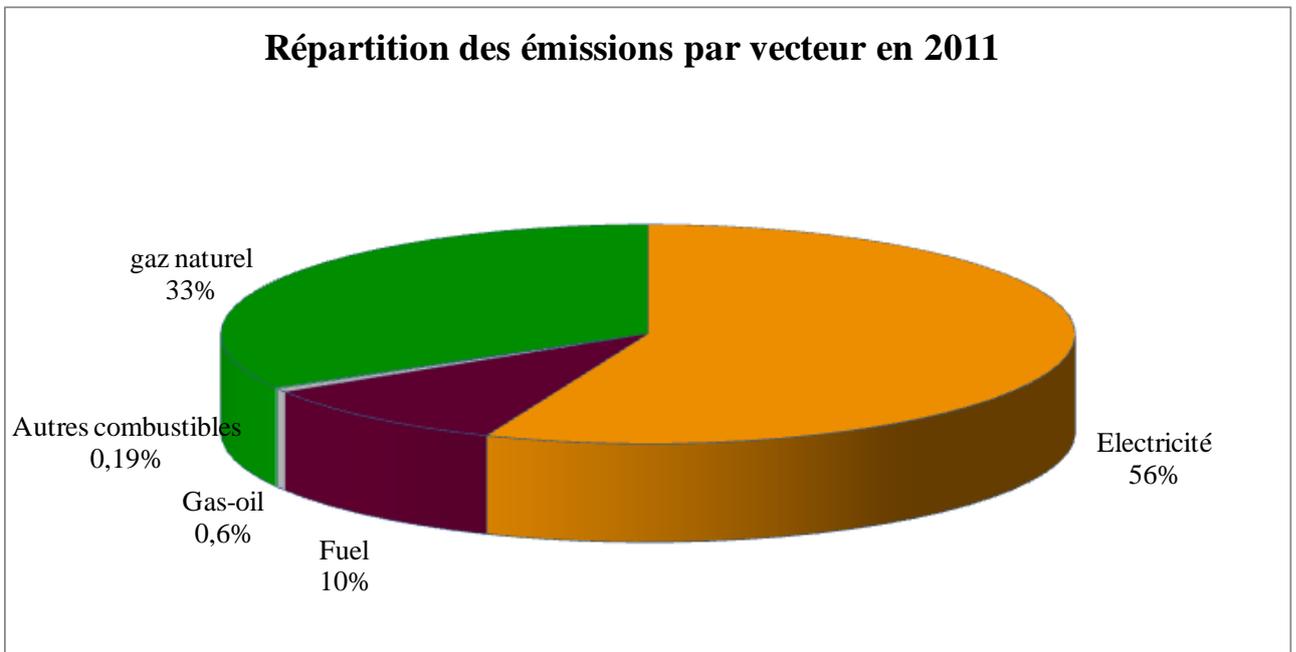
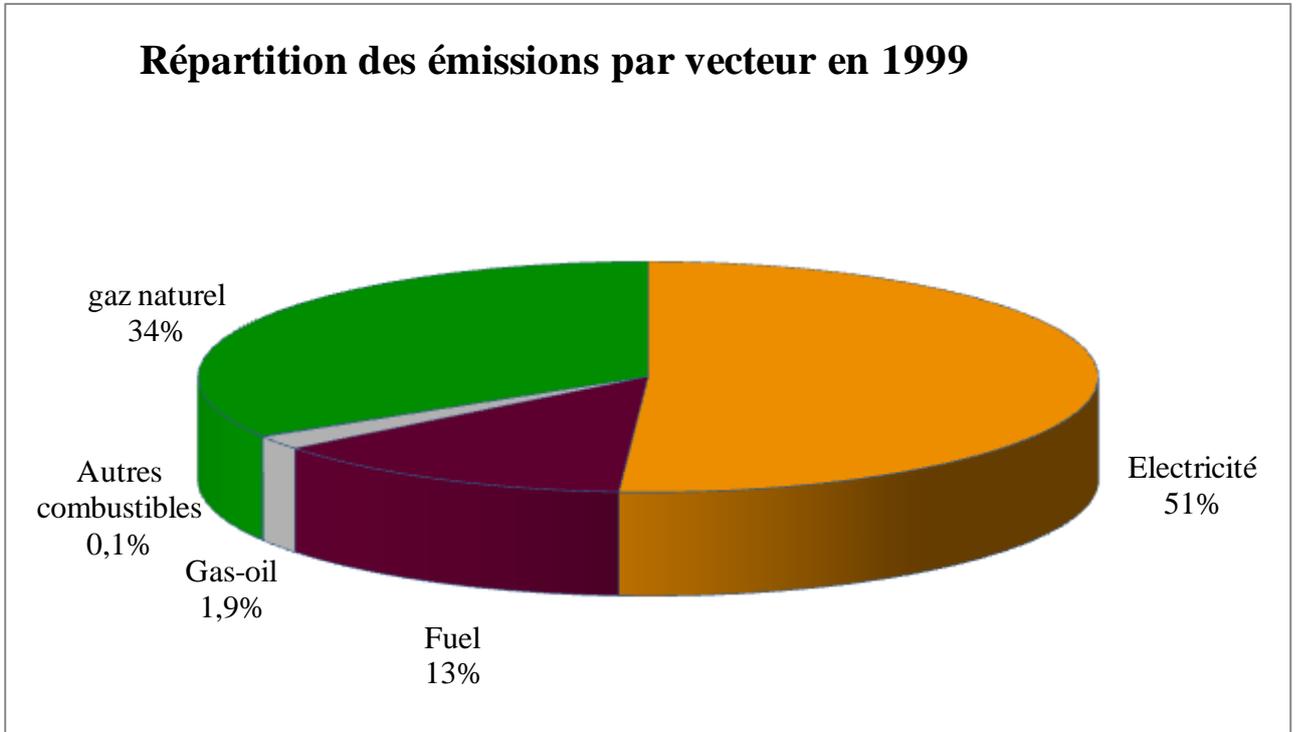
Alors que pour les consommations totales, le niveau demeurerait comparable entre 2010 et 2011, ce n'était pas le cas pour les émissions. En 2012, les consommations globales diminuent ce qui accroît d'autant la diminution des émissions en 2012. Elle s'élève à **15,3%** entre 1999 et 2012. Soulignons que les émissions diminuent de manière significative entre 2010 et 2012 (-7,2%) et ce notamment grâce à la diminution de consommations de fuel. L'installation et la mise au point de cogénération au gaz naturel sur certains sites ont permis de réduire nettement les émissions globales de cet accord de branche.

Entre 1999 et 2011, les émissions de CO₂ liées à l'usage de fuel avaient diminué de **36%** et entre 1999 et 2012, cette diminution est passée à **73,2%**.

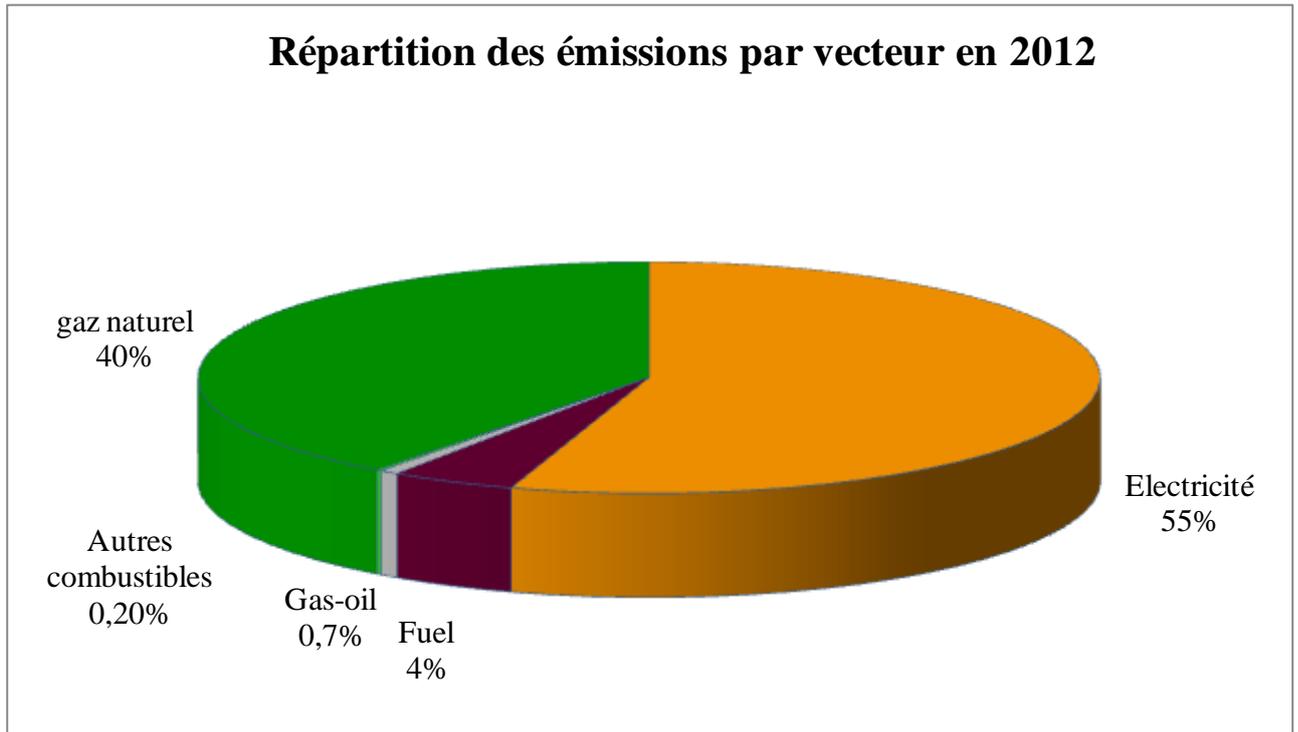
Notons que malgré l'augmentation de la consommation de gaz naturel qu'engendre le passage du fuel au gaz naturel, les émissions de CO₂ liées à la consommation de gaz naturel avaient diminué entre 1999 et 2011 mais cela ne se confirme pas en 2012 : elles augmentent de **5,3%**.

5.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1999, 2011 et 2012 :



Répartition des émissions par vecteur en 2012



Le poids conjoint de l'électricité et du gaz progresse entre 1999 et 2011 et davantage encore en 2012 : avec environ de 85 % en 1999, il passe à **89%** en 2011 et 95% en 2012 de la facture des émissions globales.

La part du fuel poursuit sa diminution : de 13% en 1999 à **4%** en 2012 en passant par 10% en 2011. Le gas-oil et les autres combustibles passent de 2 % à moins de 1% des émissions globales de l'accord de branche.

6. LES INDICES D'EFFICIENCE

6.1. Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2012 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des onze entreprises du secteur wallon des Fabrications métalliques et électriques selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

6.2. Pour rappel

L'industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de **81%** et un IGES de **81,7%**.

6.3. Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2012** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137
consommations théoriques	3.925.806	4.097.892	4.364.810	4.211.107	4.232.472	4.460.980
IEE (%)	100,00	97,32	92,66	94,27	91,53	88,93

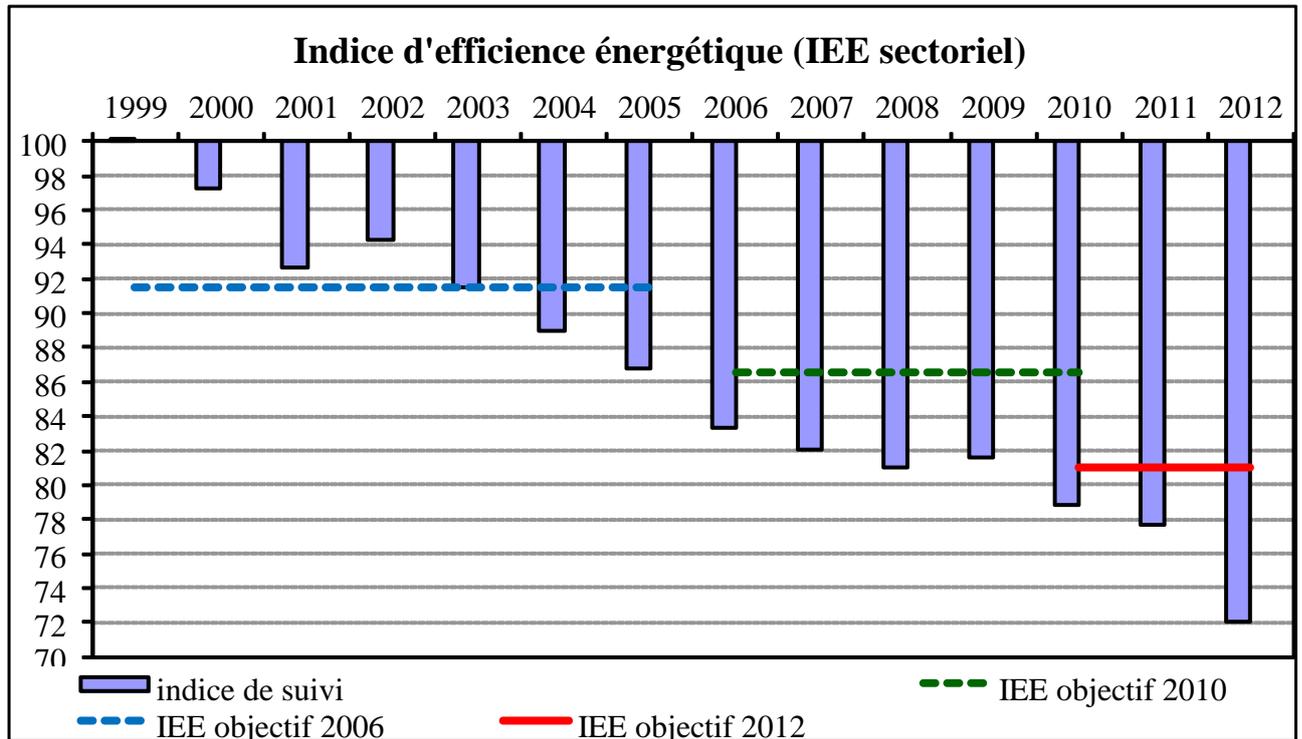
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145
consommations théoriques	4.530.750	4.753.824	4.837.334	5.020.983	4.155.748	4.551.774
IEE (%)	86,77	83,35	82,09	80,97	81,59	78,79

	2011	2012
consommations réelles	3.541.024	3.326.302
consommations théoriques	4.556.454	4.615.509
IEE (%)	77,71	72,07

N.B. : il n'y a pas eu d'ajustement dans les calculs IEE et IGES de l'accord de branche des Fabrications métalliques et électriques.

Les chiffres de 2011 tiennent compte de la modification des données de consommations électriques renseignées pour un site.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2008, l'IEE s'est amélioré de **19,03 %**. Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2010 soit atteint dès 2006. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Malheureusement, avec la crise de 2009, l'IEE s'est dégradé de **0,62%** entre 2008 et 2009. Les résultats se sont cependant améliorés dès 2010 et ces bons résultats se confirment en 2011 et s'accroissent en 2012.

Pour 2012, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 72,07%, soit

- une amélioration de 27,93% par rapport à 1999,
- une amélioration de **5,65%** par rapport à 2011.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

6.4. Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2012** (numérateur)
- **l'émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

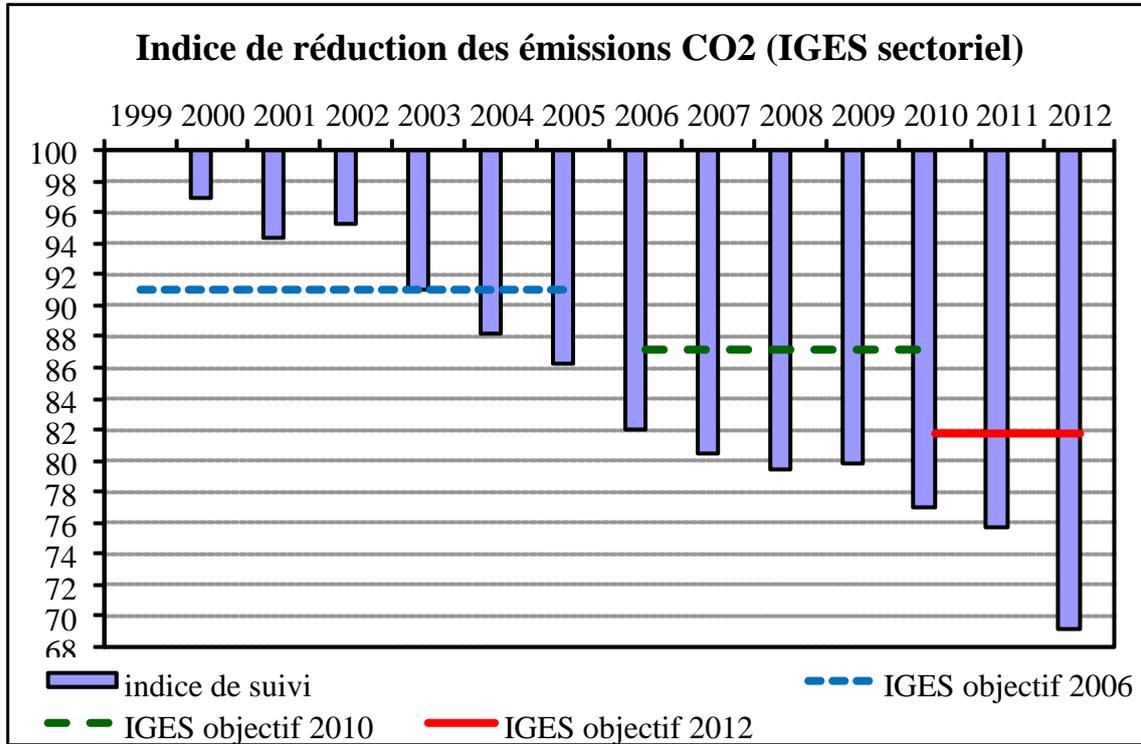
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640
Emissions théoriques	235.269	243.549	260.740	251.976	255.349	267.240
IGES (%)	100,00	96,92	94,31	95,28	91,06	88,18

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420
Emissions théoriques	272.231	286.976	284.071	300.781	246.068	269.408
IGES (%)	86,26	82,06	80,49	79,49	79,86	76,99

	2011	2012
Emissions réelles	204.107	188.675
Emissions théoriques	269.727	272.824
IGES (%)	75,67	69,16

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2008, l'IGES s'est amélioré de **20,51 %**.

Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2012 soit atteint dès 2005. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis. En effet, même si avec la crise de 2009, l'IGES 2009 s'était légèrement dégradé de 0,37%, l'amélioration constatée en 2010 et 2011 s'accroît fortement en 2012 : -6,52% entre 2011 et 2012.

Pour 2012, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 69,16 %, soit

- une amélioration de 30,84% par rapport à 1999,
- une amélioration de **6,5%** par rapport à 2011.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

7. LES EFFORTS CONSENTIS

7.1. Quelques chiffres en rappel

A titre informatif et en rappel, les études menées au lancement de l'accord de branches ont permis de mettre en évidence un potentiel de plus de plus de 1.750.000 GJp en réunissant plus de 230 pistes d'économies.

Sur ces 1.750.000 GJp, la quasi totalité avait été retenue pour le calcul de l'objectif. Les investissements cumulés n'ont pu être suivis et recensés par chacun des sites mais une somme de plus de **16.000.000 d'euros** a été investie au cours des 8 dernières années.

Jusqu'à fin 2012, les efforts se sont poursuivis ajoutant sans cesse de nouvelles idées comme en atteste les performances atteintes et ce, malgré un contexte difficile et un avenir parfois incertain.

7.2. Situation à l'initiale des pistes identifiées

N.B. :

- dans les rapports remis courant 2012, toute une série de pistes sont apparues mais une partie des informations concernant leur classement manquait. Nous avons, quand c'était possible, conservés les informations des années antérieures lors d'absence de données reprises en 2012
- quand une piste est renseignée comme partiellement réalisée (projet dont la réalisation s'étend(ra) sur plusieurs années), la piste a été considérée comme réalisée

a) Situation globale initiale



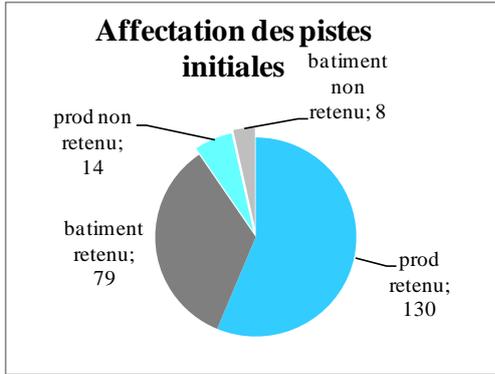
Il est ressorti aux termes des audits énergétiques initiaux, le bilan suivant :

231 pistes mises en évidence dont **209 ont été retenues** et **22 non pas été retenues** pour le calcul de l'objectif.

b) Situation sur l'affectation des pistes initiales

Code couleur :

- couleurs soutenues = pistes retenues
- nuances plus claires que les couleurs soutenues (et désolidarisées du camembert) = pistes abandonnées



Affectation		
	retenu	non retenu
production	130	14
bâtiment	79	8
total	209	22

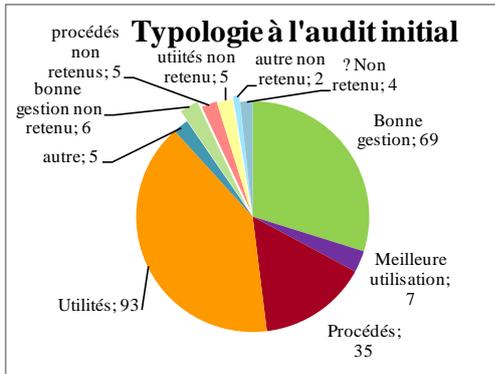
Il ressort que sur les 231 pistes mises en évidence la grande majorité concerne la production : 144 pistes concernaient la production et 87 le bâtiment.

Sur les 144 pistes touchant la **production**, 130 ont été retenues tandis que pour le **bâtiment**, 79 pistes sur les 87 ont été retenues.

c) Situation sur la typologie des pistes initiales

Code couleur :

- couleurs soutenues = pistes retenues
- nuances plus claires que les couleurs soutenues (et désolidarisées du camembert) = pistes abandonnées



Typologie		
	retenues	non retenues
Bonne gestion	69	6
Meilleure utilisation	7	0
Procédés	35	5
Utilités	93	5
autre	5	2
?	0	4
TOTAL	209	22

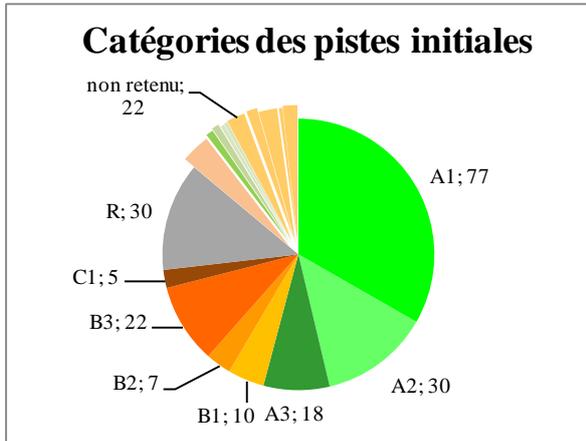
Sur l'ensemble des pistes mises en évidence, la grande majorité concernait les utilités puis la bonne gestion et ensuite les procédés.

Si on regarde les pistes retenues, le tiers de la majorité demeure identique dans la mesure où très peu de pistes ont été abandonnées.

d) Situation sur les catégories des pistes initiales

Code couleur :

- couleurs soutenues = pistes retenues
- nuances plus claires que les couleurs soutenues (et désolidarisées du camembert) = pistes abandonnées



Catégories		
	retenue	non retenue
A1	77	2
A2	30	1
A3	18	1
B1	10	5
B2	7	3
B3	22	5
C1	5	0
C2	0	0
C3	0	1
R	30	0
vide	10	4
TOTAL	209	22

Les 209 pistes retenues sont des pistes appartenant à de nombreuses catégories.

La majorité des pistes retenues appartiennent logiquement aux catégories A (125) et la majorité A1 (77). Certaines pistes A n'ont pas été retenues notamment parce que le département a entre temps fermé ou une autre solution a été mise en œuvre.

De nombreuses pistes B ont aussi été retenue : 39 ! Et 30 pistes avaient déjà été réalisées au terme de l'audit initial.

Parmi les 22 pistes abandonnées, elles appartiennent aux catégories A, B et C.

7.3. Bilan final des actions menées au terme de l'accord de branche

a) Situation globale fin 2012

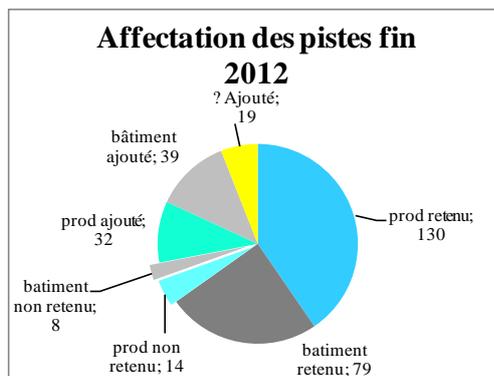
Sur base de l'ensemble des rapports remis par les différents sites, une actualisation des efforts consentis a pu être faite.

Ci-dessous 2 graphes et commentaires illustrant l'évolution des pistes :



Il apparait que **90 pistes** supplémentaires sont venues complétées les 231 initialement dégagées. Le potentiel retenu a considérablement augmenté en termes de nombre de pistes et d'économies potentielles entre la mission d'audit initial et le terme de l'engagement. Cela ne constitue une nouvelle fois que l'illustration des efforts consentis par les différents sites.

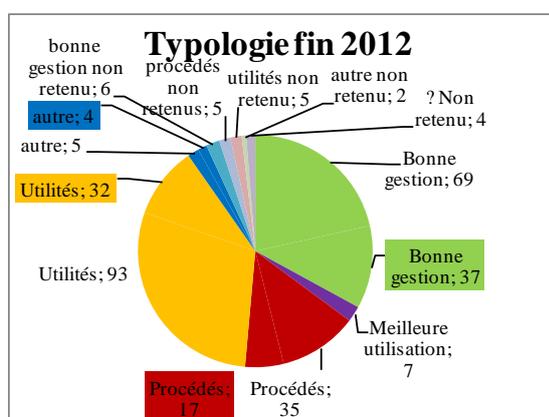
b) Situation sur l'affectation des pistes fin 2012



Affectation fin 2012			
	retenu	non retenu	ajouté
production	130	14	32
bâtiment	79	8	39
?			19
total	209	22	90

L'ajout des nouvelles pistes se fait dans des ordres de grandeurs très importants : les nouvelles pistes concernent tant les bâtiments que la production avec une trentaine en plus par affectation. Les pistes répertoriées sous le symbole « ? » concerne exclusivement un seul site. Site pour lequel les intitulés des pistes ne permettent pas de les classer dans l'une ou l'autre catégorie.

c) Situation sur la typologie des pistes fin 2012



Typologie			
	retenues	non retenues	ajoutées
Bonne gestion	69	6	37
Meilleure utilisation	7	0	0
Procédés	35	5	17
Utilités	93	5	32
autre	5	2	4
?	0	4	0
TOTAL	209	22	90

La majorité des pistes concerne surtout les **utilités** et la **bonne gestion** avec environ 77% du total des pistes (hors abandonnées)

d) Situation sur les catégories des pistes à fin 2012

Aucune actualisation n'a pu être menée sur ce critère de classement des pistes dans la mesure où pour une grande majorité de ces pistes aucun chiffre complet n'a été transmis quant aux économies réalisées.

e) Modification du classement de pistes

Certaines pistes ont changé de catégories au fil des années. On relèvera que Sur les **22 pistes** initialement abandonnées

- **5** le sont restées
- **17** pistes ont finalement été reprises et réalisées

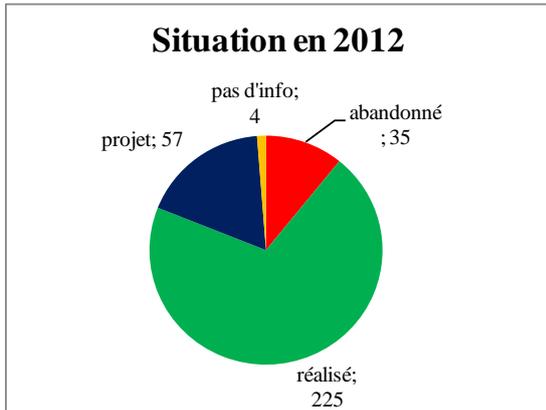
Et **30** pistes initialement retenues ont du être abandonnées.

35 pistes sur les 321 totales ont finalement dû être abandonnées pour diverses raisons (disparition du département, économies pas au rendez-vous, impératif de production, ...).

f) Premières conclusions

Les sites ne ménagent pas leurs efforts et de nombreuses pistes sont ajoutées tout au long de l'engagement.

Peu importe le critère de classement retenu (typologie, rentabilité, affectation), les pistes ajoutées ne modifient pas l'allure générales des graphes. Les efforts sont fournis à tous les niveaux et les idées affectent l'ensemble du site.



Si l'on fait le bilan aux termes de ces 10 années d'engagement, 321 pistes ont été abordées dont

- 225 ont été réalisées
- 57 sont en phase de projet (et parfois mis en veille étant donné le contexte économique, conjoncturel,...)
- Seulement 35 ont été abandonnées.
- 4 pistes pour lesquelles les informations quant à leur réalisation ou non sont manquantes.

8. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

a) Pour l'IEE

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137
consommations théoriques	3.925.806	4.097.892	4.364.810	4.211.107	4.232.472	4.460.980
IEE (%)	100,00	97,32	92,66	94,27	91,53	88,93

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145
consommations théoriques	4.530.750	4.753.824	4.837.334	5.020.983	4.155.748	4.551.774
IEE (%)	86,77	83,35	82,09	80,97	81,59	78,79

	2011	2012
consommations réelles	3.541.024	3.326.302
consommations théoriques	4.556.454	4.615.509
IEE (%)	77,71	72,07

b) Pour l'IGES

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640
Emissions théoriques	235.269	243.549	260.740	251.976	255.349	267.240
IGES (%)	100,00	96,92	94,31	95,28	91,06	88,18

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420
Emissions théoriques	272.231	286.976	284.071	300.781	246.068	269.408
IGES (%)	86,26	82,06	80,49	79,49	79,86	76,99

	2011	2012
Emissions réelles	204.107	188.675
Emissions théoriques	269.727	272.824
IGES (%)	75,67	69,16

9. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques s'est engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de 81% et un IGES de 81,7%.

Pour l'année 2012, l'IEE du secteur s'établit à 72,07 % et l'IGES à 69,16%.

Le secteur de la fabrication métallique et électrique a donc atteint son objectif à la fin 2012 et remplit complètement ses engagements contractuels tels qu'inscrits dans la convention d'accord de branche.

De 2002 à 2012, 321 projets identifiés lors des audits ou ultérieurement ont été étudiés dont 225 ont été mis en œuvre et 57 sont encore en projets.

Le suivi des valeurs des IEE et IGES montre que la progression du secteur a été constante tout au long de son engagement et que dès 2007, l'objectif de 2012 était dépassé, et ce tant en termes d'efficacité énergétique que d'émissions de gaz à effet de serre.

Cependant, la crise économique majeure que nos entreprises ont traversée à partir de fin 2008 aura eu pour conséquence une chute importante de la production. La crise a induit le gel d'une grande majorité des investissements dans les entreprises. En particulier, les investissements liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en œuvre des plans d'action ont été, pour la plupart, reportés en attendant la reprise économique.

En 2010, on a assisté à une relance confirmée en 2011 et plus timide en 2012. La prudence reste donc toujours de mise quant à l'avenir économique de ces entreprises.

Plus généralement, la reprise de l'amélioration des indices depuis 2010 confirme bien que les résultats moins bons mais néanmoins honorables de 2009 (stagnation) devaient être considérés comme conjoncturels et ne reflétaient pas les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

Il est à souligner que les excellents résultats consolidés au niveau sectoriel est le fait d'une amélioration généralisée et remarquable sur la quasi totalité des sites signataires de l'accord.

Le niveau d'amélioration atteint par le secteur de la fabrication métallique et électrique ne peut amener Agoria qu'à se féliciter de la volonté affichée, des efforts consentis et soutenus de chacun des acteurs en fonction de leurs moyens et situation propre et ce, tout au long de l'engagement.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

AGORIA – NON-FERREUX



Bruxelles, le 23 octobre 2013

**9^{ème} Rapport d'avancement sectoriel concernant
l'accord de branche entre**

**l'Industrie wallonne des Métaux non ferreux représentée par Agoria Wallonie
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement**

**relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et
à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012**

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie

Table des matières

Table des matières _____	2
1. le secteur wallon des métaux non ferreux _____	3
2. Introduction _____	4
2.1. Contexte de la mission _____	4
2.2. Informations disponibles _____	4
2.3. Historique de l'accord de branche _____	4
2.4. Les membres de l'accord de branche Non Ferreux en 2012 _____	4
3. Caractéristiques de l'industrie wallonne des Métaux non ferreux _____	5
3.1. Évolution du chiffre d'affaires _____	5
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute _____	5
3.3. Évolution de l'emploi direct _____	6
3.4. Évolution des investissements _____	6
4. La production _____	7
4.1. Évolution des productions annuelles dans les six entreprises de ce secteur _____	7
5. la Consommation énergétique _____	9
5.1. Données de consommations _____	9
5.2. Evolution des consommations globales des 6 sites de l'accord de branche _____	10
5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique _____	11
5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique _____	13
6. Les émissions _____	14
6.1. Les données d'émissions _____	14
6.2. Evolution des émissions globales des 6 sites de l'accord de branche _____	15
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique _____	16
6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique _____	17
7. Les indices d'efficience _____	18
7.1. Méthodologie d'établissement des indices _____	18
7.2. Pour rappel _____	18
7.3. Evolution de l'IEE _____	18
7.4. Evolution de l'IGES _____	20
8. Les efforts consentis _____	22
8.1. Quelques chiffres en rappel _____	22
8.2. Situation à l'initiale des pistes identifiées _____	22
8.3. Bilan final des actions menées au terme de l'accord de branche _____	24
9. Rappel des principaux chiffres _____	26
a) Pour l'IEE _____	26
b) Pour l'IGES _____	26
10. Conclusions _____	27

1. LE SECTEUR WALLON DES METAUX NON FERREUX

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Métaux non ferreux

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	6
Consommation totale d'énergie :	791 809 GJp
Objectif énergie :	21 % en 2012
Objectif CO2 :	21 % en 2012

Amélioration finale de l'efficacité énergétique :	36 %
Amélioration finale des émissions de CO2 :	36,3 %

Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2013

Défi global pour le secteur: conserver une position concurrentielle à l'international

Prologue en complément au plan d'action sectoriel 2004 visant l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012 dans l'industrie wallonne des métaux non ferreux

Beaucoup voient les métaux & matériaux comme un secteur plutôt traditionnel. Ils pensent qu'il n'y a pas ou guère d'innovation. Les entreprises actives dans la production des métaux non ferreux (aluminium, cuivre, zinc, ...) au départ de ressources primaires et de recyclage sont donc encore considérées comme faisant partie de l'industrie de base.

Ce n'est absolument pas le cas. La technologie de production est constamment améliorée afin d'offrir des produits finis présentant une haute valeur ajoutée. Le développement de nouveaux marchés et de nouvelles applications pour les produits est également crucial pour améliorer la position concurrentielle en Europe.

Malgré la libéralisation, les coûts énergétiques des entreprises continuent d'augmenter fortement. Le défi pour le secteur, caractérisé par de nombreuses activités intensives en énergie, consiste à maintenir sa position concurrentielle sur la scène internationale.

Dès lors, la politique énergétique occupe une place centrale dans les entreprises de ce secteur. Pour les membres, il est donc essentiel que les objectifs du paquet « Énergie & climat » de l'Union européenne soient respectés tout en maîtrisant les coûts.

2. INTRODUCTION

2.1. Contexte de la mission

L'année 2012 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des Métaux non ferreux, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

2.2. Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 6 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies soit via un auditeur externe ou directement par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2012. 1998 en constitue l'année de référence.

2.3. Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 9 sociétés s'étaient engagées.

Pour 2012, le plan sectoriel avait fixé l'objectif d'Agoria pour les Non Ferreux à **79%** pour l'IEE et l'IGES.

Au fil du temps, 2 des 9 sites sont sortis de cet accord.

Un troisième site est sorti en 2010 de cet accord de branche, Leaf Business Holdings (ex Outokumpu Copper BCZ). Cette entreprise a été mise en liquidation courant 2010.

Depuis fin 2011, il reste toujours **6 Non-Ferreux** engagés dans cet accord de branche.

Tous les chiffres du présent rapport (y compris ceux antérieurs à 2012) ont été mis à jour pour ne tenir compte que des 6 sites faisant encore partie de l'accord de branche.

2.4. Les membres de l'accord de branche Non Ferreux en 2012

Comme expliqué ci-dessus, restent engagés en 2012 les Non-Ferreux suivants :

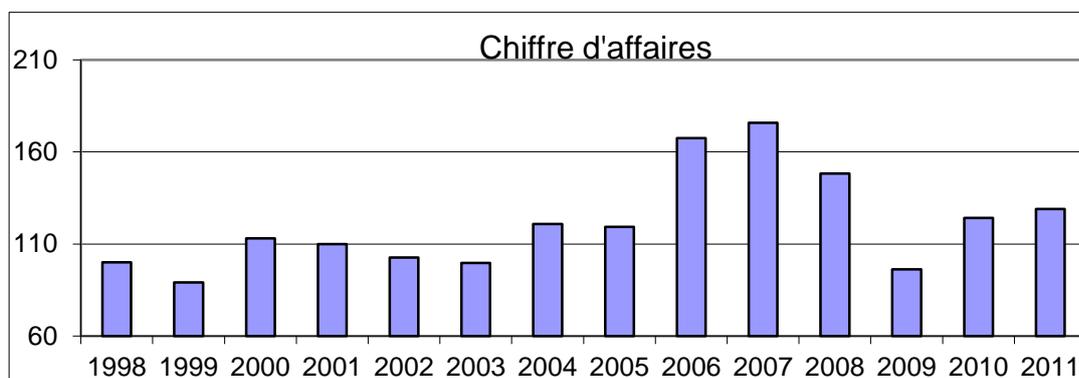
- Affinerie de la Meuse, rue André Renard 5b, 5300 Sclayn (Andenne)
- Zinacor, rue de la Chênée 53, 4031 Angleur
- Sapa RC Profiles, route de Wallonie 1, 7011 Ghlin
- Hydro Aluminium Raeren, Waldstrasse 91, 4730 Raeren
- Hydro Aluminium Seneffe, Parc industriel Seneffe-Manage, 7180 Seneffe
- Umicore Angleur, rue de Chênée 53, 4031 Angleur

3. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES METAUX NON FERREUX

Les dernières données économiques officielles déposées par le 6 entreprises à la Banque Nationale Belge datent de 2011. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que le secteur a traversée en 2009 et 2010. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute, des investissements et de l'emploi. En 2010, les chiffres financiers s'amélioraient quelque peu mais, malheureusement, l'emploi continuait à se dégrader. En 2011, le chiffre d'affaires et les investissements continuent à se redresser, la valeur ajoutée se dégrade quelque peu et l'emploi se stabilise (légère amélioration).

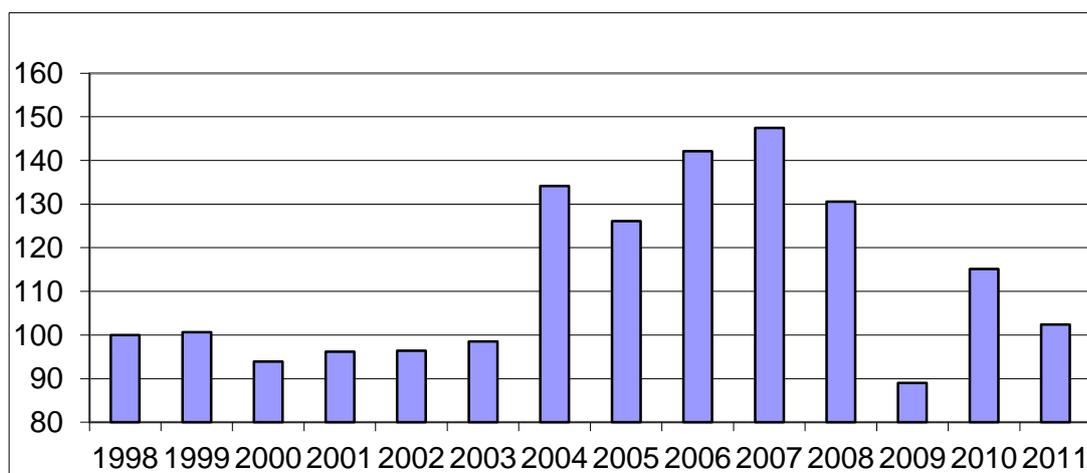
3.1. Évolution du chiffre d'affaires

(indice 100 à 1998 = 182,8 millions €)



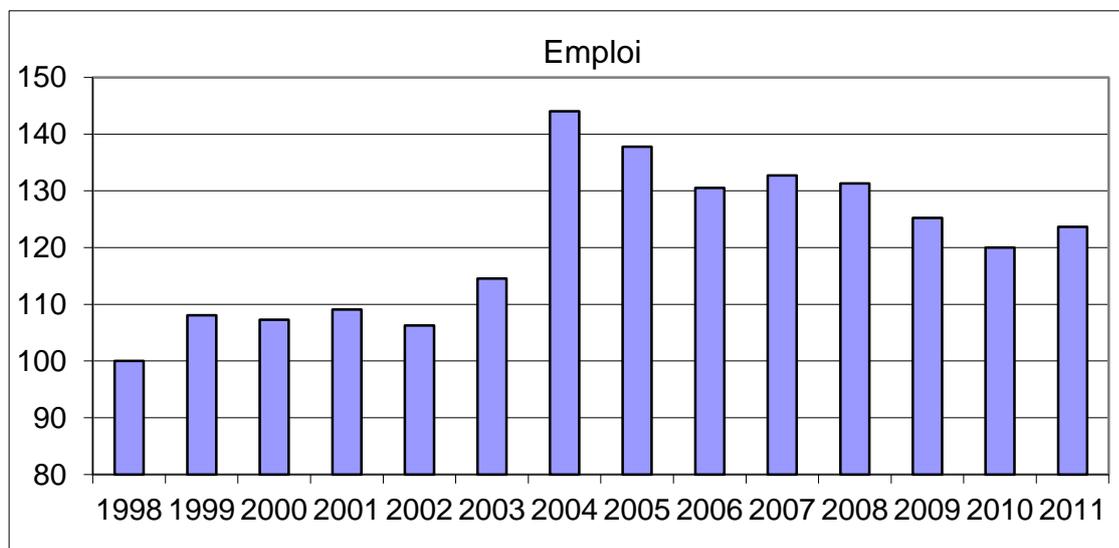
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute

(indice 100 à 1998 = 38,9 millions €)



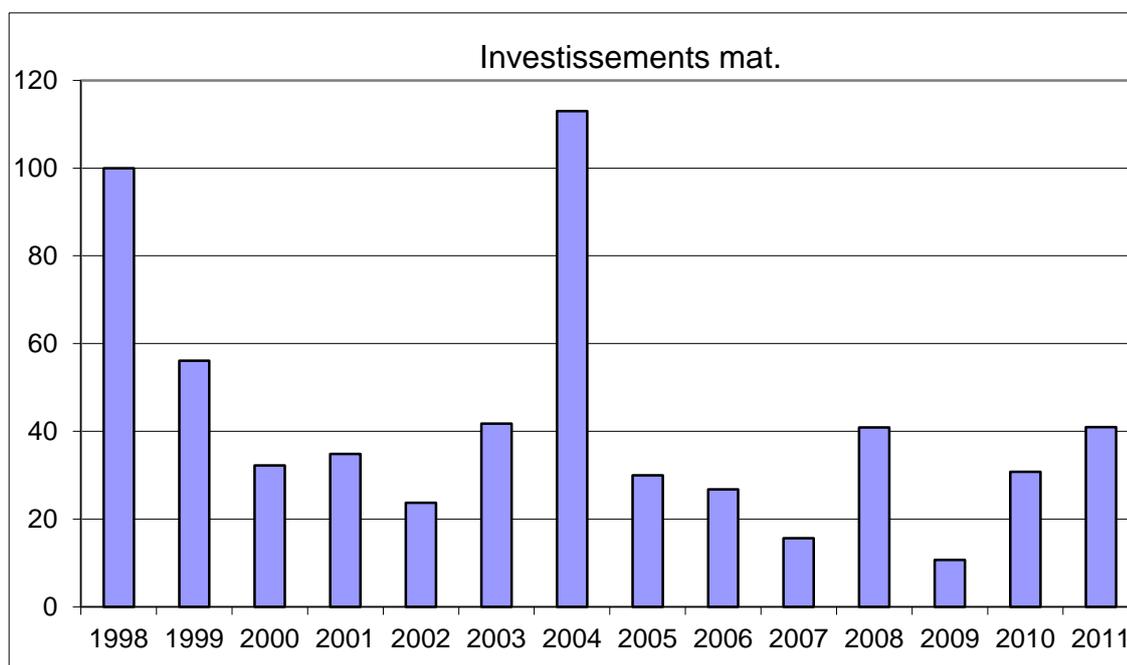
3.3. Évolution de l'emploi direct

(indice 100 à 1998 = 495 emplois)



3.4. Évolution des investissements

(indice 100 à 1998 = 20,3 millions d'euros)

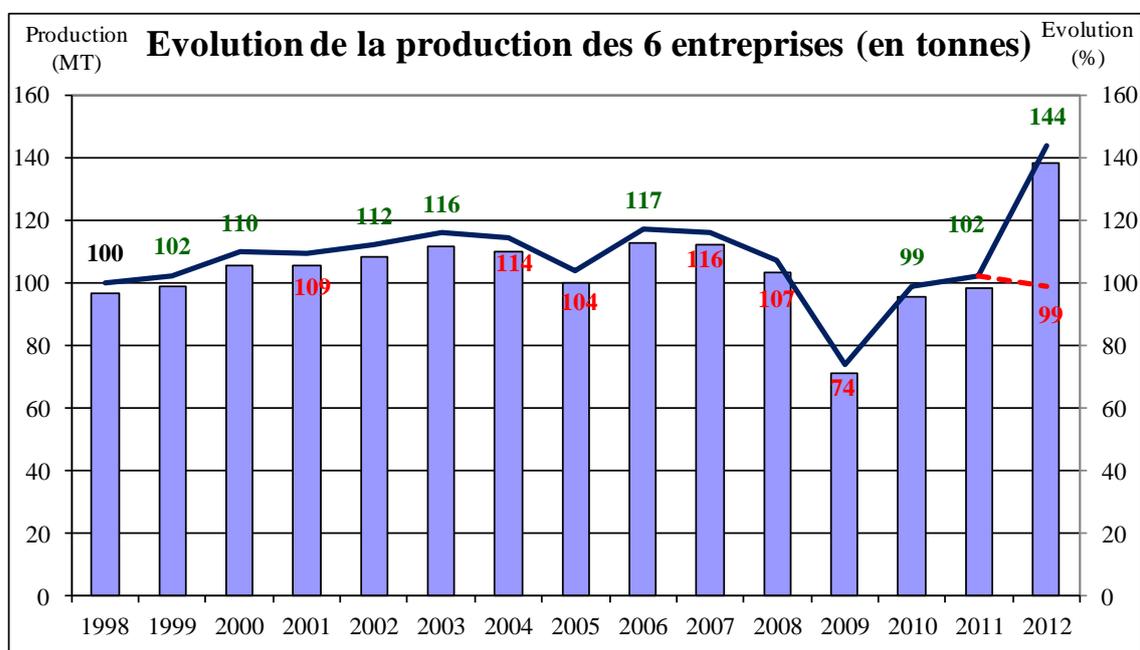


4. LA PRODUCTION

Les graphiques ci-dessous relatent l'évolution des six entreprises engagées dans le présent accord de branche, à savoir : Affinerie de la Meuse, Zinacor, Sapa RC Profiles, Hydro Aluminium Raeren, Hydro Aluminium Seneffe et Umicore.

4.1. Évolution des productions annuelles dans les six entreprises de ce secteur

Une consolidation en tonnes produites peut être réalisée sur base des rapports d'avancement annuels fournis par les différentes entreprises contractantes à cet accord de branche. La fédération peut ainsi porter les tonnes produites sur un graphique d'évolution de 1998 à 2012 :



Après une année 2009 profondément marquée par la crise démarrée au dernier trimestre 2008, la production totale en 2010 était repartie nettement à la hausse : + **34%** par rapport à 2009. Les résultats de 2011 étaient venus confirmer cette reprise de la production avec un niveau **3%** supérieur à celui de 2010. En 2012, les chiffres exceptionnels sont principalement dus à un site en particulier où toute l'activité a été fondamentalement revue et restructurée. Cette augmentation est donc à prendre avec précaution et comme n'étant absolument pas le reflet de la situation rencontrée par la majorité des sites à savoir une baisse de leur production entre 2011 et 2012.

Afin de pouvoir comparer et commenter l'évolution de la production de 2012 par rapport aux années précédentes, nous avons reconstruit un chiffre de production où la quantité produite reprise pour 2012 pour le site restructuré correspond exactement à sa production de 2011. Le pourcentage de production extrapolé est alors de 99% (**ligne rouge en pointillé**).

La confirmation attendue de la reprise n'est donc pas arrivée en 2012. Excepté pour ce site restructuré, l'ensemble des acteurs de cet accord de branche voient leur production de 2012 diminuer ou au mieux se stabiliser sur les chiffres de 2011.

5. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

5.1. Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 6 sites de l'accord de branche depuis 1998 ainsi que les différentes évolutions :

Consommations primaires totales des 6 sites (GJp)								
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Electricité	456.791	470.448	479.034	457.568	472.903	486.934	488.960	460.102
Fuel lourd	22.350	24.190	23.869	24.149	24.574	28.531	26.991	27.975
Gasoil	18.728	22.436	18.321	16.484	16.378	16.669	17.156	17.922
Gaz naturel	418.478	410.734	414.372	384.437	320.534	310.346	323.892	318.470
Autres	1.480	1.724	1.648	1.881	1.458	1.458	1.458	1.422
Total	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457	825.892
An Réf = 100	100,0	101,3	102,1	96,4	91,1	91,9	93,5	90,0

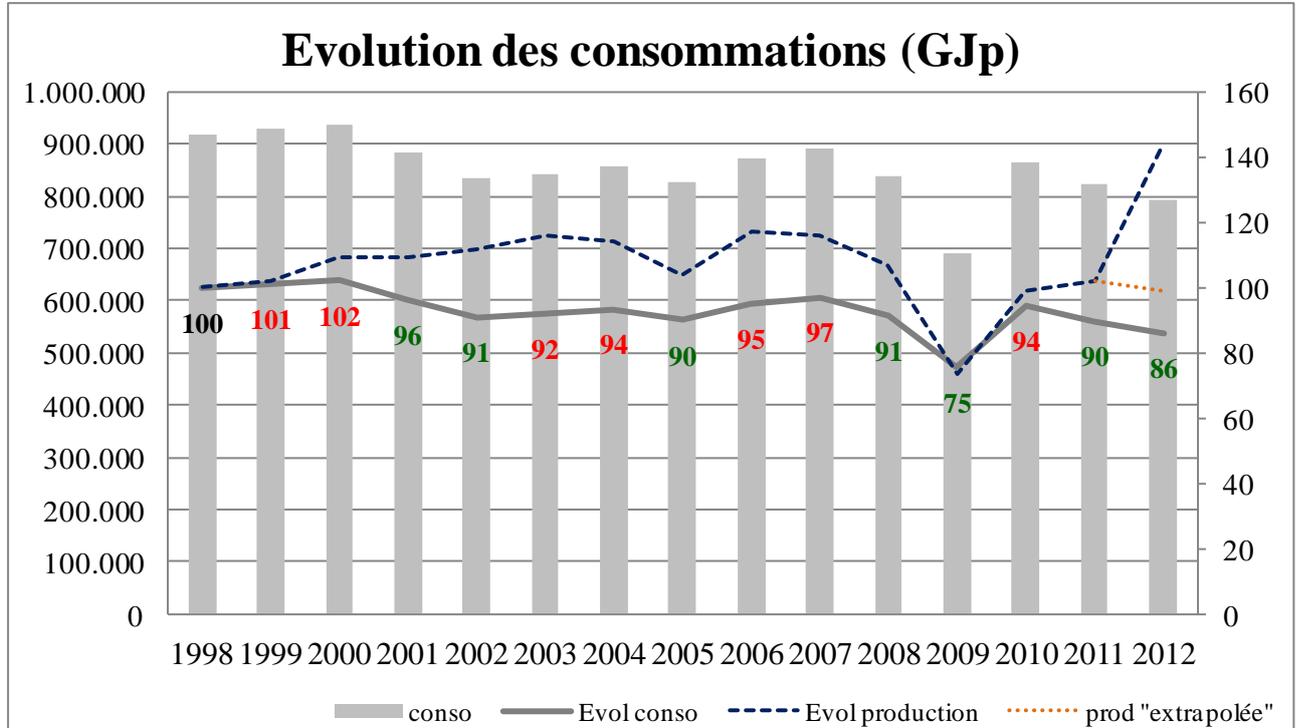
Consommations primaires totales des 6 sites (GJp)							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Electricité	482.358	487.416	468.380	386.768	433.837	442.493	399.077
Fuel lourd	29.646	29.302	28.854	28.325	31.882	27.089	28.248
Gasoil	18.206	15.640	15.361	14.643	15.271	13.799	12.652
Gaz naturel	340.964	357.365	323.372	261.593	384.375	339.699	350.871
Autres	1.422	1.227	1.406	1.005	1.167	1.152	961
Total	872.596	890.950	837.373	692.334	866.532	824.232	791.809
An Réf = 100	95,1	97,1	91,2	75,4	94,4	89,8	86,3

En rouge les chiffres qui ont été modifiés par rapport au rapport précédent. Ces modifications portent uniquement sur les consommations de gaz naturel. Une erreur sur les consommations de gaz naturel s'était glissée de manière récurrente dans les rapports remis pour un des sites. Lors de la mission de clôture, cette erreur a pu être corrigée et les chiffres mis à jour. Cela a pour conséquence d'augmenter les consommations totales primaires.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

5.2. Evolution des consommations globales des 6 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 6 entreprises engagées entre 1998 et 2012 :



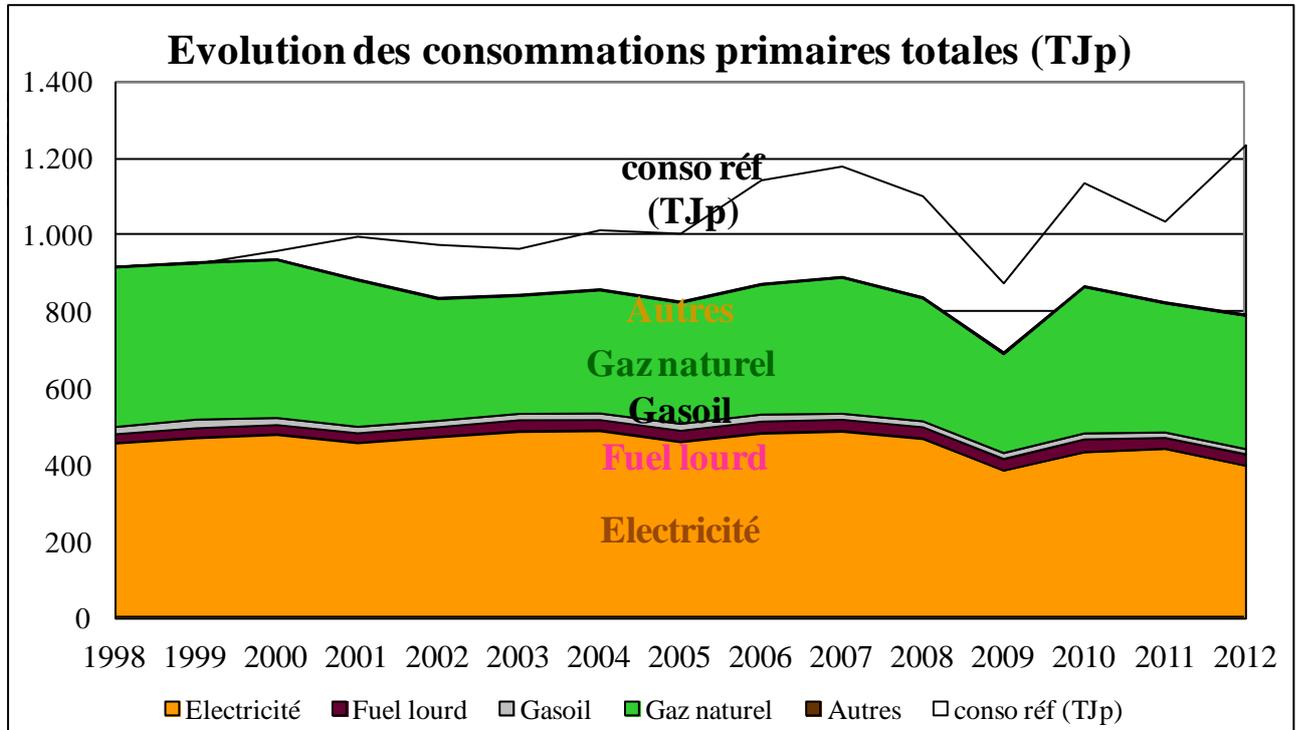
En 2012, la consommation globale des 6 entreprises engagées s'élève à **791.809 GJp**, soit **86,3%** des consommations totales de l'année de référence.

Jusqu'en 2011, la production (représentée par la **ligne pointillée bleue**) suivait la tendance de la consommation globale (**ligne grise**) y compris lors de la crise en 2009 et de la reprise en 2010. Cependant en 2011, les évolutions divergent : la production se maintient tandis que le niveau total des consommations recule de 5% par rapport à 2010.

En 2012, si l'on prend en considération le volume de production tel qu'extrapolé (à savoir, volume de production égal à 2011 pour la société restructurée et donc sans prendre en compte le volume tel que renseigné en 2012), les 2 courbes reprennent leur évolution semblable : la production aurait cependant diminué dans une moindre mesure que les consommations primaires.

5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branches est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont logiquement les principaux vecteurs énergétiques.

Le vecteur énergétique « **autres** » reprend le propane et le LPG.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1998 et 2008 est bien à la baisse. Cette baisse s'est accentuée en 2009 mais pour des raisons liées à la crise et non à l'optimisation des installations.

En 2010, le niveau des consommations était reparti à la hausse pour atteindre un niveau comparable à 2006.

En 2011, les consommations diminuaient sensiblement par rapport à 2010 (-5%) pour se rapprocher davantage de niveaux comparables à celui de 2005 ou 2008.

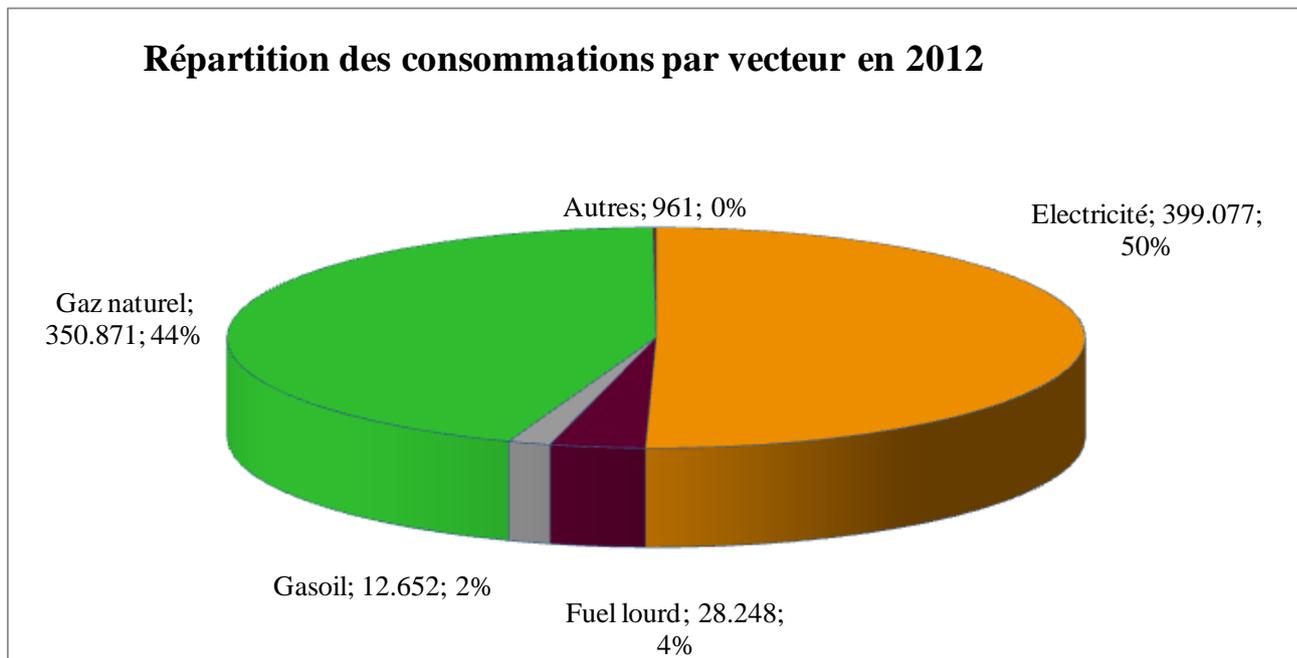
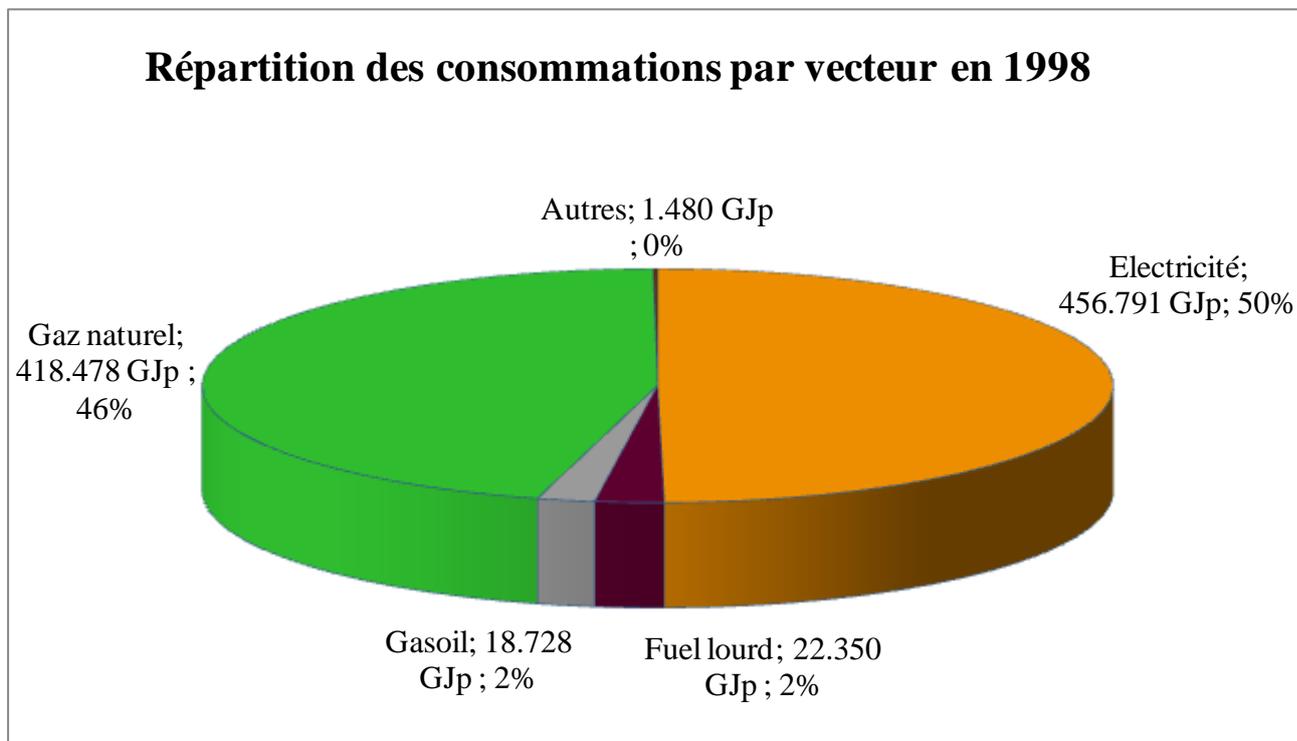
En 2012, le niveau des consommations globales poursuit la tendance entamée en 2011 : légère diminution entre 2011 et 2012 (-4%).

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques. On observe nettement une forte hausse : la valeur atteinte en 2012 n'a jamais été si élevée depuis l'année de référence 1998 (plus de 1.200 TJp) alors que la consommation réelle avoisine celle de 2005.

Cela met en évidence tant les efforts consentis par les différentes entreprises dans la relance de leur activité que dans la recherche de l'optimisation de leurs installations. En particulier, un site a profité d'une restructuration profonde de ses activités pour investir dans un nouvel outil de fonderie avec pour conséquences une augmentation substantielle tant du volume de production annuel que l'efficacité énergétique intrinsèque de l'outil.

5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1998 et 2012 :



La répartition des consommations entre vecteur énergétique demeure stable au fil du temps. La petite surprise de 2010 liée à l'augmentation de la part du fuel lourd dans la facture globale s'était estompée en 2011 mais revient en 2012. Son poids revient à 4% de la facture totale (cela est dû à l'évolution de la consommation de fuel lourd sur 1 site en particulier). La part de l'électricité demeure identique (50%) tandis que celle du **gaz naturel diminue** de l'ordre de 2% (repris par le fuel lourd).

6. LES EMISSIONS

6.1. Les données d'émissions

Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 6 sites de l'accord de branche depuis 1998 ainsi que les différentes évolutions :

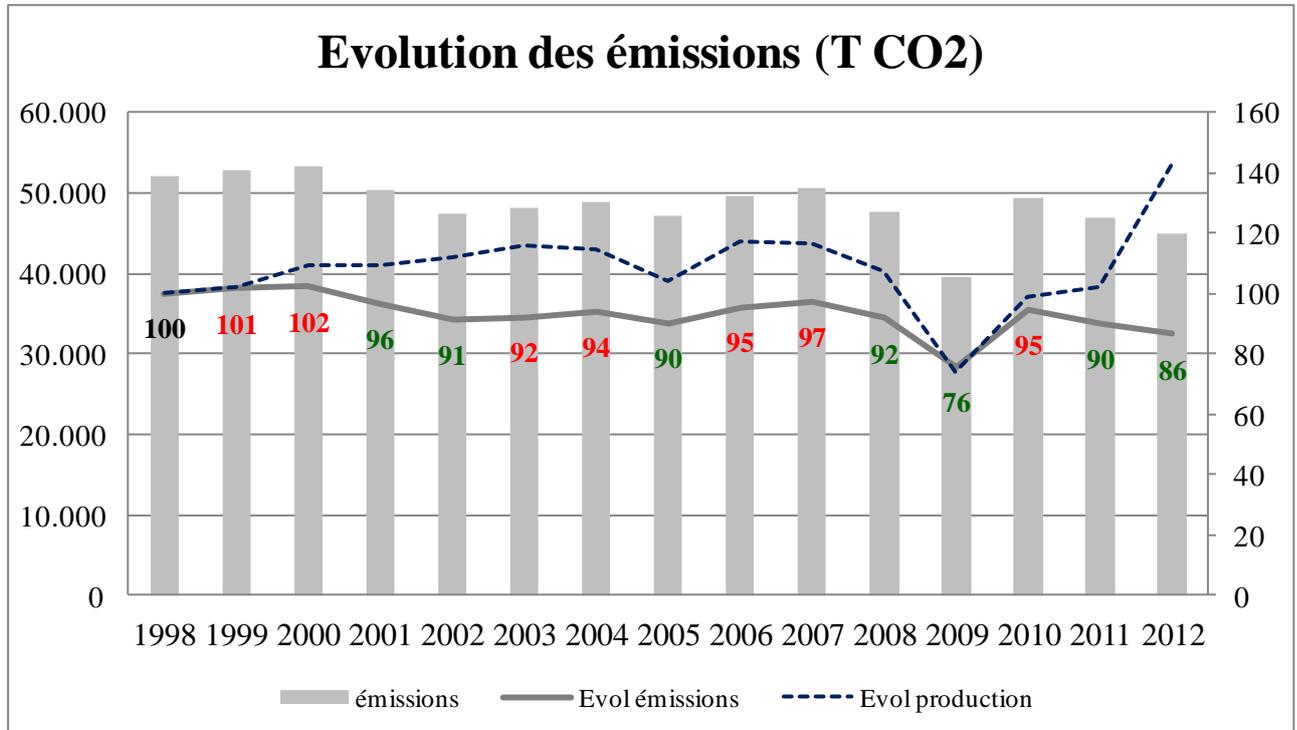
Emissions totales des 6 sites (tonnes CO ₂)								
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Electricité	25.634	26.399	26.880	25.678	26.530	27.316	27.431	25.815
Fuel lourd	1.623	1.757	1.733	1.754	1.784	2.071	1.960	2.031
Gasoil	1.373	1.645	1.343	1.209	1.201	1.222	1.258	1.314
Gaz naturel	23.358	22.925	23.127	21.459	17.886	17.316	18.074	17.773
Autres	92	108	103	117	91	91	91	89
Total	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813	47.021
An Réf = 100	100,0	101,4	102,1	96,4	91,2	92,2	93,7	90,3

Emissions totales des 6 sites (tonnes CO ₂)							
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Electricité	27.060	27.344	26.276	21.698	24.338	24.824	22.393
Fuel lourd	2.152	2.127	2.056	2.056	2.315	1.967	2.051
Gasoil	1.134	1.146	1.073	1.073	1.119	1.011	928
Gaz naturel	19.026	19.941	18.087	14.599	21.456	18.956	19.583
Autres	89	77	88	63	73	72	60
Total	49.668	50.622	47.580	39.489	49.301	46.830	45.015
An Réf = 100	95,4	97,2	91,4	75,8	94,7	89,9	86,4

En rouge les chiffres qui ont été modifiés dans les années antérieures (pour la raison explicitée en page 11).

6.2. Evolution des émissions globales des 6 sites de l'accord de branche

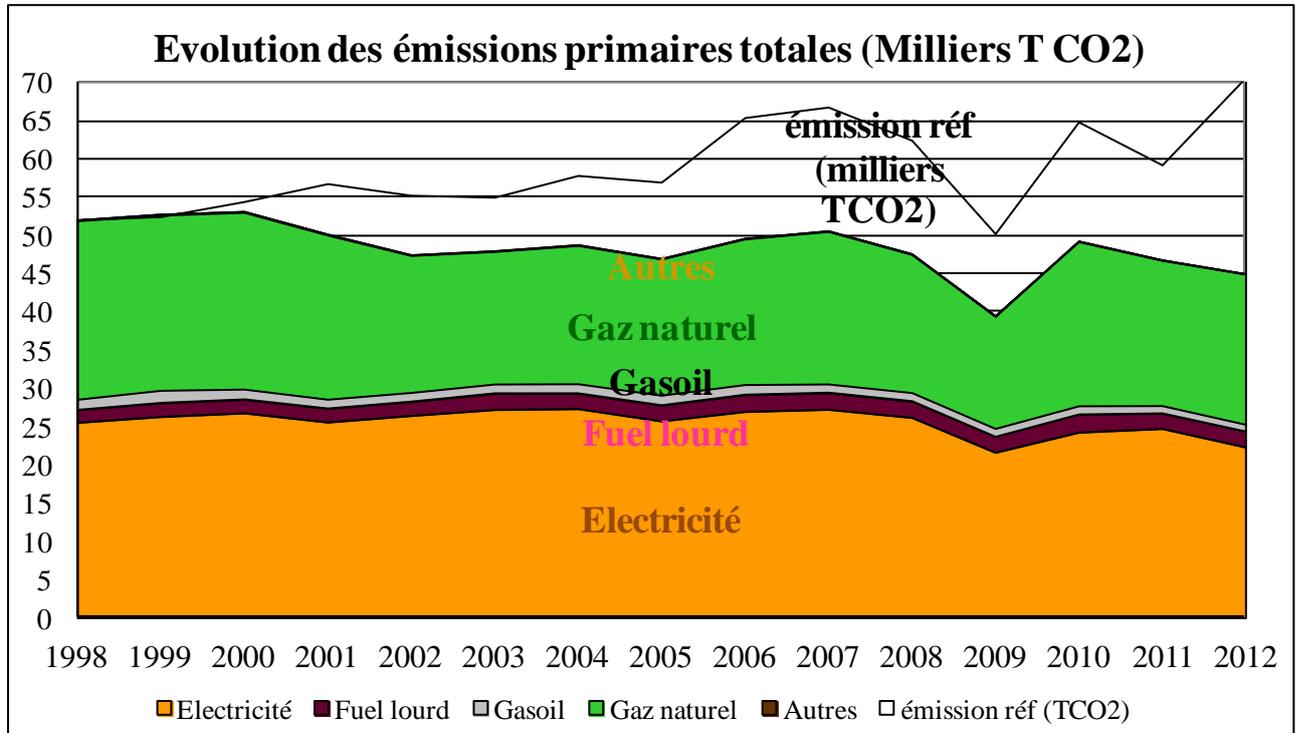
Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 6 entreprises engagées entre 1998 et 2012 :



Les émissions de 2012 représentent 86 % de celles de 1998 et marquent un recul de 4% par rapport à 2011. L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques électricité et gaz. Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO2 par GJ primaire consommé.

6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

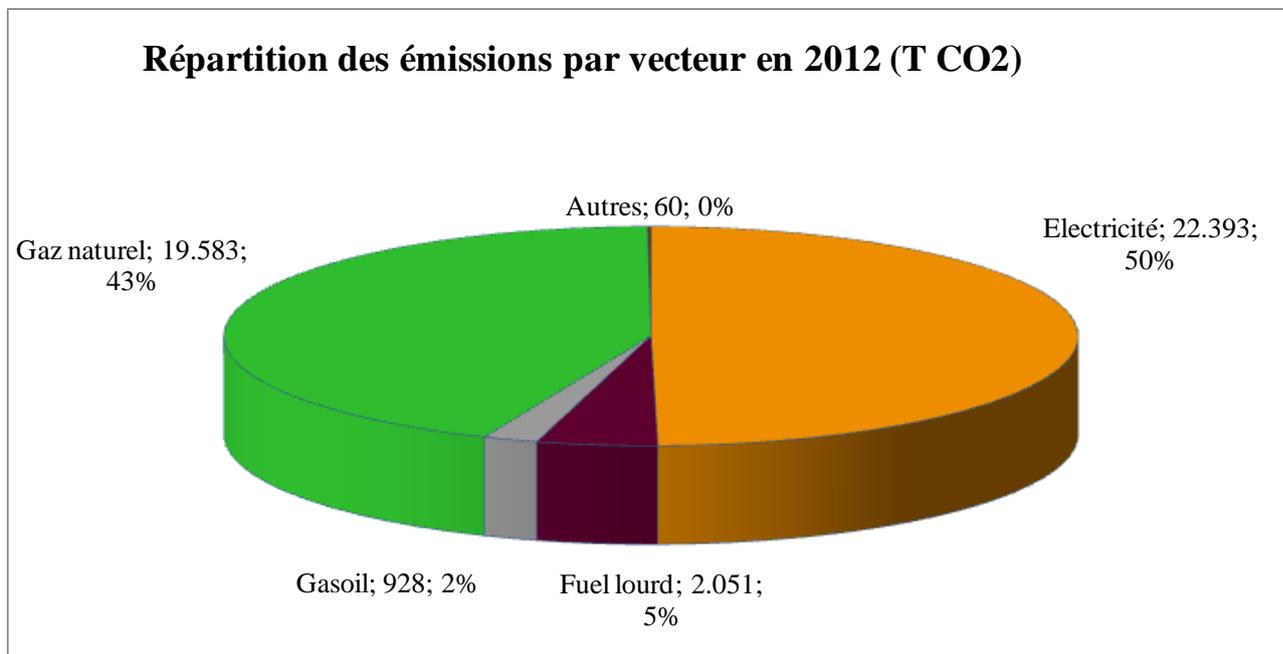
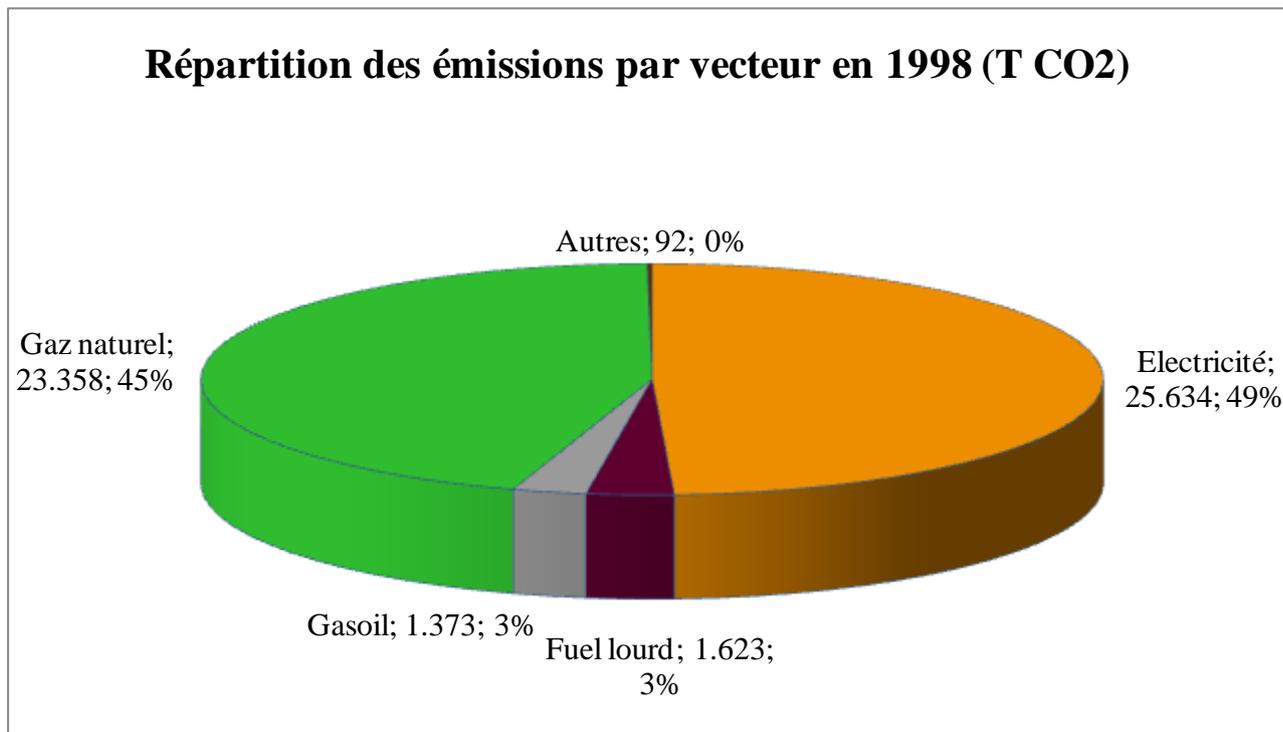
Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branches est cumulée par année :



Les observations et conclusions sont identiques en termes d'émissions globales qu'en termes de consommations globales.

6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1998 et 2011 :



- Le poids de l'électricité et du gaz demeurent identique : de 93 à 94 % de la facture des émissions globales.
- Ici aussi, on constate l'impact de l'augmentation du fuel lourd, dans une plus grande proportion que pour les consommations. Cela s'explique par un facteur d'émission plus important pour ce vecteur énergétique : + **428** tonnes entre 1998 et 2012 soit 2 % d'augmentation des émissions globales. Les émissions de 2012 liées à la consommation de fuel lourd équivalent à celles de 2009 mais n'atteignent pas le niveau record de 2010

(2.315 tonnes de CO₂). Seuls 2 sites consomment du fuel lourd dont un seul reprend 95% de la consommation totale.

- Le gasoil et les autres vecteurs énergétiques (propane et LPG) demeurent sensiblement identiques au fil du temps.

7. LES INDICES D'EFFICIENCE

7.1. Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2012 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des six entreprises du secteur wallon des métaux non ferreux selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1er août 2001.

7.2. Pour rappel

L'industrie wallonne des métaux non ferreux s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE et un IGES de **79%**. La sortie de certaines entreprises de l'accord de branche ne modifie pas cet objectif sectoriel.

7.3. Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer :

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2012** (numérateur) ;
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1998 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1998 :

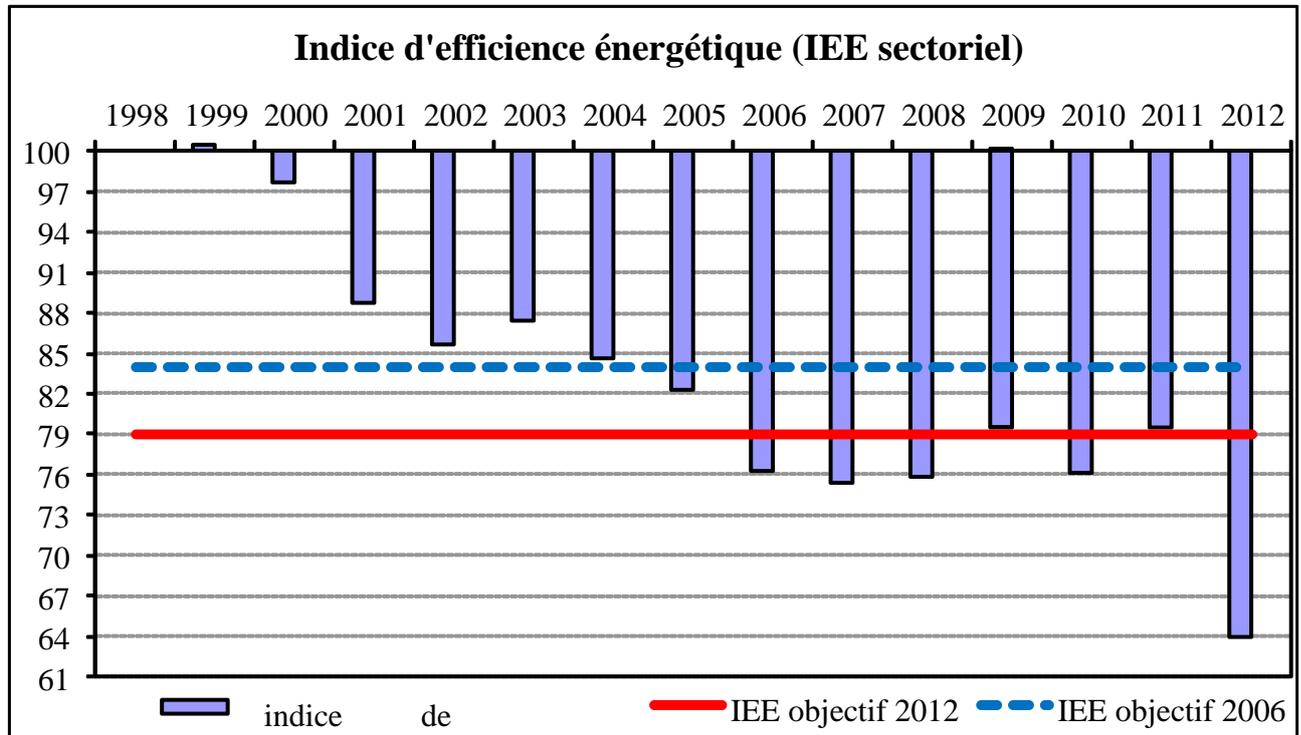
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
consommations réelles	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457	825.892
consommations théoriques	917.827	925.009	959.074	996.558	975.080	964.629	1.013.540	1.004.465
IEE (%)	100,00	100,49	97,72	88,76	85,72	87,49	84,70	82,22

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
consommations réelles	872.596	890.950	837.373	692.334	866.532	824.232	791.809
consommations théoriques	1.144.868	1.181.230	1.102.988	873.674	1.137.395	1.036.301	1.237.471
IEE (%)	76,22	75,43	75,92	79,24	76,19	79,54	63,99

Les données relatives à 2009 sont bien celles faisant suite à la mission d'ajustement.

Les données depuis 2008 ont été modifiées par rapport aux rapports précédents compte tenu des modifications apportées par 2 sites suite à la mission de clôture confiée à un bureau auditeur extérieur (développées ultérieurement). L'impact de ces modifications au niveau de l'IEE est inférieur à 1%.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1998 pour les 6 sites toujours présents dans l'accord de branche :



Pour 1998, année de référence, l'indice est de 100.

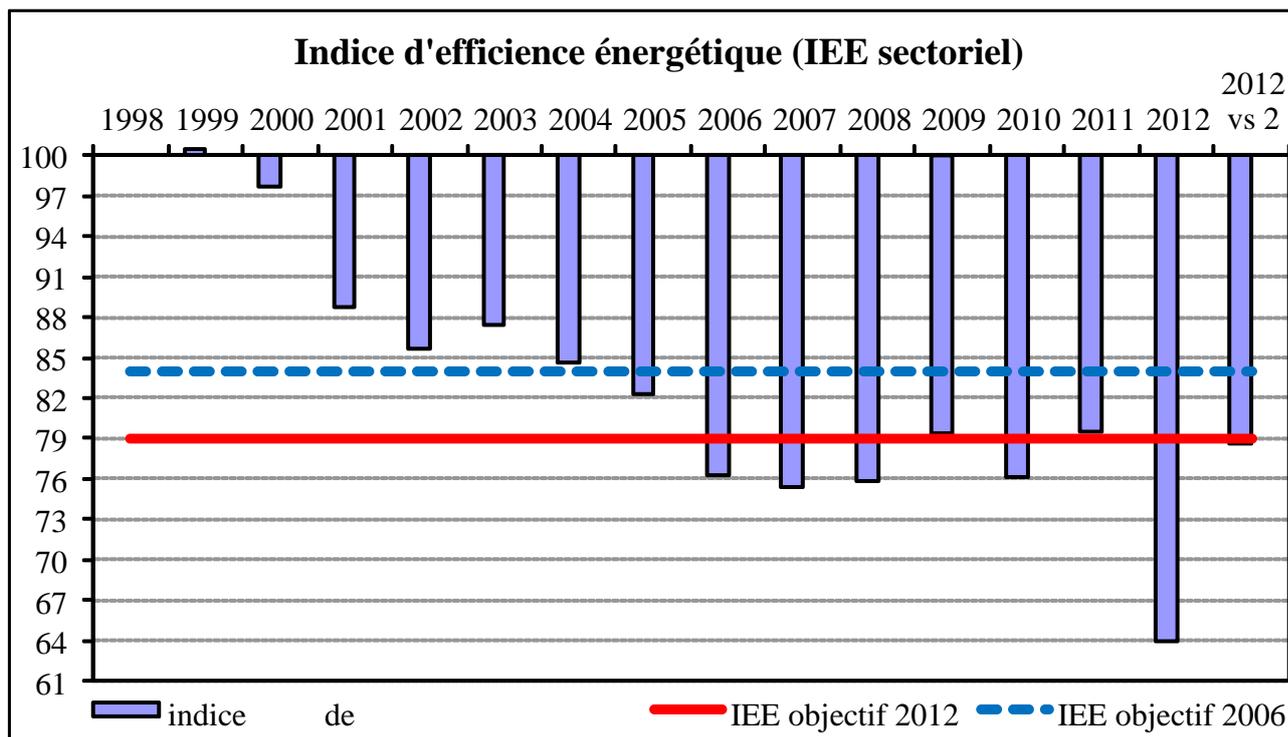
Entre 1998 et 2008, l'IEE s'était amélioré de **23,25%**. **Dès 2006**, l'objectif 2010 était **atteint** et même dépassé.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices. En effet, 2009 a vu les indices se dégrader fortement par rapport à 2008, et ce malgré l'ajustement conjoncturel réalisé : l'IEE ajusté s'était alors détérioré de 3,33%.

Pour 2012, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 63,99 %, soit une **amélioration de 36,01%** par rapport à 1998, et une amélioration de 15,55% entre 2011 et 2012.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement dépassé.

Un site a connu une restructuration majeure avec pour conséquence une amélioration imprévue de son IEE de près de 25% en 2012. Afin de rendre compte de l'effort collectif des autres signataires de l'accord, le graphique ci-dessous reprend l'évolution de l'indice IEE depuis 1998 en intégrant l'ensemble des résultats de 2011 de ce site restructuré (consommations réelles et théoriques de 2011) pour l'IEE 2012 vs2.



On peut voir que malgré cela, l'amélioration est au rendez-vous entre 2011 et 2012 et les objectifs atteints.

7.4. Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer :

- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2012** (numérateur) ;
- **l'émission théorique** si les émissions spécifiques étaient restées identiques à 1998 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1998 :

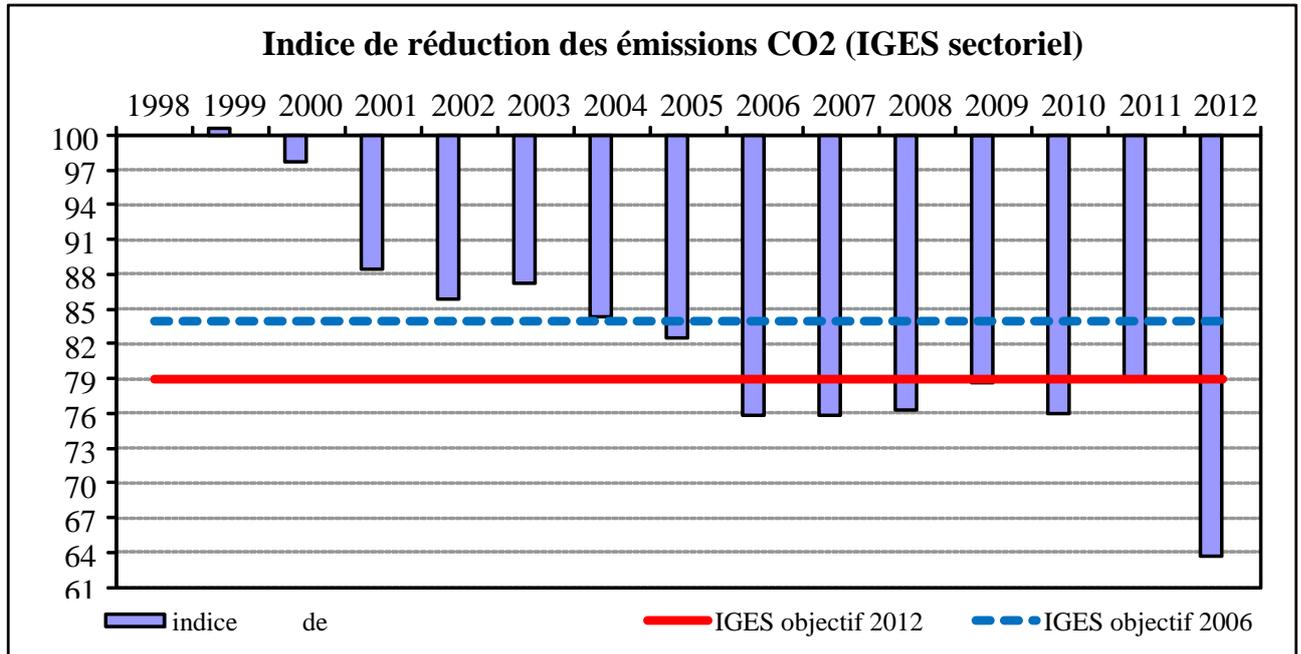
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Emissions réelles	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813	47.021
Emissions théoriques	52.081	52.508	54.470	56.817	55.278	55.020	57.869	56.999
IGES (%)	100,00	100,62	97,64	88,38	85,91	87,27	84,35	82,49

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Emissions réelles	49.668	50.622	47.742	39.493	49.311	46.832	45.015
Emissions théoriques	65.439	66.789	62.584	50.268	64.882	59.255	70.674
IGES (%)	75,90	75,79	76,28	78,56	76,00	79,03	63,69

Les chiffres de 2009 sont ceux faisant suite à l'ajustement.

Remarque identique pour l'IGES que pour l'IEE : ces chiffres tiennent compte des modifications apportées par 2 des 6 sites à leur tableau de consommations des années précédentes. L'impact de ces modifications sur l'IGES global du secteur est inférieur à 1% pour chacune des années concernées.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1998 :



Pour 1998, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1998 et 2006, l'IGES s'était amélioré de **24,10 %**, cela traduit que l'objectif 2012 était déjà atteint et même dépassé **depuis 2006**. Ces bons résultats se sont confirmés jusqu'en 2009 où un ajustement conjoncturel a été réalisé.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a en effet, contraint Agoria à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices. En effet, 2009 a vu les indices se dégrader fortement par rapport à 2008 malgré l'ajustement conjoncturel réalisé : l'IGES ajusté s'était détérioré de **2,28%** entre 2008 et 2009.

Pour 2012, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 63,69 %, soit une amélioration de 36,31 % par rapport à 1998, et une amélioration de **15,34%** par rapport à l'IEE 2011.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

8. LES EFFORTS CONSENTIS

8.1. Quelques chiffres en rappel

A titre informatif et en rappel, les études menées au lancement de l'accord de branche ont permis de mettre en évidence un potentiel de plus de 230.000 GJp se répartissant sur environ 70 pistes d'économies.

Sur ces 230.000 GJp, un peu plus **170.000 GJp** avaient été retenus à l'origine. De ces 170.000 GJp, il ne restait à fin 2009 qu'environ 27.000 GJp de potentiel à mettre en œuvre. Les investissements cumulés n'ont pu être suivis et recensés par chacun des sites mais une somme de plus de **2.290.000 d'euros** a été investie au cours des 8 dernières années.

Jusqu'à fin 2012, les efforts se sont poursuivis comme en atteste les performances atteintes, et ce malgré un contexte difficile et un avenir parfois incertain.

8.2. Situation à l'initiale des pistes identifiées

a) Situation globale initiale

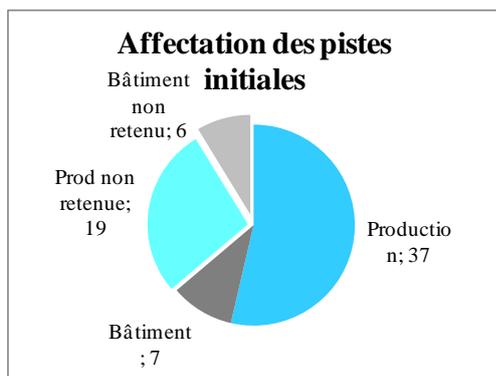


Il est ressorti aux termes des audits énergétiques initiaux que sur les 69 pistes mises en évidence, **44 ont été retenues**.

b) Situation sur l'affectation des pistes initiales

Code couleur :

- couleurs soutenues = pistes retenues
- nuances plus claires que les couleurs soutenues (et désolidarisées du camembert) = pistes abandonnées



Affectation		
	retenues	non retenues
bâtiment	7	6
production	37	19
TOTAL	44	25

Il ressort que sur les 69 pistes mises en évidence la majorité concerne la production : 56 pistes concernaient la production et 13 le bâtiment.

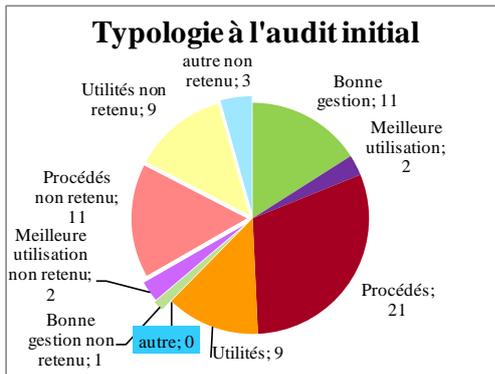
Sur les 56 pistes touchant la **production**, 37 ont été retenues. Sur les 13 pistes au **bâtiment**, 7 pistes ont

été retenues.

c) Situation sur la typologie des pistes initiales

Code couleur :

- couleurs soutenues = pistes retenues
- nuances plus claires que les couleurs soutenues (et désolidarisées du camembert) = pistes abandonnées



Typologie		
	retenues	non retenues
Bonne gestion	11	1
Meilleure utilisation	2	2
Procédés	21	11
Utilités	9	9
autre	1	2
TOTAL	44	25

Sur l'ensemble des 69 pistes mises en évidence, la majorité (32) concernait les procédés puis les utilités

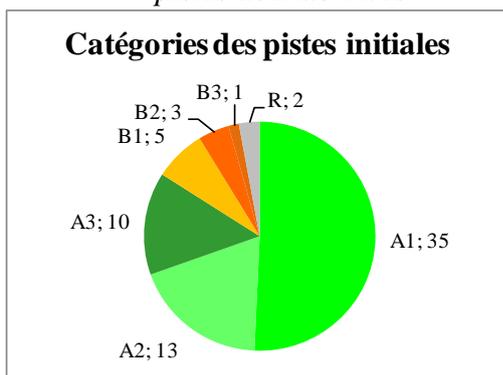
(18) et ensuite la bonne gestion (12).

Par contre quand on regarde les pistes retenues, le tiercé de tête concerne les procédés (21) puis la bonne gestion (11) et ensuite les utilités (9). La quasi-totalité des projets de bonne gestion ont été retenus.

d) Situation sur les catégories des pistes initiales

Code couleur :

- couleurs soutenues = pistes retenues
- nuances plus claires que les couleurs soutenues (et désolidarisées du camembert) = pistes abandonnées



Catégories		
	retenues	non retenues
A1	29	6
A2	9	4
A3	4	6
B1	0	5
B2	0	3
B3	0	1
R	2	0
TOTAL	44	25

Toutes les pistes retenues sont des pistes de catégories A dont la majorité sont des A1. Certaines pistes A1 n'ont pas été retenues. Diverses justifications ont été apportées telles que

- le manque de prise en compte des impératifs de production,
- la trop grande importance des capitaux à mobiliser
- les résultats contradictoires (plus faibles) obtenus par le site suite au recalcul par une tierce partie (fournisseur, ...) du calcul des économies annoncées
- l'objet du potentiel mis en évidence a disparu (restructuration, disparition de l'outil concerné, ...)

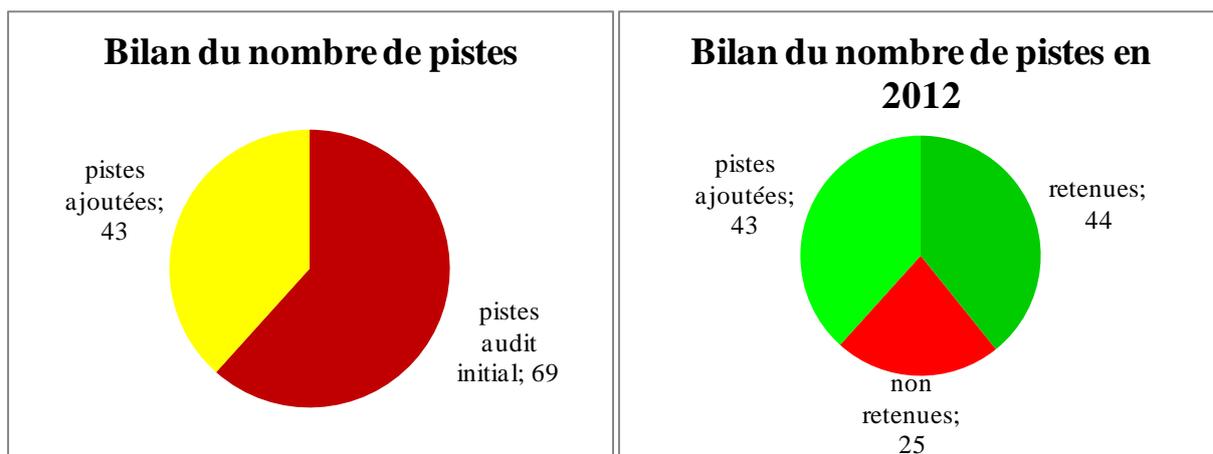
-

8.3. Bilan final des actions menées au terme de l'accord de branche

a) Situation globale fin 2012

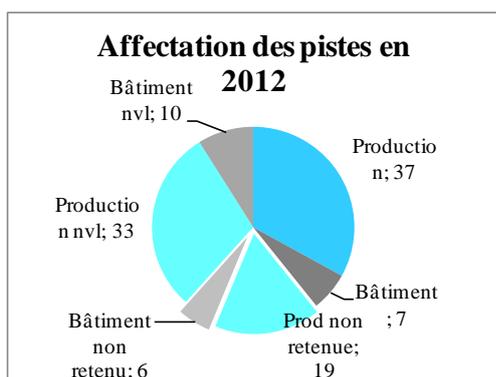
Sur base de l'ensemble des rapports remis par les différents sites, une actualisation des efforts consentis a pu être faite.

Ci-dessous 2 graphes et commentaires illustrant l'évolution des pistes :



Il apparaît que **43 pistes** supplémentaires sont venues complétées les 69 initialement dégagées (dont 44 retenues). Le nombre de piste retenu a donc **doublé** entre la mission d'audit initial et le terme de l'engagement.

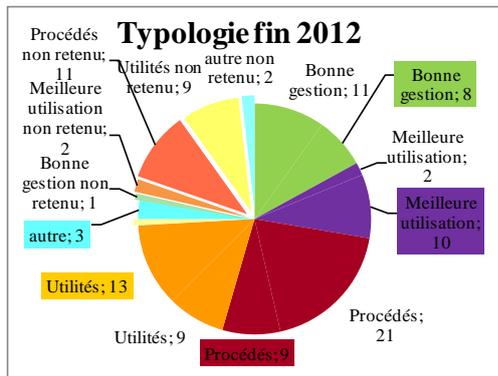
b) Situation sur l'affectation des pistes fin 2012



Affectation fin 2012			
	retenues	non retenues	ajoutées
bâtiment	7	6	10
production	37	19	33
TOTAL	44	25	43

La répartition des nouvelles pistes entre bâtiment et production est identique à celle des pistes initiales : le nombre de pistes concernant tant les bâtiments que la production est doublé.

Situation sur la typologie des pistes fin 2012



Typologie fin 2012			
	retenues	non retenues	ajoutées
Bonne gestion	11	1	8
Meilleure utilisation	2	2	10
Procédés	21	11	9
Utilités	9	9	13
autre	1	2	3
TOTAL	44	25	43

La majorité des pistes ajoutées concerne les utilités, les procédés, et une meilleure utilisation des capacités de production.

c) Situation sur les catégories des pistes fin 2012

Aucune actualisation n'a pu être menée sur ce critère de classement des pistes dans la mesure où pour une grande majorité des nouvelles pistes, la catégorie n'a pas été calculée au préalable.

d) Modification du classement de pistes

Certaines pistes ont changé de statut au fil des années. On relèvera que sur les **27 pistes** initialement abandonnées

- **19** l'ont été définitivement
- **1** piste est en phase d'étude (et considérée comme toujours abandonnée)
- **7** pistes ont finalement été reprises et réalisées

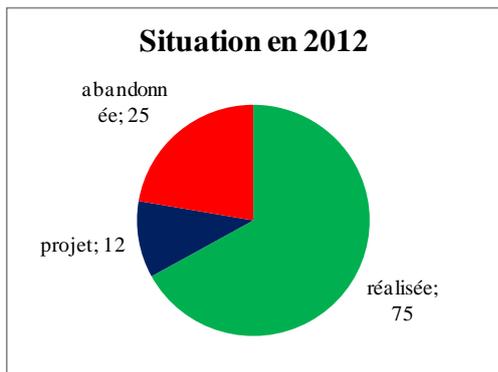
Et **6** pistes initialement retenues ont du être abandonnées.

Le chiffre de 25 pistes réellement abandonnées (+ 1 sous réserve puisqu'en étude) sera donc finalement à prendre en compte.

e) Premières conclusions

Les sites ne ménagent pas leurs efforts et de nombreuses pistes se sont ajoutées tout au long de l'engagement.

Peu importe le critère de classement retenu (typologie, rentabilité, affectation), les pistes ajoutées ne modifient pas l'allure générales des graphes. Les efforts sont fournis à tous les niveaux et les idées affectent l'ensemble du site.



Si l'on fait le bilan aux termes de ces 10 années d'engagement, **112 pistes** ont été abordées dont :

- 75 ont été réalisées
- 12 sont en phase de projet (et parfois mis en veille étant donné le contexte économique, conjoncturel,...)
- Seulement 25 ont été abandonnées.

9. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

a) Pour l'IEE

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
consommations réelles	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457	825.892
consommations théoriques	917.827	925.009	959.074	996.558	975.080	964.629	1.013.540	1.004.465
IEE (%)	100,00	100,49	97,72	88,76	85,72	87,49	84,70	82,22

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
consommations réelles	872.596	890.950	837.373	692.334	866.532	824.232	791.809
consommations théoriques	1.144.868	1.181.230	1.102.988	873.674	1.137.395	1.036.301	1.237.471
IEE (%)	76,22	75,43	75,92	79,24	76,19	79,54	63,99

b) Pour l'IGES

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Emissions réelles	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813	47.021
Emissions théoriques	52.081	52.508	54.470	56.817	55.278	55.020	57.869	56.999
IGES (%)	100,00	100,62	97,64	88,38	85,91	87,27	84,35	82,49

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Emissions réelles	49.668	50.622	47.742	39.493	49.311	46.832	45.015
Emissions théoriques	65.439	66.789	62.584	50.268	64.882	59.255	70.674
IGES (%)	75,90	75,79	76,28	78,56	76,00	79,03	63,69

10. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie wallonne des métaux non ferreux s'est engagée à atteindre à fin 2012 un IEE et un IGES de 79%.

Pour l'année 2012, l'IEE du secteur s'établit à 63,99% et l'IGES à 63,69%.

Le secteur des Métaux non-ferreux a donc atteint son objectif à la fin 2012 et remplit complètement ses engagements contractuels tels qu'inscrits dans la convention d'accord de branche.

De 2002 à 2012, 112 projets identifiés lors des audits ou ultérieurement ont été étudiés dont 75 ont été mis en œuvre et 12 sont encore en projets.

Le suivi des valeurs des IEE et IGES montre que pendant trois ans (de 2006 à 2008) le secteur avait en réalité déjà dépassé l'objectif de 2012, et ce tant en termes d'efficacité énergétique que d'émissions de gaz à effet de serre.

Malheureusement, la crise économique majeure que nos entreprises ont traversée à partir de fin 2008 aura eu pour conséquence une chute brutale de la production. La crise a induit le gel d'une grande majorité des investissements dans les entreprises. En particulier, les investissements liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en œuvre des plans d'action ont été, pour la plupart, reportés en attendant la reprise économique.

Si on a assisté à une relance en 2010 confirmée en 2011 et plus timide en 2012, la prudence reste toujours de mise quant à l'avenir économique de ces entreprises.

Certains facteurs exogènes peuvent influencer les résultats globaux d'accord de branche tels que des restructurations ou délocalisations. Ainsi, une restructuration majeure chez un acteur important de l'accord avait incité Agoria à rester prudent quant aux résultats attendus pour la clôture de cet accord de branches 1^{ère} génération.

Au final, cette restructuration, douloureuse sur le plan social, s'est traduite dans le même temps par une politique volontariste en matière d'investissements dans l'outil de fonderie. En conséquence de quoi, la réorganisation de l'activité du site est couronnée de succès en termes d'optimisation énergétique. Les excellents résultats du site en question pour l'année 2012 en attestent et se reflètent dans le résultat final du secteur.

Insistons sur le fait que même sans cette amélioration très importante (et non planifiée) de l'efficacité de ce site en 2012, l'IEE de l'accord de branche en 2012 se seraient améliorés par rapport à 2011. En effet, les autres membres n'ont pas ménagés leurs efforts. En prenant le cas le plus défavorable, à savoir intégrer aux résultats de 2012 de l'ensemble des sites, les consommations réelles et théoriques 2012 constantes à celles de 2011 pour ce site restructuré, l'IEE global de l'accord de branche serait tout de même passé à **78,65%**. Cela correspond non seulement à une amélioration de 0,9% par rapport à l'IEE de 2011 mais cela signifie surtout que même **sans cet investissement surprise, les objectifs de l'ensemble du secteur auraient été atteints à l'échéance 2012.**

Plus généralement, la tendance positive depuis 2010 confirme bien que les mauvais résultats de 2009 devaient être considérés comme conjoncturels et ne reflétaient pas les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

Le niveau d'amélioration atteint par le secteur des Non-ferreux ne peut amener Agoria qu'à se féliciter de la volonté affichée, des efforts consentis et soutenus de chacun des acteurs en fonction de leurs moyens et situation propre et ce, tout au long de l'engagement.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

CARMEUSE

ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2012

Secteur : *CARMEUSE*

Année : 2012

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Carmeuse
Types de production :	Production de chaux
Evolution de la production :	77,57%
Nombre d'emplois en Wallonie :	410 (hors groupe)

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Consommation totale d'énergie :	897.667,5 MWhp
Objectif énergie :	2,4 % en 2012
Objectif CO2 (combustibles + process) :	1,4 % en 2012

Amélioration de l'efficacité énergétique :	2,2 %
Amélioration des émissions de CO2 :	1,8 %

Date de signature de l'accord :	2004 - 2007
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

Introduction

L'accord de branche Carmeuse a été revu à deux reprises :

- En 2006 afin d'intégrer la production de la pierre dans l'accord initial. Ce nouvel accord nous a amenés à revoir nos objectifs, notre indice IEE passant de 1,1 à 2,4 % et IGES de 0,2 à 0,6 %.
- En 2011 dans le cadre du processus de révision de l'accord de branche. Ce nouvel accord nous a amenés à revoir notre objectifs IGES passant de 0,6 à 1,4 %.
L'objectif IEE étant de l'ordre de l'incertitude du modèle, la Région et Carmeuse ont convenu d'un suivi de la réalisation des pistes d'amélioration.

Les données du présent rapport couvrent les activités pierre (produits crus) et chaux (produits cuits).

ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2012

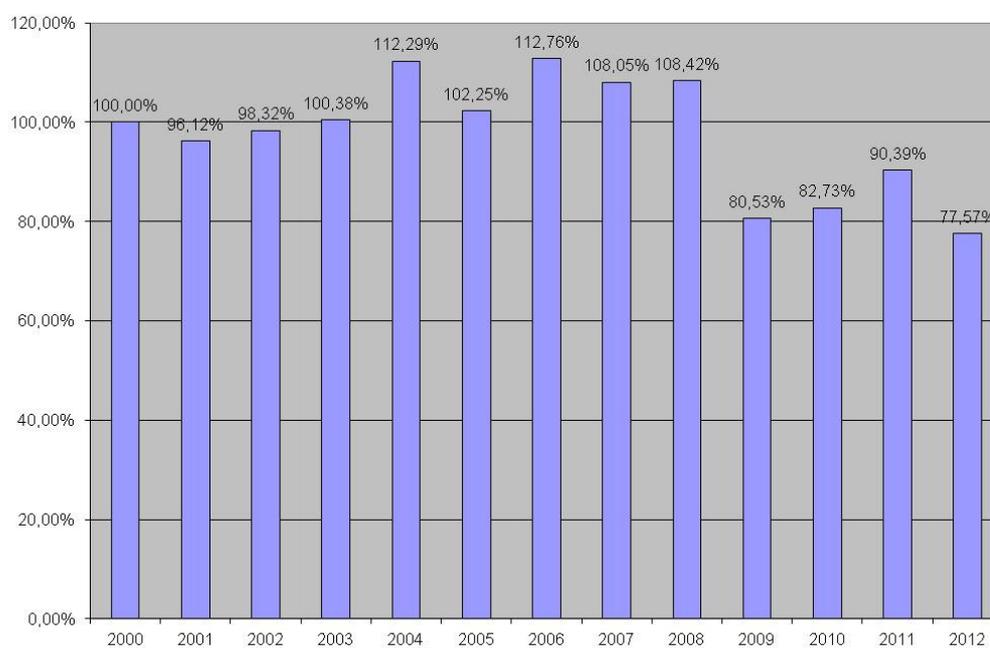
Performances économiques du secteur et événements

En 2012, nous avons été particulièrement impactés par les effets de la crise avec un niveau d'activité représentant 77,57 % du niveau de l'année de référence, soit le niveau d'activité le plus bas de toute la durée de cet accord de branche.

La production entre les différents outils a été adaptée afin de tenir compte de cette situation.

Volumes de production

Evolution Production Carmeuse CHAUX



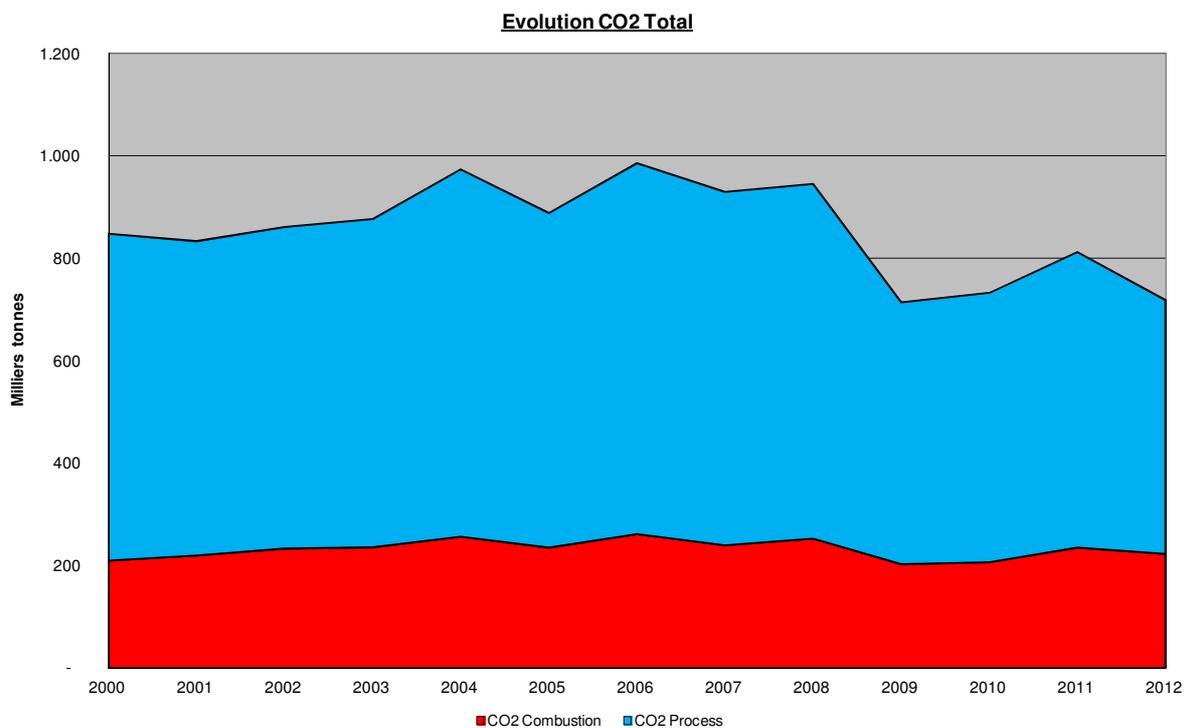
ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2012

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

- Consommations 2012 d'énergie primaire du secteur = 897.667,5 MWh
- Emissions de CO2 2012 = 717.816 T CO₂

Diagramme d'évolution des émissions de CO2 total

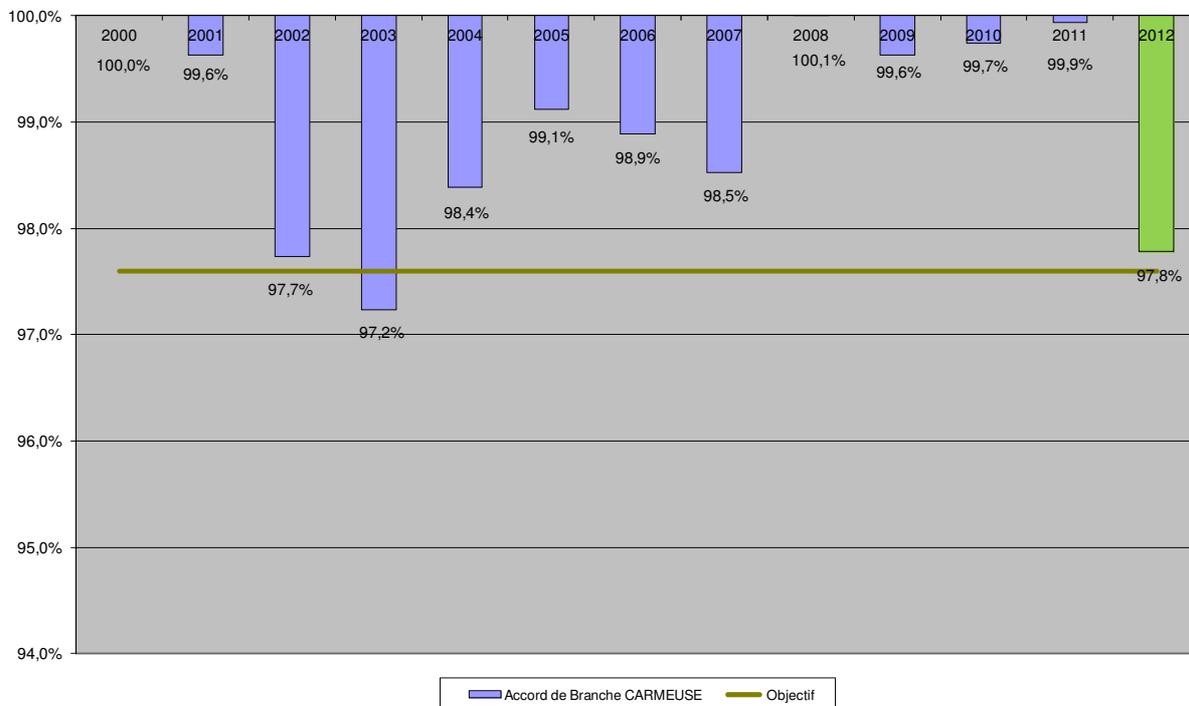


ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

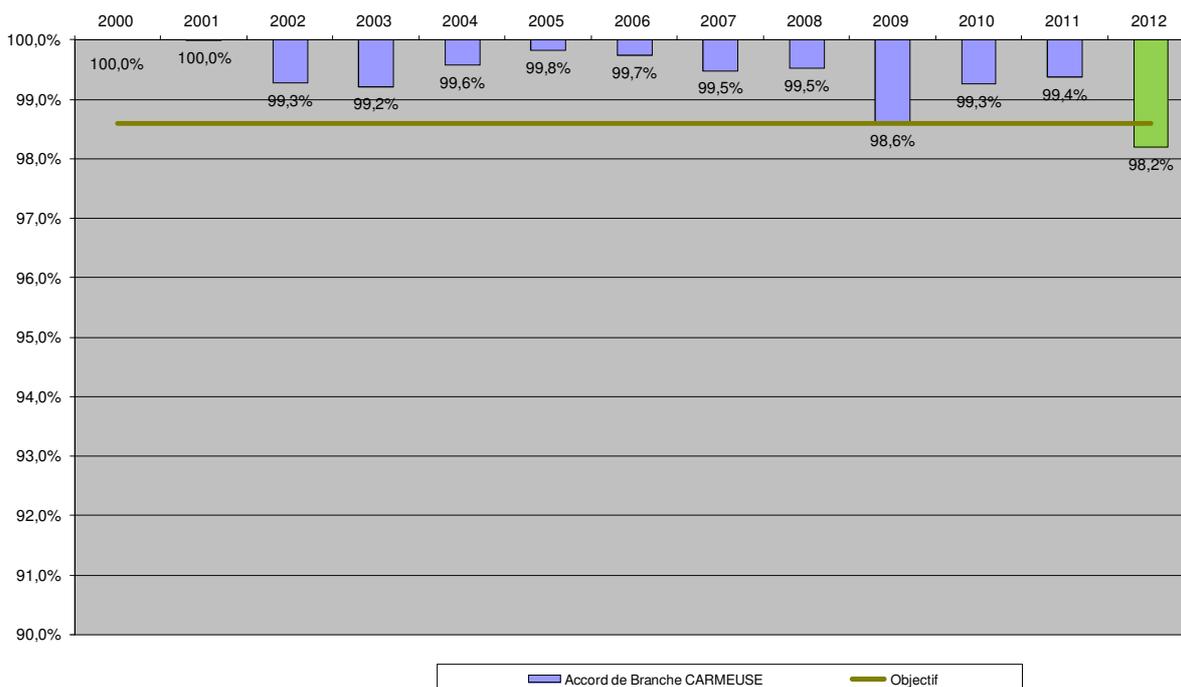
Rapport 2012

- Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

Accord de Branche CARMEUSE - IEE



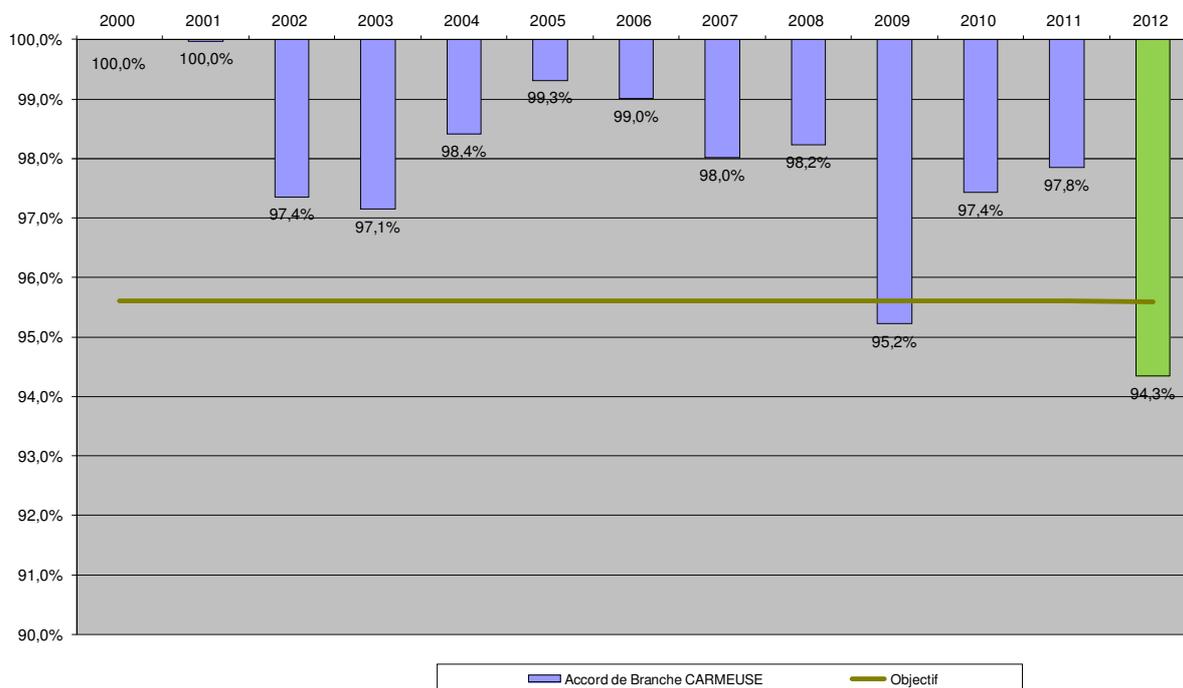
Accord de Branche CARMEUSE - IGES - CO2 TOT



ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2012

Accord de Branche CARMEUSE - IGES - CO2 combustible



Améliorations réalisées

- Nombre de projets réalisés depuis le début de l'accord = 115

<p style="text-align: center;"><u>ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA</u> <u>Rapport 2012</u></p>

Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Notre performance a été influencée par :

- Des éléments qui influencent négativement les indices :
 - L'évolution du marché qui reste incertaine. La tendance de la demande des clients s'oriente vers des produits de granulométrie de plus en plus fine et de spécifications chimiques de plus en plus sévères. Cela se traduit par une augmentation des consommations d'énergie spécifique (électricité, combustible).
 - Le coût de l'énergie est un élément crucial dans le contexte économique actuel.
 - L'impact de la crise économique sur l'activité de nos marchés rend toute prévision du niveau d'activité très difficile.

- Des éléments qui devraient améliorer notre efficacité :
 - Des actions en vue d'améliorer le niveau de productivité de nos installations au regard de la situation actuelle.
 - Dans la mesure des moyens financiers, la poursuite des investissements tels que décrits dans l'accord de branche.

- Un élément qui devrait influencer positivement l'efficacité en termes d'émissions uniquement :
 - L'utilisation de plus en plus importante de combustibles alternatifs, dont l'augmentation de la part de la biomasse solide. Le bois permet d'améliorer fortement l'indice IGES (« poids » nul en CO₂) mais son utilisation impacte négativement l'indice IEE du fait de :
 - son PCI inférieur à celui des autres combustibles solides. Pour une même énergie de combustion, le bois nécessite donc une dépense énergétique plus importante pour sa préparation, son stockage et son injection (masse plus importante à traiter).
 - Son taux d'humidité parfois important, lié aux conditions de stockage chez le fournisseur.

ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2012

Conclusions

L'évolution négative de l'IEE observée depuis 2008 peut être justifiée par des raisons économiques, par une évolution des contraintes de qualités ainsi que par de nouvelles contraintes légales.

L'IEE de 2012 est toujours supérieur de 0,2 % à l'objectif. Cette différence est cependant inférieure à la marge d'erreur de la comptabilisation énergétique.

L'IGES de 2012 est quant à lui largement inférieur à l'objectif fixé.

Compte-tenu du fait que la marge encore mobilisable en Efficacité Energétique était de l'ordre de la marge d'erreur sur ce même indice et compte-tenu du fait que Carmeuse souhaitait s'engager fermement sur l'utilisation d'énergies renouvelables, il avait été convenu lors de la révision des objectifs de l'accord de branche (juin 2011) de conditionner l'atteinte de ces objectifs à la réalisation des pistes d'amélioration reprises dans l'évaluation approfondie.

L'engagement de Carmeuse en termes de projets d'améliorations a également été dépassé. On s'aperçoit aussi que des investissements à rentabilité plus longue ont également été lancés dans le cadre d'amélioration globale de l'outil de production.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

COBELPA

ÉTAT D'AVANCEMENT 2012 DE L'ACCORD DE BRANCHE
COBELPA WALLONIE

Chapitre sectoriel du rapport public

1. Données essentielles :

Secteur : *Production de pâtes, papiers et cartons*

Année : 2012

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	<i>Cobelpa Wallonie</i>
Types de production :	<i>Pâtes, papiers et cartons</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	<i>550 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>1.440</i>

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	<i>5</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>1.723.111 MWhp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>100 %</i>
Objectif énergie :	<i>33,0 % en <u>2012</u></i>
Objectif CO2 :	<i>35,0 % en <u>2012</u></i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>26,0 % en 2007</i>
Objectif intermédiaire CO2 :	<i>27,0 % en 2007</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>35.5 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>39.1 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>2003 (année référence 2000)</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

2. Performances économiques du secteur et événements

2.1 Bref compte rendu de la conjoncture et des événements qui ont marqué la vie du secteur en 2012

En 2012, l'activité papetière belge a résisté tant bien que mal à la crise, affichant une certaine stabilité en termes de productions par rapport à l'année précédente. La production annuelle s'est ainsi élevée à 2 millions de tonnes de papier et 500.000 tonnes de pâte. Mais le développement des nouvelles technologies de la communication continue à induire des changements structurels dans les habitudes de consommation de papier, principalement dans le segment de la publicité et donc des papiers à usage graphique. En six ans, la demande européenne de papiers graphiques a ainsi chuté de près de 25 %, ce qui pèse lourdement sur les prix et entraîne la fermeture de nombreuses usines.

Si les outils de production belges restent dans l'ensemble assez performants, les entreprises doivent à tout prix, préserver leur compétitivité pour pérenniser l'activité industrielle dans notre pays. Le niveau élevé du prix des matières premières (bois et vieux papiers) continue à peser sur les marges, les producteurs n'étant pas en mesure de faire passer les hausses de coûts de production dans les prix de vente. L'évolution du prix de l'énergie, qui représente jusqu'à 20 % des coûts de production, reste un sujet de très vives préoccupations. Outre l'important différentiel des prix de l'énergie entre l'Europe et les Etats-Unis, les prix de l'énergie auxquels est confrontée l'industrie wallonne ne sont pas compétitifs. Les prix de l'électricité industrielle sont ainsi jusqu'à 45 % plus élevé en Wallonie que dans les pays voisins (Etude Deloitte). Par ailleurs, à politique inchangée, l'évolution à moyen terme des prix de l'électricité en Belgique est de nature à rendre le secteur non-compétitif (Etude Boston Consulting Group).

2.2 Sortants et nouveaux entrants :

L'ensemble des sites concernés par l'accord de branche de Cobelpa Wallonie est présenté au tableau 1 ci-dessous. *Les sites en rouge* sont ceux qui sont sortis de l'accord pour cause de cessation d'activité. Aucun changement n'est à signaler dans ce tableau depuis 2009.

Tableau 1 : liste des sites membres de l'accord de branche Cobelpa Wallonie

Dénomination	Dates			Adresse				
Dénomination de la société /nouvelle dénomination	Ancienne Dénomination	Date modif dénomination	Date d'entrée	Date de sortie	Rue	n°	CP	Localité
Idem Papers SA (Virginal)	Arjo Wiggins Belgium SA (t)	10/2009	2/06/2003	-	rue d'Asquemont	12	1460	Virginal
Idem Papers SA (Nivelles)	Arjo Wiggins Belgium SA (t)	10/2009	2/06/2003	-	Place des Déportés	12	1400	Nivelles
Burgo Ardennes SA		-	2/06/2003	-	rue de la Papeterie	-	6760	Virton
SCA Hygiene Products SA		-	2/06/2003	-	rue de la Papeterie	2	4801	Stembert
<i>Onuline Belgique SA</i>		-	<i>2/06/2003</i>	<i>juin-10</i>	<i>Parc Industriel</i>	<i>-</i>	<i>4800</i>	<i>Petit Rechain</i>
<i>Stemtex SA</i>	<i>Bontex SA</i>	<i>1/10/2004</i>	<i>2/06/2003</i>	<i>mai-06</i>	<i>rue de Slar</i>	<i>-</i>	<i>4801</i>	<i>Stembert</i>
<i>Adapack Intermills SA</i>	<i>Gruppo Cordenons</i>	<i>1/07/2005</i>	<i>21/11/2005</i>	<i>juin-07</i>	<i>avenue de la Libération</i>	<i>1</i>	<i>4960</i>	<i>Malmedy</i>
<i>Intermills Belgium SA (GC Paper)</i>	<i>Gruppo Cordenons</i>	<i>6/12/2008</i>	<i>2/06/2003</i>	<i>juin-09</i>	<i>avenue de la Libération</i>	<i>1</i>	<i>4960</i>	<i>Malmedy</i>
Ahlstrom Malmedy SA		-	14/01/2004	-	avenue du Pont de Warche	-	4960	Malmedy

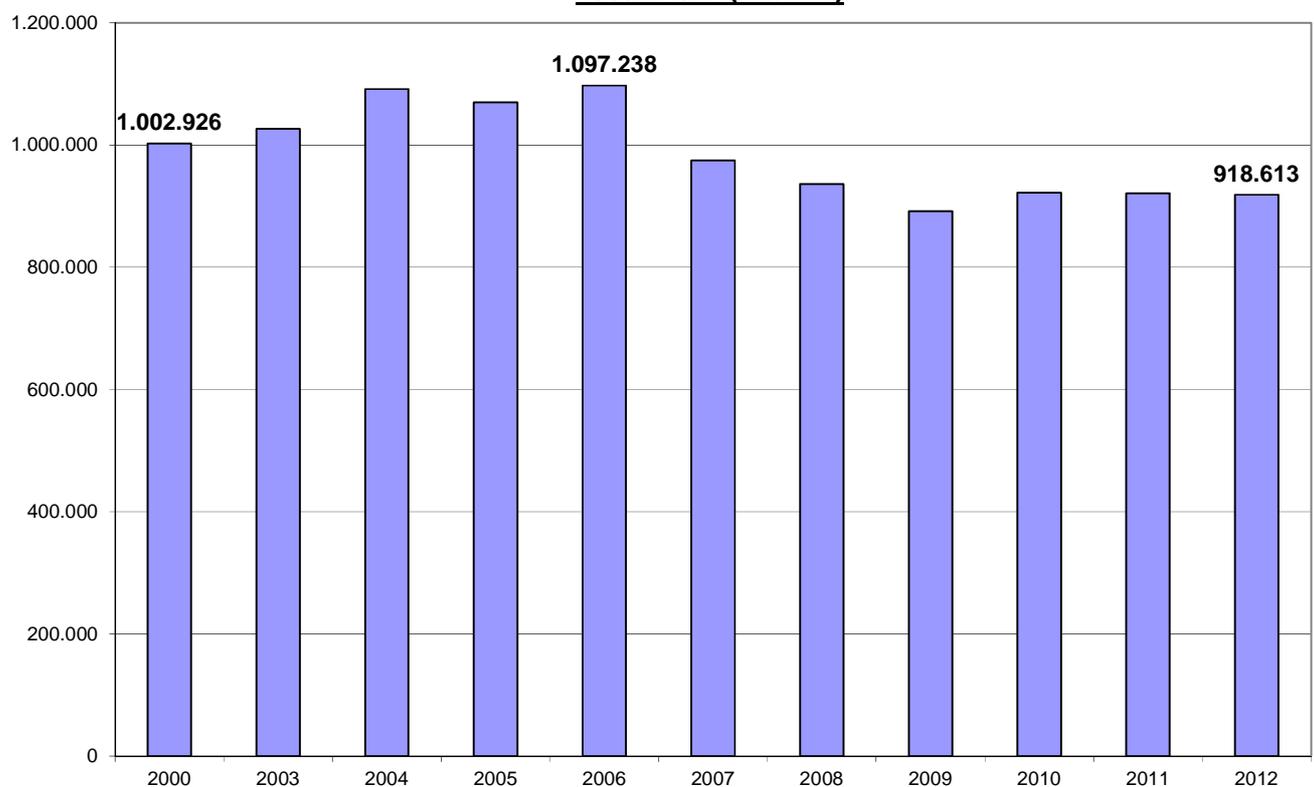
2.3 Modifications majeures risquant d'influencer le cours de l'accord de branche

Non relevant.

3. Volumes de production

La production de pâte et de papier en Wallonie s'est maintenue en 2012 à un niveau équivalent à celui des 2 dernières années. Ce niveau de production reste cependant 8 % inférieur à celui de l'année de référence de l'accord (2000). Depuis 2006 en particulier, la production sectorielle a chuté suite à la fermeture de 3 sites wallons. Comme dans d'autres secteurs, la crise s'est marqué en particulier en 2009 avec une production sectorielle de 11 % inférieure à celle de 2000.

**Graphe 1 : Evolution de la production sectorielle wallonne de pâte et papiers
2000 - 2012 (Tonnes)**



4. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

4.1 Consommations d'énergie primaire du secteur

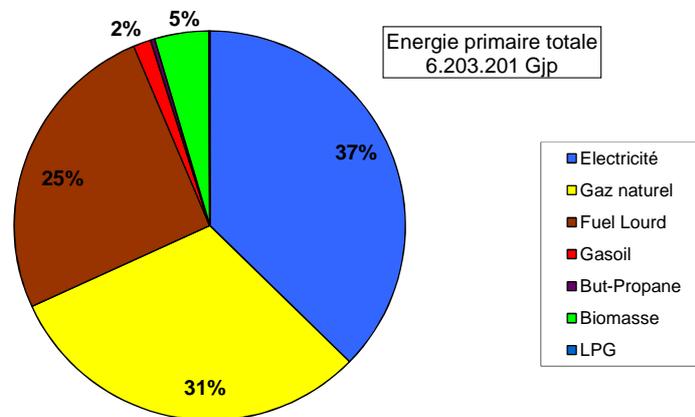
La consommation d'énergie primaire du secteur en 2012 est d'environ 6.200.000Gjp (ou 1.723.000 MWhp), soit une augmentation de 10 % par rapport à 2011.

4.2 Répartition des consommations par vecteur énergétique

Globalement, au niveau sectoriel, l'électricité représente près de 40 % de l'énergie primaire tandis que le gaz naturel en représente près d'un tiers et le fuel lourd un quart. Cette répartition

par vecteur est présentée au graphe 3 ci-dessous. Par rapport à 2011, on note une augmentation de la part du fuel lourd couplée à une diminution de celle de l'électricité achetée.

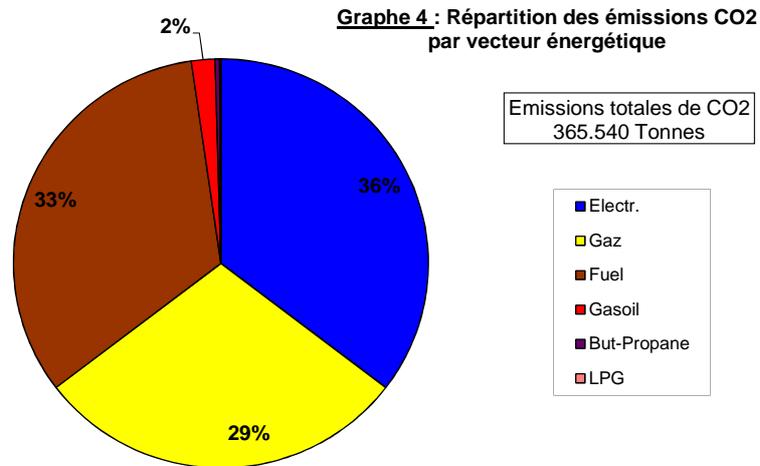
Graphe 3 : Répartition de l'Energie Primaire par vecteur énergétique



L'ensemble des combustibles résiduaux internes du secteur (principalement liqueur noire et écorces internes, liées au procédé Kraft) ne sont pas repris dans ces totaux d'énergie primaire, telle que définie dans les accords. Ces combustibles résiduaux sont estimés en 2012 à 8.830.000 Gjp, soit près d'une fois et demie l'énergie primaire sectorielle au sens de l'accord de branche. Globalement, C'est ainsi en réalité **60 % de l'énergie totale consommée par le secteur qui est renouvelable (contre 42 % en 2000) !**

5. Emissions de CO₂

La répartition des 365.500 tonnes d'émissions CO₂ par vecteur énergétique illustrée au graphe 4 présente un aspect similaire au graphe 3, avec une importance accrue pour le fuel lourd étant donné son facteur de conversion plus élevé, et la disparition du vecteur « écorces achetées ».



6. Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en valeurs absolues

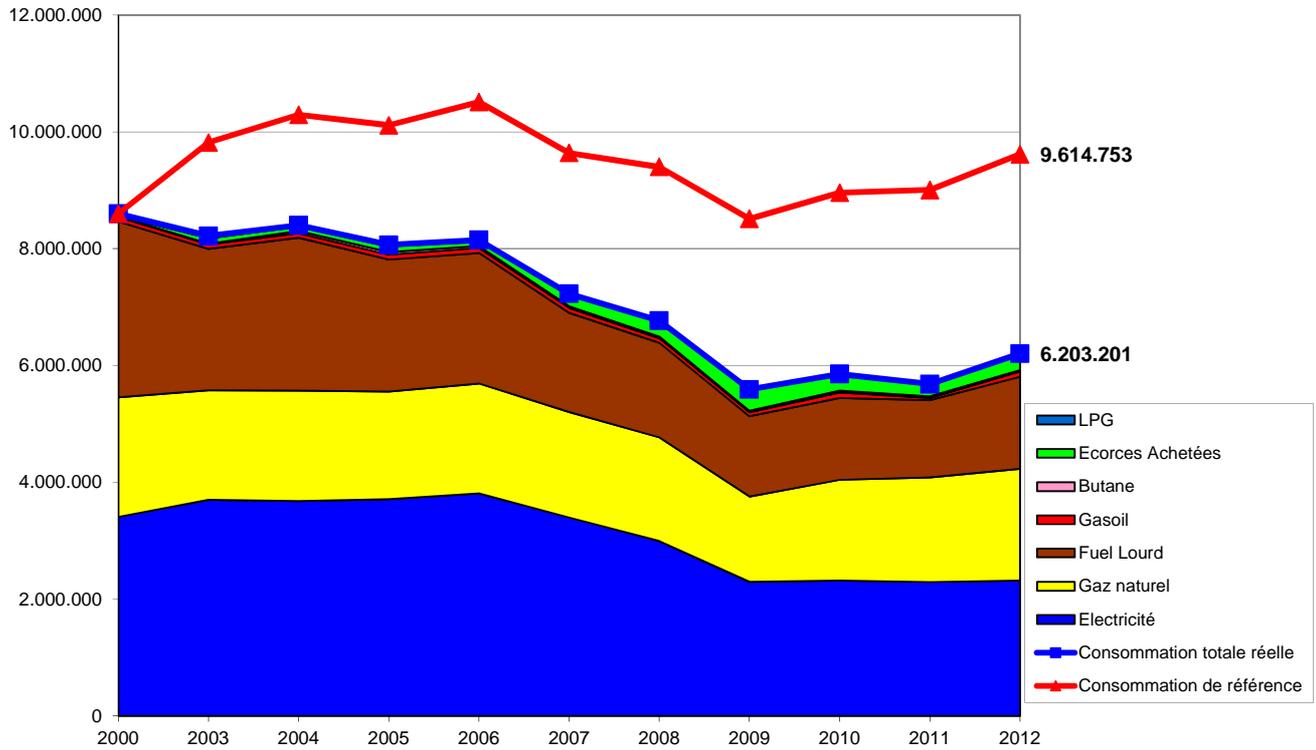
L'électricité, le gaz naturel et le fuel lourd représentent 94 % des approvisionnements énergétiques du secteur. En suivant l'évolution de ces trois principaux vecteurs sur le graphe 5-a ci-dessous, on remarque que :

- La consommation sectorielle de gaz a augmenté de 7 % en 2012. Cette augmentation est due essentiellement au démarrage d'une cogénération dans le secteur. Malgré cette augmentation, la consommation de gaz reste de **6 % inférieure** à celle de l'année de référence (2000).
- La consommation de fuel lourd a augmenté de près de 20 % en 2012. Cette augmentation est due à une dégradation importante de l'efficacité des chaudières dans une entreprise. Malgré cette importante augmentation, les niveaux de consommation de fuel lourd restent **48 % plus bas** que ceux de l'année de référence.
- La consommation d'électricité est restée stable en 2011. Une entreprise a réduit sa consommation de par le démarrage d'une cogénération tandis qu'une panne de turbine dans une autre entreprise y a augmenté la consommation d'électricité achetée. La consommation d'électricité reste dans l'ensemble **32 % inférieure** au niveau de consommation de l'année de référence.

On remarque par ailleurs que les consommations de gasoil et de biomasse extérieure sont remontées aux niveaux de 2010 après une diminution en 2011.

Globalement, ces augmentations de consommation de gaz et de fuel lourd, et dans une moindre mesure de gasoil et de biomasse ont fait **augmenter de près de 10 % la consommation énergétique du secteur en 2012.**

Graphe 5-a : Evolution 2000 - 2012 des consommations sectorielles d'Énergie Primaire (Gjp) par vecteur énergétique

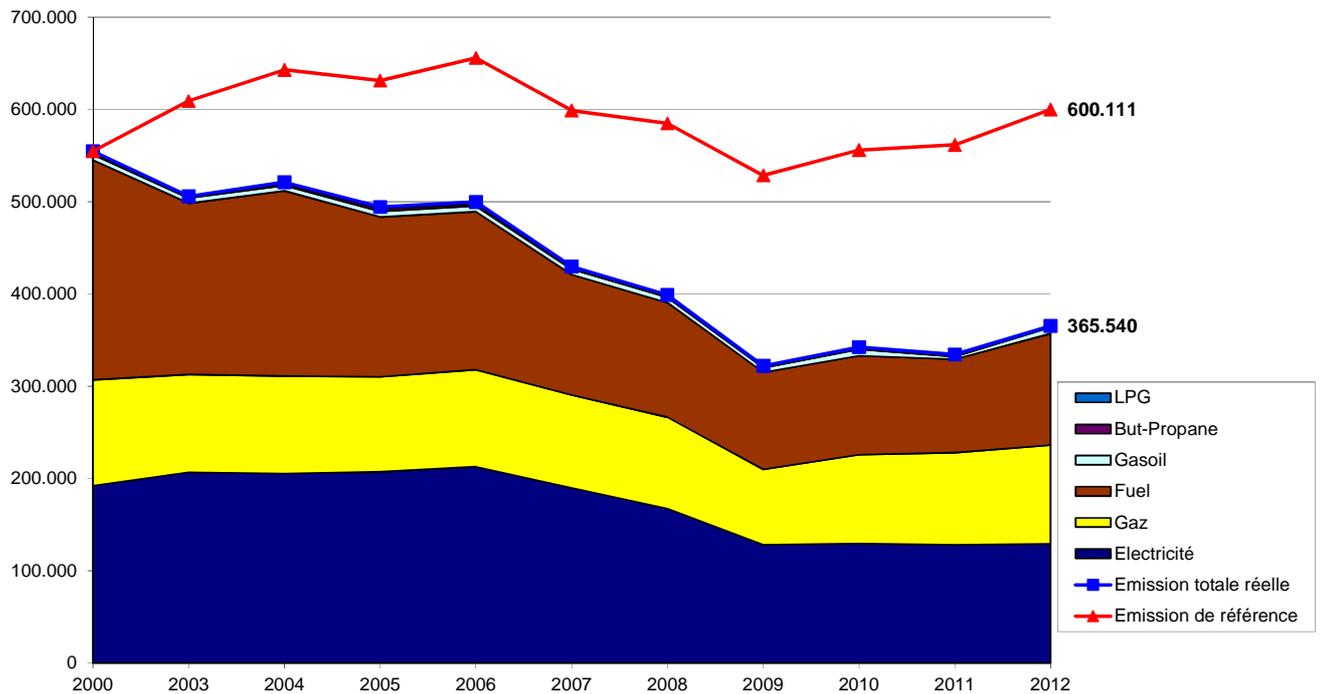


Les évolutions respectives des courbes de consommation sectorielle totale (réelle, en bleu) et de consommation de référence (à consommation spécifique 2000 constante, en rouge) indiquent que **le secteur consomme en 2012 35.5 % d'énergie de moins** que ce qu'il ne consommerait si ses consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2000. **L'amélioration de l'efficacité sectorielle correspond ainsi à une économie d'énergie de plus de 3.411.500 Gjp.**

Le graphe 5b et le tableau 3 ci-dessous présentent les émissions correspondantes de CO₂ par vecteur.

Les évolutions respectives des courbes d'émission sectorielle totale (réelle, en bleu) et d'émission de référence (à émissions spécifiques 2000 constantes, en rouge) indiquent que le secteur émet en 2012 **39.1 % de CO₂ de moins** que ce qu'il n'émettrait si ses émissions spécifiques étaient restées inchangées depuis 2000. L'amélioration de l'efficacité sectorielle correspond ainsi à une **émission évitée de plus de 234.500 T de CO₂**.

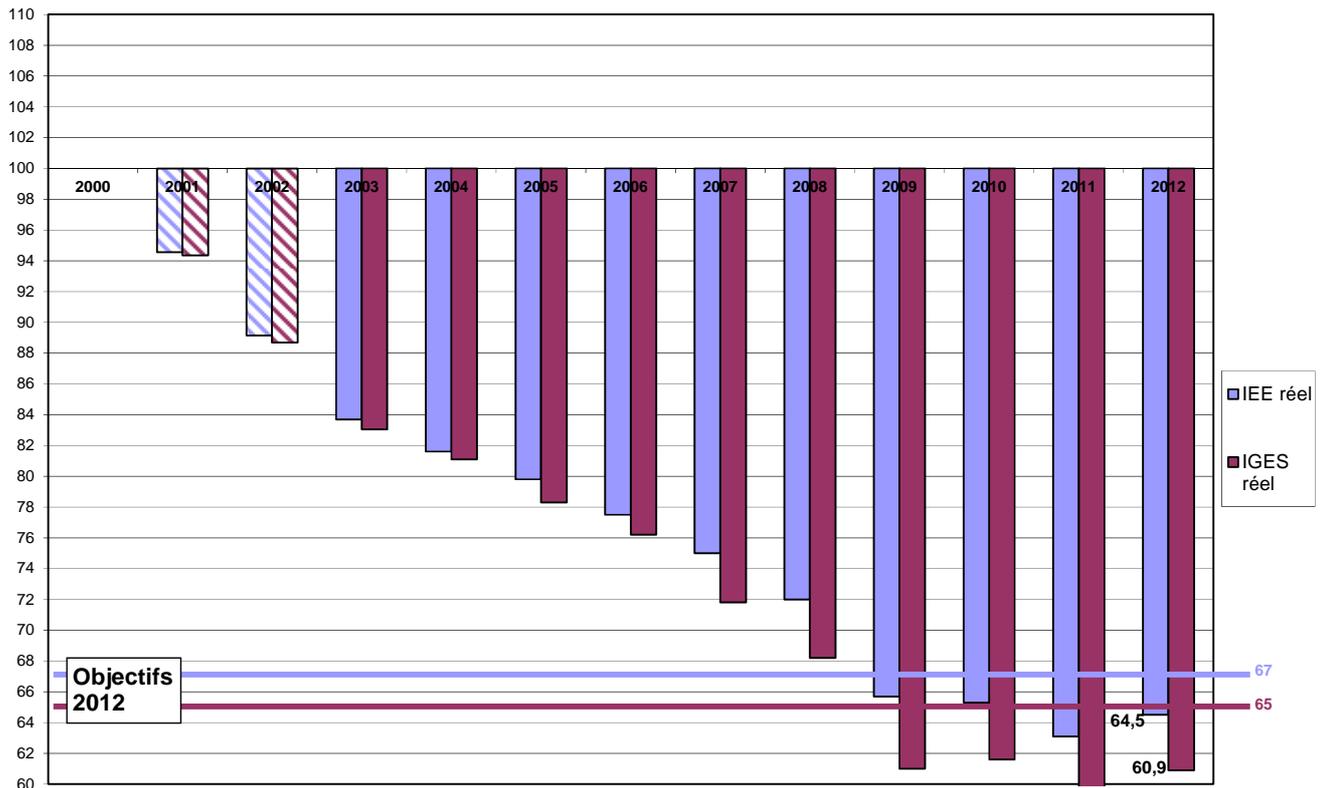
Graphe 5-b : Evolution 2000-2012 des émissions sectorielles de CO₂ (tonne) par vecteur énergétique



7. Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

Comme on peut le voir au graphe 8 ci-dessous, l'IEE s'est dégradé de 1.4 % en 2012. **Le secteur dépasse cependant ses objectifs 2012 de 2.5 %.** L'IGES s'est également dégradé de 1.4 % en 2012 pour atteindre près de 61 %, soit **4% de plus que l'objectif sectoriel 2012.**

Graphe 8 : Evolution IEE et IGES sectoriels



8-9 Figure présentant l'évolution de l'indice IEE/IGES: cfr supra

10. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

135 projets ont été mis en œuvre depuis le début de l'accord, permettant d'atteindre une amélioration de 35.5 % de l'indice IEE et de 39.1 % de l'indice IGES.

11. Projets pour l'année suivante

Non relevant.

12. Conclusions

Sur l'ensemble de la durée de l'accord de branche (2000-2012), 135 projets qui ont été mis en œuvre dans le secteur papetier wallon pour un montant total investi de plus de 122 millions d'Euros. Suite à ces investissements, les indices sectoriels d'efficacité énergétique et de gaz à effet de serre ont été améliorés respectivement de 35.5 % et 39.1 % entre 2000 et 2012, soit 2.5 % et 4.1 % de plus que les objectifs fixés initialement.

A l'issue de l'accord de branche de Cobelpa Wallonie, ce rapport annuel établit que le secteur papetier wallon atteint les ambitieux objectifs d'amélioration d'efficacité énergétique et d'émission de gaz à effet de serre, tels que fixés initialement dans l'accord.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

ESSENSCIA

Rapport d'avancement 2012

Accord de branche Efficience énergétique & Emissions spécifiques de GES

rapport succinct destiné à publication

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	<i>essenscia wallonie asbl</i>
Types de production :	secteur chimique wallon
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	11 400 millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>26 150 emplois</i>

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	<i>28 (31 sites de production)</i>
Consommation totale d'énergie primaire :	<i>9 578 GWh_p (34,48 PJ_p)</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>±95 %</i>
Ob Objectif initial énergie :	<i>-16,0 % en 2012</i>
Objectif initial CO2 :	<i>-16,0 % en 2012</i>
Objectif révisé énergie :	<i>-20,0 % en 2012</i>
Objectif révisé CO2 :	<i>-20,0 % en 2012</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>-13,0 % en 2007</i>
Objectif intermédiaire CO2 :	<i>-13,0 % en 2007</i>

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>22,3 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>24,0 %</i>

Date de signature de l'accord :	<i>2 juin 2003</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

Performances économiques du secteur et événements

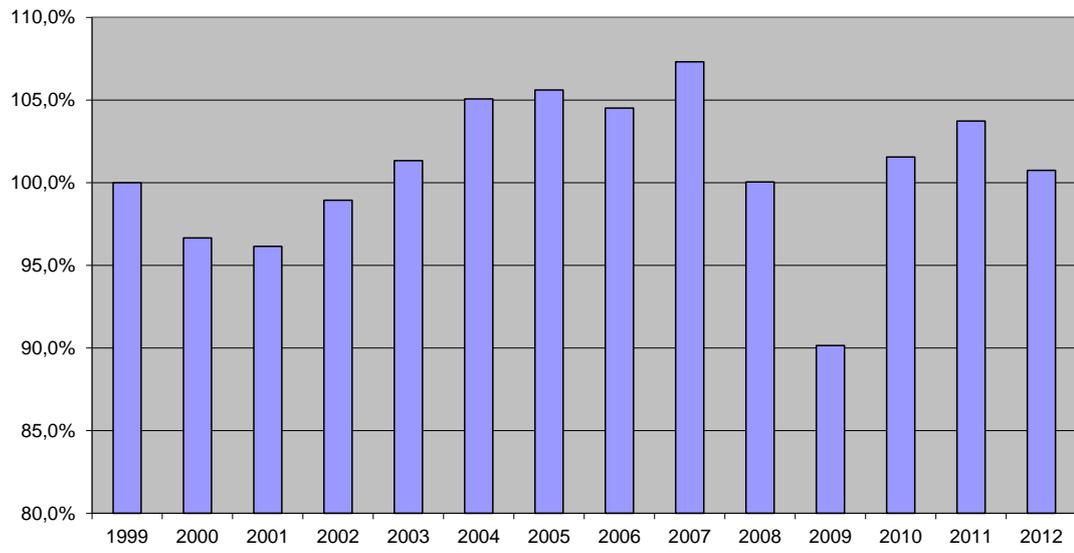
- En 2012, le contexte économique était très incertain. L'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie n'échappa pas non plus au ralentissement de la croissance de l'économie européenne.
- En Région wallonne, le chiffre d'affaires du secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie est estimé à €11,4 milliards pour l'année 2012, soit un recul de quelque 3% par rapport à 2011. Le secteur représente ainsi 20% du total du chiffre d'affaires de l'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie belge et plus de 25% du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie manufacturière en Wallonie.
- L'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie est un secteur globalisé fortement orienté à l'exportation. Il est le premier secteur d'exportation en Wallonie et représente 32,9% des exportations totales wallonnes en 2012 contre 27,8% en 2002.
- Par ailleurs, le solde de la balance commerciale¹ des produits chimiques, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon est structurellement positif et s'élève à €4,8 milliards d'euros en 2012. Cela représente près de la moitié (45,9%) de la balance commerciale positive wallonne.

Volumes de production

- Le volume de production du secteur, pondéré sur base de la consommation spécifique de référence 1999, s'élève pour 2012 à 100,6% du volume de production de 1999.
- Après avoir connu une chute sensible de 1999 à 2000, la production a augmenté régulièrement ces dernières années d'en moyenne 2 %/an pour atteindre 107.3% en 2007. En 2008 et 2009, une chute brutale amènera le volume de production en 2009 à un niveau 10% inférieur à celui de 1999. Une certaine reprise s'est manifestée à partir de 2010, mais a rapidement arrêté sa progression puisque le volume de production, pondéré énergétiquement, est repassé de 103,7% en 2011 à 100.6% en 2012, restant loin du niveau des années 2004-2007 (105-107%).

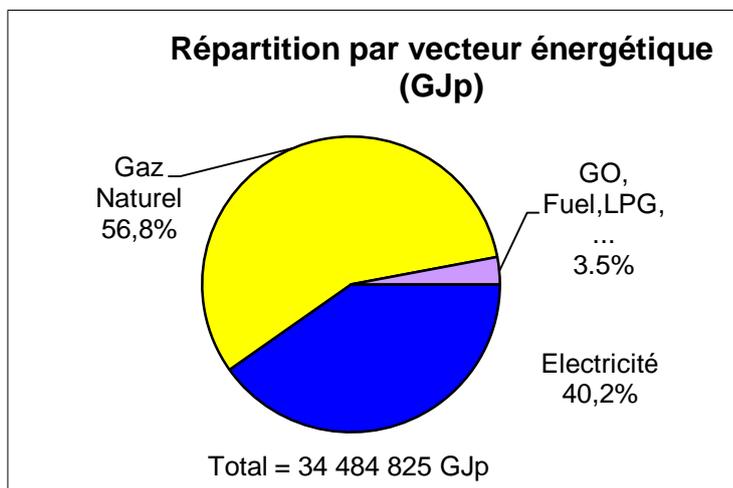
¹ Source : BNB selon le système harmonisé, nomenclature combinée 28-40 : selon le concept national

volume de production



Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

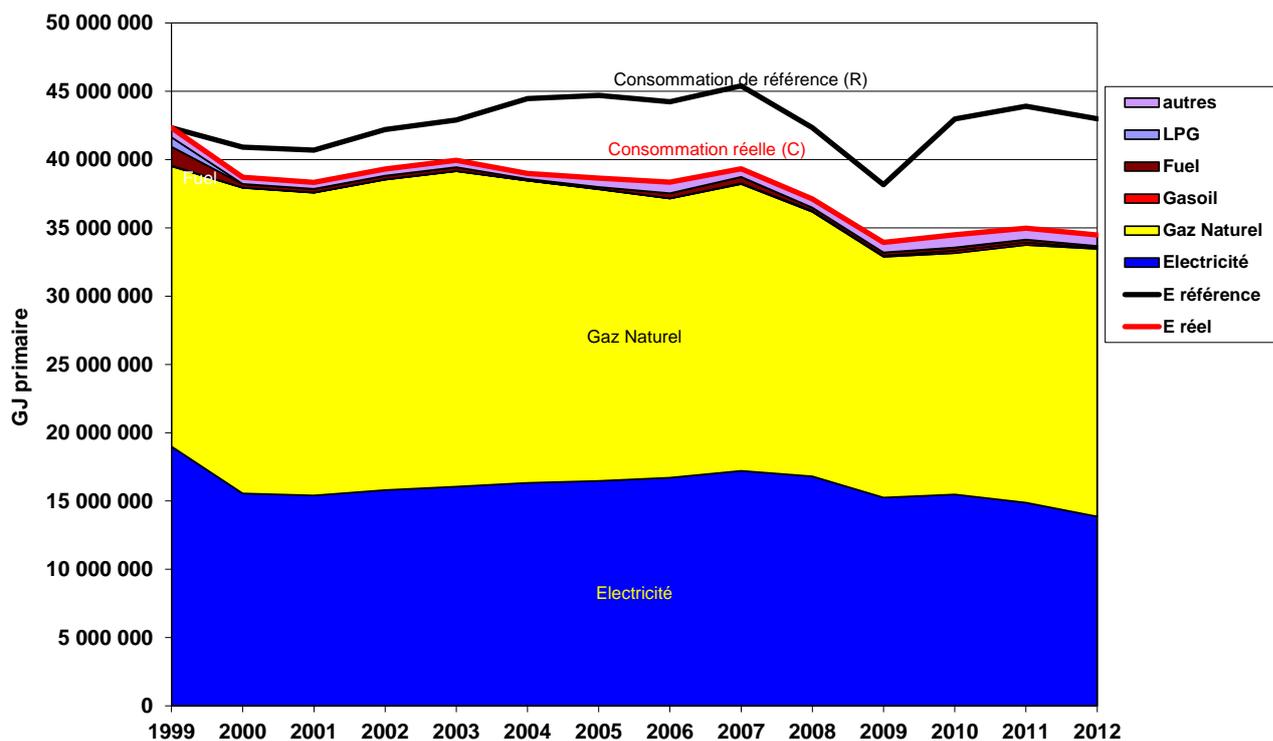
- La consommation d'énergie primaire des entreprises accord de branche du secteur a été de 9 578 GWh_p (34,48 PJ_p) en 2012.
- Répartition des consommations par vecteur énergétique pour les entreprises accord de branche : on ne dénote pas d'évolution notable de la répartition de la consommation par vecteur énergétique par rapport à l'année précédente.



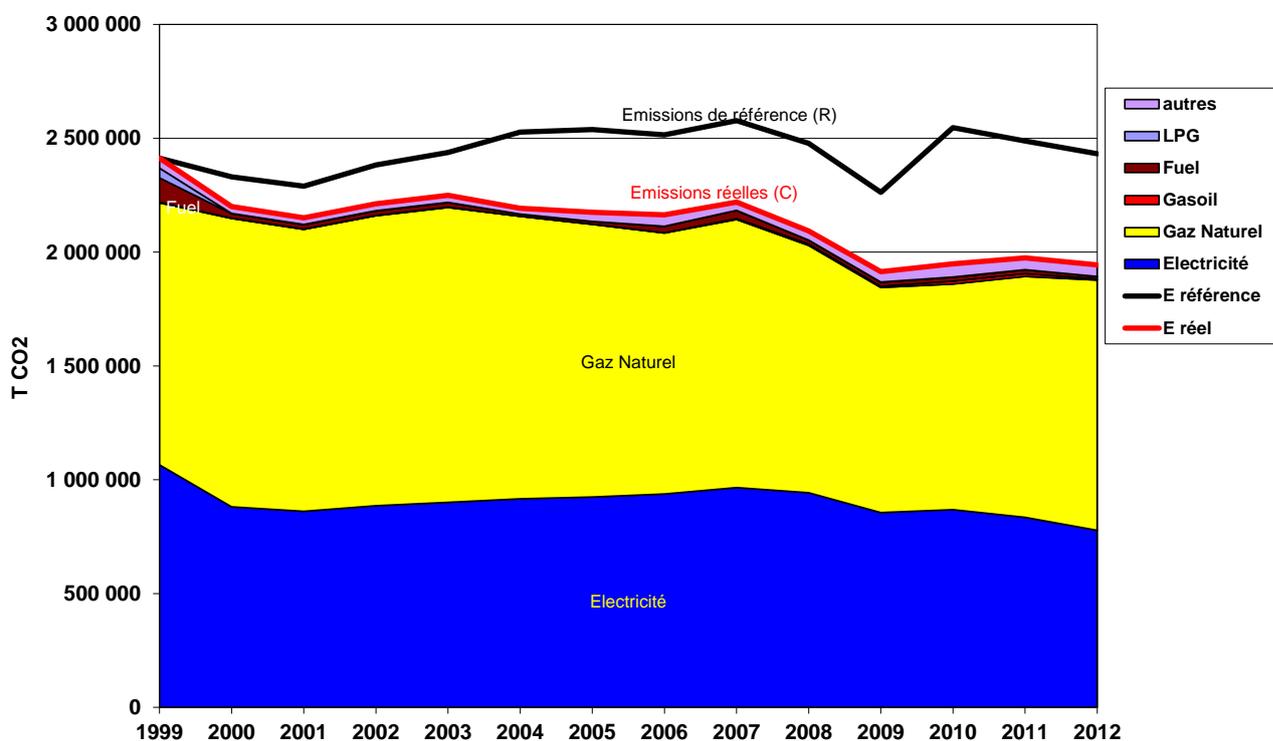
Vecteur	Gjprim	%
Electricité	13 864 324	40,2%
Gaz Naturel	19 594 963	56,8%
Gasoil	73 822	0,2%
Fuel	126 527	0,4%
LPG	11 959	0,0%
autres	813 229	2,4%
Total	34 484 825	100,0%

Graphique 1 : Répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur

- Les émissions totales (directes et indirectes) de CO2 des entreprises accord de branche du secteur ont représenté en 2012 près de 1 943 559 T de CO2. On notera que non seulement les émissions totales « à efficacité constante » ont comme en 2011 nettement diminué (- 489 000 T de CO2), mais qu'également les émissions « absolues » ont diminué de près de 469 000 T de CO2 depuis 1999.
- Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en GJ d'énergie primaire.

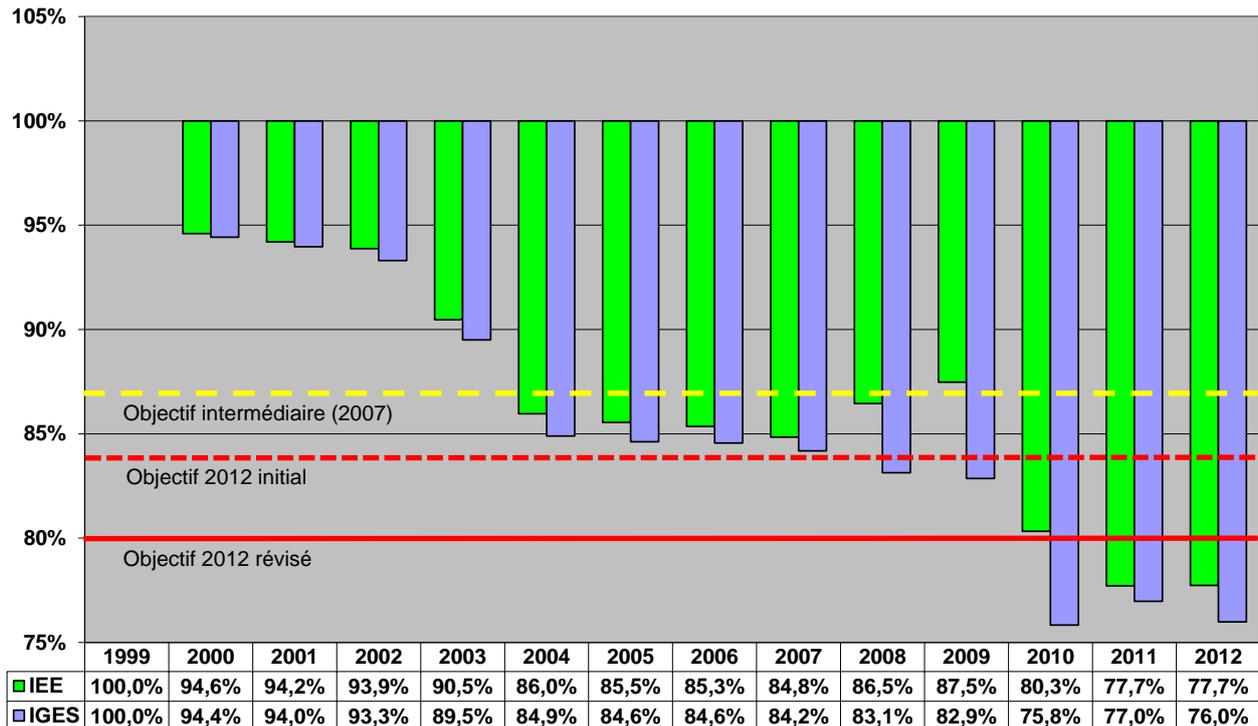


Graphique 2 : Evolution de la consommation d'énergie du secteur chimique par vecteur

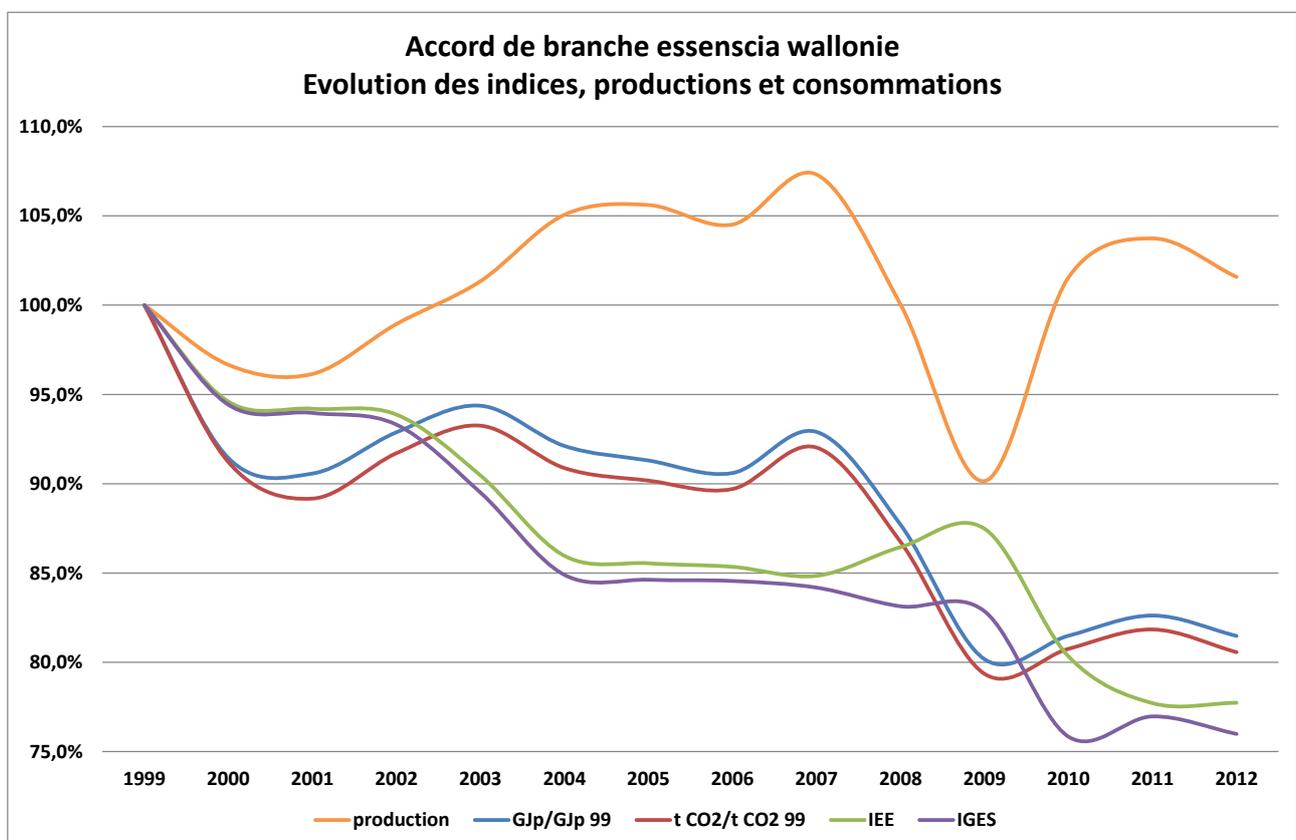


Graphique 3 : Evolution des émissions de CO2 (directes et indirectes) du secteur chimique par vecteur

- Evolution de l'indice IEE/IGES.



Graphique 4 : Evolution des indices d'efficience IEE et IGES



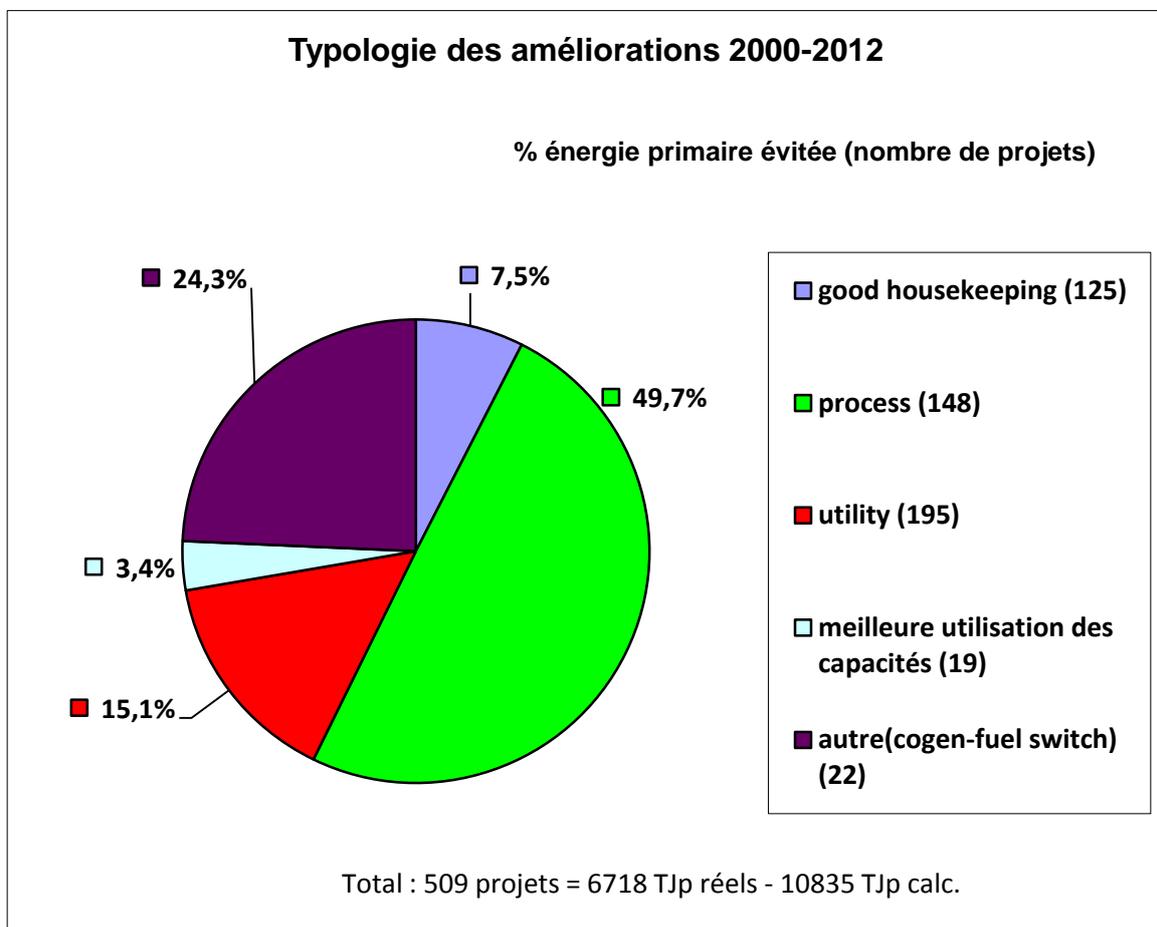
- Evolution chiffrée des indices d'efficience IEE et IGES

Année		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Consommation (Achat-Export)	GJp	42 323 991	38 699 209	38 333 564	39 311 161	40 002 009	39 034 592	38 560 609
Consommation réf 99	GJp	42 323 991	40 908 894	40 693 608	41 876 955	44 218 640	45 408 613	45 075 948
IEE		100,0%	94,6%	94,2%	93,9%	90,5%	86,0%	85,5%
Emissions CO2	T CO2	2 411 231	2 200 264	2 151 029	2 212 386	2 250 925	2 192 669	2 166 421
Emissions CO2 réf 99	T CO2	2 411 231	2 330 262	2 289 206	2 371 028	2 514 848	2 582 759	2 560 072
IGES		100,0%	94,4%	94,0%	93,3%	89,5%	84,9%	84,6%

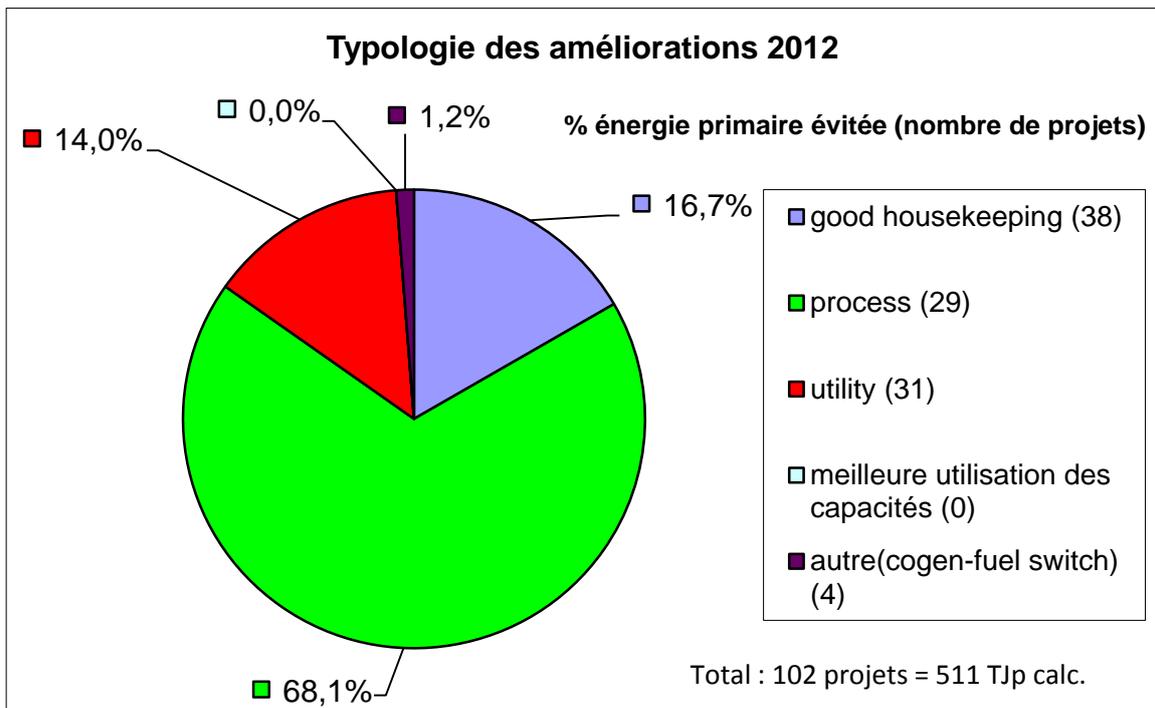
Année		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Consommation (Achat-Export)	GJp	38 139 098	38 908 813	37 185 117	33 377 786	34 531 964	34 251 786	34 118 656
Consommation réf 99	GJp	44 686 153	45 859 186	43 012 555	38 154 938	42 988 718	44 074 617	43 891 358
IEE		85,3%	84,8%	86,5%	87,5%	80,3%	77,7%	77,7%
Emissions CO2	T CO2	2 148 070	2 191 546	2 091 279	1 874 607	1 931 110	1 922 436	1 913 069
Emissions CO2 réf 99	T CO2	2 540 394	2 603 284	2 515 455	2 262 401	2 546 488	2 497 596	2 517 511
IGES		84,6%	84,2%	83,1%	82,9%	75,8%	77,0%	76,0%

Améliorations réalisées

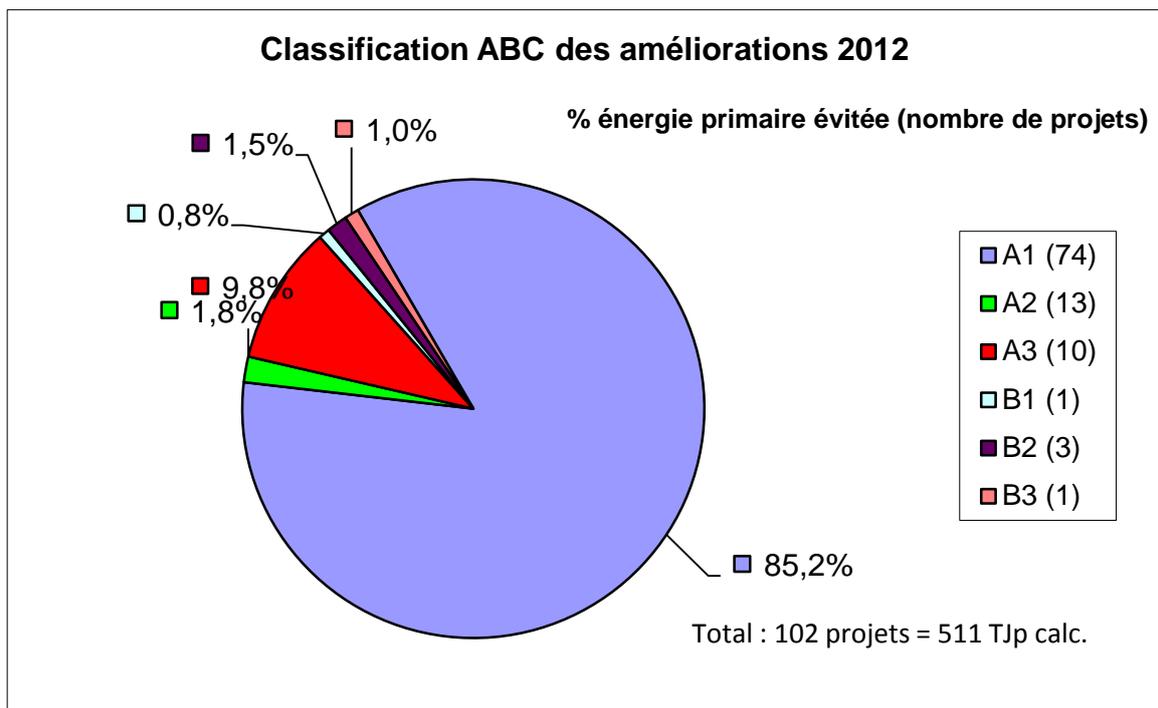
- Nombre total de projets mentionnés dans le plan sectoriel révisé de 2008 : 552 projets de classifications A, B ou R et dont les temps de retour étaient inférieurs à 5 ans (ce nombre était de 332 dans le plan sectoriel original de 2003).
- Nombre de projets réalisés depuis le début de l'accord : 509 projets ont été réalisés à ce jour, dont certains sont des projets non identifiés par les audits initiaux, ou en sont des variantes.
- Nombre de projets réalisés durant l'année écoulée : 102 projets ont vu leur réalisation se terminer en 2012.
- Types de projets : classement par temps de retour et par typologie
Les pourcentages indiquent la part de la consommation « évitée » identifiée pour l'ensemble des projets, exprimée en énergie primaire.
Le nombre entre parenthèses indique le nombre de projets



Graphique 4 : Répartition des améliorations 2000-2012 suivant leur typologie



Graphique 5 : Répartition des améliorations 2012 suivant leur typologie



Graphique 6 : Répartition des améliorations 2012 suivant leur typologie ABC

- On constate, dans ces répartitions en énergie primaire épargnée du graphique 4 une répartition majoritaire pour la catégorie « procédés », suivie par la catégorie « autres », comprenant les cogénérations et les sources d'énergie renouvelable (éolienne), et finalement la catégorie « utilités ».
- A noter que beaucoup de projets « stratégiques » sont planifiés longtemps à l'avance et que leurs bénéfices au niveau consommation ne se fait généralement sentir que bien plus tard, lorsque l'installation tourne à un régime optimal. Ceci a pour conséquence que l'on constate en 2012 la réalisation principalement de projets avec des temps de retour faibles (85%), mais également de nombreux projets ayant des temps de retour moyens (3%) et élevés (11%) (graphique 6).

Conclusions

Ce rapport final d'avancement confirme la faisabilité du suivi de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre par la méthodologie EPS, en tenant compte de méthodologies spécifiques à certains types de production, comme pour l'industrie pharmaceutique et chimique de formulation, ainsi que d'ajustements conjoncturels dûment justifiés.

Avec une amélioration de l'*efficacité énergétique* en 2012 de **22,3%** (IEE=77,7%) et une réduction des *émissions spécifiques de gaz à effet de serre* de **24,0%** (IGES=76,0%) par rapport à 1999, le secteur de la chimie wallonne montre son implication et ses actions en matière de gestion responsable de l'énergie et de maîtrise du changement climatique.

Il dépasse ainsi en 2012 largement ses objectifs finaux de 20% d'amélioration de l'indice IEE et d'amélioration de l'indice IGES, ces deux objectifs finaux ayant été fixés lors de la révision du plan sectoriel en 2008.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTEES PAR**

FBB - FEDICER



Fédération Belge de la Brique



Fédération de l'Industrie Céramique

Accord de branche entre le secteur de l'industrie céramique, représenté par la Fédération Belge de la Brique (FBB) et la Fédération de l'Industrie Céramique (Fedicer), et la Région wallonne, représentée par son Gouvernement, relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012

Rapport sectoriel succinct destiné à publication

année 2012



Secteur : *Secteur Brique / Céramique*

Année : *2012*

SECTEUR :

Fédérations signataires de l'accord :

*Fédération Belge de la Brique
Fédération de l'Industrie Céramique*

Types de production :

*Briques, Tuiles, Céramiques réfractaires,
Céramiques industrielles*

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participant à l'accord

5 entités juridiques

Nombre d'entreprises participant au rapport 2012

10 sites de production

Consommation totale d'énergie :

1 588 051 GJp = 441 125 MWhp

Fraction de la consommation totale du secteur :

100% RW ; environ 20% Belgique

Objectif énergie :

2,74% en 2012

Objectif CO₂ :

2,78% en 2012

Amélioration de l'efficacité énergétique en 2012 : *10,04% **

Amélioration des émissions de CO₂ en 2012: *9,65% **

Date de signature de l'accord :

30 juin 2006

Objectif défini à l'horizon :

2012

* Ces valeurs ne peuvent être lues séparément des commentaires ayant trait à la conjoncture économique et aux mesures d'amélioration réalisées. En effet, la conjoncture a une influence sur l'efficacité énergétique du secteur. (voir les explications du plan sectoriel, annexe 5 de l'accord)



Performances économiques du secteur et événements

En 2011, on a assisté à une amélioration de la conjoncture économique par rapport aux deux années précédentes pour l'ensemble des sous-secteurs de l'industrie céramique. Ceci surtout pour les deux premiers trimestres ; la conjoncture se dégradant de nouveau au cours des deux trimestres suivants.

En 2012, la conjoncture décroissante s'est particulièrement accentuée dans le sous-secteur briquetier. Pour les autres sous-secteurs, on note une reprise par rapport aux trois années précédentes. Les niveaux de production restent néanmoins inférieurs à ceux de l'année de référence, hormis pour le sous-secteur tuilier.

En 2012, l'indice sectoriel de production est inférieur de 15% à celui de l'année de référence, de 17% par rapport à 2011. Les indices IEE et IGES témoignent d'une amélioration de l'efficacité de 10% par rapport à l'année de référence, de presque 6% par rapport à 2011. Les indices IEE IGES sont même meilleurs que ceux de 2007, année où la conjoncture a été maximale depuis le début de l'accord de branche.

Depuis le début de l'accord, deux sites de production ont cessé leurs activités de cuisson de briques et sont sortis de l'accord : Wienerberger sa-briqueterie de Ghlin et Wienerberger sa-briqueterie de Warneton.

En 2010, les activités de l'entreprise Preiss Daimler Refractories ont redémarré sous le nom de Belref Refractories.

Pas de nouvelle entreprise entrant dans l'accord en 2012 ; pas d'entreprise sortant en 2012.

Adaptation des données relatives aux années antérieures

La cessation d'activités entrant dans le cadre de l'accord de branche céramique pour les sites de Ghlin et Warneton entraînent une modification des données relatives à l'année de référence jusqu'aux données 2009 : production, consommation énergétique, émissions de CO₂, mesures mises en place.

Ces adaptations ont pour objectif de comparer des situations similaires entre l'année de reporting (2012) et l'année de référence.

Les données présentées dans le présent rapport peuvent donc quelque peu différer de celles reprises dans les précédents rapports publics.

Volumes de production

Le tableau et le graphique ci-après donnent un aperçu de l'évolution des volumes de production au niveau sectoriel :

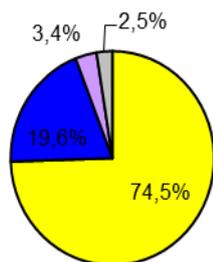
	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production (en Tonnes)	505.920	512.885	553.428	550.502	569.128	580.657	562.980	450.150	452.232	518.614	434.081
Evolution p/r année réf.	100%	101,38%	109,39%	108,81%	112,49%	114,77%	111,28%	88,98%	89,39%	102,51%	85,80%

**Performances en matière de consommations d'énergie et d'émissions de CO₂**Consommation énergétique 2012

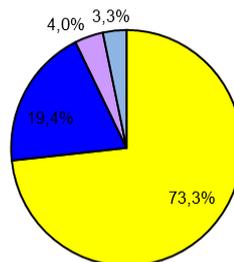
En 2012, la consommation totale d'énergie primaire des entreprises du secteur céramique était de 1.588.051 GJp (= 441.125 MWhp). La répartition de la consommation en énergie primaire par vecteur énergétique se répartissait comme suit : gaz naturel : 1.182.814 GJp (= 328.559 MWhp) / électricité : 311.494 GJp (= 86.526 MWhp) / propane : 53.848 GJp (= 14.958 MWhp) / autres : 39.895 GJp (= 11.082 MWhp)

Emissions de CO₂ 2012

En 2012, les émissions totales de CO₂ énergétique des entreprises du secteur céramique étaient de 90.029 T CO₂. La répartition des émissions de CO₂ énergétique était la suivante : gaz naturel : 66.001 T CO₂ / électricité : 17.435 T CO₂ / propane : 3.554 T CO₂ / autres : 3.039 T CO₂

Répartition de la consommation en énergie primaire par vecteur énergétique (2012)

■ Gaz naturel ■ Electricité ■ Propane ■ Autres

Répartition des émissions de CO₂ par vecteur énergétique (2012)

■ Gaz naturel ■ Electricité ■ propane ■ Autres

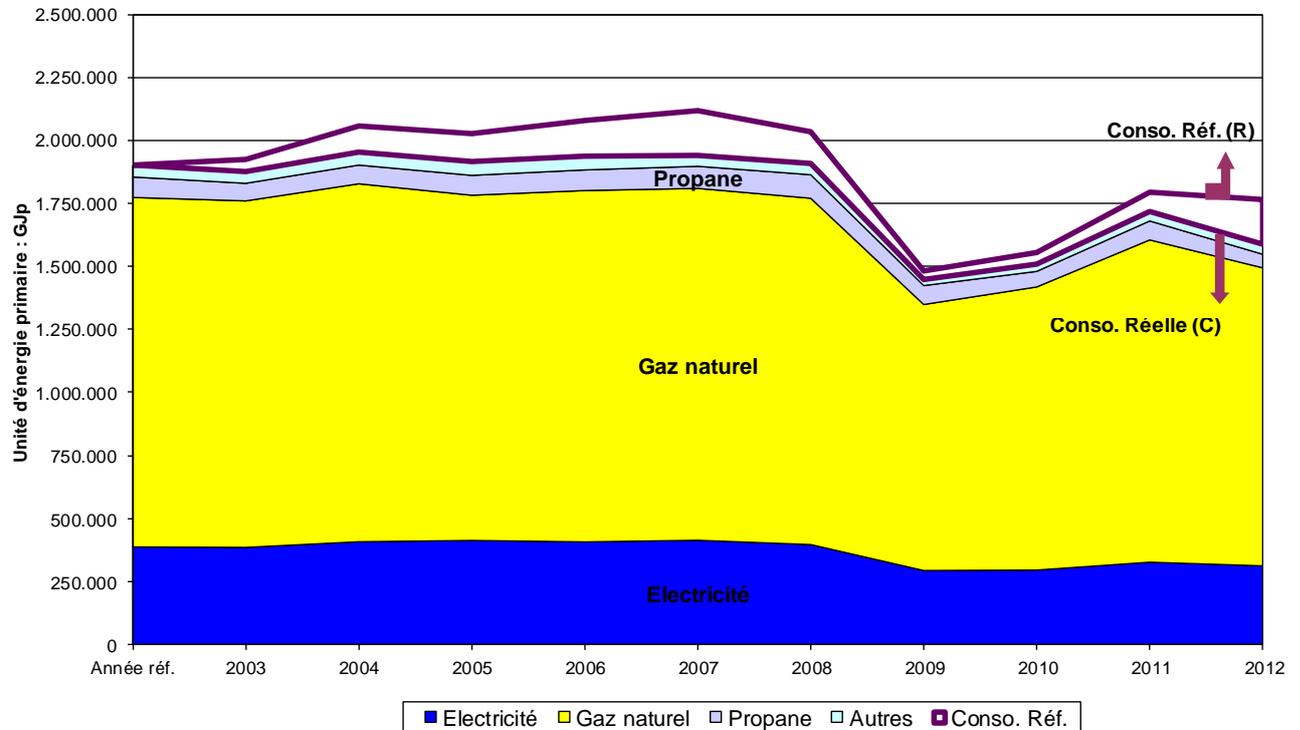
Evolution des consommations énergétiques (GJp)

Année	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Electricité	386.727	384.728	407.151	412.295	406.598	413.006	395.980	292.988	294.790	326.036	311.494
Gaz naturel	1.386.955	1.375.213	1.420.695	1.370.137	1.394.476	1.396.617	1.374.511	1.055.753	1.123.617	1.279.019	1.182.814
Propane	81.163	69.816	74.225	78.903	81.875	87.702	93.280	75.058	61.784	75.233	53.848
Autres	47.268	46.502	51.514	54.876	54.538	43.125	44.762	24.121	28.885	37.562	39.895
Total	1.902.168	1.876.259	1.953.585	1.916.211	1.937.487	1.940.450	1.908.533	1.447.920	1.509.076	1.717.850	1.588.051
Conso. Réf.	1.902.168	1.924.502	2.057.355	2.026.945	2.078.900	2.118.154	2.034.348	1.481.876	1.555.084	1.794.474	1.765.264
IEE	100%	97,46%	94,96%	94,54%	93,20%	91,61%	93,82%	97,71%	97,04%	95,73%	89,96%



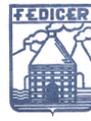
L'évolution sectorielle des consommations en énergie primaire est schématisée dans le graphique ci-après :

Evolution des consommations sectorielles en énergie primaire

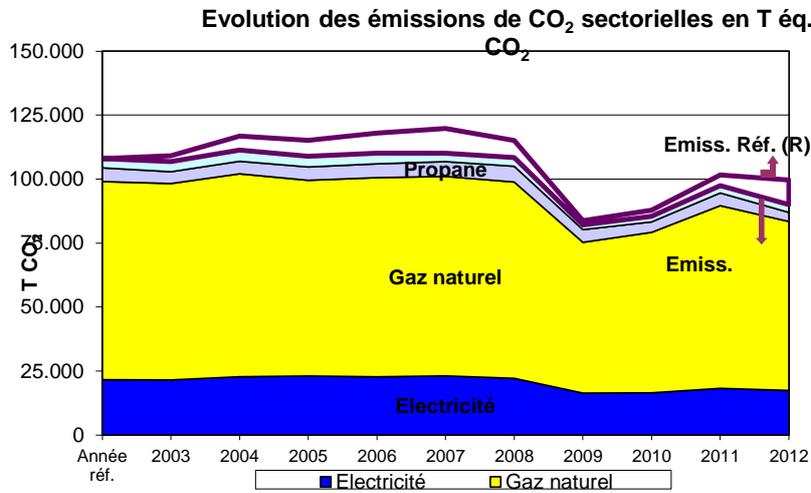


Evolution des émissions CO₂ (T CO₂)

Année	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Electricité	21.638	21.534	22.789	23.077	22.758	23.117	22.163	16.399	16.500	18.249	17.435
Gaz naturel	77.402	76.737	79.275	76.454	77.812	77.931	76.698	58.911	62.698	71.369	66.001
Propane	5.360	4.608	4.899	5.208	5.404	5.788	6.156	4.954	4.078	4.965	3.554
Autres	3.622	3.978	4.374	4.185	4.163	3.281	3.407	1.830	2.194	2.863	3.039
Total	108.022	106.857	111.337	108.924	110.137	110.117	108.424	82.094	85.470	97.446	90.029
Emiss. Réf.	108.022	109.128	116.806	115.153	117.981	119.785	115.098	83.752	87.865	101.620	99.646
IGES	100%	97,52%	95,02%	94,59%	93,35%	91,93%	94,20%	98,02%	97,28%	95,89%	90,35%

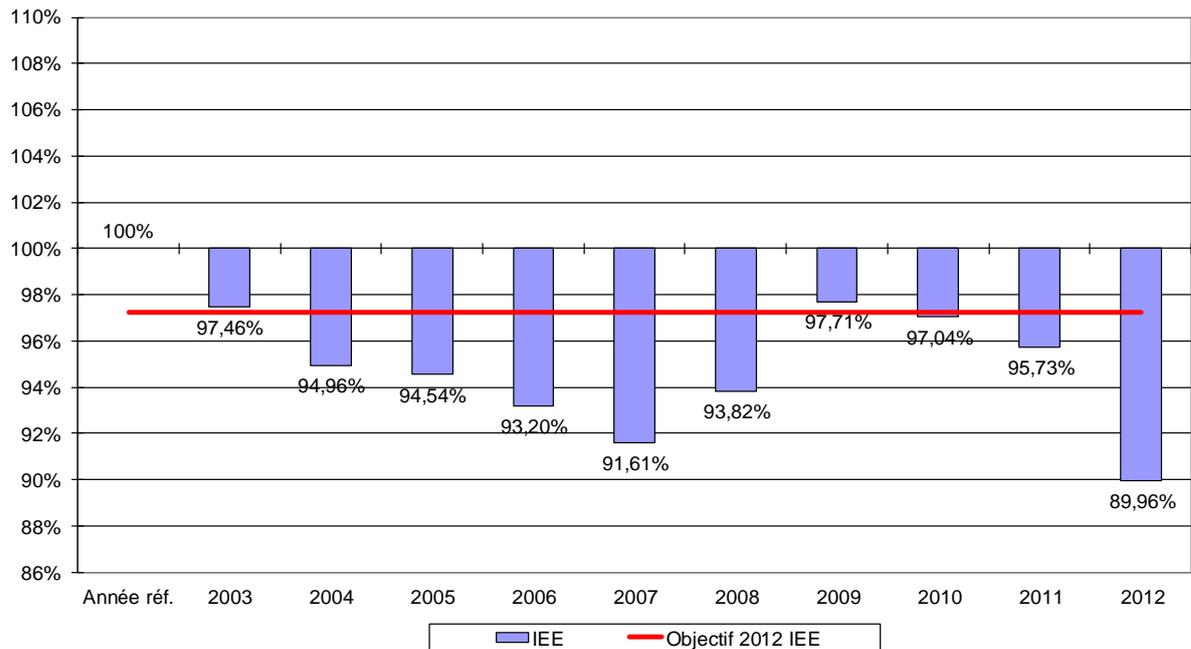


L'évolution sectorielle des émissions de CO₂ est schématisée dans le graphique ci-après :



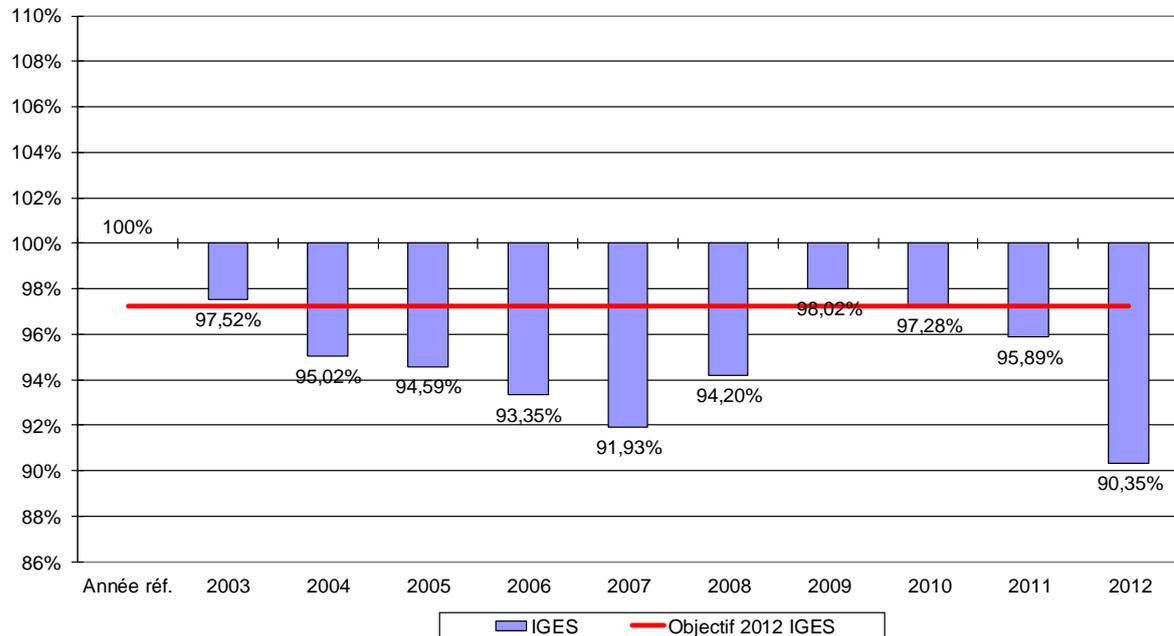
Evolution des indices d'efficacité IEE et IGES

Evolution de l'IEE entre l'année de référence et 2012





Evolution de l'IGES entre l'année de référence et 2012



Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Depuis le début de l'accord de branche, bon nombre de sites de production ont initié une réflexion sur les postes les plus importants : les séchoirs et les fours

Les principales modifications ont porté sur :

- isolation des chambres des séchoirs
- optimisation de la récupération de la chaleur des fours vers les séchoirs
- réfection de zones de cuisson
- remplacement du revêtement réfractaire des wagons
- adaptation des températures de fumées
- accélération des rythmes de poussée / cadences dans le four
- entretiens divers et programme de maintenance (fours et cônes de séchoirs)
- création d'un poste de "cuiseur" pour adapter au mieux les courbes de séchage et de cuisson, en fonction des produits.
- injection d'air chaud à la place de gaz aux brûleurs
- préchauffage de l'air de combustion

Il s'agit de modifications très sensibles car toute modification de courbe de séchage ou de cuisson peut entraîner des rebuts de production importants.



En 2012, 8 mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique ont été mises en œuvre par les entreprises du secteur céramique partenaires de l'accord de branche.

Ces mesures n'avaient pas été identifiées par les audits énergétiques.

La typologie des mesures se répartit comme suit : 6 mesures sont liées à l'amélioration des procédés ; 1 mesure est liée à une amélioration de la fiabilité technique ; 1 mesure n'est pas catégorisée.

Par ailleurs, les mesures ont été identifiées comme appartenant à la catégorie : 1 mesure A1, 1 mesure A2, 5 mesures A3, 1 mesure non catégorisée.

Les efforts réalisés par les entreprises en matière d'amélioration de leur efficacité énergétique et de réduction de leurs émissions spécifiques de CO₂ transparaissent dans leurs indices IEE et IGES.

Conclusion

Ce huitième et dernier reporting sectoriel s'inscrit dans une conjoncture économique défavorable hormis pour le sous-secteur tuilier qui est le seul à voir sa production augmenter en 2012 par rapport à l'année de référence.

En 2012, les indices sectoriels d'efficacité IEE et IGES dépassent le niveau d'ambition des objectifs sectoriels fixés à l'horizon 2012; ce qui démontre que les efforts réalisés par les entreprises du secteur en matière d'amélioration de leur efficacité énergétique et de réduction de leurs émissions de CO₂ portent leurs fruits. Le potentiel d'économie d'énergie réalisé est conséquent et s'appuie sur un nombre important de mesures réalisées.

Par ailleurs, l'organisation des productions pour alterner les périodes de cuisson des produits à capacité optimale du four et les arrêts de plusieurs semaines/mois, a généralement permis d'optimiser la performance énergétique des entreprises/sites.

L'année 2012 se conclut par des indices sectoriels IEE IGES performants.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

FEBELCEM

FEBELCEM – Accord de branche CO₂/Energie
Résumé du Rapport d'avancement 2012

Secteur: FEBELCEM

Année : 2012

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	FEBELCEM
Types de production :	<i>Ciment</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>507 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	1.197

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	3
Consommation totale d'énergie :	26.291.429 GJp
Fraction de la consommation totale du secteur (Wallonie):	100%
Objectif énergie :	8,3 % en 2012
Objectif CO ₂ Energétique :	9,5 % en 2012
Objectif intermédiaire énergie :	6,5 % en 2007
Objectif intermédiaire CO ₂ :	7,3 % en 2007

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 8,5 %

Amélioration actuelle des émissions de CO₂ : 18,8 %

Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
---------------------------------	-------------

Objectif défini à l'horizon :	2010
-------------------------------	------

Date de fin d'accord :	2012
------------------------	------

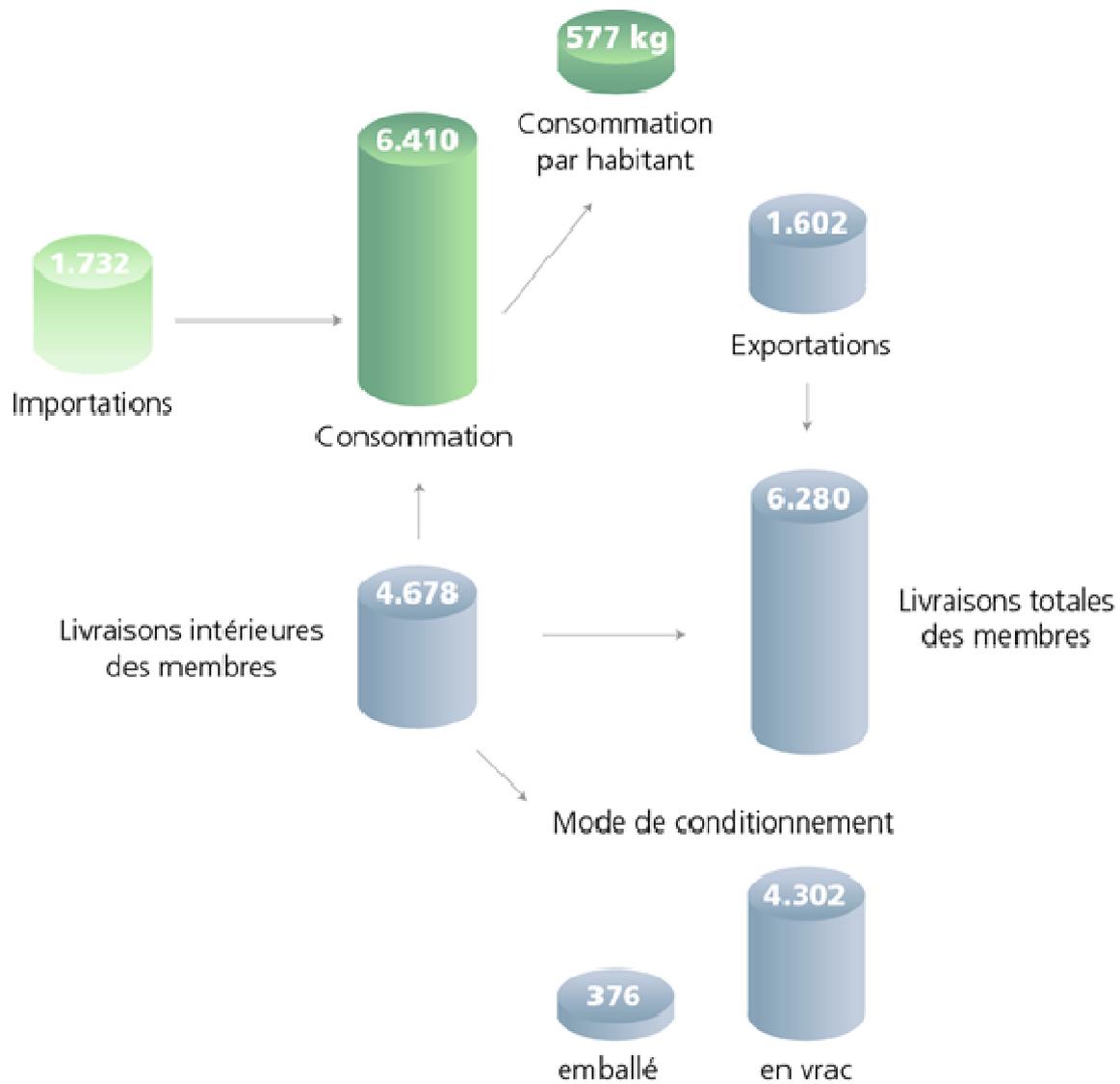
Performances économiques du secteur et événements

Les cimentiers belges ont produit 6.280.000 tonnes de ciment en 2012. 74% de ce total (4.678.000 tonnes) a été livré sur le marché belge tandis que le reste (1.602.000 tonnes) est parti à l'exportation.

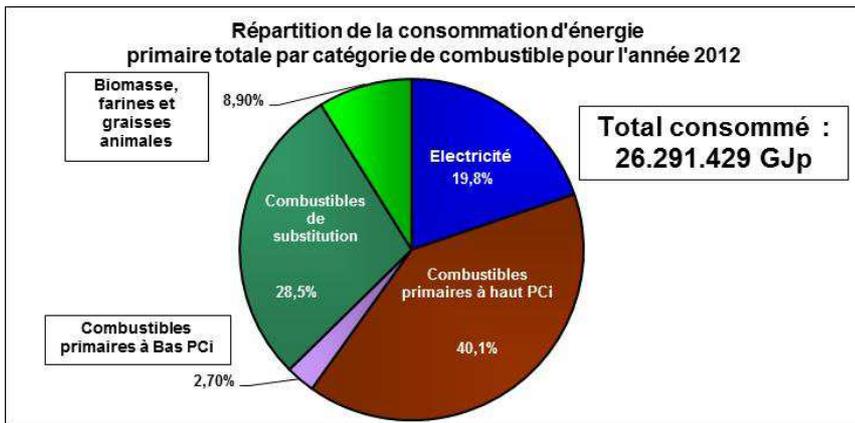
Le volume de ciment consommé sur le marché belge (6.410.000 tonnes) a diminué de 2,2% par rapport à 2010.

Les tonnages d'importation (1.732.000 tonnes) progressent fortement (+12.8% par rapport à 2011). Ils représentent 27% de la consommation de ciment.

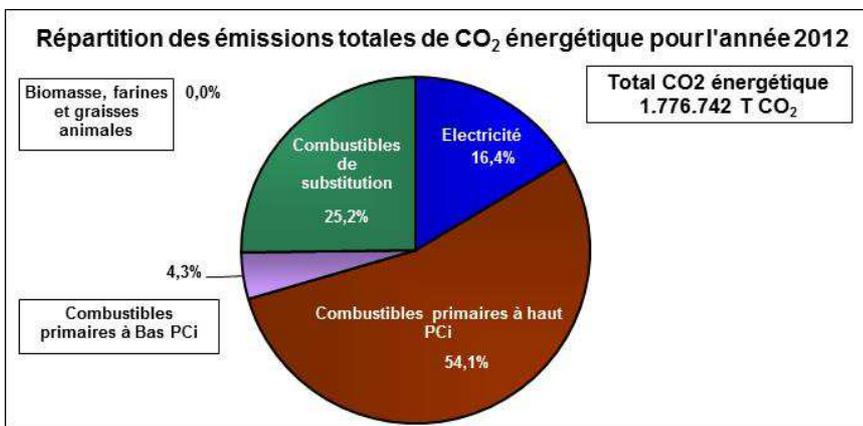
Volumes de production : 6.280.000 tonnes de ciment



Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂



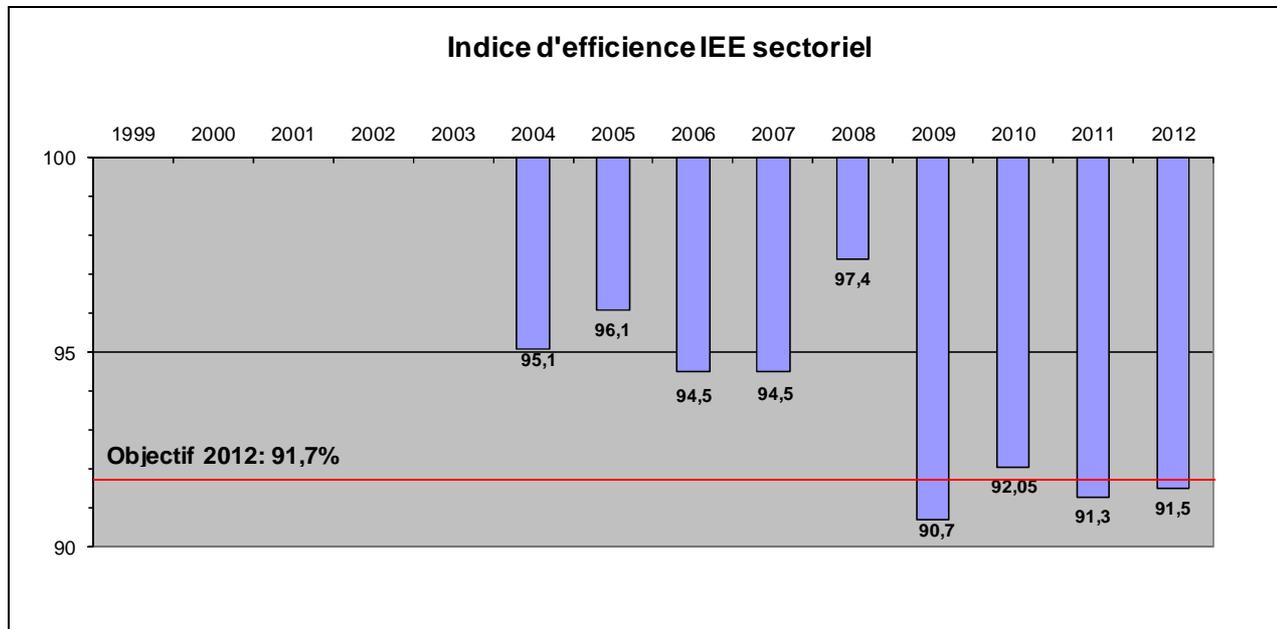
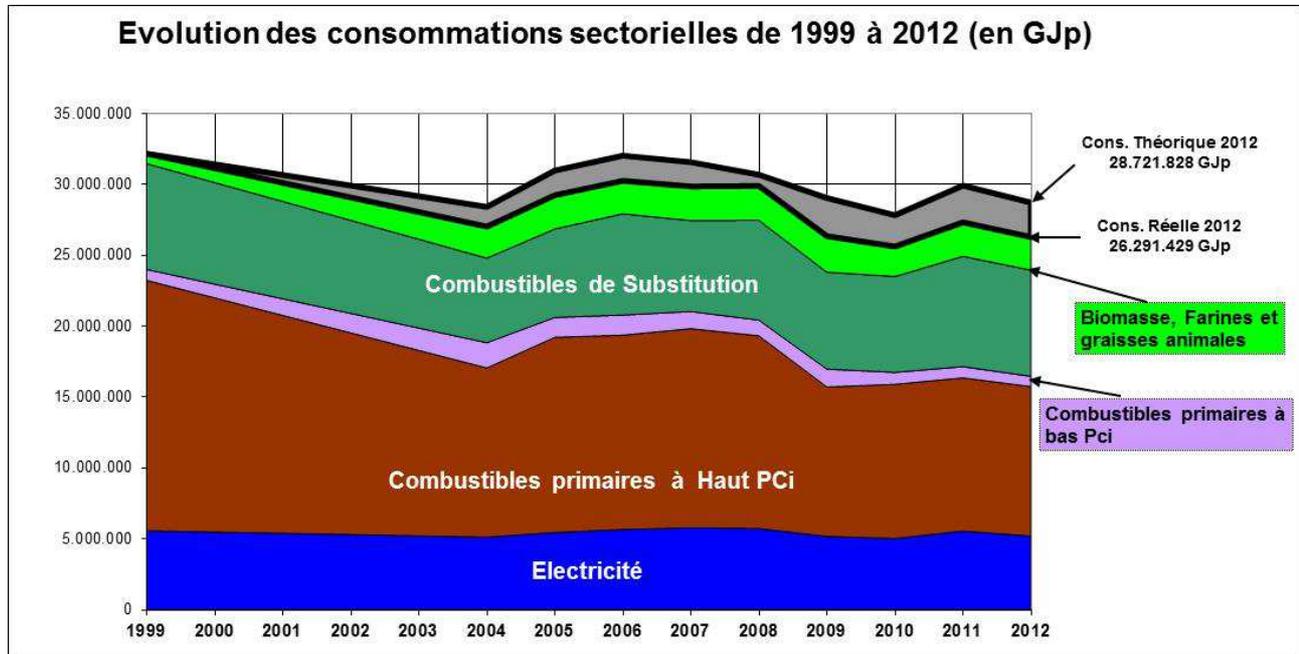
En 2012, la consommation totale d'énergie primaire du secteur diminue de 3,9% par rapport à 2011.



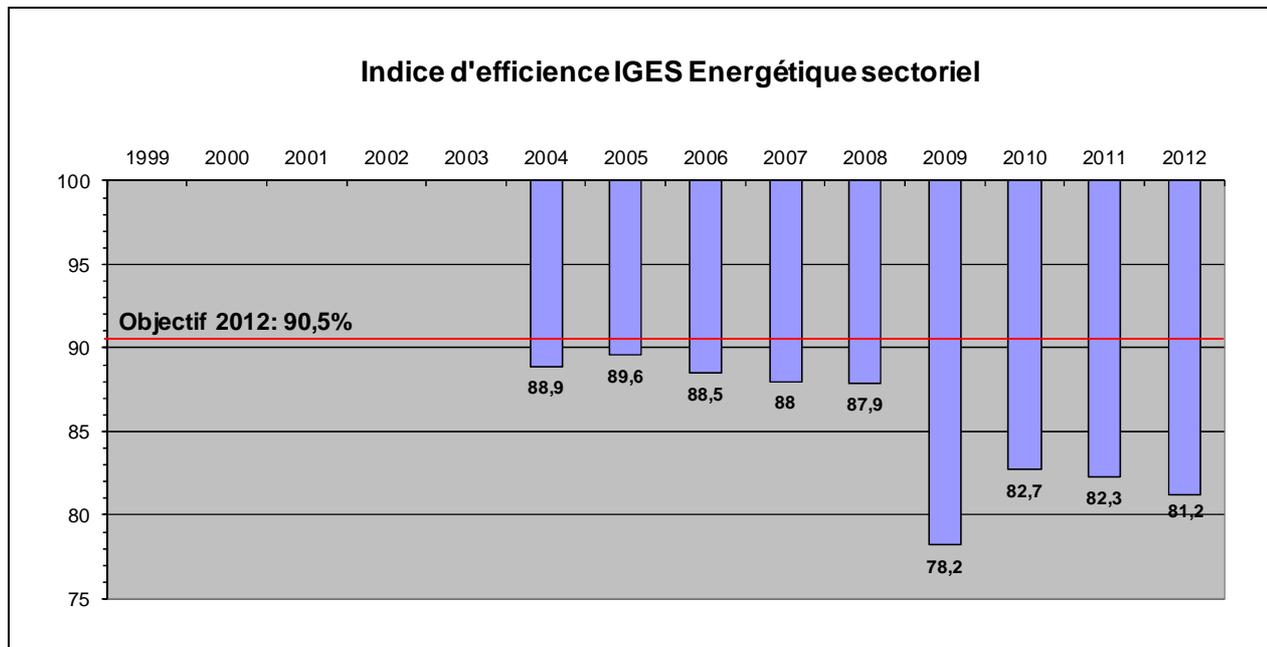
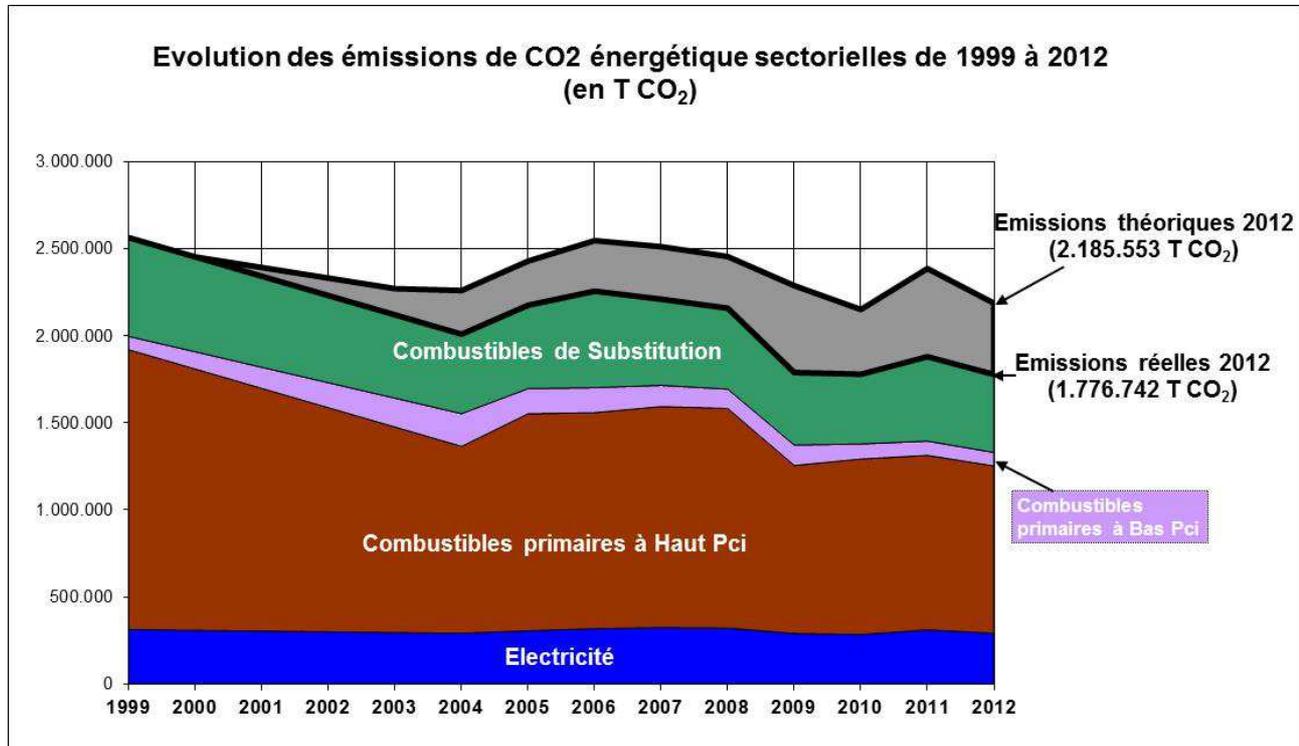
En 2012, les émissions de CO₂ énergétique total (direct et indirect) s'élèvent à 1.776.742 tonnes.

Par rapport à 2011, les émissions de CO₂ énergétique ont diminué des 101.860 tonnes de CO₂.

Indice d'efficacité énergétique IEE



Indice de réduction des émissions de GES - IGES énergétique



Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Malgré la baisse du niveau de production (-8,2% par rapport à 2011) et la perte de parts de marché aux profits des importateurs, les indices d'efficacité énergétique et CO₂ ont pu être maintenus à des niveaux qui leur permettent de remplir les engagements prévus entre le secteur et la Région wallonne.

Bilan accord de branche de 1^{ère} génération

Dans son Plan sectoriel, le secteur avait prévu 3 leviers d'actions pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et/ou d'amélioration de son efficacité énergétique :

- la valorisation de combustibles de substitution,
- la valorisation de matières secondaires afin de réduire le contenu en clinker du ciment,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique du processus de production.

L'intégration de ces 3 piliers tout au long de la période d'engagement a eu une influence directe sur les indices de performance.

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, celle-ci a traitée essentiellement au travers des pistes d'amélioration retenues dans le cadre du plan d'action sectoriel défini en 2004. Au final, la bonne mise en œuvre du potentiel initial (96,43%) a contribué pour une bonne partie à l'atteinte de l'objectif IEE.

Concernant la réduction des émissions de CO₂ énergétique, la valorisation des combustibles de substitution, et singulièrement la biomasse, a permis de dépasser largement l'objectif fixé.

Entre 1999 et 2012, la consommation absolue d'énergie du secteur a été réduite de près de 20%. Les évolutions les plus notables concernent les combustibles fossiles à haut PCI, dont le secteur a réduit la consommation absolue de 41%, et le recours accru aux combustibles de substitution et à la biomasse (+ 20% en 2012 par rapport à 1999).

Conclusions

L'indice IEE d'amélioration de l'efficacité énergétique s'établit à 91,5%. Il se situe au-delà de l'objectif fixé pour l'accord de branche en termes d'efficacité énergétique, à savoir 91,7%.

L'objectif IGES énergétique de réduction des émissions de CO₂ énergétique s'établit à 81,2%. Il se situe au-delà de l'objectif fixé dans l'accord de branche pour la réduction des émissions de CO₂ énergétique, à savoir 90,5%.

Les indices d'efficacité énergétique et CO₂ ont atteint des niveaux qui permettent au secteur cimentier de remplir les engagements prévus avec la Région wallonne.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTEES PAR**

FETRA-FEBELGRA



Rapport sectoriel 2012 succinct
d'avancement dans le cadre des accords de branche
dans l'industrie transformatrice de papier et carton et
l'industrie graphique wallonne
destiné à publication

FETRA et FEBELGRA

1 octobre 2013

SECTEUR:	
Fédérations signataire de l'accord :	<i>FEBELGRA Wallonie - FETRA</i>
Types de production :	<i>FEBELGRA: Magazines, catalogues, dépliants publicitaires, ... FETRA: emballages de carton ondulé, carton pliant e.a., des sacs à papier, des emballages souples, matériaux auto-adhésifs, produits en papier pour hôpitaux,...</i>
Evolution du chiffre d'affaires :	<i>FEBELGRA : -5.8 % par rapport à l'année 2011 FETRA : + 0,31 % par rapport à l'année 2010</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>FEBELGRA : 2.281 FETRA : 1.544</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Consommation totale d'énergie :	<i>910.671GJp = 252.964 MWhp</i>
Objectif énergie :	<i>12,6 % en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>12,8 % en 2012</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>/</i>
Objectif intermédiaire CO ₂ :	<i>/</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>16.1 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>16.8 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>28 janvier 2008</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

1. Performances économiques du secteur et événements

1.1. Performances économiques de FEBELGRA

Le chiffre d'affaires atteignait 2,681 milliards d'€ en 2011 (2,84 milliards avec les journaux).

43% de ce chiffre d'affaires était dû aux exportations.

Le secteur graphique a exporté 2,42 % moins de tonnes qu'en 2011.

Les investissements annuels ont baissé à 140 millions d'euros.

1.2. Performances économiques de FETRA

Le chiffre d'affaires réalisé en 2012 s'est sensiblement accru de 0,39 % par rapport à l'an dernier, soit 3,523 milliards d'euros en 2012 contre 3,513 milliards d'euros en 2011.

Les exportations n'ont quant à elles augmenté que de 5,49 % par rapport à 2011 : 2,095 milliards d'euros en 2012 contre 1,986 milliard d'euros en 2011.

La part totale consacrée aux investissements a par rapport à l'année précédente connu une hausse prépondérante de 42,79 % (113 millions d'euros en 2012 contre 78,91 millions d'euros en 2011).

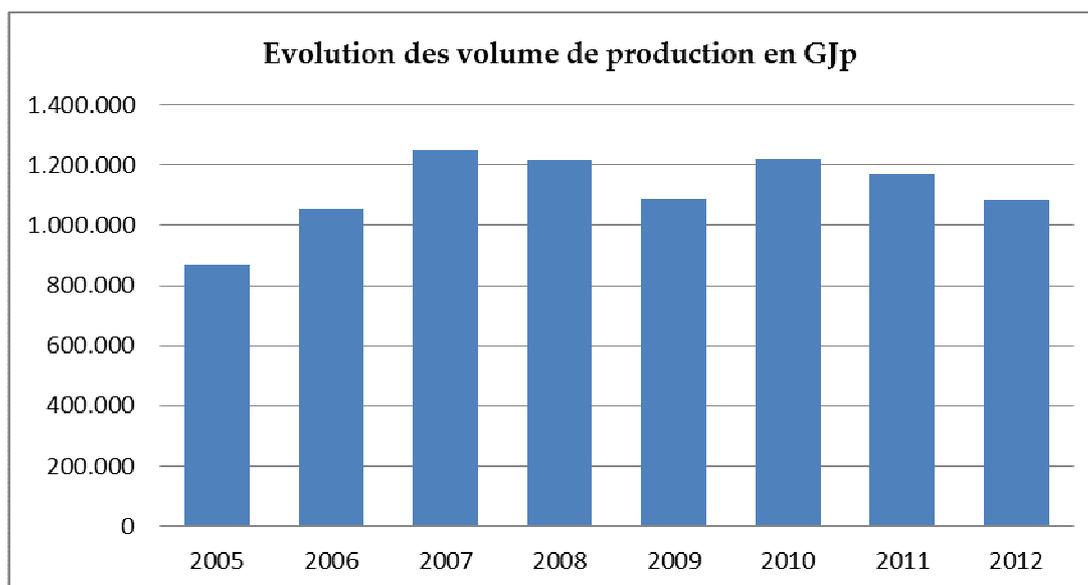
1.3. Evénements

L'Accord de branche entre les fédérations FEBELGRA Wallonie et FETRA et le Gouvernement Wallon, signé le 28 janvier 2008, couvrait au début 6 entreprises. Pendant 2008, il y avait deux nouveaux entrants de FEBELGRA Wallonie. Dans le courant de 2009, il y avait un membre de FEBELGRA Wallonie qui a fait banqueroute. Ceci n'a pas donné lieu à une modification majeure risquant d'influencer le déroulement de l'Accord.

2. Volumes de production

Dans les secteurs de FETRA et FEBELGRA, ces données sont trop hétérogènes pour pouvoir être additionnées. Pour remédier à ce problème, un indice de production en pondérant les volumes de production des différents sites par les consommations en énergie primaire requises pour leur production à été utilisé.

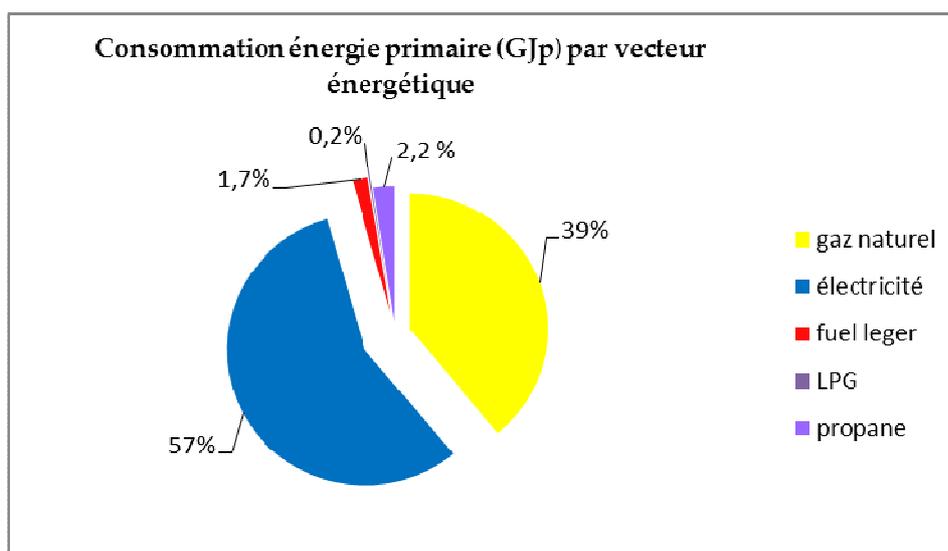
Comme illustré au graphique 1 ci-dessous (graphique 7 dans le rapport original), entre 2005 et 2012, la production a augmenté en région wallonne de plus de 20 %, passant de 869.734 GJp à 1.085.841 GJp.



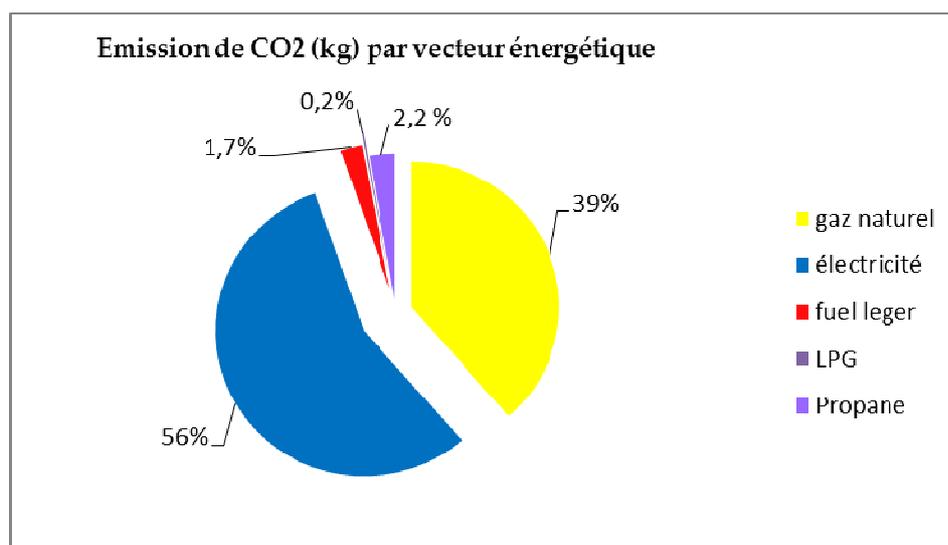
3. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂

La consommation d'énergie primaire du secteur est en 2012 de 911.214 GJp, soit 4,64 % de plus qu'en 2005, et ce malgré l'augmentation de plus de 20 % des productions mentionnées ci-dessus.

Cette énergie primaire est essentiellement consommée pour plus de la moitié, sous forme d'électricité, pour 38 % sous forme de gaz naturel. Cette répartition est représentée sur le graphique ci-dessous.

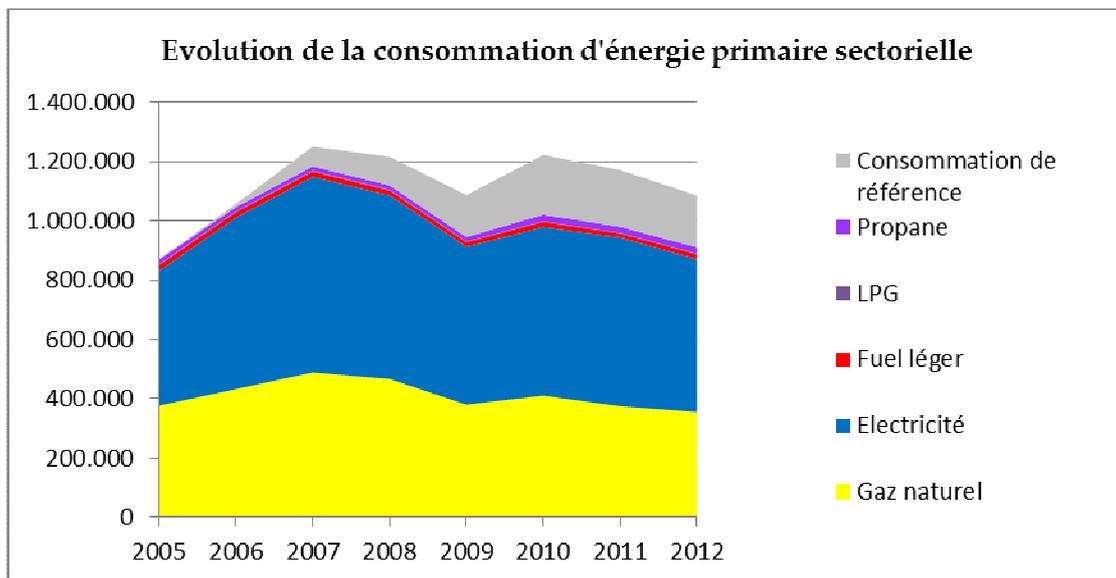


La répartition des émissions de CO₂ par vecteur énergétique, représentée sur le graphique ci-dessous présente un aspect similaire sur le graphique ci-dessus.

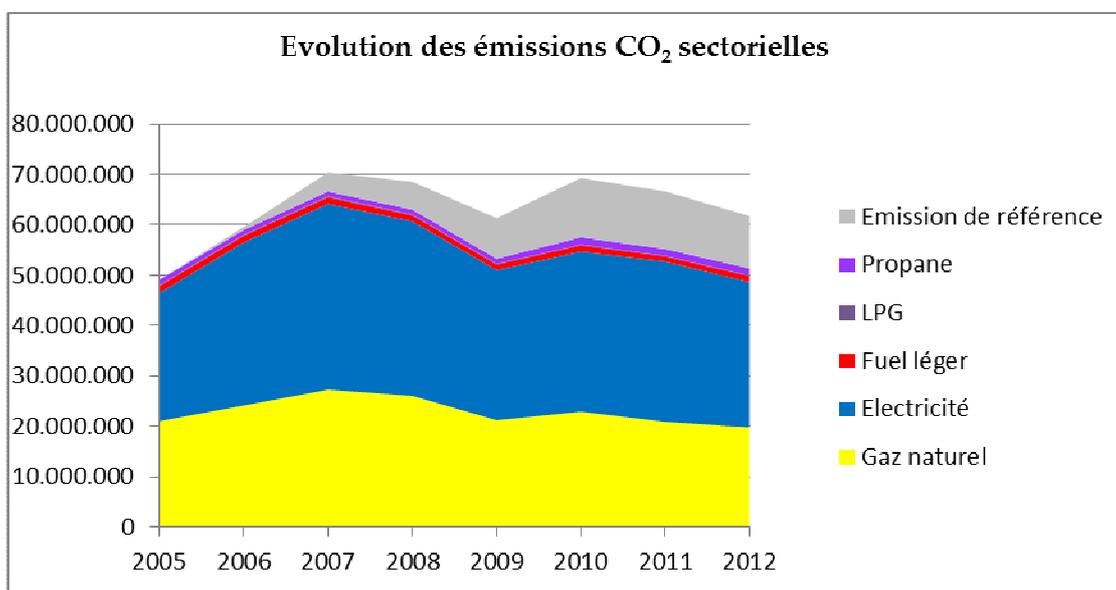


La figure ci-dessous indique l'évolution du numérateur et du dénominateur de l'indice d'efficacité IEE. **L'évolution des courbes respectives de consommation totale pour le secteur et de consommation de référence (à consommation spécifique constante 2005) indique par ailleurs qu'en 2012, le secteur a consommé 16,1 % d'énergie en moins que ce**

qu'il aurait consommé si ces consommations spécifiques étaient restées les mêmes depuis 2005.

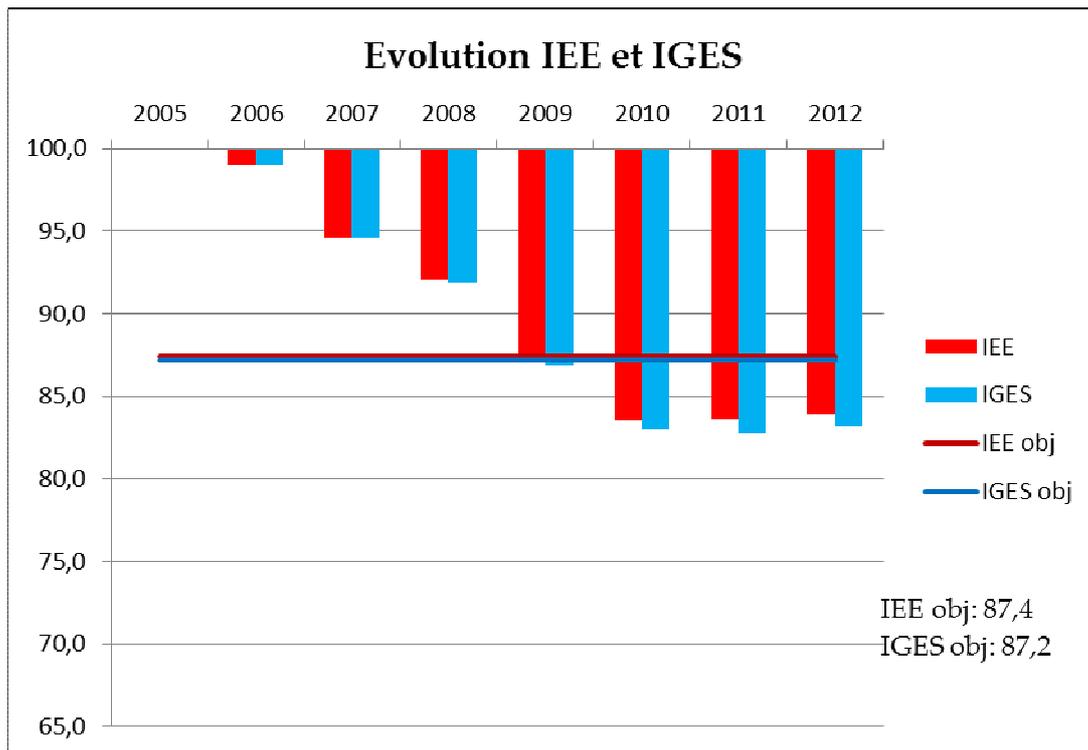


La figure suivante indique l'évolution du numérateur et du dénominateur de l'indice d'efficience IGES.



L'évolution des courbes respectives des émissions totales pour le secteur et des émissions de référence (à émission spécifique constante 2005) indique par ailleurs qu'**en 2011, le secteur a rejeté 16,8% de gaz à effet de serre en moins** que ce qu'il aurait émis si ces émissions spécifiques étaient restées les mêmes depuis 2005.

Le Graphique ci-dessous montre un résumé et une évolution des deux indices.



4. Améliorations réalisées

Dans l'année 2012, 87 mesures ont été réalisées par rapport à 2005, dont 48 sont de catégorie A1, 8 de catégorie A2, 17 de catégorie A3, 5 de catégorie B1, 4 de catégorie B2 et 5 de catégorie B3.

5. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Selon l'expert en énergie de une entreprise, certains postes de consommation énergétique étaient considérés comme étant des postes fixes. Cette situation a été soumise à l'expert technique de la Région Wallonne. En concertation avec l'expert technique et suite à l'avis qu'il a remis, deux postes sont maintenant considérés comme des postes fixes alors qu'auparavant, ils étaient repris en tant que postes variables :

1. La récupération des solvants qui englobe deux aspects:
 - Consommation d'électricité : les ventilateurs fonctionnent du moment qu'une machine est en service.
 - Consommation de vapeur: La désorption de charbon actif se fait selon une fréquence fixe.
2. L'HVAC - Aspiration et conditionnement de l'air neuf destiné à compenser l'air évacué
 - Consommation d'électricité fixe
 - Consommation de vapeur
 - Consommation d'eau glacée
 - Même lorsque la machine est à l'arrêt, les ventilateurs consomment un minimum d'énergie. Pour des raisons de sécurité le toluène présent constamment dans l'air, même lorsque la machine est à l'arrêt doit être évacué.

Grâce à cette nouvelle méthode de calcul, on obtient une courbe plus stable qui correspond mieux à la courbe attendue et aux objectifs tels que repris dans le plan d'actions.

Conclusions

L'accord de branche entre les fédérations FEBELGRA et FETRA et le Gouvernement Wallon était signé le 28 janvier de 2008.

La consommation d'énergie primaire des 7 entreprises participantes avait augmenté de 4,64% en 2012 par rapport à 2005. En revanche, leur production avait augmenté de plus de 20%.

Ces 7 entreprises ont consommé 16,1% d'énergie en moins de ce qu'elles auraient normalement dû utiliser si ces consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2005. Les entreprises ont rejeté 16,8% de gaz à effet de serre en moins.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

FEDUSTRIA

Secteur

Fedustria

Fédération de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement

CA du secteur en Belgique : 10,7 milliards d'€

Nombre d'emplois en Région wallonne : 5 713

Données de l'accord de branche

Nombre d'entreprises participantes : 7

Consommation totale d'énergie en 2012 : 450.897 MWhp.

Fraction de la consommation totale du secteur : n.c.

Objectif énergie en 2012 : 7,1%

Objectif CO₂ en 2012 : 7,2%

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 14,89 %

Amélioration actuelle des émissions de CO₂ : 13,9 %

Date de signature de l'accord : 24 novembre 2007

Date de fin de l'accord : 31 décembre 2012

1. Performances économiques du secteur

1.1. « Activité en baisse »

Après une année de crise profonde en 2009, une année relativement positive en 2010 et une année 2011 difficile et incertaine, les entrepreneurs de l'industrie belge du textile, du bois et de l'ameublement avaient misé beaucoup (trop ?) d'espoirs pour 2012.

Nombreux ont de fait dû déchanter... La crise a toujours fait sentir ses effets: « Une activité en baisse » pour l'industrie du textile et « Un redressement en berne » pour l'industrie du bois et de l'ameublement.

Après avoir enregistré un net recul en 2009 (-21,8% du CA), un redressement a pu être entamé en 2010 (+7%) et en 2011 (+9,4%). Force est malheureusement de constater que, au niveau global (textile/bois/ameublement Belgique), cette tendance s'est inversée en 2012 : baisse de -4,4% du CA, diminution de l'emploi (-2 000 unités) et recul de 20% des investissements.

Le secteur textile

Prise isolément, l'industrie textile belge affiche une baisse de -6,0% en valeur (-9,0% en volume) du chiffre d'affaires global. La baisse est de -2,9 % (en valeur) pour les entreprises wallonnes.

L'ensemble des sous-secteurs textiles souffrent d'une diminution de leur CA respectif : ennoblissement : -13,3%, tissage : -11,9%, bonneterie : -7,9%, tapis : -3,9%. Nous constatons par ailleurs une baisse significative (-6,5%) du segment des textiles techniques. Ils affichaient jusqu'alors une croissance constante et conséquente (+15,0% du CA en 2011, +15,9% en 2012).

Ces produits, nécessitant expérience, know-how ainsi que des efforts intensifs en matière d'innovation et de créativité sont proportionnellement davantage représentés en Wallonie. Ils voient leur importance croître d'année en année et restent proportionnellement moins exposés à la concurrence des pays émergents ou à bas salaires.

Evolution (CA en mio€) par groupe de produits (industrie textile)

en millions d'euros	2011	2012	12/11
Fils	868,8	859,8	-1,0 %
Tissus	674,1	594,1	-11,9 %
Ennoblement textile	184,6	160,1	-13,3 %
Tapis	1.698,4	1.631,7	-3,9 %
Fibres synthétiques et artificielles et fils de filament	914,2	846,4	-7,4 %
Bonneterie	266,1	245,1	-7,9 %
Textiles techniques et autres	1.608,3	1.503,5	-6,5 %
Total industrie textile	6.214,5	5.840,7	-6,0 %

Pour l'industrie du textile, la courbe conjoncturelle, traduisant la confiance des entrepreneurs, a connu une baisse vertigineuse en 2008 suivie par une reprise progressive en 2009. Elle s'était ensuite caractérisée par une évolution changeante mais positive jusque mi-2011. Depuis la tendance est restée orientée à la baisse... Pour 2012, la courbe est restée à un niveau faible et toujours bien en deçà de son niveau moyen de 2007, d'avant la crise.

L'industrie du bois et de l'ameublement

Le secteur du bois a connu, en 2012, une évolution similaire. Sur une base annuelle, le chiffre d'affaires affiche une diminution de -2,4% (rappel : -20,4% pour la période 2008-09 et +11,5% pour la période 2010-11). En volume, la baisse est estimée à -3,2%. L'industrie de l'ameublement suit cette tendance : -2,5% et -4,5% du CA, respectivement en valeur et en volume.

Seuls deux sous-secteurs affichent des résultats positifs : « parquets » : +7,2% et « emballage en bois » : +17,7%. Le groupe « éléments de construction », pourtant intrinsèquement lié à la prise de conscience et à l'importance croissante des « aspects durables » (Plan Marshall 2.0 Vert, maisons passives, constructions à ossature bois...) connaît néanmoins un recul de -4,8%.

Au niveau de l'ameublement, relevons la légère croissance (+1,8%) du groupe « matelas et sommiers ». Inversement, le groupe « chaises, sièges et meubles », représentant près de la moitié du CA de l'industrie de l'ameublement a connu une baisse de -2,8%

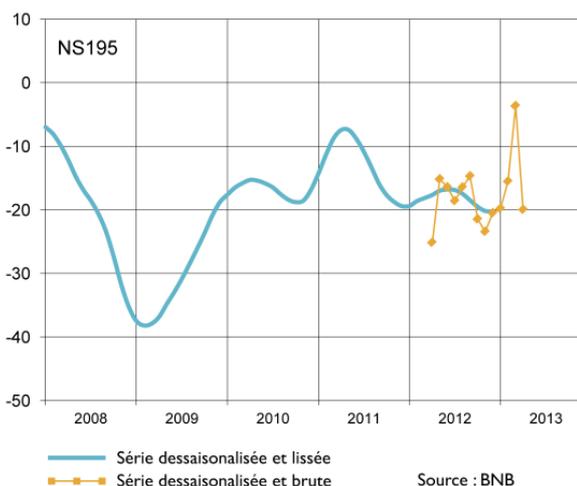
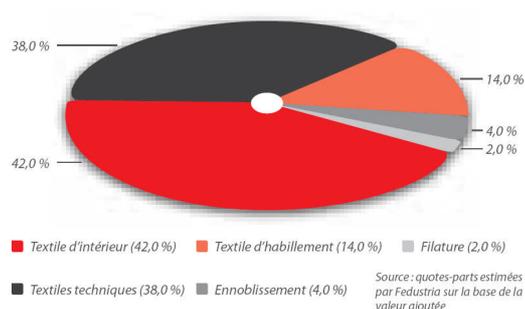
Graphique : Evolution CA groupe produits – industrie bois et ameublement

Evolution (CA en mio€) par groupe de produits (industrie bois & ameublement)			
	2011	2012	12/11
Chaises, sièges et meubles (de salle à manger, salle de séjour, chambre à coucher, jardin et terrasse)	1.127,0	1.095,4	-2,8 %
Meubles de bureau et de magasin	505,6	478,3	-5,4 %
Meubles de cuisine	406,8	401,0	-1,4 %
Matelas et sommiers	291,6	296,9	+1,8 %
Sous-total industrie de l'ameublement	2.331,0	2.271,6	-2,5 %
Panneaux à base de bois	1.270,1	1.267,4	-0,2 %
Parquet	21,7	23,3	+7,2 %
Éléments de construction	862,4	821,4	-4,8 %
Emballages	344,5	350,2	+1,7 %
Autres ouvrages en bois	189,2	161,2	-14,8 %
Sous-total industrie du bois	2.687,9	2.623,2	-2,4 %
Total industrie du bois et de l'ameublement	5.018,9	4.895,2	-2,5%

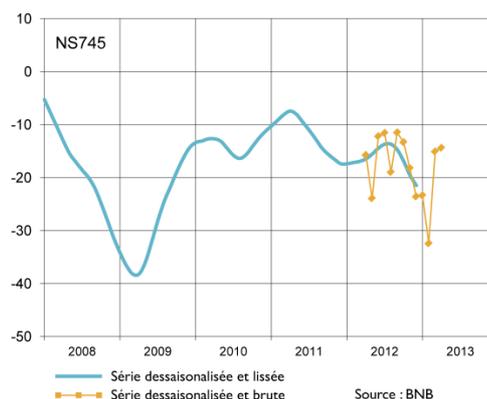
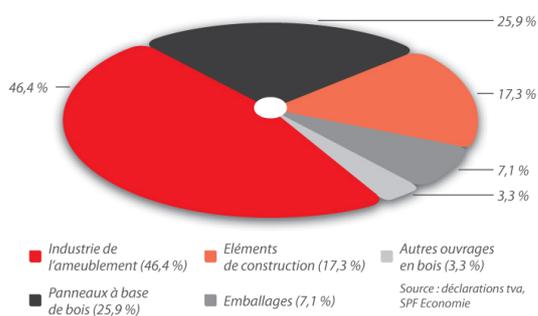
Source : SPF Economie sur la base des statistiques TVA

Importance relative des groupes de produits de l'industrie textile

(chiffre d'affaires total 2012 = 5,8 milliards d'euros)



Importance relative des groupes de produits de l'industrie du bois et de l'ameublement
(Chiffre d'affaires total 2012 = 4,9 milliards d'euros)



La courbe conjoncturelle de l'industrie du bois et de l'ameublement a enregistré sa dernière hausse au premier trimestre 2012 ; son indice a depuis fortement reculé...

1.2. Les échanges internationaux

1.2.1. Les exportations

Les exportations représentent 70% du CA global de nos secteurs (75% pour le textile et 64% pour le bois/ameublement).

Malgré de fortes disparités (de 25 à 93%) au niveau de nos différents marchés, les exportations contribuent favorablement à la création de richesse au niveau de la Wallonie. Leurs résultats conditionnent en grande partie les performances et la pérennité de nos industries.

Force est toutefois de constater qu'après deux années de hausse (+6,5% en 2010 et +4,1% en 2011), les données d'exportation sont, pour l'année 2012, orientées à la baisse (-6,0%). Et ce, dans tous nos segments d'application. Ils expliquent en grande partie les mauvais résultats conjoncturels de nos secteurs et sont une des illustrations les plus tangibles de la dégradation de la position concurrentielle de nos industries.

Le secteur textile

Le marché européen reste le marché-cible par excellence, représentant 85 % du total des exportations textiles belges (hors vêtements confectionnés). Malgré leur baisse respective, la France (-8,0%) et l'Allemagne (-6,5%) confirment leur statut de principaux marchés à l'exportation (respectivement 24,7 et 15,1%). Le Royaume-Uni, troisième principal marché à l'exportation (12,0% du total), connaît quant à lui une hausse des exportations de +6,4%

De manière générale, les exportations textiles vers la plupart des marchés UE sont toutes, avec certaines des disparités, orientées à la baisse (Pays-Bas : -1,7%, Italie : -9,2%, USA : -31,7%). A contrario, les livraisons textiles progressent vers l'Europe de l'Est (+13,9%), l'Afrique (+5,0%) et le Proche et Moyen-Orient (+3,0%).

Le secteur du bois et de l'ameublement

L'industrie du bois et de l'ameublement a réalisé, en 2012, 64% de son CA (soit 3,1 mia€ ; en recul de -4,0%) en dehors de nos frontières.

Ici aussi, l'Europe (UE-27) représente, avec 90% du total, le principal marché d'exportation. Au niveau du top 3, nous retrouvons la France (38,8% des exportations totales, -4,7% en 2012), les Pays-Bas (23,7% du total, -8,4%) et l'Allemagne (12,9% du total, +0,3%). Soulignons le net recul des exportations vers l'Espagne (-14,7% en 2011 et -21,2% en 2012), l'Italie (-11,1%) et, hors UE-27, la Russie (+36,4% en 2011 et -16,7% en 2012) et la Suisse (+9,1% en 2011 et -10,3%).

1.2.2. Les importations

De par le contexte économique maussade et incertain (confiance en berne des consommateurs et entrepreneurs), les importations ont logiquement suivi une tendance similaire à celle des exportations. Soit -3,3% en 2012 (+11,1% en 2011) au niveau du textile et -1,0% (+5,5% en 2011) au niveau des produits en bois et des meubles.

Malgré ces évolutions, l'industrie belge du textile, du bois et de l'ameublement affiche toujours une balance commerciale positive (quoique de plus en plus réduite...) de +1,7 mia € (+2,6 mia€ pour le textile, -0,9 mia€ pour le bois/ameublement).

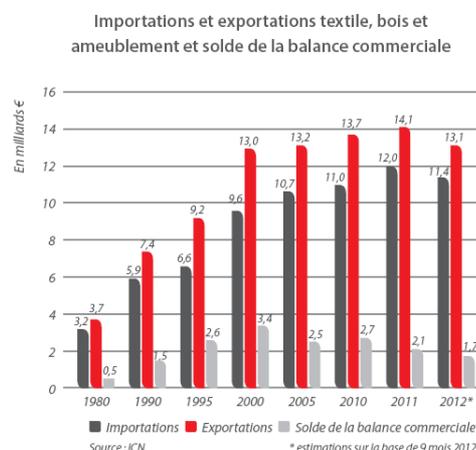
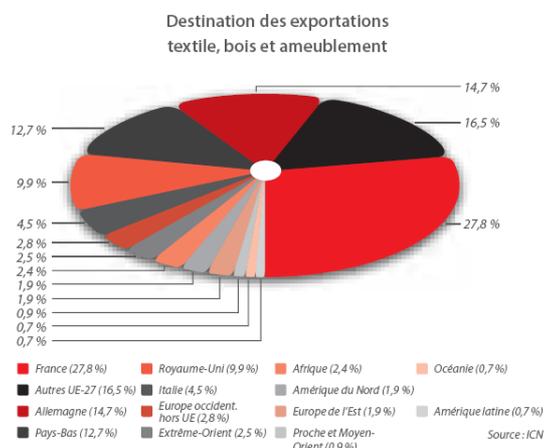
De manière globale, la majorité des importations textile/bois/ameublement proviennent toujours de la zone UE-27.

Le secteur textile

Malgré une diminution de -10,2% (+14,4% en 2011), la Chine confirme sa place de premier fournisseur textile (13,8% en 2012, 15,0% en 2011). Elle relègue de fait, pour la deuxième année consécutive, l'Allemagne à la 2ème place (12,3%). Notons qu'au niveau du secteur spécifique de la confection, la part de la Chine, au niveau européen, se situe à près de 50% !

Le secteur du bois et de l'ameublement

Pour l'industrie du bois et de l'ameublement, soulignons la diminution (- 2,0% en 2012, + 8,4% en 2011) des importations (intra-européennes (68,5 % du total) et la légère augmentations (+2,0% en 2012 ; +30,6% en 2011) de celles en provenance des pays d'Europe de l'Est hors UE (part de marché inférieure à 1%). Les importations en provenance de Chine ont connu une légère augmentation (+3,3% en 2012). Avec une part de marché de 20,0 %, l'« Empire du milieu » reste le principal fournisseur étranger de meubles et de produits en bois sur le marché belge, suivi par l'Allemagne (17,2%).

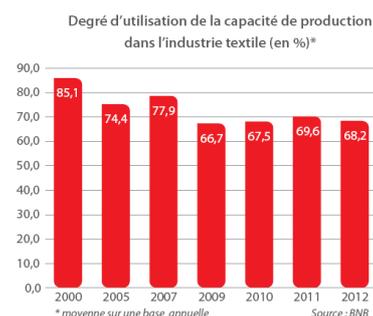


1.3. Les investissements et le taux d'occupation de la capacité de production

Le secteur textile

En 2012, le degré d'utilisation moyen de la capacité de production dans le textile s'élevait à 68,2% contre 69,6% en 2011. En 2007, un degré d'utilisation de 77,9% avait encore été atteint.

Malgré le faible degré d'utilisation, les investissements textiles avaient augmenté en 2010 (+23,4%) et en 2011 (+19,1%). Il ne faut dès lors pas s'étonner que ces efforts d'investissements,

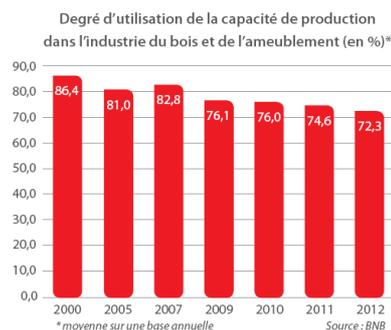


dans le climat incertain de l'an dernier, n'aient pas pu être poursuivis ; les investissements textiles ont baissé d'environ 21% en 2012.

Le secteur du bois et de l'ameublement

En 2012, près de 190 millions d'euros ont été investis dans l'industrie du bois et de l'ameublement. Il s'agit d'une baisse de 17,2% par rapport à 2011, lorsque les investissements avaient encore augmenté de 8,3%.

Le degré d'utilisation de la capacité de production dans l'industrie du bois et de l'ameublement a baissé en 2012 pour atteindre un faible niveau de 72,3% en moyenne. En 2011, il s'agissait encore de 74,6% et avant la crise même de 82,8% (en 2007).



1.4. L'emploi

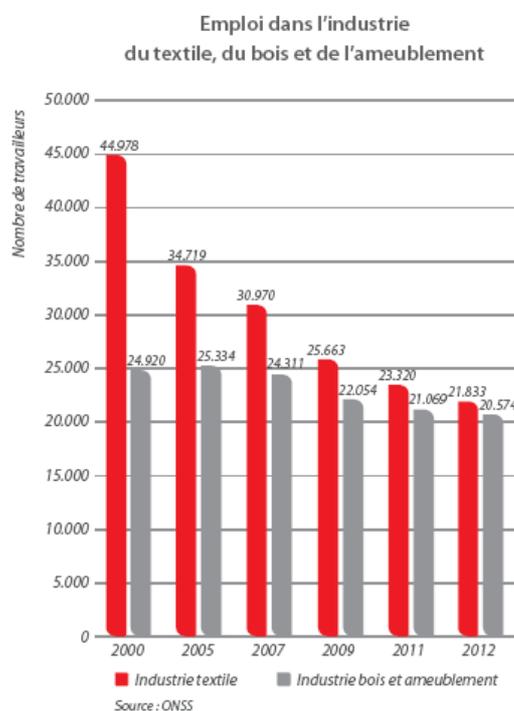
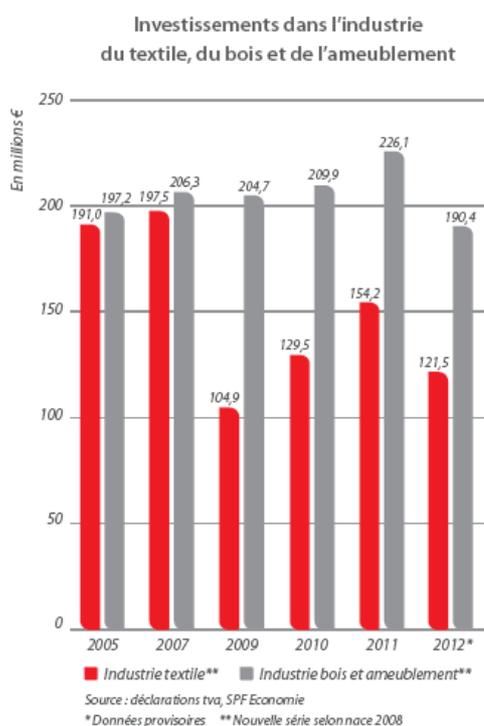
Le secteur textile

Les pertes d'emplois sont inévitables

L'activité fort maussade en 2012 n'est pas restée sans conséquences pour l'emploi. Entre mi-2011 et mi-2012, environ 1.500 postes de travail ont été supprimés (-6,4%) dans l'industrie textile belge.

Le secteur du bois et de l'ameublement

En 2012, l'industrie belge du bois et de l'ameublement occupait 20.574 personnes dans 1.400 entreprises. Par rapport à 2011, l'emploi a baissé de 495 personnes ou 2,3%.



2. Evénements de l'année en cours

L'accord ne déplore aucune entreprise sortante. Elle n'enregistre pas non plus l'adhésion de nouvelle entreprise. Les entreprises sont donc toujours au nombre de sept. Aucune modification des périmètres des entreprises visées n'est à enregistrer. L'arrêt d'une activité est à signaler pour une entreprise, alors

qu'un nouvel entrant au niveau d'un usage est apparu. Enfin, la conjoncture, relativement incertaine, s'est manifestée de manière diverse auprès des entreprises, de telle sorte qu'elle ne peut expliquer une quelconque évolution des indices, si ce n'est peut être, un statut quo, voire une légère amélioration dans l'évolution de ceux-ci.

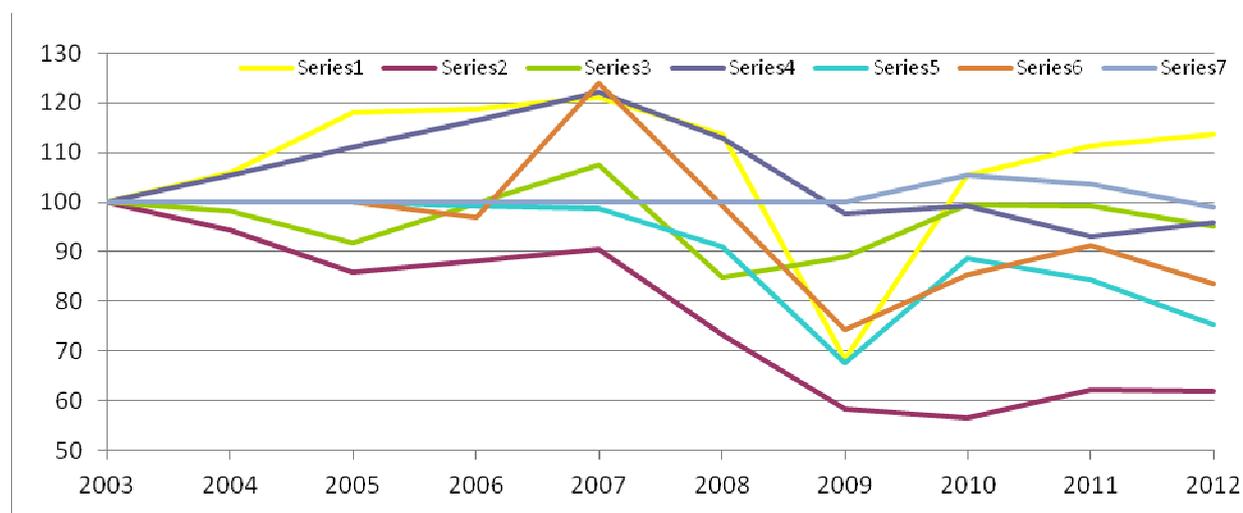
3. Volume de production

L'évolution des productions en 2012 est partagée. Pour une série d'entreprise la tendance est à une hausse modérée (2 entreprises affichant une hausse de leur indice de 2,1% à 3,1%). Cinq entreprises connaissent néanmoins une baisse de la production de très faible à plus forte amplitude (de -0,5% à -10,7%)

Pour rappel, 2010 montrait, après les baisses de 2008 et 2009 consécutives à la crise, un redressement des activités productives. 2011 confirmait, pour une série d'entreprise, une reprise modérée. Pour 2012, on doit néanmoins enregistrer un recul pour une majorité d'entreprises.

Cette situation partagée se traduira néanmoins dans les faits par une faible hausse de la consommation réelle d'énergie primaire de 1%.

Graphe 1 : Evolution des indices de production

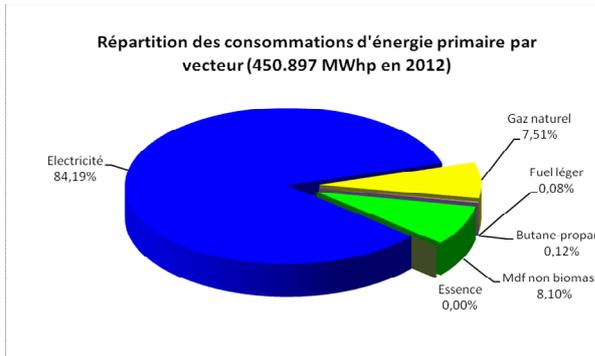


4. Répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur et émission de CO₂

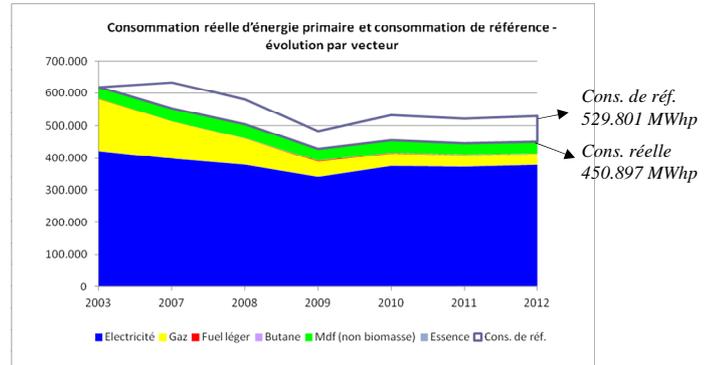
La consommation d'énergie primaire des entreprises accord de branche du secteur a été de 450.897 MWhp, soit une augmentation globale de 1,04% par rapport à l'année précédente. Cette légère augmentation peut être observée pour le vecteur électrique, le mdf non-biomasse et dans une moindre mesure pour le butane/propane et l'essence. Seul le gaz continue à baisser légèrement.

La répartition relative des consommations par vecteur énergétique ne laisse pas apparaître de modification significative entre 2011 et 2012. L'électricité occupe toujours une place prépondérante (84,2%), viennent ensuite le mdf non-biomasse (8,1%) et le gaz naturel (7,5%). Le reste des vecteurs (butane, fuel léger et essence) occupe une portion congrue.

Graphe 2 : répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur (450.897 MWhp en 2012)



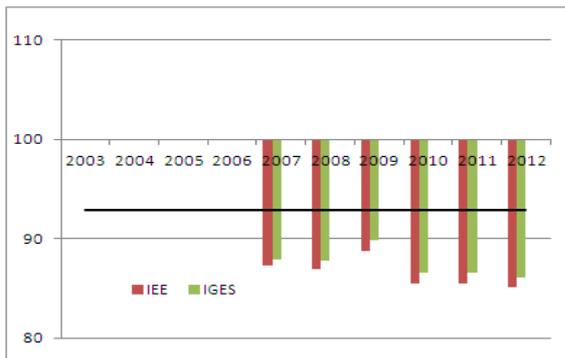
Graphe 3 : consommation réelle d'énergie primaire et consommation de référence, évolution par vecteur



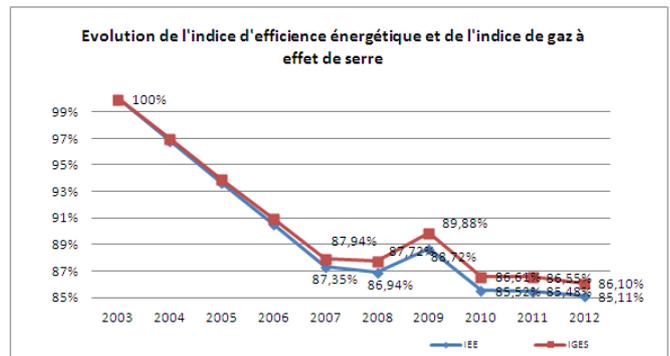
Les émissions totales pour le secteur s'élevaient en 2012 à 90.676 tonnes de CO₂ (2011 : 89.876 tonnes de CO₂).

5. Evolution de l'indice d'efficacité énergétique (IEE) et de l'indice de gaz à effet de serre (IGES)

Graphe 4 : évolution de l'IEE et de l'IGES



Graphe 5 : évolution de l'IEE et de l'IGES



L'indice d'efficacité énergétique pour le secteur s'élève en 2012 à 85,11 et l'indice d'émission de gaz à effet de serre atteint quant à lui 86,10.

Année 2012		MWhp	
Consommation Totale Théorique	529.801,05	IEE	85,11%
Consommation Totale Réelle	450.897,01		
		Tonnes CO ₂	
Emission Totale Energie Théorique	105.315,06	IGES	86,10%
Emission Totale Energie Réelle	90.675,30		

6. Améliorations réalisées

	Process	Utilities	Meill. Util. des capacités	Autres	TOTAL
A1	1	-	1	1	3
A2	-	-	-	-	0
A3	-	-	-	1	1

NEW	3	-	1	2	6
TOTAL	4	0	2	4	10

Les mesures mises en œuvre ou poursuivies en 2012 sont au nombre de 10 dont la répartition peut être observée ci-dessus.

Le montant des investissements (sous-évalué, car les entreprises n'ont pas toutes fourni leur chiffre d'investissement) s'élève à environ 160.000 € (330.000 € en 2011).

7. Accord de branche de seconde génération

Toutes les entreprises engagées dans l'accord de branche de 1ère génération ont réalisé de nouveaux audits en vue d'adhérer, le cas échéant, aux accords de branche de 2ème génération. Ces audits identifieront les nouvelles mesures à envisager pour la période 2014-2020. La participation des entreprises dépendra notamment des réductions de charges en matière d'énergie qu'elles seront en mesure d'obtenir.

8. En conclusion

En conclusion, les secteurs de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement qui commençaient à se redresser lentement de la crise de 2008-2009 ont connus en 2012 une nouvelle baisse de leurs activités. Les baisses des principaux indicateurs économiques (CA, exportation, emploi, investissements) en témoignent. Les entreprises membres de l'accord de branche, n'ont pas fait exception à la règle et ont également souffert de la crise.

Sur le plan de l'efficacité on observe dès lors un statu quo au niveau de l'évolution des indices de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique, voire une très légère amélioration.

Le secteur et les entreprises membres de Fedustria confirment toutefois la réalisation de leur objectif accord de branche de 1^{ère} génération.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

FEVIA

RESUME DU

RAPPORT SECTORIEL 2012

**relatif à l'état d'avancement de l'accord de branche "Energie/CO₂"
pour l'industrie alimentaire wallonne**

FEVIA Wallonie, Juillet 2013

Secteur : *Industrie alimentaire*

Année : 2013

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	<i>FEVIA Wallonie</i>
Types de production :	<i>Abattoirs, margarine, confiserie, chocolat, bière, boissons rafraîchissantes, viande, biscuits, café, légumes, alimentation animale, sucre, produits laitiers, pommes de terre, fruits, céréales, pâtes, chicorée, inuline/fructose, vinaigrerie/moutarde/condiments, levure,...</i>
Chiffre d'affaires du secteur:	<i>7,2 mia €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>21.232</i>

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	<i>49 sites</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>13.589.359 GJp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>± 90 %</i>
Objectif énergie :	<i>7,4 % en 2010</i>
Objectif CO ₂ :	<i>10,1 % en 2010</i>
Objectif final énergie :	<i>13,95 % en 2012</i>
Objectif final CO ₂ :	<i>18,92 % en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>20,6%</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>27,71%</i>
Date de signature de l'accord :	<i>7 juin 2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2010</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

Remarque préalable :

A. Sortants et nouveaux entrants

L'Accord de branche entre FEVIA Wallonie et le Gouvernement wallon, signé le 7 juin 2004, couvrait initialement 37 entreprises alimentaires (représentant 40 sites de production). Entre-temps quelques changements ont eu lieu:

- Un premier avenant à l'accord de branche a permis à Fevia Wallonie de reprendre la gestion de l'accord de branche du secteur laitier (4 entreprises/ 5 sites) et ainsi que l'intégration de 4 nouveaux entrants (représentant 4 sites). Cet avenant a été approuvé officiellement le 16 janvier 2006 par le Gouvernement wallon.
- Un second avenant à l'accord de branche permettant l'intégration de 10 nouveaux entrants (représentant 11 sites) a été approuvé officiellement le 10 avril 2008 par le Gouvernement wallon.
- Une nouvelle entreprise est entrée dans l'accord de branche durant l'année 2011 sans que cela influence l'objectif final.
- Huit sites ont arrêté leurs activités industrielles
- Deux entreprises se sont retirées de l'accord de branche, une suite à la lourdeur administrative et l'autre suite à une forte restructuration qui inclut une diminution de l'ensemble des heures de prestations disponibles pour continuer leur raison sociale. Il s'agit cependant de petites entreprises qui n'influencent pas de manière significative la consommation énergétique absolue

B. Evaluation approfondie

Durant l'année 2009, le secteur a effectué une évaluation approfondie de son accord de branche, destinée à confirmer (ou non) sa capacité à rencontrer ses objectifs 2010 et officialiser ceux de 2012. Les résultats de cette évaluation approfondie ont été présentés au comité directeur du 17 décembre 2009. Sur cette base des nouveaux objectifs ont été définis. Le nouvel avenant à l'accord de branche confirmant cet objectif a été approuvé par le gouvernement wallon le 28 avril 2011. Les nouveaux objectifs repris dans cet avenant sont:

	Objectif 2012 ancien	Objectif 2012 suite à l'évaluation approfondie
Objectif IEE	8,9 %	13,95 %
Objectif IGES	13 %	18,92 %

1. Performances économiques du secteur : l'évolution de l'industrie alimentaire wallonne en 2012

Chiffre de production

En 2012, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 0.8%. La croissance s'est considérablement ralentie durant la seconde moitié de l'année 2012. La confiance des producteurs et, dans une plus large mesure encore, celle des consommateurs, a diminué. Plus que jamais l'industrie alimentaire dépend du succès des exportations pour maintenir sa croissance..

Grâce aux bons résultats à l'exportation et à une stabilisation des importations, le bilan commercial s'est soldé en 2012 par un excédent de 1.11 milliards d'euros (+11.6%). Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont augmenté de 3.1% en 2012.

Les investissements ont enregistré une hausse de 7.6% mais ceux-ci restent encore inférieurs à leur niveau record de 2007. Il est indispensable d'obtenir un rendement suffisant pour pouvoir continuer à investir. Une entreprise alimentaire moyenne génère en 2011 un rendement net de 6.8% sur fonds propres après impôts, soit une diminution de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2010

Ce rendement est inférieur à la médiane générale de l'industrie (7%). Dans l'industrie alimentaire, qui est un secteur à forte intensité de capitaux, une entreprise moyenne investit 14% de sa valeur ajoutée dans de nouvelles immobilisations corporelles

2. Volume de production des entreprises participantes à l'Accord de Branche

L'évolution du volume de la production est très difficile à donner, car les volumes des différents produits mentionnés dans EPS coach sont exprimés en différentes unités (hl, tonnes, pièces, ...).

3. Performances en matière de consommations d'énergie et d'émissions de CO₂

La consommation d'énergie primaire en 2012 des entreprises participantes (13.589.359GJp) a augmenté de 5,55 % par rapport à la consommation en 2001 (e.a. suite à l'intégration des nouveaux entrants). Par rapport à la consommation d'énergie primaire en 2011, la consommation 2012 a diminué de 1,29 %. Les émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie ont diminué de 7,36% par rapport à 2001. Par rapport à l'année 2011, les émissions de CO₂ ont diminué de 1 %.

La répartition de la consommation d'énergie primaire par vecteur énergétique est reprise dans la figure 1. L'énergie primaire consommée est essentiellement utilisée sous forme de gaz naturel (64,7 %) et d'électricité (30,9%).

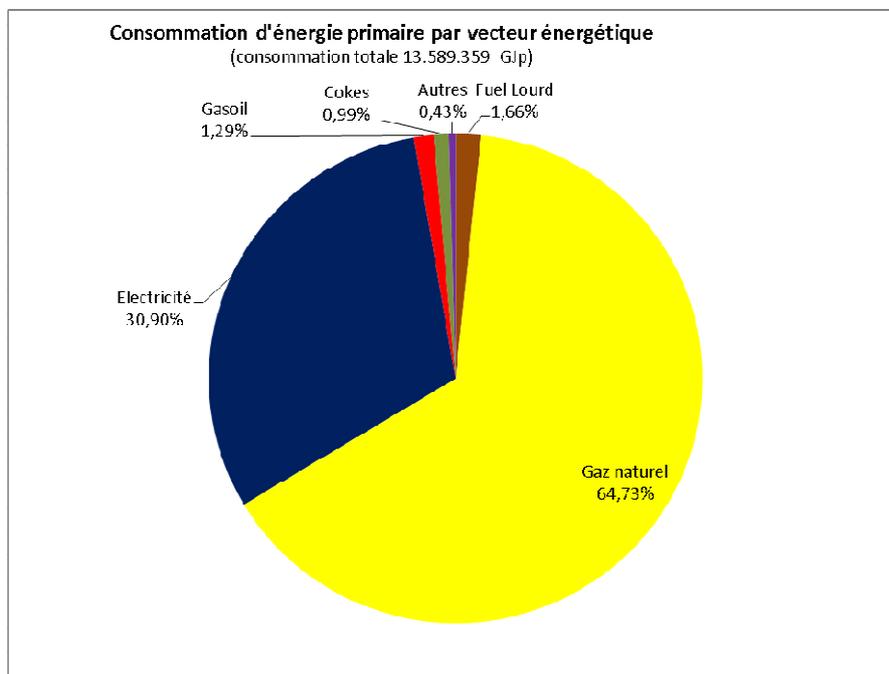


Figure 1 Consommation d'énergie primaire par vecteur énergétique 2012

Figure 2 reprend le diagramme d'évolution des consommations d'énergie et des consommations de référence.

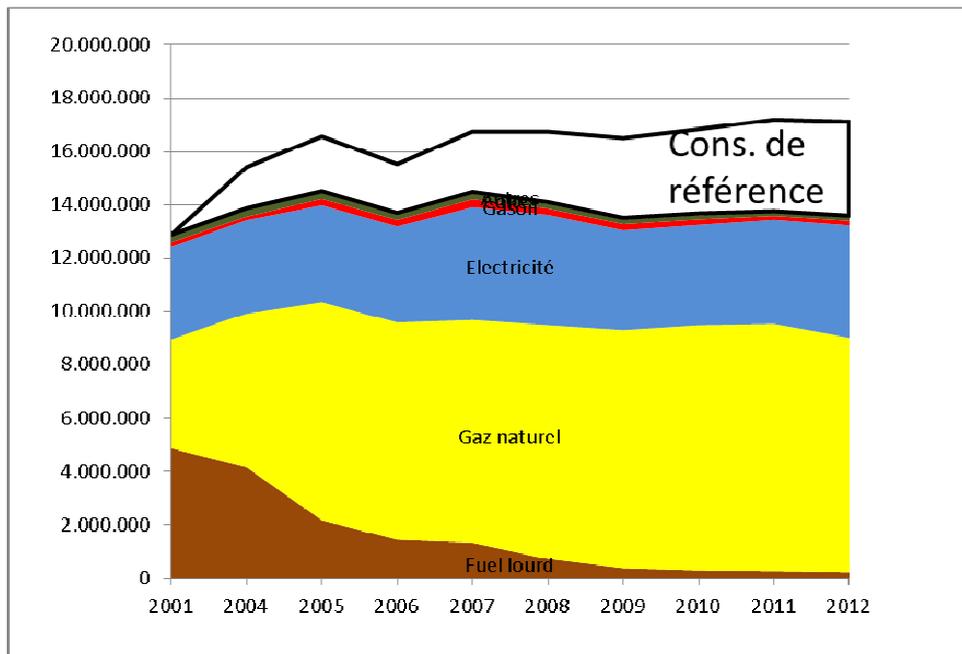


Figure 2 Evolution des consommations sectorielles (GJp)

Par rapport à l'année de référence dans laquelle les indices prennent la valeur 100%, **l'IEE sectoriel et l'IGES sectoriel pour l'année 2011 s'élèvent à 79,4% et 72,29%** respectivement, représentant donc une amélioration de l'efficacité énergétique de 20,6% et une réduction des émissions de CO₂ de 27,71% par rapport à 2001.

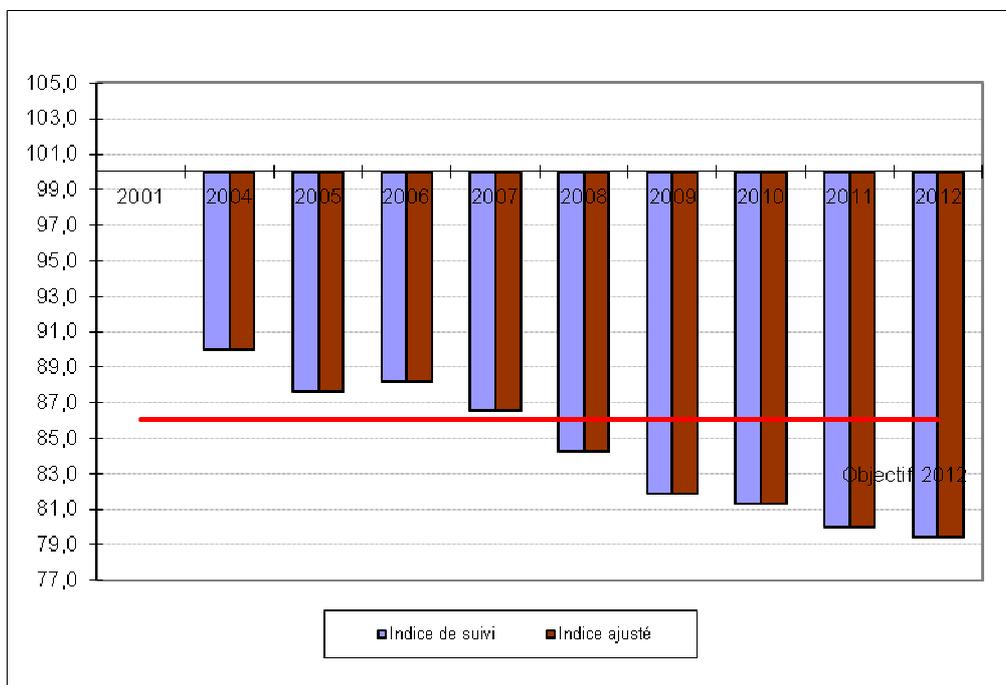


Figure 3 Evolution de l'indice d'efficacité énergétique (IEE) sectoriel

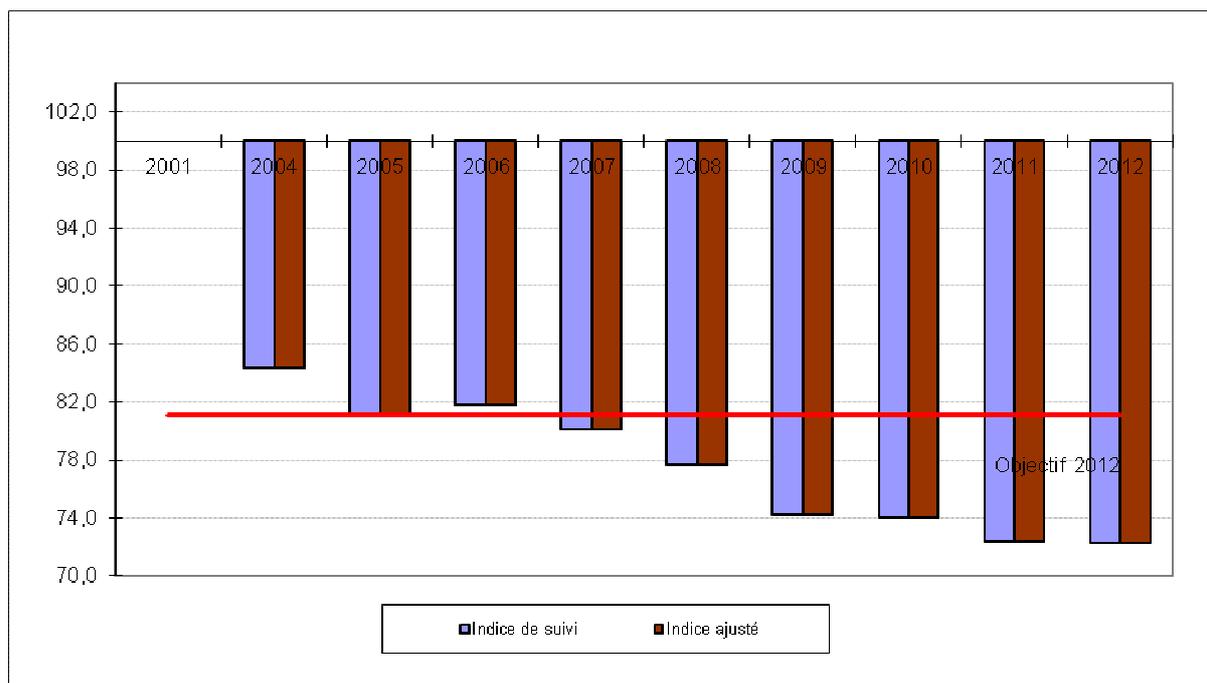


Figure 4 Evolution de l'Indice de réduction de CO₂ (IGES) sectoriel

Comme le montrent les figures 3 et 4, les résultats 2012 permettent d'atteindre et même de dépasser l'objectif 2012. En d'autres mots, le secteur alimentaire 2 atteint et même a dépassé l'objectif défini dans l'accord de branche.

Si on regarde les évolutions des indices pour les 10 plus grands consommateurs d'énergie et pour les autres entreprises, on remarque en ce qui concerne l'IEE et l'IGES, que les résultats des 2 groupes sont similaires et sont bien au-dessous de l'objectif sectoriel. Le bon résultat de l'IGES pour les grandes est partiellement dû au switch du fuel lourd au gaz naturel ce qui n'a pas été réalisé dans les plus petites entreprises puisque celles-ci n'utilisent pas de fuel lourd.

	Consommation totale réelle (GJp)	Consommation totale théorique (GJp)	IEE	Emission totale réelle (tCO ₂)	Emission totale théorique (tCO ₂)	IGES
Les 10 entreprises les plus grandes consommatrices	9.020.888	11.329.795	79,62 %	512.305	737.888	69,43 %
Les autres	4.568.471	5.782.431	79,01 %	262.511,7	333.899,8	78,62 %
Objectif sectoriel 2012			86,10 %			81,10%

4. Investissements

L'amélioration de l'IEE et de l'IGES résulte de nombreuses mesures en matière d'efficacité énergétique réalisées depuis l'année de référence 2001.

Entre 2001 et 2012, 631 projets ont été mis en œuvre pour un montant d'investissement de 96 millions d'euros (ce chiffre est sous-estimé vu les informations incomplètes). En 2012, les entreprises participantes ont réalisé 8 projets qu'elles avaient l'intention d'accomplir (mesures retenues par l'audit énergétique). Ceux-ci leur ont coûté au total environ 0,52 millions d'euros.

Outre ces mesures, les entreprises ont également réalisé 35 projets que les entreprises n'avaient pas l'intention de prendre ;

- Mesures qui étaient détectées, certes, par l'audit énergétique, mais qui n'ont pas été retenues à cause de leur non-rentabilité.
- Mesures supplémentaires qui n'étaient pas détectées par l'audit énergétique

Ceux-ci leur ont coûté au total environ 2,65 millions d'euros.

Il s'agit toutefois d'une sous-évaluation puisque pour 20 % des investissements, l'estimation des coûts n'a pas été mentionnée.

La plupart des mesures sont effectuées au niveau de la chaleur (29%) suivi par des mesures au niveau de production (20%).

5. Conclusions

L'efficacité énergétique et les émissions spécifiques de CO₂ du secteur alimentaire wallon se sont améliorées de 20,6 % et de 27,71 % respectivement entre 2001 et 2012. Cette amélioration va au-delà de l'objectif 2012.

En ce qui concerne l'IEE, il y a une amélioration de 0,6 % par rapport à 2011.

Nous avons déjà identifié dans les rapports précédents les raisons principales de ces excellents résultats. Ils sont à rechercher dans un cumul des facteurs suivants:

- La réalisation des mesures visant à améliorer la performance énergétique, où les entreprises alimentaires ne se sont pas limitées aux mesures qu'elles avaient l'intention de prendre, mais ont également réalisées des mesures supplémentaires dont une grande partie sont des projets qui n'ont pas été détectés dans l'audit énergétique.
- La première transformation, c.-à-d. le traitement des matières premières agricoles, représente une partie importante dans la consommation énergétique de l'ensemble de l'industrie alimentaire. Il est important de signaler que la qualité de la récolte détermine fortement l'efficacité énergétique. Ces informations se limitent aux performances des entreprises sucrières A titre d'exemple, le tableau ci-dessous montre les rendements pour la production de sucre au niveau belge.

	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Rendement betteravier (tonnes de betteraves/ha)	56,31	70,06	66,17	66,24	65,08	68,67	77,14	73,19	81,22	72,75
Rendement sucre (tonnes de sucre/ha)	8,73	11,07	10,65	10,70	10,39	12,20	14,40	11,53	14,45	12,04
Richesse (%)	16,84	17,07	17,32	16,74	16,99	17,76	18,66	17,14	17,79	18,02

(= indicateur pour le sucre extrait de la betterave)										
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

L'année 2012 a été moins bonne que l'année 2011. Par rapport à l'année 2011 les rendements de production ont été moins élevés, qui ont abouti à une efficacité énergétique moins forte au sein des sucreries. Cette constatation confirme donc notre hypothèse de liaison partielle des performances avec la qualité de la récolte. Néanmoins cette moins bonne performance n'a pas entraîné d'impact négatif sur les indices globaux du secteur. Néanmoins, les résultats finaux auraient peut-être été meilleurs si l'année sucrière aurait été bonne à tous les point de vue.

- De plus, l'amélioration générale de la productivité générale des entreprises, la sensibilisation du personnel et la croissance de la « conscience énergétique » à tous les niveaux a également eu un impact sur les performances énergétiques;

Entre 2001 et 2012, 631 projets ont été mis en œuvre pour un montant d'investissement de 99 millions d'euros (ce chiffre est sous-estimé vu les informations incomplètes).

L'industrie alimentaire belge a donc réalisé l'objectif sectoriel fixé dans l'accord de branche. Sur une période de 11 ans son efficacité énergétique et son indice d'émissions de CO2 ont augmenté de respectivement de 20,6 % et 27,71 %. Cela représente une amélioration annuelle de respectivement 1,9 % et de 2,5 % par an. Sur cette période 631 projets d'amélioration ont été mis en œuvre dans la cinquantaine d'entreprises participantes

Cet accord de branche a incontestablement permis de créer une dynamique dans le secteur alimentaire. Il contribue ainsi à aider la région wallonne à remplir ses objectifs en matière de consommation d'énergie et d'émissions de CO2.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

FIV



Fédération de l'Industrie du Verre
Boulevard de la Plaine 5
1050 Bruxelles

Résumé du rapport sectoriel annuel portant sur l'année 2012

Secteur : *Fédération de l'industrie du Verre (FIV)*

Année : **2012**

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Fédération de l'Industrie du Verre</i>
Types de production :	<i>Produits verriers (verre plat, verre creux, fibres de verre)</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>~ 1 900 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>~ 4 4000</i>
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>8 entreprises, 10 sites</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>3.727.696 MW/hp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>+ de 95%</i>
Objectifs dans le cadre d'une conjoncture économique défavorable	
Objectif énergie :	<i>11,4 % en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>11,0 % en 2012</i>
Objectifs dans le cadre d'une conjoncture économique favorable	
Objectif énergie :	<i>14,6 % en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>13,6 % en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>17,9 %</i>
	<i>22,8 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>



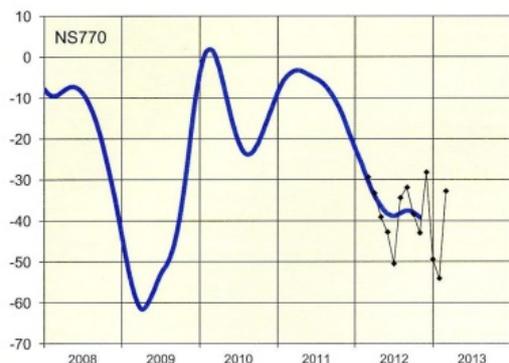
1 Performances économiques du secteur et événements

Au niveau national (rappelons que la Wallonie représente environ 70% de la production nationale), les chiffres clés du secteur verrier pour l'année 2012 sont les suivants :

- ✓ Quelque 8.000 personnes ;
- ✓ un chiffre d'affaires de quelque 1,9 milliards € (estimation FIV 2012) ;
- ✓ et une valeur ajoutée de quelque 580 millions € (estimation FIV 2012).

Son **orientation exportatrice** et l'importance de sa contribution à la balance commerciale de la Belgique sont des constantes dans l'industrie du verre. Multipliées par deux en vingt ans, ses exportations dégagent chaque année un solde positif important même en cas de crise bien qu'il soit descendu à moins de 600 millions € en 2012.

Les deux plus gros clients de l'industrie verrière sont, comme chacun sait, les secteurs de l'automobile et de la construction, deux secteurs qui ont particulièrement souffert de la crise. Le long hiver a aussi empêché les ouvriers du bâtiment de travailler sur les chantiers pendant une période qui a largement dépassé la moyenne des 20 dernières années.



La **courbe de conjoncture** du secteur établie par la BNB était descendue jusque -60 en février 2009 pour remonter en 2010 et 2011, quoiqu'en dents de scie. Elle a cependant fort replongé depuis la fin 2011 pour ne plus atteindre que des valeurs proches de -40.

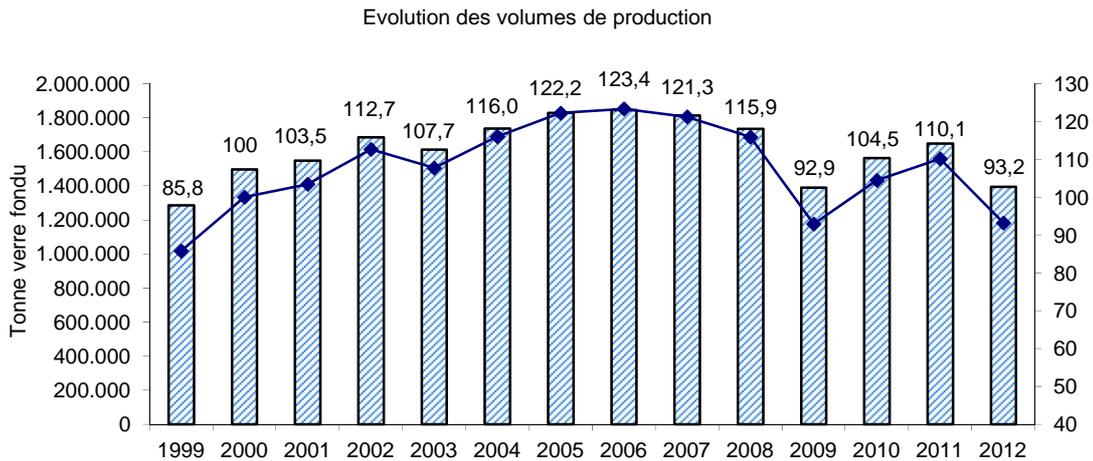
Ce contexte n'empêche pas notre industrie de continuer à se battre pour son avenir. Les résultats de l'enquête d'automne 2012 de la Banque Nationale indiquent en effet qu'il y a autant d'entreprises qui signalent qu'elles investissent pour introduire des nouvelles techniques et/ou technologies que pour rechercher une baisse des coûts de production. Les investissements en matière de protection de l'environnement restent également importants.

Le volume de la **production belge de verre reste fort bas.** Depuis la fin des années soixante, jamais le secteur n'avait produit un niveau inférieur au million de tonnes (maximum historique : 1.631.000 tonnes en 1998). On était ainsi retombé à un niveau équivalent à celui du milieu des années soixante. Le niveau est quelque peu remonté en 2010 par rapport à 2009 mais il a reculé de quelque 8% en 2011 et d'un peu plus de 5% en 2012.



2 Volumes de production

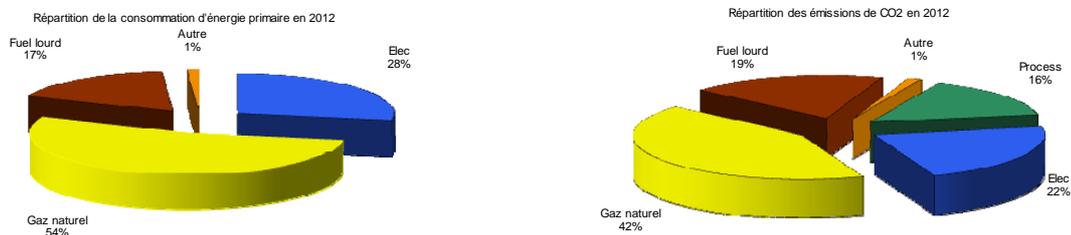
Le graphique ci-dessous donne l'évolution des volumes de production entre 2000 et 2012 pour les 8 sites équipés d'un ou de plusieurs fours de fusion (exprimés en tonne de verre fondu – base 100 en 2000, qui est la première année portant sur les huit sites).



Le volume de production réalisé en 2012 revient à un niveau très proche de celui de 2009, 1^{ère} année de la crise économique. Une régression par rapport à l'année de référence (2000) de 6,8 % est également observée.

3 Performances en matière de consommation d'énergie, et d'émissions de CO₂

Les diagrammes suivant montrent la répartition des vecteurs énergétiques et des émissions de CO₂ dans le total :

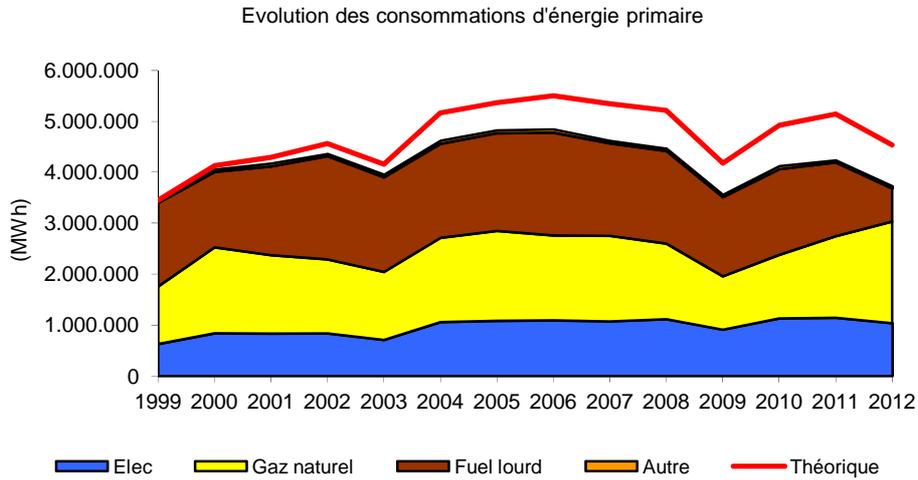


Les schémas suivants montrent l'évolution globale

- de l'énergie primaire réellement consommée par rapport à une courbe théorique calculée sur base des consommations spécifiques de l'année de référence.
- des émissions de CO₂ par rapport à une courbe théorique calculée sur base des émissions spécifiques de l'année de référence



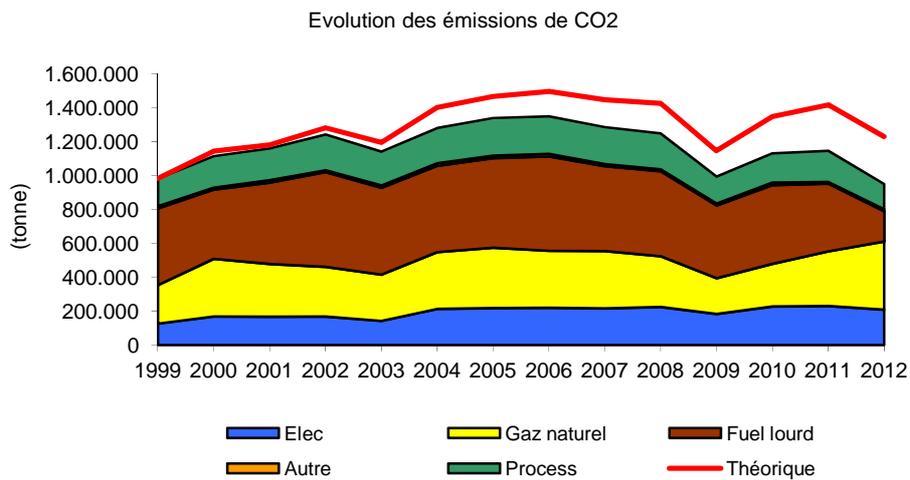
En 2012, la consommation d'énergie primaire réelle est inférieure à celle considérée comme théorique, à hauteur de 811.471 MWhp soit 21,8 % de la consommation d'énergie primaire annuelle réelle du secteur.



Cette évolution est positive par rapport aux années antérieures.

En 2012, les émissions réelles sont plus faibles que les émissions théoriques à hauteur de 280.314 tonnes de CO₂ soit 22,8%.

Les émissions évitées depuis l'année de référence sont égales à 1.782.537 tonnes de CO₂.

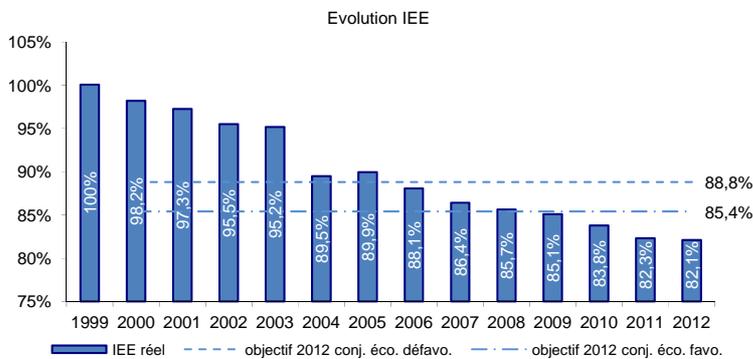




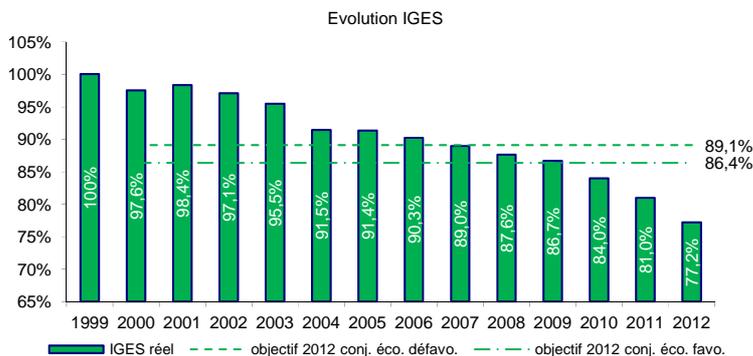
4 Evolution des indices d'efficacité énergétique (IEE) et d'émission de gaz à effet de serre (IGES)

Les 2 graphiques suivants mettent en perspective les évolutions des Indices d'Efficacité Energétique (IEE) et d'émission de Gaz à Effet de Serre (IGES) réels du secteur avec les objectifs horizon 2012 dans le cadre d'une conjoncture économique favorable et défavorable.

En 2012, l'indice réel du secteur dépasse l'objectif à l'horizon 2012 en cas de conjoncture économique défavorable (88,8 %) et également l'indice défini dans le cadre d'une conjoncture économique favorable (85,4%). Une amélioration de 17,9% par rapport à l'année de référence est observée pour le secteur.



L'IGES réel du secteur fin 2012 est égal à 77,2 %.Le résultat atteint par le secteur dépasse l'objectif fixé à l'horizon 2012 en cas de conjoncture économique défavorable (89,1%) et également l'objectif en cas de conjoncture économique favorable (86,4%). En 2012, une amélioration de 22,8% est observée pour le secteur.





5 Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Le résultat fin 2012 s'explique par la combinaison de nombreux facteurs parmi lesquels on peut épingler :

Facteurs favorables

1. Plans d'action :
Les différentes actions constitutives et complémentaires aux plans d'action individuels sont autant de facteurs favorables à l'amélioration des indices.
2. Utilisation de calcin :
L'augmentation du taux de calcin exerce une influence bénéfique tant au niveau de l'IEE que de l'IGES.
3. Optimisation des fours :
Les fours de fusion font l'objet de mesures de contrôle et d'optimisation continues. L'impact de ces actions est loin d'être négligeable (exemple pour un four : +/- 4 %).
4. Nature des produits :
Tous les nouveaux produits considérés comme entrant ont fait l'objet d'une analyse spécifique sur le plan des consommations et des émissions spécifiques. Le calcul des indices IEE et IGES a été modifié en conséquence.

Facteurs défavorables

1. Fours :
L'arrêt de floats entraîne l'arrêt de certains périphériques, tels que les chaudières de récupération, accroissant par ce fait le recours aux autres énergies.
2. Production réduite :
Les sites qui ont réalisé une production réduite sans pouvoir mettre des installations à l'arrêt ont eu une efficacité énergétique réduite.



6 CONCLUSIONS

Le 7 juin 2004, la FIV signait avec le gouvernement wallon un accord de branche, dans lequel le secteur verrier s'engageait à améliorer son efficacité énergétique en Wallonie de 11,2% et à réduire les émissions spécifiques de CO₂ de 10,9% dans le cadre d'une conjoncture économique défavorable et de 14,6% et 13,6% en cas de conjoncture favorable à horizon 2012.

Cette accord prenant fin le 31/12/2012, celui-ci a été prolongé par un avenant jusqu'au 31/12/2013 afin de garantir pour les entreprises une continuité entre les accords de branche dit de première génération et ceux de deuxième génération.

Ce rapport porte sur l'année 2012 qui est la neuvième et dernière évaluation de l'accord de branche du secteur verrier.

L'objectif à l'horizon 2012 est conditionné à une conjoncture économique favorable ou non. Pour le secteur verrier, le montant des exportations verrières belges a été désigné comme indicateur de cette conjoncture. En 2012 avec un montant d'exportation aussi faible qu'en 2009, année de la crise, les objectifs dans le cadre d'une conjoncture économique défavorable sont d'application.

En 2012, le volume de production a chuté de 15,3% par rapport à 2011 et se situe au même niveau que 2009 malgré une hausse passagère en 2010 et 2011. Par rapport à l'année de base pour cet accord de branche (2000), la production est aujourd'hui 6,8% inférieure.

Au terme de cet accord de branche, la consommation d'énergie primaire réelle est 21% inférieure à la consommation théorique et le vecteur énergétique majoritaire est le gaz naturel. Cette baisse de consommation est suite à la mise en œuvre des différentes actions d'optimisation et mesures dans le cadre de cet accord. Le changement de vecteur d'énergie primaire se répercute également au niveau des vecteurs d'émission de CO₂. Ici également le gaz naturel est prépondérant. En 2012, les émissions réelles sont 22,8 % inférieures aux émissions théoriques.

Au final le secteur verrier clôture son accord de branche avec un indice d'efficacité énergétique de 82,1% c'est-à-dire une amélioration de 17,9% par rapport à l'année de référence et bien au-delà de son objectif sectoriel (88,8%). Concernant l'indice de gaz à effets de serre, on observe une amélioration de 22,8%, équivalant à un indice de 77,2%, également bien meilleur que son objectif sectoriel (89,1%).

Ces résultats positifs finaux ont été rendus possibles par la mise en œuvre de 77 mesures reprises dans le plan d'actions sectoriel et également par l'implémentation de mesures complémentaires.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

FEDIEX

**FEDIEX – Accord de branche CO₂/Energie
Résumé du Rapport d’avancement 2012**

Secteur : Carrier

Année : 2012

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	FEDIEX
Types de production :	<i>Industries extractives et transformatrices de roches non combustibles</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	de l'ordre de 6000 millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	de l'ordre de 2850

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes :	9 (19 sites)
Consommation totale d'énergie :	1.836.512 GJp
Fraction de la consommation totale du secteur (Wallonie) :	- % (à préciser par la RW sur base des rapports et inventaires globaux)
Objectif énergie :	8,59 % en 2012
Objectif CO ₂ :	8,77 % en 2012
Objectif intermédiaire énergie :	non prévu
Objectif intermédiaire CO ₂ :	non prévu
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	11,48 %
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	11,44 %
Date de signature de l'accord :	8 décembre 2006
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2013

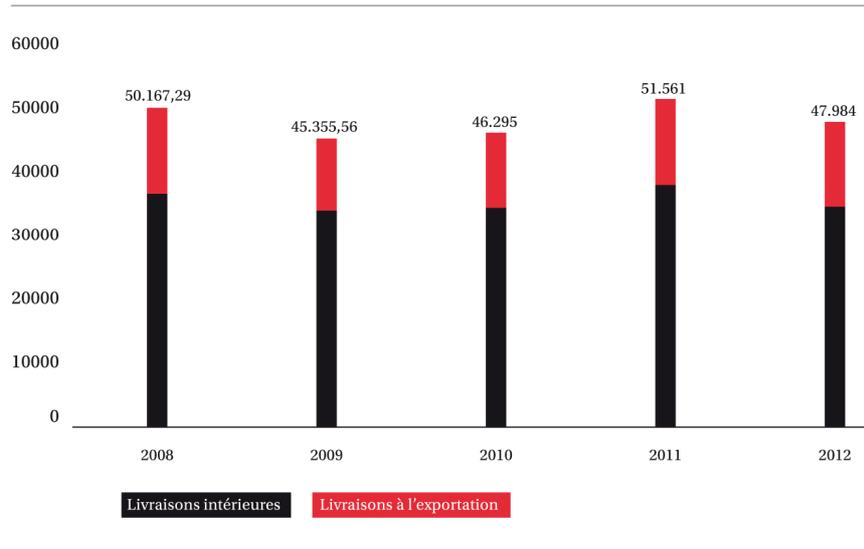
Le nombre d'entreprises participantes à l'accord de branche est de 9 pour 19 sites d'exploitation concernés.

Performances économiques du secteur et événements

Les volumes extraits par les membres de Fedieux ont atteint 58,6 millions de tonnes de roches au cours de l'année 2012, contre 63 millions de tonnes extraites en 2011 (soit - 6,98% en un an).

La production est assez uniforme pour les différents types de roches par rapport à 2011. Par ordre d'importance, les roches sédimentaires représentent 76,1 % des roches extraites, pour 9,3 % d'alluvions de terre, 8,4 % de roches éruptives et 6 % d'alluvions de mer.

Evolution des livraisons totales des membres en milliers de tonnes



Les livraisons de granulats des membres se sont élevées à 48,3 millions de tonnes à fin décembre 2012 contre 51,6 millions de tonnes l'année précédente, soit une décroissance de près de 7 % (représentant 3,6 millions de tonnes).

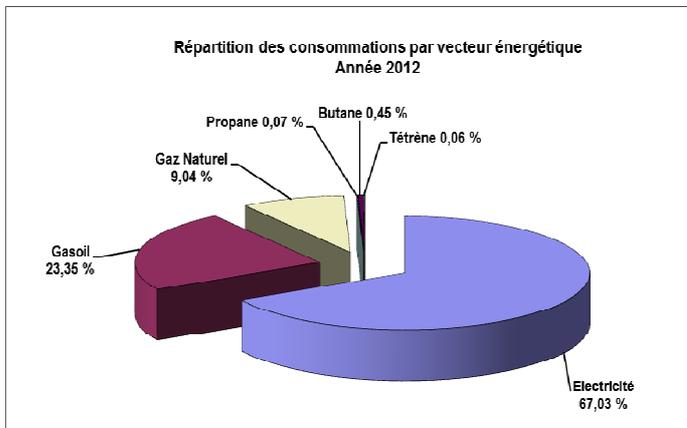
Les quantités importées en Belgique s'élèvent à plus de 6,65 millions de tonnes (soit 5,5 % de plus que l'année passée et près de 14,5% en 2 ans).

En 2012, les exportations se sont maintenues à un niveau similaire à celui de 2011. La France reste le principal pays destinataire avec 55,4% du total de l'export.

Les livraisons à destination des Pays-Bas ont quant à elle progressé, pour s'élever à 4,25 millions de tonnes, elles représentent 32% des exportations totales.

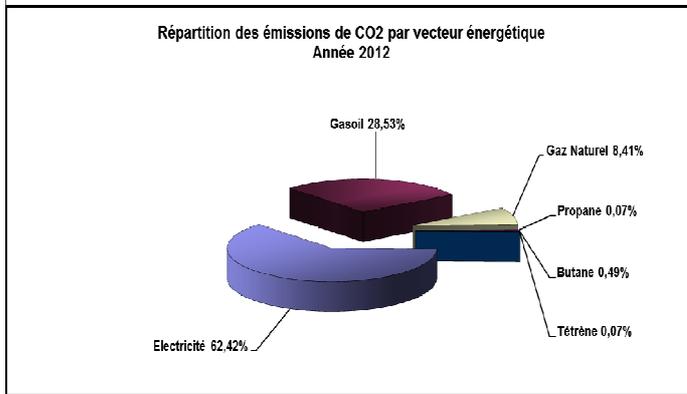
Le solde des exportations, soit 12,6 % du volume total, est expédié principalement vers l'Allemagne et le Grand-duché du Luxembourg. Les exportations vers ce dernier pays n'ont jamais été aussi élevées qu'en 2012.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂



En 2012, la consommation d'énergie primaire totale (directe et indirecte) est de 1.836.512 GJp.

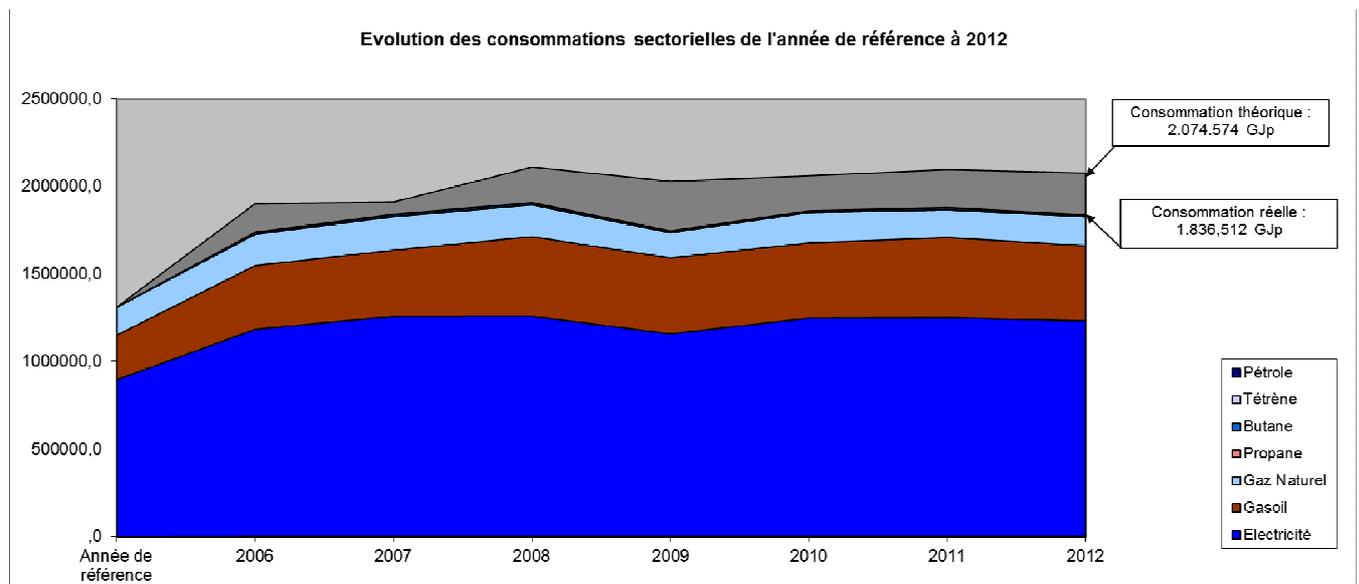
L'électricité et le gasoil représente plus de 90% du total de la consommation énergétique des signataires de l'accord de branche.

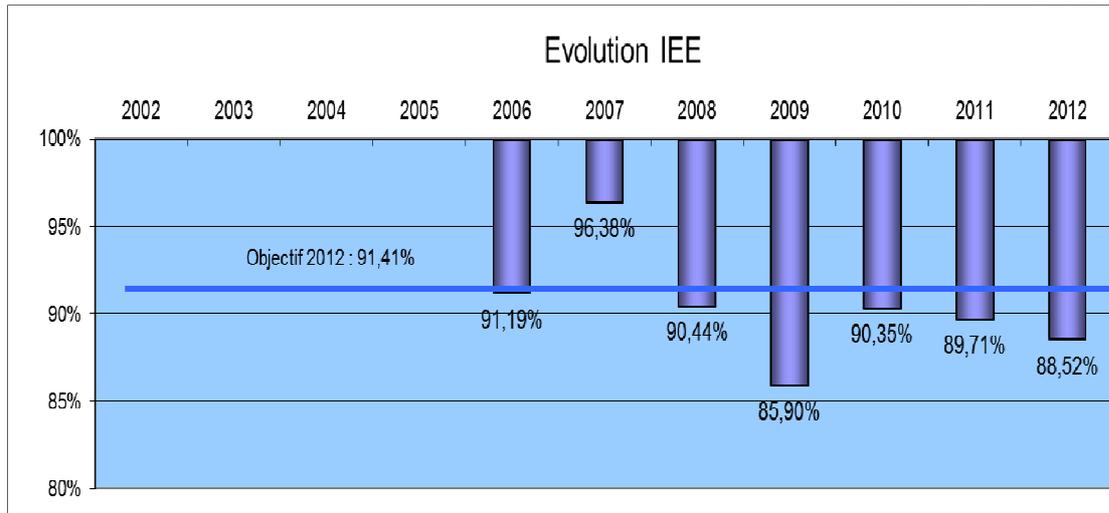


En 2012, le total des émissions, directes et indirectes, de CO₂ est de 110.075 tonnes de CO₂.

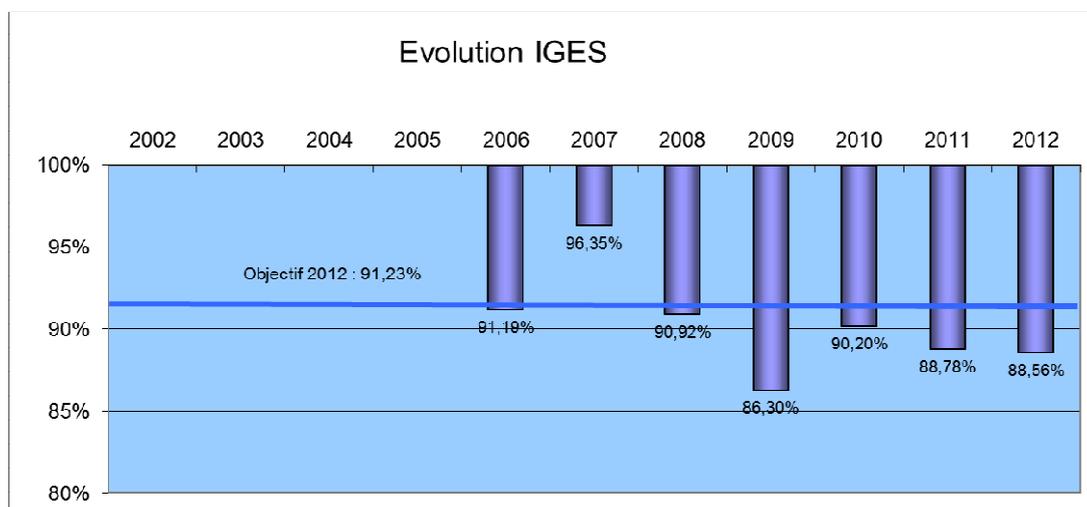
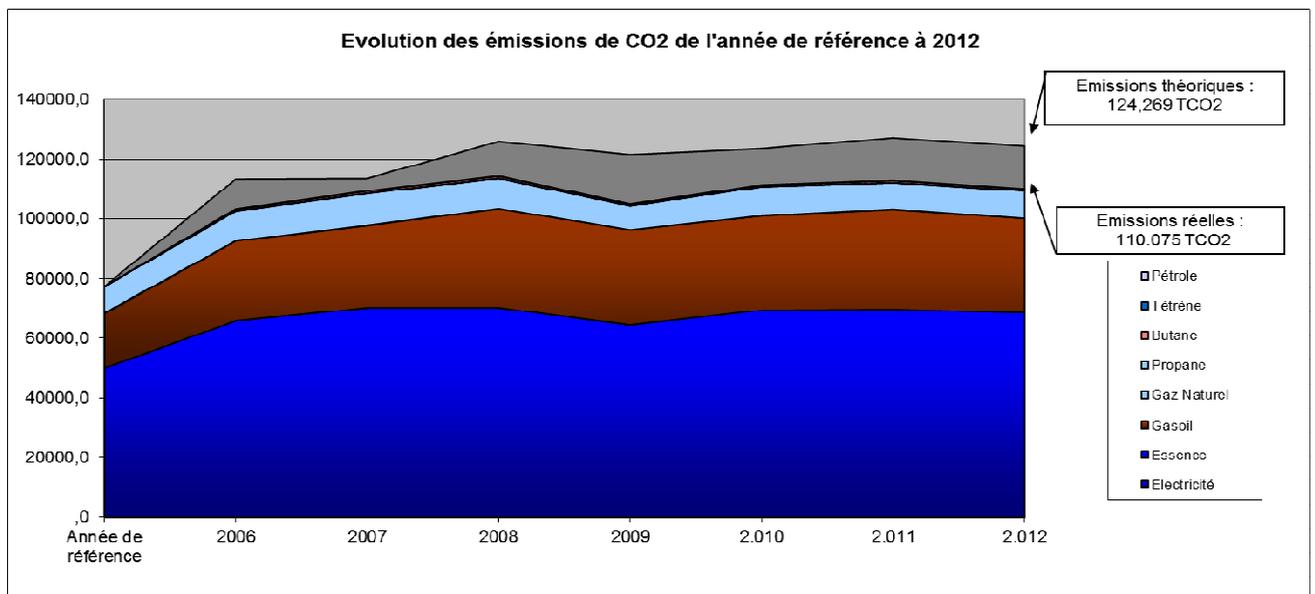
Les émissions indirectes représentent près de 33% du total émis par les entreprises en 2012.

Indice d'efficacité énergétique IEE





Indice de réduction des émissions de GES : IGES



Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

En 2012, l'Indice d'amélioration de l'efficacité énergétique (IEE) a atteint 11,48 % et l'Indice de réduction des émissions de gaz à effet de serre (IGES) a atteint 11,44 %.

Dans leur rapport d'avancement individuel 2012, les entreprises ont notamment mis en avant les éléments suivants pour expliquer la variation des indices de performances. Quand cela est possible, une estimation de l'impact de la mesure au niveau de l'entreprise est précisée :

- Déplacement de compresseurs d'air dans un local technique propre réduisant ainsi les pannes dues à la poussière et de là réduisant l'usage de compresseurs d'air de secours fonctionnant au fuel. Egalement, remplacement de compresseurs équipés de sécheur d'air indépendant (et non plus intégré). Il s'est avéré que cette solution est moins énergivore ;
- Remplacement du brûleur de sécheur par un système plus moderne évitant notamment des vibrations engendrant moins d'arrêts d'où optimisation du process ;
- Meilleure disponibilité en électricité réduisant les pics de pointes électriques qui engendraient des coupures de courant ;
- Mise à l'arrêt de transporteurs de mise en stock durant les arrêts de production (0,8% IEE et 0,8 % IGES) grâce à des détecteurs de matière ;
- Extinction des engins de chantiers lors des arrêts (automatiques après 30 secondes) et formations des opérateurs (total de 1,9 % IEE et 2,4 % IGES) ;
- Remplacement des chaudières des bâtiments administratifs (gazoil par gaz) (0,7% IEE et 1,5 % IGES) ;
- Mesures globales mises en œuvre :
 - placement de doubles vitrages et isolation de bureaux ;
 - actions diverses sur les transporteurs : système de détection de niveau ;
 - remplacement de matériel ancien par du neuf : bull, jeep, ... ;

Plusieurs consultants de carrières concluent à l'issue de leur rapport d'audit annuel que « la majorité des améliorations mises en place chez [...] sont structurelles et participent durablement à l'amélioration des performances énergétiques de l'entreprise ».

Projets pour les années suivantes

Toutes les entreprises signataires de l'accord de branche ont décidé de prolonger l'accord en signant la déclaration d'intention pour l'accord de branche deuxième génération.

Les potentiels d'améliorations sont en cours d'évaluation, voire clôturés. Le rapport sectoriel est en cours d'élaboration. Il permettra de dégager le potentiel réel d'amélioration futur fort de l'expérience acquise par le secteur en matière de gestion de ses consommations énergétiques.

Conclusions

Les indices IEE et IGES du secteur sont au-delà des objectifs du secteur à l'horizon 2012.

Le secteur carrier a pu démontrer grâce à ces accords qu'il est possible de mener des actions permettant de réduire ses consommations énergétiques. Pour les entreprises en accord de branche, cela représente pour 2012 une réduction de 238.000 GJP et près de 14.000 tonnes de CO₂ évitées.

* * *

*

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

GSV



Accord de branche sidérurgie

Rapport d'information Sectoriel 2012

Destiné à publication

Secteur :

- Fédération signataire de l'Accord : Groupement de la Sidérurgie
- Types de production : Produits sidérurgiques : acier brut et produits finis dont – Produits laminés à chaud (larges bandes, tôles quarto, fil machine, acier marchand et profilés) – Tôles à froid – Tôles revêtues (fer blanc, tôles galvanisées, tôles électrozinguées, tôles à revêtements organiques).

2012 :

- Chiffres d'affaires du secteur en Belgique : 8.100 millions € (est)
en Wallonie : 3.700 millions € (est)
- Nombres d'emplois en Wallonie : 7.189

Données d'Accord de Branche :

Nombre d'entreprises participantes : 10

En raison de la spécificité de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée et de son impact sur l'évolution des indices IEE et IGES, une approche différenciée a été décidée de commun accord et est formalisée par un avenant, pour les années 2011 et 2012.

Périmètre de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée

Pour les installations concernées, un engagement est prévu au niveau de la réalisation d'investissements parmi les mesures/pistes identifiées, en fonction de la charge des outils en activité ou conditionnée par une remise en activité des outils à l'arrêt. Les détails de ces mesures/pistes sont repris dans une annexe confidentielle.

Périmètre de la phase à froid de la sidérurgie intégrée, la sidérurgie électrique et les installations finition/revêtement

Pour ce périmètre de la sidérurgie wallonne, l'approche est identique à celle des années précédentes

- Consommation totale d'énergie du périmètre : 28.071 mio Gjp (2011)
- Objectifs 2012 : - Maintenir au minimum les objectifs 2010

- Réaliser une amélioration supplémentaire (delta) conditionnée par une « conjoncture favorable »

Energie

Objectif 2010 :	- 7,0 %
Delta (conditionné):	- 1,4 %
Objectif 2012 :	- 8,4 % / IEE = 91,6

CO₂

Objectifs 2010 :	- 7,5 %
Delta (conditionné):	- 0,9 %
Objectif 2012 :	- 8,4 % / IEE = 91,6

- Date de signature de l'Accord : 21 juin 2004 / 29 juin 2011

Résultats fin 2012 :

- Amélioration de l'efficacité énergétique : **10,12 % / IEE = 89,88**
- Amélioration des émissions CO₂ : **11,98 % / IGES = 88,02**

Contexte général

La production mondiale d'acier brut progresse encore mais à un rythme plus faible

La production mondiale d'acier brut en 2012 s'est élevée à 1.539 millions de tonnes, établissant ainsi un nouveau record historique. Le rythme de progression s'est toutefois ralenti par rapport à celui des années antérieures en raison des reculs enregistrés dans certaines régions, notamment en UE27 et en Amérique latine.

La Chine, avec 46% de la production totale, est le premier producteur au monde. Sa croissance s'est néanmoins également ralentie avec une progression de la demande tombant à 1,9% en 2012 contre 8% en 2011.

La situation économique en Europe pèse très lourdement sur l'activité sidérurgique. Avec 169 millions de tonnes produites, le retard par rapport au niveau d'il y a dix ans s'élève à 10%. A fortiori, les 215 millions de tonnes produites en 1980 relèvent du souvenir. L'Europe est confrontée à une demande interne en régression alors même qu'elle explose au niveau mondial ; son poids dans le monde est ainsi passé de près de 30% en 1980 à 11% aujourd'hui.

	Mt	2012 / 2002	2012 / 2011	Monde =100
Chine	709	289%	4%	46%
UE27	169	-10%	-5%	11%
Japon	107	0%	0%	7%
USA	89	-3%	3%	6%
Inde	77	166%	8%	5%
Russie	71	18%	3%	5%
Corée du Sud	69	53%	1%	5%

Monde	1.53 9	70%	1%	100%
--------------	-------------------------	------------	-----------	-------------

En Belgique, 7,3 millions de tonnes d'acier brut ont été produites en 2012, soit 5% de moins sur un an. La composante acier inoxydable s'est maintenue à 1,24 millions de tonnes. Le ratio voie intégrée / aciérie électrique est resté relativement stable en 2012 à 64 / 36%.

	Fonte	Acier brut		
		Convertisseur	électrique	total
2001	7.732	8.086	2.655	10.741
2002	7.988	8.417	2.905	11.322
2003	7.813	8.309	2.805	11.114
2004	8.224	8.812	2.885	11.697
2005	7.254	7.776	2.644	10.420
2006	7.516	8.172	3.458	11.631
2007	6.577	7.147	3.545	10.692
2008	6.977	7.407	3.265	10.673
2009	3.087	3.288	2.347	5.635
2010	4.688	5.177	2.796	7.973
2011	4.725	5.253	2.773	8.026
2012	4.073	4.647	2.654	7.301

La crise économique pèse très lourdement sur la demande d'acier en UE27

Le retournement de tendance économique, intervenu à l'automne 2011, s'est poursuivi en s'amplifiant durant toute l'année 2012. La crise financière ainsi que le manque généralisé de confiance, tant des industriels que des consommateurs, gênent sensiblement l'évolution de l'activité économique en général et la demande d'acier en particulier. La consommation d'acier s'est ainsi rétractée de plus de 9% sur l'année sans qu'aucune amélioration n'apparaisse à brève échéance. Aucun secteur utilisateur d'acier n'échappe à la crise : la construction, l'automobile, les tubes, le travail des métaux, tous enregistrent des reculs substantiels toutefois moins prononcés que ceux enregistrés fin 2008-début 2009. La consommation d'acier en Europe est passée de 200 millions de tonnes en 2007 à moins de 150 millions en 2012. La sortie de crise en Europe requiert des différents acteurs l'application de mesures appropriées d'adaptation aux modifications structurelles de la demande et aux excès de capacités installées. Il convient également que l'UE redéfinisse une politique industrielle visant à promouvoir sa position dans le monde.

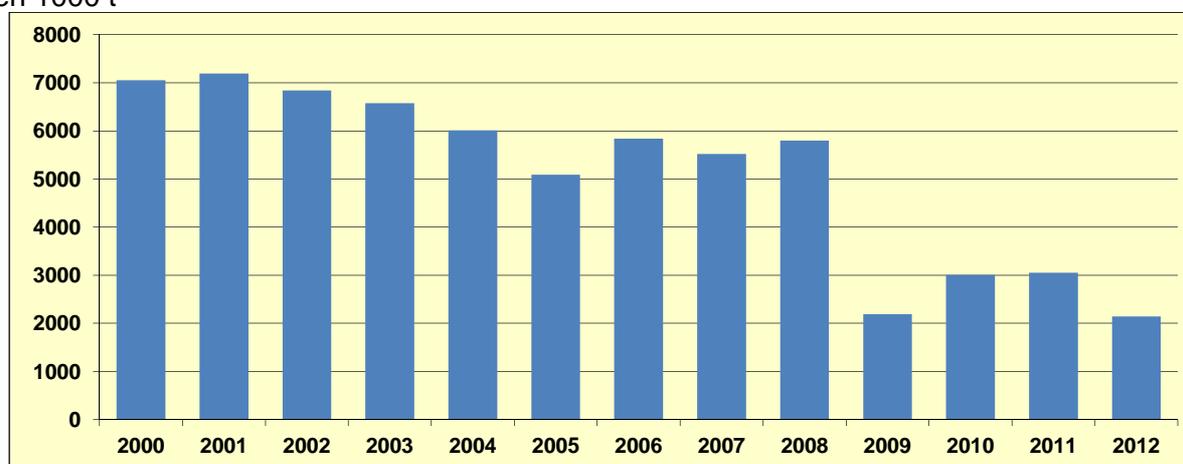
L'UE27 à nouveau exportatrice nette

L'UE est la zone économique la plus ouverte au monde mais face à la résurgence de mesures d'aides à caractère protectionniste, à des pratiques commerciales déloyales, elle se doit de moderniser ses instruments de défense commerciale et de renforcer ses accords bilatéraux. La Commission a également procédé à la mise en place de mesures de rétorsion contre des pays ne respectant pas les accords signés à l'OMC. La baisse des importations, découlant principalement de la faiblesse de la demande intérieure, a permis à l'UE de redevenir exportatrice nette d'acier en 2012.

Volume de production en Wallonie

Evolution de la production d'acier brut

en 1000 t



Source : GSV

En Wallonie, la production d'acier brut en 2012 s'est élevée à 2,1 millions de tonnes contre 3,1 millions de tonnes en 2011, soit une diminution de 30%.

Production des principaux produits finis et leur destination

Produits finis	Production En 1.000 t			Utilisations principales
	2000	2011	2012	
Produits laminés à chaud	8.717	5.542	4.645	
dont				
Larges bandes	6.845	4.017	3.222	Construction métallique
Tôles quarto	656	558	551	Bâtiment, chaudronnerie
Fil machine	937	879	873	Tréfilerie
Aciers marchands, profilés	279	88	0	Bâtiment, camions
Tôles à froid	2.202	1.760	1.471	
Radiateuristes, fûtiers				
Tôles revêtues	2.696	2.126	1.983	
dont				
Fer blanc	293	129	154	Emballage
Tôles galvanisées	1.731	1.541	1.378	Bâtiment, automobile
Tôles électrozinguées	454	340	336	Automobile, électroménagers
Tôles à revêt. organique	218	116	115	Mobilier, bâtiment

1. Périmètre de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée

Liège :

Plusieurs installations à l'arrêt en 2012 ; d'autres en activité souvent à capacité réduite.

Charleroi :

Les installations étaient à l'arrêt pendant toute l'année 2012.

2. Périmètre de la phase à froid de la sidérurgie intégrée, la sidérurgie électrique et les installations de finition/revêtement

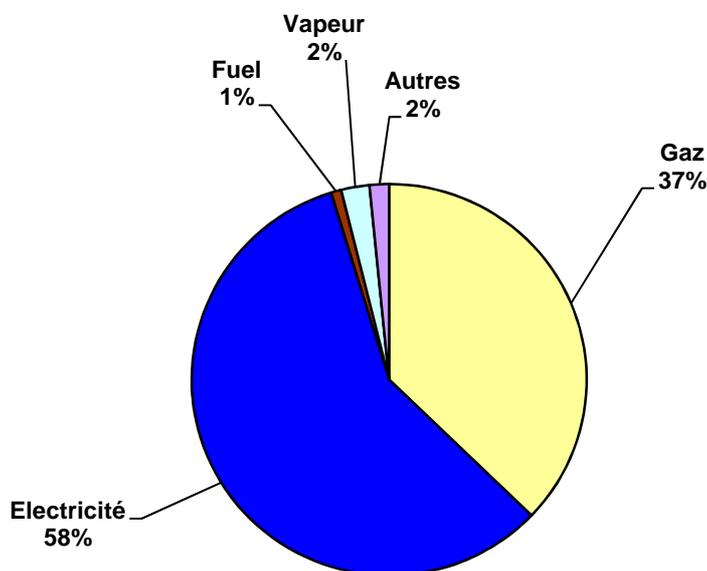
Performance en matière de consommations d'énergie

Consommation d'énergie primaire GJp par vecteur 2012

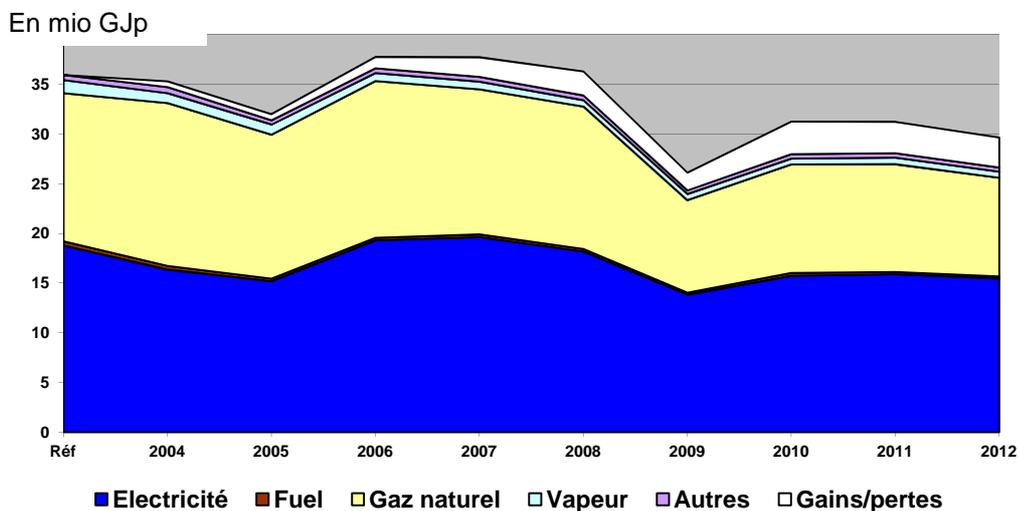
En 2012, la consommation d'énergie primaire du secteur a été de 26.646.093 GJp, soit une diminution de 5,1 % par rapport à 2011.

Cette énergie primaire est essentiellement consommée pour plus de la moitié (58%), sous forme d'électricité, pour 39% sous forme de gaz naturel. Cette répartition est représentée ci-dessous.

Consommation d'énergie primaire (GJp) par vecteur énergétique



Evolution de la consommation d'énergie primaire par vecteur 2012 (*)



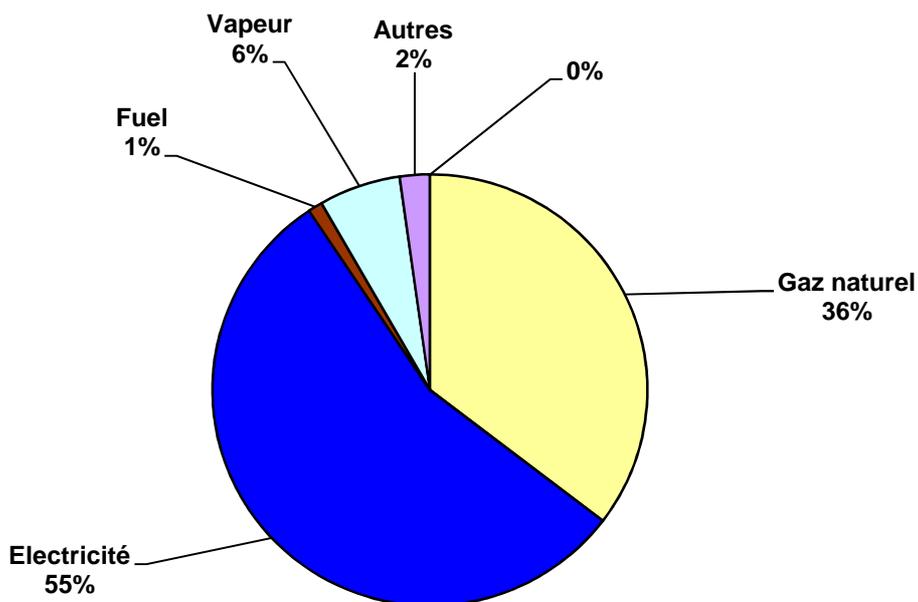
*Y compris aciérie Aperam - sans Carsid et Cokerie de Seraing

Performance en matière de consommations de CO₂

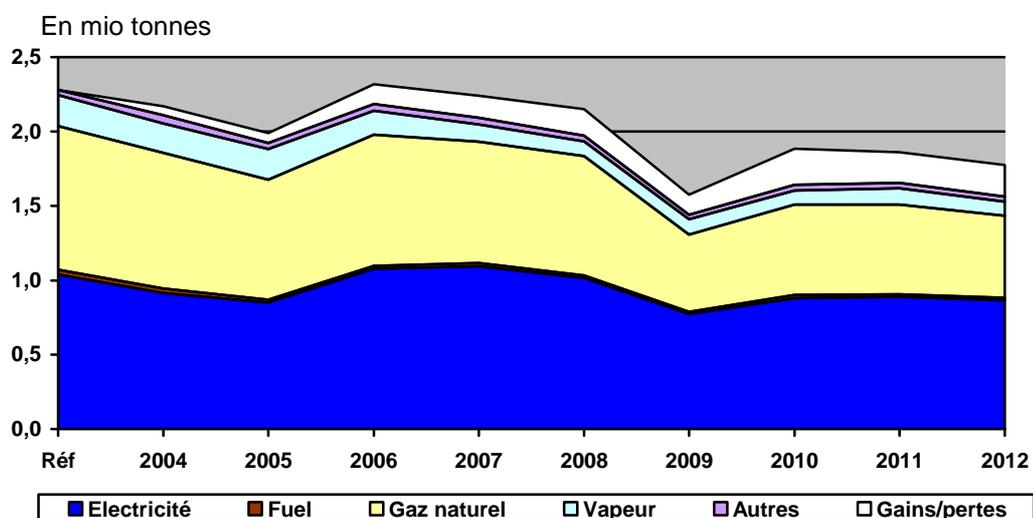
Emission de CO₂ par vecteur 2012

En 2012, les émissions de CO₂ du secteur se sont élevées à 1.563.559 tonnes, soit une diminution de 5,5 % par rapport à 2011.

Emissions de CO₂ par vecteur énergétique



Evolution des émissions de CO₂ par vecteur 2012 (*)

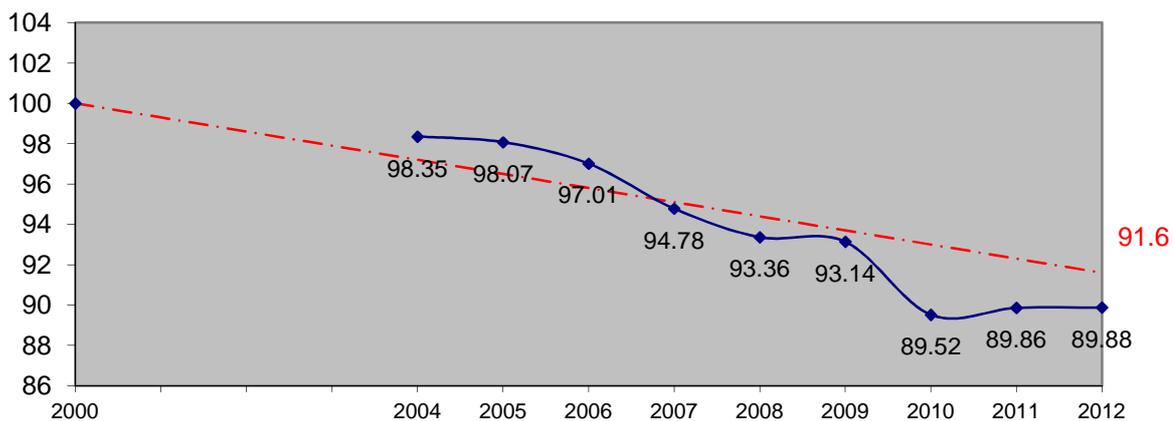


*Y compris aciérie Aperam - sans Carsid et Cokerie de Seraing

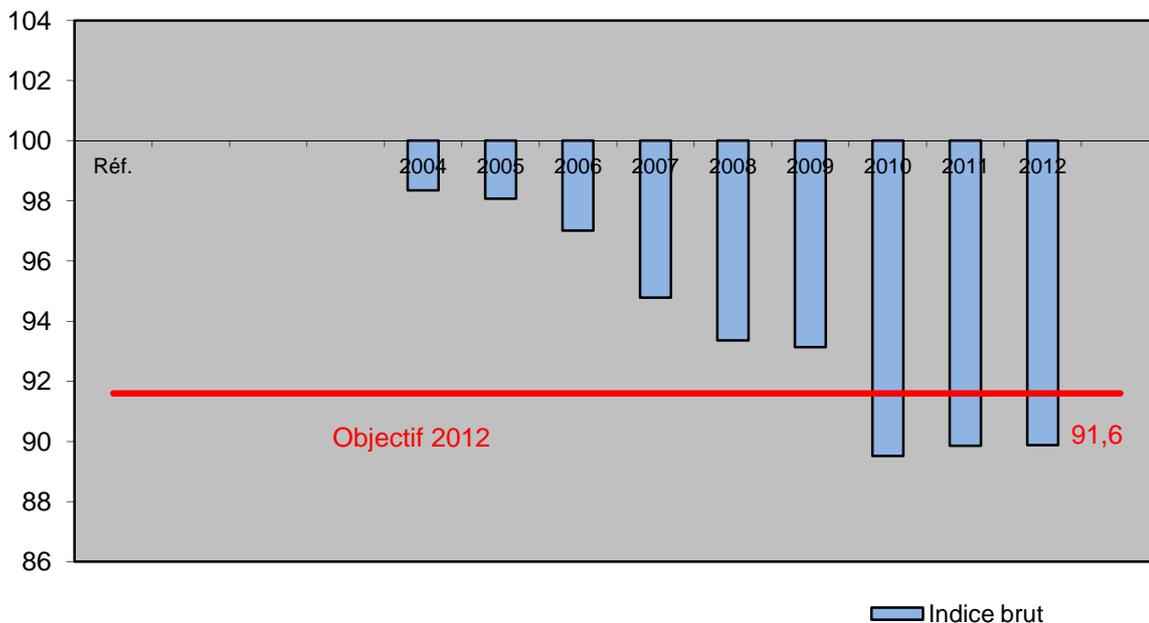
Evolution IEE 2012

Energie (en giga joules primaires)
 Energie théorique (en giga joules primaires)
 I.E.E.

Objectif 2012 I.E.E. **91.6**



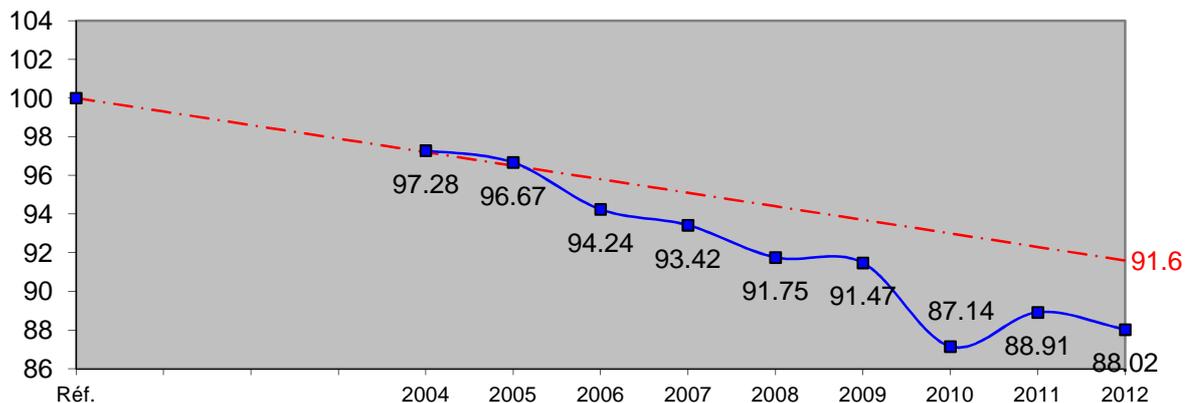
Indice d'efficience IEE sectoriel



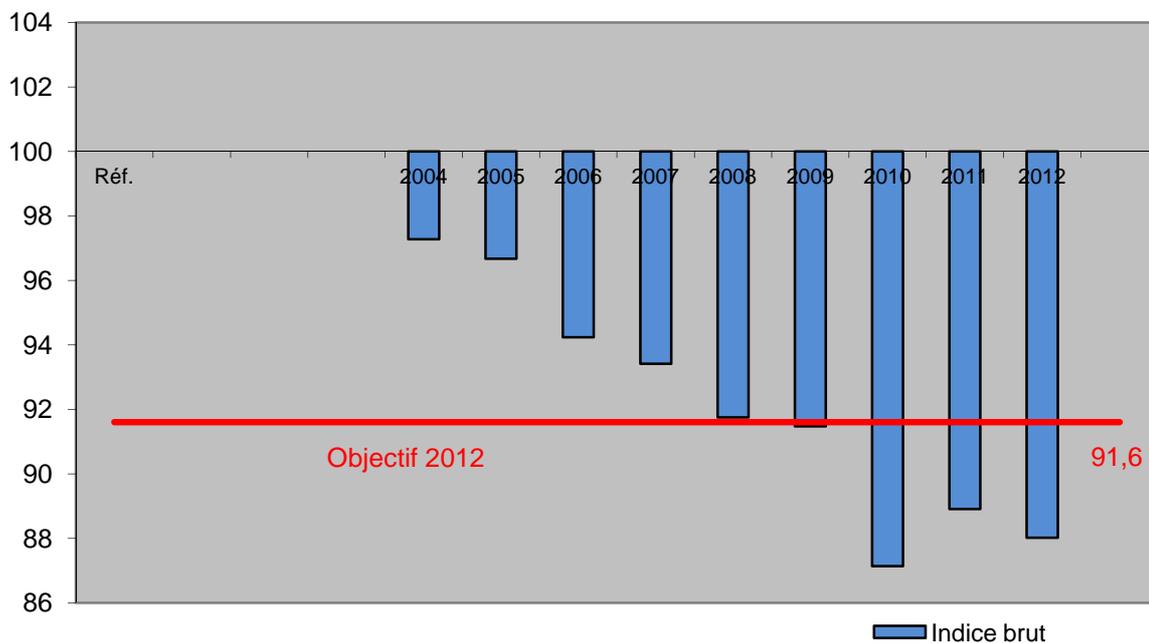
Evolution IGES 2012

CO₂ réel (en tonnes)
 CO₂ théorique (en tonnes)
 I.G.E.S.

Objectif 2012 I.G.E.S. **91.6**



Indice d'efficacité IGES sectoriel



Conclusions

En sidérurgie wallonne, la situation a été particulièrement perturbée en raison du contexte économique fort déprimé, lequel a rendu nécessaire l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de restructuration afin d'adapter les sites de production wallons à la nouvelle réalité du marché.

Dans le périmètre de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée, plusieurs installations ont été à l'arrêt en 2012. Une partie d'entre elles ont été en activité à des degrés divers.

Dans le périmètre de la phase à froid de la sidérurgie intégrée, la sidérurgie électrique et les installations de finition/revêtement, l'indice de l'efficacité énergétique IEE s'est maintenu à peu près au même niveau tandis que l'indice de gaz à effet de serre IGES s'est amélioré par rapport à l'année précédente.

L'analyse de l'évolution de la consommation d'énergie primaire par vecteur et des émissions de CO₂ par vecteur fait ressortir pour 2012 :

- Un **IEE** (Indice Efficience Energétique) de **89,88**
- Un **IGES** (Indice Gaz à Effet de Serre) de **88,02**

Les indices pour 2012 se situent dès lors à des niveaux meilleurs que les objectifs fixés.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2012 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

LHOIST

Synthèse du rapport sectoriel de suivi de l'accord de branche

Secteur : **Chaux**

Année : **2012**

SECTEUR :

Signataire de l'accord : *Groupe LHOIST*
Types de production : *Chaux et dolomie*
Nombre d'emplois en Wallonie : *786*

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Consommation totale d'énergie : *2 565 725 MWhp*
Objectif énergie : *2,8 % en 2012*
Objectif CO2 : *6,5 % en 2012*

Amélioration finale de l'efficacité énergétique : *3.9 %*

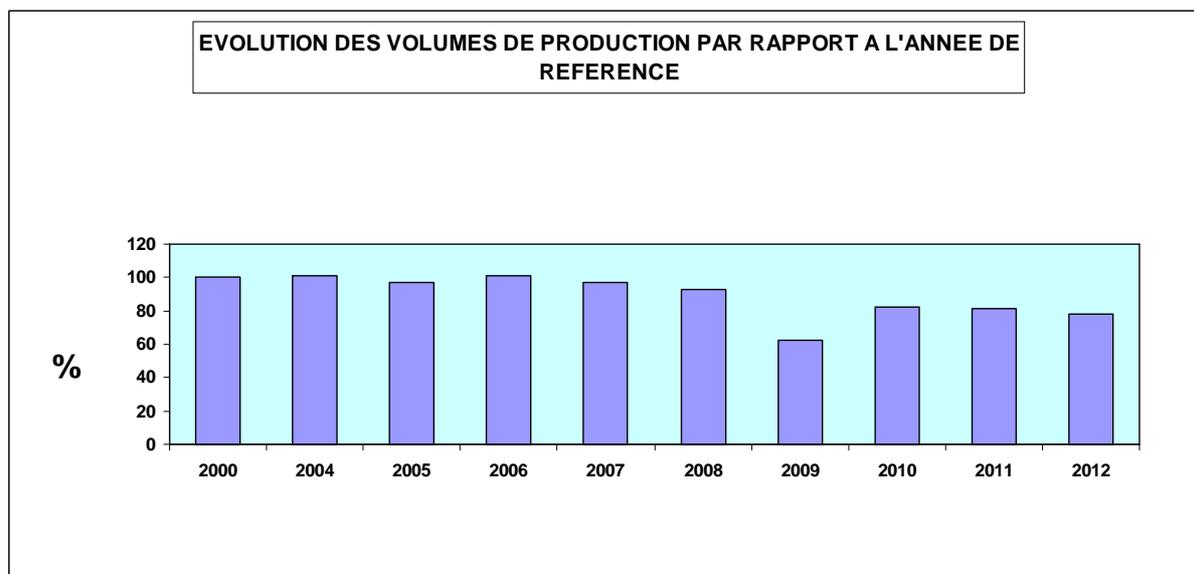
Amélioration finale des émissions de CO2 : *6.3 %*

Date de signature de l'accord : *07 juin 2004*

Objectif défini à l'horizon : *31.12.2012*

Date de fin d'accord : *31.12.2012*

Volumes de production



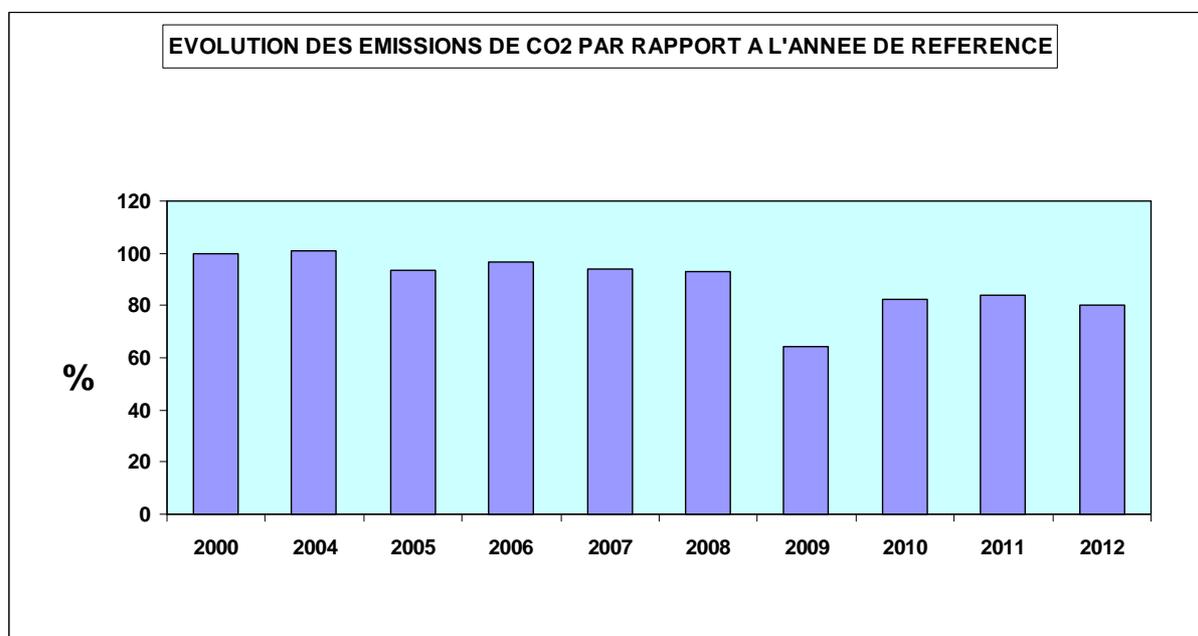
Performances économiques du secteur et événements

Les tonnages pour l'année 2012 sont en baisse par rapport au niveau 2011 et restent très en dessous de la moyenne de production entre 2000 et 2007.

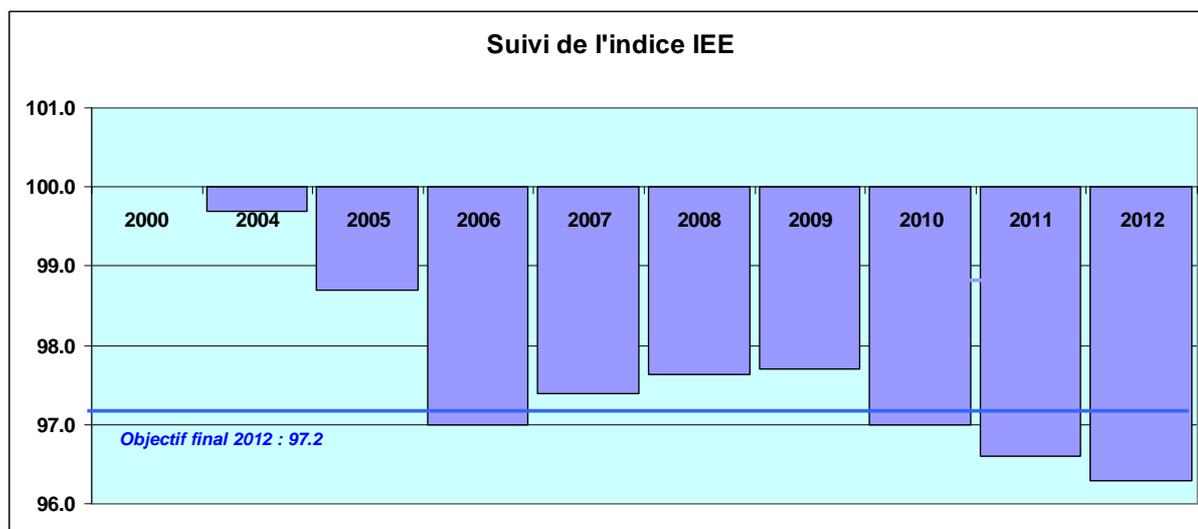
Toutefois, en terme d'emplois, Le Groupe Lhoist, après une baisse des effectifs en 2009, a pu procéder en 2012, tout comme en 2011 à l'embauche en Région wallonne d'effectifs supplémentaires. Le niveau de l'emploi correspond à celui des années 2007/2008.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

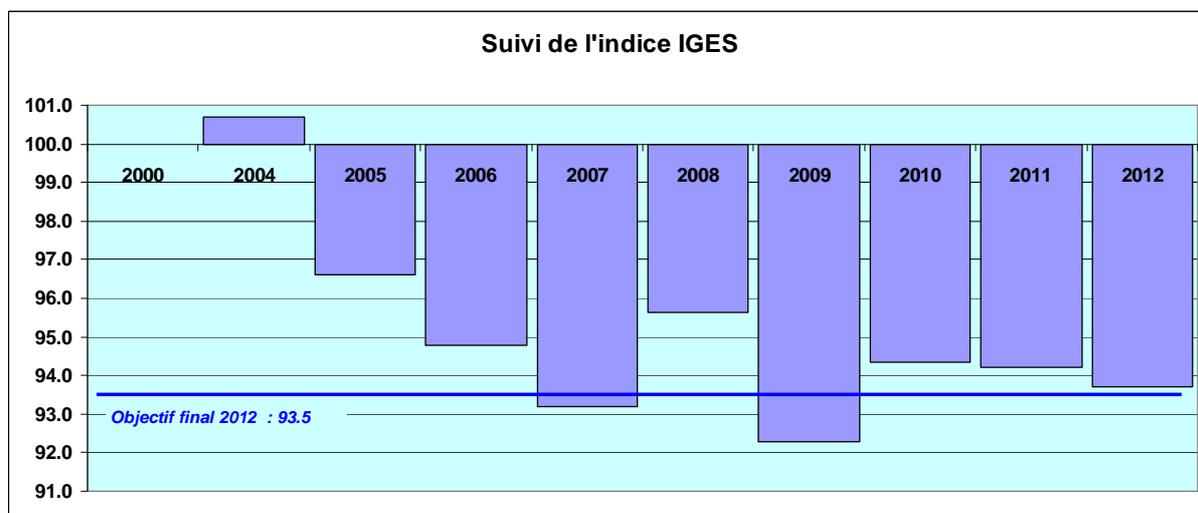
Evolution des émissions de CO2



Evolution de l'indice d'efficacité énergétique



Evolution de l'indice de gaz à effet de serre



Commentaires

L'indice IEE est au-delà de l'objectif final visé à fin 2012.

L'indice IGES est quasiment à l'objectif final (0.2%).

Améliorations réalisées

Conformément aux dispositions du chapitre IV.3. de l'accord de branche, le Groupe Lhoist s'était engagé initialement à atteindre les objectifs fixés en terme d'indice d'efficacité énergétique (IEE) et d'indice de gaz à effet de serre (IGES) en se basant sur 49 pistes d'amélioration retenues.

La situation finale de réalisation des projets accord de branche est présentée ci-dessous :

REALISATION DES PROJETS D'AMELIORATIONS IEE / IGES							
		nombre projets prévus origine	projets réalisés 31.12.2008	projets conservés 16.06.2009	projets réalisés 2009	projets nouveaux 2009	projets réalisés 2000-2012
A		24	20	3	1	1	22
	0-2 ans	15	13	2	1	1	15
	2-4 ans	9	7	1			7
B		9	3	2	0	0	3
	0-2 ans	5	2	1			2
	2-4 ans	4	1	1			1
R		16	16	0	0	0	16
		16	16	0			16
TOTAL		49	39	5	1	1	41

Conclusion

Le processus d'amélioration des indices IEE et IGES a été mis en œuvre par le Groupe Lhoist conformément aux engagements figurant dans l'accord de branche.

Les actions menées en terme d'économies d'énergie ont permis au Groupe Lhoist d'aller au-delà des objectifs fixés dans le cadre de l'accord de branche pour l'indice IEE.

Concernant l'IGES, l'objectif de réduction des émissions de CO2 fixé dans le cadre de l'accord de branche est quasiment atteint, et ce malgré un contexte économique délicat qui a nécessité une modification sensible de la politique d'approvisionnement énergétique du Groupe.